هكذا من الأصل



TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 888 — JEUDI 31 JANVIER 1980

Une usine française de textile s'installe à Hanoï

LIRE PAGE 36

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 28 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Une cure onéreuse pour le désordre pétrolier

Le renchérissement du pétrole de 2 dollars par baril annoncé le 29 janvier par l'Irak, le Koweït, les Emirats Arabes unis et le Qatar peut apparaître comme une surprise. La décision analogue prise antérieurement par Ryad, en revanche, était attendue. Elle avait fait, semble-t-il, l'objet d'un engagement de Cheikh Yamani lors de la récente conférence de l'OPEP à Caracas. Mais elle n'était pas prévue si tôt.

La stratégie du ministre saoudien après Caracas était claire. Le royaume entendait maintenir une production élevée pour rendre difficile l'écoulement sur le marché du pétrole des pays les plus durs de l'OPEP. Mais ce n'est qu'une fois réussie cette politique que l'Arabie Saoudite devait relever ses prix et permettre ainsi un retour à une réelle cohésion dans la structure des prix pétroliers.

En est-on déjà là ? L'excédent de l'offre sur la demande est une certitude. Elle atteint sans doute près de 1 million de barils par jour. Ses conséquences sont déjà sensibles. Plusieurs gros spéculateurs qui avaient acheté du pétrole brut au Proche-Orient avant Noël à des prix proches de 40 dollars le baril ont déjà dû revendre à perte diverses cargaisons. A l'heure actuelle, plus de 1 million de tonnes de brut leur appartenant approcheraient des ports européens ou américains sans avoir trouvé d'acheteur.

Cette orientation à la baisse devrait encore s'accroître. La consommation pétrolière américaine, qui avait décliné pour la première fois de 1,6 % en 1979, devrait à nouveau chuter de 2,7 % en 1980, à en croire la revue spécialisée « Oil and Gas Journal ». Et les importations de pétrole brut et de produits devraient être réduites de 5,4 %. Il s'agit d'un renversement de tendance fondamental pour les mois à venir.

Autre signe de détente, le chômage des pétroliers recommence à croître, particulièrement dans la zone du Golfe, et les tarifs d'affrètement ont diminué de près de moitié depuis les records de l'été dernier.

L'Arabie Saoudite a-t-elle pensé, dans ces conditions, qu'elle pouvait dès à présent effectuer un mouvement prévu généralement pour le mois de mars ? Ou a-t-elle été obligée d'accepter une telle hausse en contrepartie, par exemple, de la condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan par la Conférence islamique à Islamabad, au risque de compromettre sa stratégie par un renchérissement anticipé, à l'instar de ce qui est arrivé à Caracas ?

Le relèvement annoncé par les autres pays modérés du Golfe pourrait faire pencher pour la seconde interprétation. Mais l'échec ou le succès de la politique de Ryad dépendra en fait des décisions que prendront plusieurs pays de l'OPEP : Nigéria, Libye, Algérie et Iran.

Que ces pays estiment que le marché ne leur permet pas une nouvelle hausse, et la tactique de Cheikh Yamani — violemment accusé par le quotidien algérien « El Moudjahid » d'agir selon des « considérations moins économiques que d'ordre psychologique et personnel » — sera payante. L'augmentation décidée par les pays modérés apparaît alors comme un pas vers la réunification, puisque désormais tous les prix officiels de l'OPEP sont cohérents, à l'exception de ceux de l'Arabie Saoudite et de l'Iran. Il resterait à l'Arabie Saoudite à relever de nouveau ses prix — mouvement déjà annoncé pour le 1er avril par le « Financial Times » — et à l'Iran à rentrer dans le rang pour que soit mis fin à un désordre qui dure depuis quinze mois sur le marché pétrolier. Une telle remise en ordre, en tout état de cause, coûterait cher aux pays consommateurs.

(Lire nos autres informations page 34.)

L'attaque contre Gafsa

• Tunis met implicitement en cause la Libye
• Paris envoie trois navires de guerre dans le golfe de Gabès

Alors que des échanges de tirs sont encore signalés autour de Gafsa, la presse du parti socialiste destourien a mis implicitement mais clairement en cause, ce mercredi 30 janvier, la Libye dans l'attaque menée contre la ville du Sud tunisien dans la nuit du 26 au 27 janvier. Le journal l'Action *affirme que l'agression doit être imputée à* « un pays voisin qui a toujours bafoué les règles de bon voisinage et défié les lois internationales ». *Il dénonce* « le jeu dangereux auquel se livre ce pays » *qui* « se grise de ses richesses et de son arsenal guerrier ».

Le gouvernement tunisien n'avait pas encore commenté cette affaire mercredi matin en fin de matinée. Il entend être en possession d'un dossier complet et incontestable pour déterminer les suites politiques et diplomatiques qu'il convient de lui donner. Dans sa décision, il sera sans doute amené à tenir compte du fait que Tunis héberge désormais la Ligue arabe.

La gravité des événements de Gafsa, et de la menace qu'ils font planer sur la Tunisie, a amené le gouvernement français à dépêcher trois unités de la flotte dans le golfe de Gabès.

De notre correspondant

Tunis. — Quatre jours après l'attaque contre Gafsa, le calme n'était pas encore totalement rétabli, mercredi 30 janvier, dans la ville du sud-tunisien.

Dans le centre de la ville, des patrouilles militaires continuaient la chasse aux assaillants qui avaient réussi à leur échapper, tandis que d'autres unités ratissaient les djebels environnants.

Pourtant, en début de journée, la situation semblait s'être normalisée et la vie avait repris lentement son cours, à peine perturbée par les multiples contrôles d'identité auxquels procédait l'armée, souvent assistée de policiers et de civils armés. En revanche, la ville et ses environs demeuraient pratiquement isolés, même si les barrages routiers avaient été allégés.

A l'exception des messages de cellules du parti et des organisations nationales condamnant « l'odieuse agression », rien dans la vie politique, du moins en apparence, ne vient rappeler que le pays se trouve aujourd'hui aux prises avec une situation dont les responsables ne cachent pas la gravité.

Le président de la République poursuit ses vacances dans l'oasis de Nefta, à 60 kilomètres au sud de Gafsa, le premier ministre, M. Hedi Nouira, a présidé, à la grande mosquée de Kairouan, la traditionnelle cérémonie du Mouled, qui marque l'anniversaire de la naissance du Prophète et le gouvernement s'en tient toujours à un mutisme absolu.

Seul des groupes de l'opposition qui ont l'habitude de s'exprimer publiquement à l'intérieur du pays, le Mouvement des démocrates socialistes (créé en juin 1978 mais non autorisé en tant que parti) a fait connaître sa position. Son secrétaire général, M. Ahmed Mestiri, nous a, en effet, déclaré : « *J'ai pris connaissance, avec une grave inquiétude, des événements dont la ville de Gafsa a été le théâtre. Notre mouvement condamne énergiquement ces actes de violence armée et l'immixtion intolérable, directe ou indirecte, de tout pays étranger dans les affaires intérieures de la Tunisie. Le projet de pacte national qu'il a proposé, en octobre 1977, se réfère expressément à ces principes.*

» *La sécurité de la Tunisie et la pérennité de l'Etat sont essentiellement tributaires de l'union des Tunisiens dans un régime qui garantit les libertés constitutionnelles, instaure une démocratie à la mesure de la Tunisie et favorise un socialisme adapté à nos réalités.*

» *Dans ces circonstances de vive tension internationale pleine de périls et de menaces pour tous les pays, arabes et musulmans, tout doit être mis en œuvre pour sauvegarder l'indépendance de notre pays et le mettre à l'abri des convoitises et des entreprises de déstabilisation.* »

Le silence officiel sur l'attaque de Gafsa, devrait être rompu ce mercredi par une conférence de presse que doit donner le ministre de l'intérieur. Ce silence a contribué à susciter les rumeurs les plus diverses. S'il est encore impossible de reconstituer avec précision le scénario de l'opération, on a des raisons de penser que les chiffres d'une cinquantaine de morts et de plus de deux cent cinquante blessés, généralement avancés, ne sont pas exagérés.

D'autre part, les autorités sont désormais convaincues de la pleine responsabilité de la Libye et du fait que les hommes du commando ont bénéficié de complicités en Algérie — mais pas de la part du pouvoir central — et en Tunisie même, principalement dans la ville de Gafsa. L'interrogatoire des assaillants capturés (qui comparaîtront devant la Cour de sûreté de l'Etat) et dont une soixantaine auraient été ramenés dans la capitale, devrait permettre de lever complètement le voile. On sait déjà que nombre d'entre eux, fichés de longue date aux renseignements généraux, ont séjourné dans des camps en Libye.

MICHEL DEURÉ.

(Lire la suite page 8.)

La crise afghane

• La position de M. Babrak Karmal serait de plus en plus menacée
• Moscou réagit vivement à sa condamnation par la Conférence islamique

L'agence Tass s'indigne, ce mercredi 30 janvier, de l'adoption par la Conférence islamique, lors de sa réunion à Islamabad, d'un texte condamnant l'intervention soviétique en Afghanistan. Elle affirme que « la résolution reprend les inventions hargneuses de la propagande impérialiste dirigée contre l'Afghanistan et l'U.R.S.S. ».

Moscou, d'autre part, tente de consolider ses relations avec la Syrie, qui ne participait pas à la conférence d'Islamabad. Le communiqué publié à Damas à l'issue de la visite de M. Gromyko dénonce notamment « la conduite agressive des Etats-Unis visant à consolider leur présence au Proche-Orient et à y établir de nouvelles bases militaires ».

A Washington, M. Harold Brown, secrétaire à la défense, a déclaré mardi devant la commission des forces armées de la Chambre des représentants que l'Union soviétique n'avait jamais été aussi menaçante pour les Etats-Unis et pourrait être un jour tentée d'utiliser la force pour s'assurer le contrôle des puits de pétrole du Proche-Orient.

Le Sénat américain s'est d'autre part prononcé, mardi 29 janvier, par 28 voix contre 4, pour le boycottage par tous les Américains des Jeux de Moscou. La Chambre des représentants s'était prononcée dans le même sens la semaine dernière. Le Sénat propose en outre le transfert des Jeux en Grèce d'une manière permanente.

A Kaboul, enfin, où le travail des journalistes occidentaux est devenu très difficile, on parle de plus en plus d'un prochain remplacement de M. Karmal.

De notre correspondant

Moscou. — A la conférence d'Islamabad, l'Union soviétique a essuyé deux graves échecs et a eu droit à un lot de consolation. Les Etats musulmans ont condamné son intervention en Afghanistan et une majorité s'est prononcée pour le boycottage des Jeux olympiques, mais ils ont aussi dénoncé la normalisation des rapports égypto-israéliens.

Les commentaires de l'agence Tass passent pratiquement sous silence les deux premières résolutions pour insister sur la troisième.

Avant la conférence, l'U.R.S.S. s'était efforcée de torpiller la réunion en poussant ses alliés arabes les plus fidèles à ne pas y assister, en dénonçant « *un piège tendu par les Etats-Unis pour attirer les pays musulmans dans leur orbite politique et pour entamer la solidarité arabo-musulmane* » ; puis elle avait essayé de faire orienter les débats vers le seul conflit israélo-arabe afin d'éclipser l'affaire afghane.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

La coexistence d'Israël et d'Ismaël

Professeur invité à l'université de Tel-Aviv, Maurice Duverger vient de passer plusieurs semaines en Israël. Il en rapporte l'impression que les positions sur les territoires occupés sont peut-être moins figées qu'on ne le croit. Tout porte à croire que la question va revenir dans l'actualité. Au moment où les pays arabes s'éloignent de l'U.R.S.S. et se rapprochent en fait des Etats-Unis, ceux-ci ont un intérêt évident à accélérer la solution du problème palestinien.

par MAURICE DUVERGER

Pour la plupart des Israéliens, les problèmes économiques sont aujourd'hui plus importants que le statut des territoires occupés, l'anarchie en Iran ou l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques. Quand l'inflation atteint 100 % par an, la vie quotidienne n'est pas facile, même avec double salaire dans la famille, voire double métier pour une seule personne. Plus que de politique étrangère, on parle ici du nouveau ministre des finances, homme de caractère qui vient d'obtenir des pilotes d'*El Al* qu'ils acceptent une diminution de 40 % de leur traitement, faute de quoi il aurait purement et simplement fermé l'entreprise.

Les difficultés matérielles ne rendent pas les gens moroses, à voir le spectacle de la rue, où règne une décontraction méditerranéenne. Visiblement plus développée qu'en France, l'égalité fait-elle mieux accepter les sacrifices ? Tenons compte aussi de la grande aventure vécue en commun. La plupart des habitants de ce pays y sont venus volontairement, eux ou leurs parents, pour le « retour » à une patrie perdue depuis des siècles, et toujours rêvée depuis lors. Ce sentiment est perceptible à mille signes. Il donne à la nation une cohésion très forte.

∴

L'hélicoptère qui survole souvent le rivage de Tel-Aviv, le soldat à mitraillette qui garde l'hôtel rappellent aussi qu'elle reste menacée. Mais le premier ne gêne guère les baigneurs ni les flâneurs sur la plage dans le soleil de janvier. Le second, nonchalamment assis, bavarde avec le portier. N'oublions pas cependant que les dépenses d'armement atteignent près de 30 % du produit national brut, que tous les hommes font trois ans de service et toutes les femmes deux ans. Les étudiants ne bénéficient pas de sursis, ce qui recule leur entrée dans l'Université. La plupart sont alors mariés et exercent un métier. Plus mûrs que leurs camarades français, ils ont une vie plus difficile.

Quelques barrages routiers, fort légers, sont le seul signe tangible de l'occupation militaire qu'on perçoit en sillonnant les routes de la Cisjordanie. Le pays est calme, la sécurité quasi totale. Rien de commun avec l'Algérie des années 50.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Quarante-quatre ans après

« Allô ! Les J.O. de Moscou ?

— Oui, c'est à quel sujet ?

— Voilà : je suis cinéaste et je suis candidate pour filmer les épreuves olympiques.

— Ça peut nous intéresser, mais dans quel style envisageriez-vous de vous exprimer ?

— Eh bien, je voudrais mettre l'accent sur la réunion de jeunes hommes et de jeunes femmes de toutes les nations qui préfèrent le sport à la drogue, je voudrais décrire la belle harmonie des drapeaux aux mille couleurs et des hymnes nationaux aux mille accents, l'ardente fusion des muscles tendus vers de pacifiques victoires ; je voudrais exalter cette communion désintéressée des peuples dans un espace sacré où ne pénètrent ni les idéologies, ni les arrière-pensées politiques, ni les vanités chauvines. Vous voyez ?

— Je vous suis très bien, madame : pouvez-vous nous laisser votre nom ?

— Oui, je m'appelle Leni Riefenstahl. »

BERNARD CHAPUIS.

« LE CADRAN SOLAIRE », DE PHILIPPE LAMOUR

Le récit d'une liberté vécue

Croyons-en les politologues de tous bords : il n'est de carrière publique en France que parisienne et politicienne. Non que les provinciaux n'y puissent faire leur chemin : mais à condition d'être adossé à un solide bastion local, et de déboucher sur Paris. A condition aussi d'entrer dans une filière partisane à vingt ans — quitte à changer de drapeau en cours de route. Racines locales, tête de pont parisienne, politique professionnelle. Comment échapper à ces règles d'or de notre vie publique ?

Certains violent pourtant les lois de la tribu. Témoin cet homme, Philippe Lamour, auteur du « Cadran solaire », qui semble s'être donné pour objectif de vivre à contre-courant, à rebrousse-poil — ce qui donne, dit-on, du piquant à la vie. On le voit aujourd'hui campé sur sa garrigue nîmoise, teint de brique, cheveu de sel sans poivre, arpentant ses rangs de vignes sur fond de cyprès et d'oliviers. Un symbole méridional, une enseigne pour l'Occitanie militante. En voilà un qui a su s'enraciner, tenir tête à ces barons du Nord, hommes d'armes ou maîtres de forges qui, depuis dix siècles, nous colonisent, nous, Méridionaux.

Ouvrez le « Cadran solaire », autobiographie combative d'un frondeur des vignes, et vous le découvrirez né, au début du siècle, dans une petite cité fortifiée des marches de Flandres, qui a vu passer plus de lansquenets souabes que de « bonshommes » cathares. Ce faiseur de vin est né buveur de bière. Il faut aller au-delà de Sartre : l'homme n'est pas seulement ce qu'il fait, il est aussi où il est, ce qu'il boit et ce qu'il chante. Le Gantois Charles-Quint devint le symbole de l'hispanité, et l'Espagnol De Valera celui de l'Irlande. Ainsi ce fils de brasseur flamand s'est-il fait seigneur de Camargue, avocat de la vigne, vice-roi du Languedoc.

JEAN LACOUTURE.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde

idées

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Le marxisme devant le devenir humain

par JEAN LACROIX

APRÈS une étude sur le statut de la religion chez Marx et Engels, Michèle Bertrand en a publié une autre sur le marxisme et l'histoire. Par là s'éclaire davantage encore la méthode surtout historique employée déjà dans son précédent ouvrage. Marx a fait de l'histoire une science à la fois théorique et pratique : l'étude scientifique des structures fondamentales d'une société est ce qui permet le mieux d'agir sur elle. L'histoire, en effet, résulte avant tout de la transformation des rapports sociaux. L'analyse du monde moderne est la connaissance nécessaire en vue de l'orienter dans le sens marxiste.

Marx n'a pas découvert d'un seul coup sa conception de l'histoire. Elle a d'abord été idéaliste et philosophique. Mais vers 1845-1846, il opère un tournant, en passant de la philosophie à la science. Notre époque se caractérise par la lutte des classes, l'opposition de la bourgeoisie et du prolétariat, également quoique diversement aliénés, ne serait-ce que par la concurrence, qui isole. Les rapports sociaux en sont la source. L'essence humaine ne se définit plus à partir du sujet, mais de la structure sociale. Ce n'est pas la conscience qui détermine l'être des hommes, c'est leur être qui détermine leur conscience. L'histoire actuelle est liée à l'industrie et aux échanges. L'aliénation du prolétariat a un caractère universel qui fait de son émancipation l'émancipation virtuelle de tous les hommes. Le prolétariat est perdu, mais il vit cette perte.

Du social au politique

L'essence humaine n'est plus référence à un « être générique », elle se constitue historiquement. La division du travail produit la division des classes, qui donne au travail son caractère aliénant. Le prolétariat *sent* qu'il doit changer sa condition sans *savoir* comment faire. C'est ce qui explique que les théoriciens du socialisme ont d'abord été des intellectuels, les prolétaires n'utilisant que la puissance syndicale pour la simple amélioration de leur sort. La lutte des classes prend peu à peu un caractère non plus seulement social mais aussi politique. Lorsqu'elle aura abouti, il n'y aura plus de classes : les évolutions sociales cesseront d'être politiques. La signification historique du marxisme est l'avènement d'une nouvelle société, où *« le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous »*.

Le véritable cadre des transformations historiques est donc bien la formation sociale, c'est-à-dire la société comme totalité structurée. Les rapports sociaux de production se transforment avec la modification et le développement des moyens de production. En changeant leurs produits, les hommes changent leur nature : les besoins et capacités de travail augmentent et se diversifient. Le mode de production de la vie matérielle détermine le processus social, politique et intellectuel de la vie. Dans notre monde, le capital est mis en valeur par le travail salarié, qui produit une plus-value. La reproduction du capital s'opère suivant un cycle AMA (Argent-Marchandise-Argent), où les propriétaires gagnent de l'argent grâce au sur-travail des salariés.

Ce mode de production a produit son élévation à un rythme élevé, qui tend à se développer partout. Dans ces sociétés modernes existe l'Etat, placé au-dessus d'elles tout en les exprimant, mais en exprimant aussi, relativement, des rapports de forces. Quand l'Etat communiste succédera à l'Etat bourgeois, il s'acheminera spontanément vers sa propre disparition. Ce qui exige un changement de mentalité, dont on ne peut prévoir comment il se produira et même s'il se produira parfaitement.

Le rôle du « sujet »

Ainsi n'y a-t-il pas de lois en histoire, pas de schéma général du devenir humain. Chaque mode a *ses lois de transformation* : l'évolution n'est pas uniforme. Si l'histoire est devenue universelle, elle ne l'a pas toujours été. Le capitalisme, à travers bien des iniquités, est source de grands progrès : il crée les conditions d'une histoire mondiale, universelle. Il transforme les sociétés où il s'établit et se développe. Encore les transformations, voire les révolutions dans les divers pays, peuvent-elles se réaliser de façons bien différentes.

Les analyses sont précises, nettes et justes. Je voudrais cependant défendre le rôle du « sujet ». La question sous-jacente est celle du *sens de l'histoire*. Il paraît écarté. Ne faudrait-il pas toutefois distinguer ce qui est et ce qui doit être ? Mounier écrivait qu'il faut d'abord connaître le sens de l'histoire vécue pour s'y intéresser, mais qu'à trop bien adhérer à l'histoire qui est on risque de ne pas faire l'histoire qui doit être : c'est l'histoire qui fait l'homme, mais c'est aussi et surtout l'homme qui fait (qui doit faire) l'histoire. Il y a comme un heurt de deux histoires : celle qui est et celle qu'on voudrait faire. Elles supposent deux choses : tenir compte de la situation dans laquelle on se trouve, mais aussi viser au but à réaliser. Ce but n'est-il pas au fond du cœur et de la raison de chaque homme — qui n'en prend pas toujours pleine conscience ?

Les penseurs de tous les temps l'ont généralement reconnu, l'exprimant en des termes aussi divers qu'analogues : la réciprocité, la communication, voire la communion entre tous. Je me contenterai de quelques exemples récents. Le plus remarquable me paraît être celui de Rousseau. Suivant lui, le but de l'histoire, dont l'humanité s'est écartée par sa conception de la propriété, est la destruction des obstacles entre tous les hommes et la réalisation de la pleine « transparence » les uns avec les autres. On a appelé sa pensée une *métaphysique de la transparence*. Je dirais volontiers une *philosophie de l'aveu*, comme le montrent les *Confessions*, car s'avouer c'est s'ouvrir les uns aux autres pour une communion continue.

En 1844, le jeune Marx écrira que dans la cité communiste il suffira d'être un être aimant pour faire de soi un être aimé. N'est-ce pas soutenir que c'est la *fin humaine qui sera réalisée par* le communisme et reprendre l'idée de transparence, malgré de vives attaques contre Rousseau ? Dira-t-on que Marx n'a esprimé de telles choses que dans sa jeunesse ? Mais, si les moyens et la connaissance ont changé de nature à l'âge adulte, ils semblent bien avoir poursuivi la même fin. Au surplus, Marx a été plus loin encore. Influencé comme il l'a été par les Grecs, ce qu'on oublie, il a retenu qu'Eschyle faisait de la *« maison de lumière »* la fin de la vie humaine. Par là, il entendait *l'habitat humain*, c'est-à-dire une union toujours plus parfaite des hommes, entre eux et avec la nature : le naturalisme de l'homme et l'humanisation de la nature, c'est l'habitation au sens grec et au sens marxiste.

Cette idée enfin sera reprise par Heidegger, qui pense l'habitation non comme un besoin parmi d'autres, mais comme un trait fondamental de l'être de l'homme. *« Habiter est le trait fondamental de l'être, en conformité duquel les mortels sont »*. Pour mon compte, je reprendrais volontiers la formule de Hegel : *« Le plus profond désir humain est désir du désir de l'autre. »* Non pas désir de l'autre, qui peut s'accompagner d'une volonté de domination, mais désir du désir de l'autre, qui est désir de réciprocité, de transparence et de communion.

A travers les pires épreuves, n'est-ce pas ce qui demeure dans la conscience, ce qui existe, si mal connu soit-il, au fond de chaque sujet, en vue d'une humanisation toujours plus grande au cours de l'histoire ?

★ *Le Marxisme et l'Histoire*, par Michèle Bertrand, Editions sociales, 1979, 1 volume de 210 pages.

Les avatars des noms de lieux

par MAURICE LE LANNOU

NUL n'ignore plus que, dans les livres de géographie distribués à nos fils par les réformateurs de la Rue de Grenelle, l'espace a complètement supplanté les lieux. Je suis de ceux qui croient que ce n'est point là une bonne chose. L'espace est anonyme et aliénant. Les lieux, eux, portent des noms sortis de l'accord des hommes et de la terre. Quel divertissement plus instructif que de scruter leurs origines ! Il semblerait que nulle recherche ne dût être plus apaisante dans l'agitation prospective des sciences « humaines » de notre temps.

Détrompons-nous. La culture des toponymes est moins éloignée des grands débats politiques et sociaux — et ainsi moins anodine — qu'on ne pense. J'en veux pour preuve la carrière si controversée du plus éminent des spécialistes actuels, le chanoine François Falc'hun, qui fut professeur de deux universités bretonnes et relate aujourd'hui avec humour les retombées de ses passionnants travaux (1). Les cadres agraires, d'après les noms de nos villages, sont-ils latins ou gaulois ? Et combien truffés de germain ? Les Bretons parlent-ils une langue vraiment bretonne, c'est-à-dire issue de Grande-Bretagne au cinquième et au sixième siècle de notre ère, et vaillamment triomphatrice du latin, ou bien ont-ils trouvé en Armorique une langue gauloise encore vivante dont leur idiome n'était qu'un dialecte, ce qui fait moins héroïques leurs entreprises, moins singulière leur ethnie et... déçoit le sentiment national de leurs descendants ?

C'est curieusement une polémique de savants qui a engagé le chanoine professeur sur la piste de ses convaincantes découvertes. Fustel de Coulanges et Henri d'Arbois de Jubainville n'étaient en aucune façon des toponymistes, mais le second, dans les années 1880, s'occupait des noms de lieux pour étayer ses thèses sur l'origine de la propriété foncière, qu'il voyait romaine et germanique, et Fustel ne contestait ses conclusions toponymiques que dans la mesure où, admettant des origines gauloises, il visait la thèse principale elle-même. De toute façon, les toponymes n'entraient dans ce débat que comme illustrations : il fallait, pour d'Arbois, qu'ils fussent composés au principal d'un nom d'homme, accolé à quelque suffixe en *ac*, en *court* ou en *ville*, et que cet homme fût latin ou germanique.

Des postulats fallacieux

François Falc'hun montre que ces postulats, repris de confiance par la lignée des disciples, sont effroyablement fallacieux. Selon lui, l'homme latin et l'homme germain sont loin de régner sur nos noms de lieux. Infiniment plus répandue est la racine celtique, et, dans la plupart des cas, cette racine — repérable selon ce que l'on sait du gaulois ou que l'on retrouve dans le gallois et le breton — s'applique à une particularité naturelle des lieux, quant à leur relief, leur végétation, leurs eaux. Notre toponymie est profondément celtique et... géographique. Elle témoigne d'une part que les Celtes se sont établis dans notre Occident européen avec moins d'inconstance qu'on ne l'a dit, et d'autre part que la nature a plus compté que l'histoire dans la naissance des toponymes de France. Et l'un est dans l'autre, si l'on se réfère au vif sentiment des lieux que l'on attribue traditionnellement à l'âme gauloise.

Je conseille au lecteur encore capable de s'émerveiller du destin de l'homme-habitant de faire avec François Falc'hun cette promenade par quelques centaines de lieux-dits de notre pays. Je n'ai ici le loisir que de retenir deux ou trois exemples. Voici la petite ville ouvrière de Couëron, en Loire-Atlantique. On pensait à un éponyme latin du nom de Corius. Le savant chanoine invoque avec infiniment plus de vraisemblance le « bois » qu'à partir du celtique *ceton* le gallois nomme *coed*, le breton *coat*, le suffixe venant de *fron*, qui veut dire la « colline ». Et l'explication s'étend à la table ardéchoise du Coiron, à la barre rocheuse des Coëvrons, qui s'allonge de Sillé-le-Guillaume à Jublains, dans la Mayenne, sans compter bien d'autres « collines boisées », jusque dans le Jura et dans l'Isère. Un éponyme germanique ? On en donnait un aux Blaincourt de l'Aube et de l'Oise, attribués à un certain Germain nommé Bladin. Mais *blaen* en gallois, *blein* en breton, signifient « hauteur », et il y a dans les Alpes-Maritimes une montagne de Bleine. Là encore (comme à Blain en Loire-Atlantique, à Amblainville dans l'Oise, voire à Painblanc — écrit *Pre Anblen* en 1090 — dans la Côte-d'Or) l'intrus doit être chassé : ces lieux-dits, étendus à toute la France, ont bien été baptisés à la celte.

Ces recherches érudites peuvent conduire à des rencontres joyeuses. Une variante de Coëvrons en *Coueu-vron*, attestée au quinzième siècle, laisse entrevoir une évolution du *coed* gallois à un *queux* ou à une *queue*, celle-ci tôt latinisée : La Queue-en-Brie s'appelle *Caudam* en 1185 ; le Tinqueux de la banlieue rémoise (le *tan* celtique veut dire « sous » ; donc, ici, « sous-le-bois ») est *Tancauda* en 975 et... *Tendens caudam* cent ans plus tard ! François Falc'hun, qui s'en amuse, écrit que cette latinisation est digne du *Panis coctus* qui devait devenir le hameau de Paincuit, en Eure-et-Loir, alors que l'origine du nom est parfaitement attestée par le *pen-coed* des Gallois, le *pen-coat* des Bretons, le « bout-du-bois »...

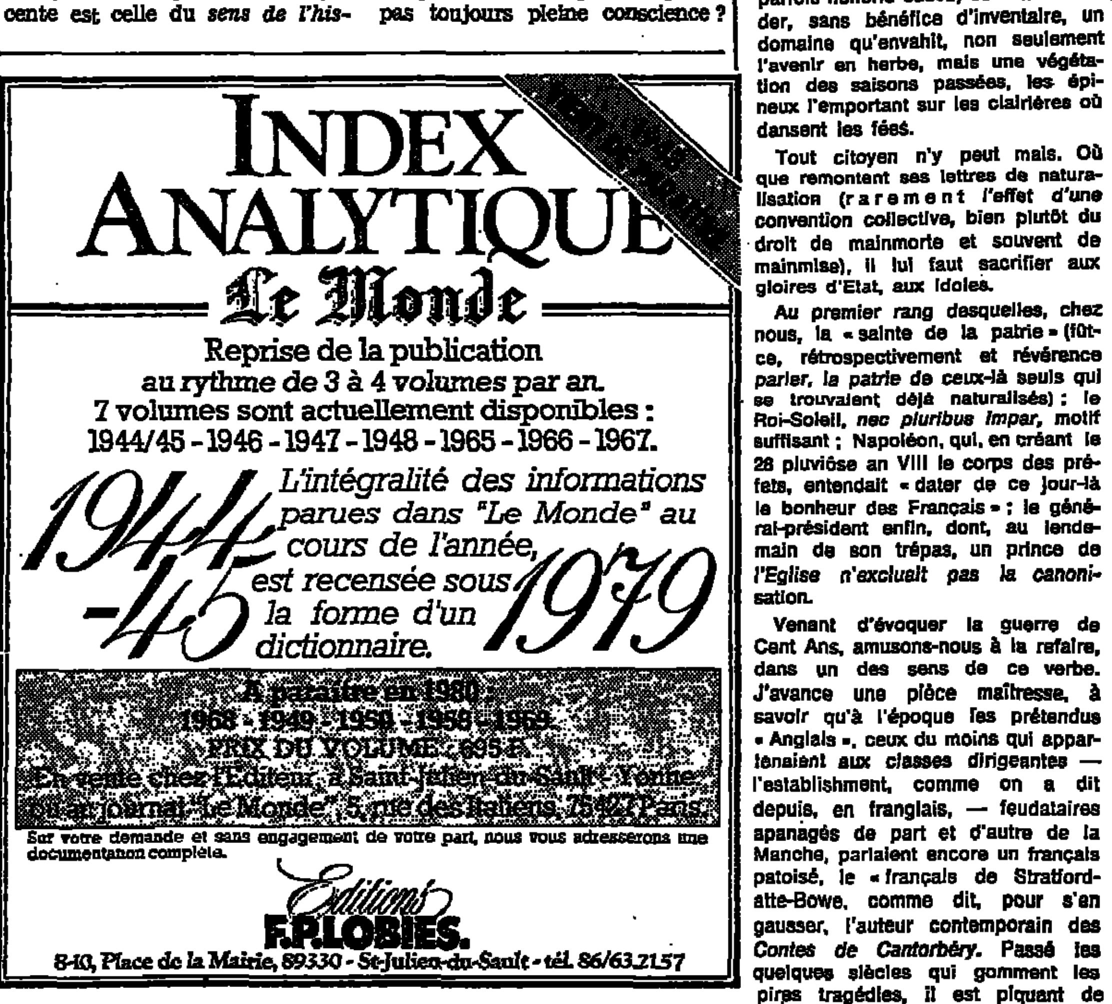
Transposition phonétique

On peut s'amuser aussi d'un certain nombre de francisations. Les trois bosses de relief qui s'alignent, non loin de Châteaulin, à l'est de la montagne bretonne du Menez-Hom ont failli, par l'autorité du géographe René Musset, s'appeler Les Trois Canards, comme l'auberge qui est à leur pied : c'est la transposition phonétique du vieux breton *cnech*, dont une variante est *quénéac'h*, et qui signifie « colline ». Les mêmes racines celtiques se trouvent, non seulement dans la bonne douzaine de canards qui désignent des mamelons de France, de la Corrèze à l'Ardenne, mais à Blecquenecques (la « colline du loup ») dans le Pas-de-Calais, à Jorquenay (la « colline du chevreuil ») dans la Haute-Marne, à Journet dans la Vienne. Et il faut sans doute leur rattacher les Canet ou Cannet du midi de la France, Cagnes, et jusqu'au Canigou. Ne nous étonnons plus : François Falc'hun ne va-t-il pas nous apprendre ce que sont au vrai Tancarville, la Sioule, le Tavel du bon vin rosé, la Tarentaise ?

En fait d'oblitération des toponymes celtiques il y eut pire encore, puisque les officiers cartographes du dix-neuvième siècle ont baptisé « Croissant » une grande quantité de carrefours (kroazhent : « croisée des chemins ») de l'Armorique, et « Tu-es-Roc » (comme *tu es Petrus*...) un abrupt d'Erquy, Côtes-du-Nord, qui devait bien être, avant le recul du breton, un *tuchenn-roc'h*, un « tertre rocheux », dominant la mer. Mais il est grand temps de recenser ces comiques aberrations et, à la suite du linguiste finistérien, de remettre à sa place l'histoire des hommes apprivoisant les lieux. Bientôt, les ZUP, les ZIP et les ZAC, les lotissements, les « parcs » résidentiels et les séductions tropicales des promoteurs auront tout balayé de ladite histoire. L'espace efface le lieu, et ce sera, avec la fin de l'homme-habitant, celle des toponymistes (2).

(1) François Falc' hun (avec la collaboration de Bernard Tanguy), *les Noms de lieux celtiques, nouvelle méthode de recherche en toponymie celtique*, Editions armoricaines (10, avenue du Général-de-Gaulle, Bourg-Blanc, 29212 Plabennec), 1979, 64 pages.

(2) Un excellent répertoire permettra du moins de prendre contact, plus commodément que sur la carte, avec les noms des communes de France : René Oizon, *Dictionnaire géographique de la France (communes, départements, régions ; population, économie, tourisme*, Larousse, 1979, 975 pages. J'ajoute qu'il ne s'agit point d'une simple liste, puisque des notices bien calibrées rendent compte du contenu démographique, économique, touristique d'une grande partie des localités énumérées : on connaîtra ainsi la brusque croissance d'Orléans, où la traditionnelle industrie alimentaire cède le pas aux constructions mécaniques et électriques et surtout aux activités tertiaires ; on apprendra que Rillieux-la-Pape, dans la banlieue lyonnaise, a d'importants services bancaires, et Ris-Orangis, dans la parisienne, la maison de retraite des artistes lyriques. La géographie n'est pas faite que de concepts.



Si l'on jouait...

par TANGUY KENEC'HDU (*)

POSONS, d'entrée de jeu, qu'hériter d'une nationalité, c'est *ipso facto, volens nolens* et *parfois honoris causa*, se voir concéder, sans bénéfice d'inventaire, un domaine qu'envahit, non seulement l'avenir en herbe, mais une végétation des saisons passées, les épineux l'emportant sur les clairières où dansent les fées.

Tout citoyen n'y peut mais. Où que remontent ses lettres de naturalisation (rarement *l'effet d'une* convention collective, bien plutôt du droit de mainmorte et souvent de mainmise), il lui faut sacrifier aux gloires d'Etat, aux idoles.

Au premier rang desquelles, chez nous, la « sainte de la patrie » (fût-ce, rétrospectivement et révérence *parler, la patrie* de ceux-là seuls qui se trouvaient déjà naturalisés) : le Roi-Soleil, *nec pluribus impar*, motif suffisant ; Napoléon, qui, en créant le 28 pluviôse an VIII le corps des préfets, entendait « dater de ce jour-là le bonheur des Français » ; le général-président enfin, dont, au lendemain de son trépas, un prince de *l'Eglise n'excluait pas la canonisation*.

Venant d'évoquer la guerre de Cent Ans, amusons-nous à la refaire, dans un des sens de ce verbe. J'avance une pièce maîtresse, à savoir qu'à l'époque les prétendus « Anglais », ceux du moins qui appartenaient *aux classes dirigeantes* — l'establishment, comme on a dit depuis, en franglais, — feudataires apanagés de part et d'autre de la Manche, parlaient encore un français patoisé, le « français de Stratford-atte-Bowe, comme dit, pour s'en gausser, l'auteur contemporain des *Contes de Cantorbéry*. Passé les quelques siècles qui gomment les pires tragédies, il est piquant de songer qu'à Crécy les preux s'entrezigouillaient, pour des querelles d'héritage, en moyen français.

Cependant, au long de son règne (1399-1442), le duc de Bretagne, Jean V le Sage (dont oncques n'ouït parler un écolier breton), s'efforçait, pris entre le marteau et l'enclume, *de ne se lier ni à l'un ni à l'autre* parti, destin des faibles en butte aux desseins des puissants.

L'affaire ayant pris le tour que l'on sait, *il ne reste d'autre choix* en esprit à un Breton d'aujourd'hui que de trahir ou son duc ou son roi, la politique de son ancien duc ou celle de son futur roi, veux-je dire.

Voilà, me dira-t-on, compliquer à plaisir (mais c'est un jeu, ne l'oublions pas) un tableau qui, tel qu'on le brosse à l'accoutumée, a du moins le mérite d'une admirable, et pour d'aucuns d'une sainte, simplicité.

Si l'on allait par là, faudrait-il pas bientôt s'inquiéter de savoir (ce jeu, on l'a compris, autorise la digression analytique) si les marbres d'Elgin (autrement dit les frises du Parthénon) appartiennent aux Grecs, dont *les aïeux les sculptèrent et les gardèrent* deux mille ans, ou au Musée britannique de Londres auquel un noble lord, ancien ambassadeur auprès de la Sublime Porte, le septième comte d'Elgin, onzième comte de Kincardine, les vendit en 1816. Fort au-dessous du prix de revient, dit-on, car il était honnête homme et avait l'âme haute.

L'impossible retour

Avouons-le, il serait incommode de revenir dans tous les cas au *statu quo* « ante », lequel, du reste, ne nous apparaît tel que parce que le *statu quo* « antérieur » se perd dans la nuit des temps, en redonnant à la métaphore sa force originelle.

Pour conduire cette reconstitution supposée à sa fin nostalgique, revenons un instant à la guerre de Cent Ans. Sans du tout dérailler, il est *loisible* d'admettre que la maison régnante d'Angleterre (héritière du droit de mainmise de ses ancêtres français, angevins et normands) eût fort bien pu l'emporter.

Du coup, le grand nombre changeant de camp (ce fut, nul ne l'ignore, le facteur décisif dans l'avènement de la langue anglaise), un parler français fût assurément devenu langue majoritaire, et bientôt officielle, dans les deux, que dis-je, dans les trois royaumes, l'Ecosse étant déjà régentée par la couronne de France (autre pudeur de notre histoire).

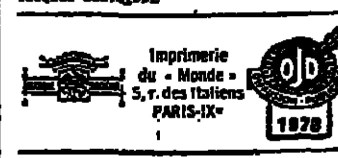
Si bien qu'à quelque temps de là, toutes choses égales d'ailleurs, Etats-Unis et Canada eussent été peuplés en majeure partie d'immi*grants de langue française*.

A partir de là, les choses, à nouveau, se compliquent ; mais je laisse aux autres joueurs à imaginer la suite, selon les grands itinéraires de l'épopée, les chemins de traverse et les pistes...

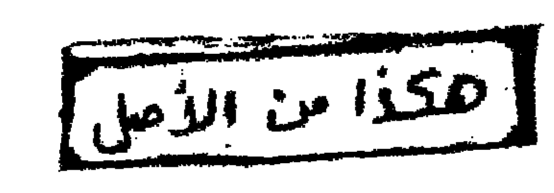
Aussi bien, n'est-ce plus mon sujet, ne m'attachant qu'à ce qui, suivant la froide raison, aurait pu être et qui n'a point été.

(*) Ancien sous-préfet.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



Le Monde

étranger

LA CRISE AFGHANE

CONSCIENTS D'ÊTRE DANS UNE IMPASSE

Les Soviétiques envisageraient le remplacement de M. Karmal

De notre envoyé spécial

Kaboul. — Recevant, ainsi qu'il en a pris désormais l'habitude, les seuls *« friendly journalists »*, c'est-à-dire les journalistes des pays socialistes ou favorables à l'Union soviétique, M. Babrak Karmal a affirmé, le 23 janvier, au cours d'une conférence de presse (le compte rendu n'en a été publié que dans le *Kabul New Times* de dimanche), que l'ancien président Amin s'apprêtait, lorsqu'il a été renversé, à éliminer *« la moitié du peuple afghan »*. Ce massacre, *« plus terrifiant*, a-t-il précisé, *que ceux intervenus au Kampuchéa et au Chili »*, devait notamment anéantir tous les prisonniers politiques, la plupart des membres du parti et la majorité de l'intelligentsia. Le président du Conseil de la révolution a déclaré posséder des preuves de ce complot, qui devait avoir lieu du 31 décembre au 2 janvier, et à la préparation duquel auraient participé, selon lui, les services secrets américains, anglais, chinois et israéliens, ainsi que le chef rebelle Gulbuddin Hikmatyar.

Après avoir, une fois de plus, exprimé la gratitude du peuple afghan à l'égard de l'U.R.S.S. *« pour son assistance morale et matérielle »* et évoqué, au passage son séjour en Tchécoslovaquie, le premier ministre a dressé un premier bilan de la seconde phase de la révolution d'avril, et énuméré les réalisations opérées par le nouveau régime depuis son accession au pouvoir, le 27 décembre dernier : amnistie générale (plus de quinze mille prisonniers politiques auraient été libérés), unification politique (du Khalq et du Parcham) au niveau du parti et du gouvernement, application dans tout le pays de la loi et de l'ordre révolutionnaires, ralliement au régime de nombreux Afghans qui avaient quitté le pays ou pris les armes contre l'ancien régime.

Au cours de cette conférence de presse, M. Karmal a également apporté des précisions sur un front national dont le nouveau régime avait annoncé la création prochaine. Il a rappelé qu'un tel front avait été constitué dans le passé pour lutter contre l' *« agression britannique »* puis, se référant à des exemples étrangers, il a cité le Front national formé il y a plusieurs années en Bulgarie par Dimitrov avant de mentionner ceux existant actuellement en Tchécoslovaquie, dans divers pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Il a également évoqué celui qui, au Vietnam, avait combattu l' *« impérialisme américain »* et celui qui, constitué par les Arabes palestiniens, lutte aujourd'hui contre le sionisme. Après avoir relevé la présence au sein de l'actuel gouvernement et du Conseil de la révolution de personnalités n'appartenant pas au parti, il a indiqué que la forme, la nature et le contenu de ce vaste front national seraient annoncés très prochainement.

Pour terminer, M. Karmal s'est déclaré convaincu que l'imam Khomeiny répondra favorablement à l'appel qu'il lui a adressé récemment afin d'établir entre l'Iran et l'Afghanistan de bonnes relations. Les dirigeants afghans s'efforcent également de dissiper les malentendus existant avec le Pakistan afin d'établir des liens amicaux avec ce pays, *« en dépit du fait*, a-t-il observé, *que la frontière pakistanaise sert actuellement de tremplin aux attaques lancées par les ennemis de l'Afghanistan »*.

Une sourde et intense révolte

Privés de conférences de presse, les journalistes occidentaux, c'est-à-dire, dans le jargon officiel, les *« unfriendly journalists »*, en sont réduits à rapporter les rumeurs qui ne cessent de circuler dans la capitale et dont la multiplication s'explique par le huis clos dans lequel se confine la vie politique afghane.

Point de départ des rumeurs actuelles : la disgrâce prochaine du camarade Karmal, disgrâce qui s'expliquerait par le fait que les Soviétiques auraient pris conscience de l'impasse dans laquelle les auraient conduits leur intervention massive en Afghanistan. Si on ajoute à la vigueur des réactions enregistrées sur le plan international (vigueur qui peut avoir surpris l'U.R.S.S.) la paralysie qui semblerait caractériser actuellement la machine politique et administratice afghane, en raison notamment du « rafistolage » politique opéré dans les instances dirigeantes, on comprend que les rumeurs viennent traduire les souhaits d'un peuple en apparence résigné, mais habité par une sourde et intense révolte. Conscients de la mainmise soviétique sur le pays, les Afghans critiquent de plus en plus ouvertement ceux qui jouent le jeu et sont qualifiés, avec mépris et sarcasme, de *« goudi »* (poupées, marionnettes) ou de *« dastnechanda »* (les gens mis en place, les pions). Il résulte de tout cela d'une part un climat d'exaltation (*« La grande révolte, c'est pour demain ! C'est pour la semaine prochaine ! »*), d'autre part un sentiment d'impatience : *« Ça ne peut pas durer ! »* Conclusion : des changements vont intervenir.

Les rumeurs de Kaboul

Selon les rumeurs qui circulaient ces derniers jours à Kaboul, ces changements pourraient correspondre à deux analyses différentes. La première, la plus simple, consisterait à changer de tête, c'est-à-dire à remplacer M. Karmal par une autre personnalité. Les noms les plus souvent cités étaient ceux d'Ali Keshtmand, vice-président du Conseil de la révolution, ministre de la planification, et du major général Abdoul Qader, membre du comité central du parti. Ce dernier, qui a joué un rôle prépondérant dans le renversement du régime Daoud en avril 1978, a l'image d'un homme indépendant. Alors que certains lui reprochent d'avoir laissé Taraki s'installer au pouvoir, d'autres voient en lui un futur président d'une République islamique.

Reste que, pour de nombreux *observateurs*, de tels changements seraient voués à l'échec dans la mesure où ils ne lèveraient pas l'hypothèque de la présence soviétique. Ici intervient la seconde analyse, intellectuellement plus séduisante mais jugée par beaucoup irréaliste. M. Karmal serait remplacé par M. Etemadi, ministre des affaires étrangères puis premier ministre du roi Zaher Shah, ambassadeur en Italie, en U.R.S.S. et au Pakistan sous le régime de Daoud. Emprisonné au moment de la chute de ce dernier, M. Etemadi aurait quitté la prison de Pulj Charkhi il y a trois ou quatre mois et aurait été emmené par des soldats afghans, qui auraient manifesté à son égard de grandes marques de respect. Depuis, on ne sait ce qu'il est devenu. A-t-il été exécuté ? S'est-il réfugié à l'ambassade soviétique puis en U.R.S.S. ? Certains ont prétendu que les Soviétiques lui auraient offert le pouvoir et qu'il l'aurait refusé. Quoi qu'il en soit, son premier acte, en tant que premier ministre, serait de demander le retrait des Soviétiques, après les avoir remerciés. Ces derniers s'exécuteraient, trop contents de sauver ainsi la face et de se dégager en douceur.

PATRICK FRANCÈS.

LA CONFÉRENCE D'ISLAMABAD

Les pays islamiques ont ménagé Washington

De notre envoyé spécial

Islamabad. — L'unité islamique est sauve. L'affaire afghane, loin de l'ébranler, paraît finalement l'avoir confortée. C'est en effet sans trop de difficultés que la session extraordinaire des ministres des affaires étrangères de la Conférence islamique, motivée par elle, et elle seule, a prononcé une condamnation sans équivoque de l'intervention militaire soviétique dans des termes qui vont assez loin. Non seulement les trente-six pays présents sur les quarante-deux que compte l'organisation ont été d'accord pour demander un retrait immédiat et sans conditions des troupes soviétiques, mais ils se sont retrouvés aussi pour suspendre de leur organisation l'Afghanistan de M. Karmal, rompre totalement avec le gouvernement de Kaboul et, surtout, soutenir dans leur lutte les mouvements de résistance qui désormais vont se prévaloir de cet appui, même s'il n'est pas encore très clairement défini.

En fait, par les rencontres que leur permettait la Conférence, les représentants de ces mouvements, maintenant constitués en alliance, savent que le concours au moins financier de l'Arabie Saoudite leur est d'ores et déjà acquis. Ce n'est pas rien. Le texte adopté à Islamabad, en ne les ignorant pas, peut de surcroît être considéré comme le signe avant-coureur de leur admission en tant qu'observateurs au sein de la Conférence, qui examinera d'ailleurs cette question dès sa prochaine réunion ordinaire dans trois mois.

Du même coup, l'alliance ainsi constituée se voit dans l'obligation de se maintenir et même de se renforcer. Les termes dans lesquels a été définie sa lutte *« pour reconquérir l'indépendance et l'intégrité territoriale de son pays et fixer lui-même son destin et son avenir »* ne peuvent que l'inciter à concrétiser cette lutte en territoire afghan et à y former rapidement ce gouvernement libre dont elle a déjà parlé. De ce côté-là, on a tout lieu d'être satisfait, et personne ne le dissimule.

Satisfaits aussi se montrent le Pakistan et l'Iran. En leur qualité de pays islamiques frontaliers de l'Afghanistan, ils ont reçu l'assurance d'une solidarité de la communauté — l'Ummah — appelée à les soutenir et à les aider. Même s'il faut attendre encore un peu pour mesurer le concret de tels mots, le fait est là, et la position stratégique des deux Etats passe avant leurs régimes respectifs très différents. Pour celui du général Zia Ul Haq, c'est une satisfaction complémentaire.

Condamnée donc de manière nette et claire pour son comportement en Afghanistan avec en prime l'approbation d'un boycottage des Jeux olympiques de Moscou, l'U.R.S.S. l'est encore par une autre résolution, adoptée à la demande de la Somalie. Là encore les « agressions armées » contre cette République sont dénoncées, ainsi que la présence de forces militaires soviétiques et alliées dans la Corne de l'Afrique. Là encore, c'est un retrait total et inconditionnel qui est requis, comme aussi la liquidation dans cette région de toutes les bases étrangères et de tout ce qui pourrait concourir à en faire une zone de conflit entre les grandes puissances.

En regard, la Conférence islamique se devait d'équilibrer un peu les choses, ne serait-ce qu'en référence à ses principes de non-alignement. Mais y a-t-il vraiment équilibre ? Par le nombre des résolutions visant respectivement l'Est et l'Ouest, oui. Par leur rédaction, c'est moins évident. Par exemple, les Etats-Unis ne sont pas nommément désignés dans le texte proposé par l'Irak, et adopté, pour condamner *« les pressions étrangères exercées sur les Etats islamiques »*. Il se borne à faire état de certaines puissances et de leurs tentatives, de leurs menaces d'employer la force contre certains Etats islamiques, des bases qu'elles installent ici ou là *« en vue de protéger les intérêts des grandes puissances et leur plan stratégique dans le contexte du conflit existant entre elles »*. Le même texte n'est pas plus explicite sur *« certaines puissances occidentales »* tentées d' *« exploiter la situation nouvelle créée par l'intervention soviétique en Afghanistan pour réintroduire l'ingérence impérialiste dans le monde musulman, et particulièrement dans la région proche de l'Afghanistan »*. Du moins fait-il entendre que l'Iran et le Pakistan, en dépit de leur position géographique, ne céderont pas au chant des sirènes occidentales, et peut-être chinoises.

Cependant les Etats-Unis ont fini par être nommés, mais non sans mal, à la demande de l'Iran. Celui-ci ne voulait pas manquer l'occasion que lui offrait cette session extraordinaire d'y débattre de sa propre situation. Cela lui donnait la possibilité de mettre en cause Washington. Mais il fallut discuter durant plusieurs heures. L'Irak en effet jugeait que les mesures américaines contre d'Iran ne pouvaient être séparées de l'affaire des otages de Téhéran. Les discussions furent vives. On murmura même que les plus anti-américains, comme la Libye, menaçaient de s'en aller si aucune mention des Etats-Unis n'était faite. On s'en tira par un compromis. La résolution serait intitulée : *« Pressions extérieures contre la République islamique d'Iran par les Etats-Unis »*.

Vœu de règlement entre l'Iran et les Etats-Unis

Après quoi on adopte un texte où la Conférence affirmait l'enjeu vital que représentent pour elle la souveraineté, l'intégralité territoriale et l'indépendance de la République islamique d'Iran. Nommant de nouveau les Etats-Unis, elle exprimait le *« vœu sincère »* que l'Iran et eux règlent *« par des moyens pacifiques les problèmes qui les séparent »*. Ainsi était évoquée l'affaire des otages. Le texte pouvait ensuite proclamer sans préciser à qui cela s'adressait, *« sa ferme opposition à toute menace ou tout usage de la force ou application de sanctions économiques contre la République islamique d'Iran »*.

Ce n'était pas difficile de se prononcer sur la situation de Jérusalem et de la Palestine. Le gouvernement égyptien, déjà suspendu de la conférence en mai 1979, à Fez, se trouve de nouveau condamné pour *« avoir instauré des relations avec l'entité sioniste raciste »*. Condamnée aussi sa *« collusion avec Israël et les Etats-Unis »*. De surcroît, tous les pays islamiques sont invités *« à envisager le boycottage du régime égyptien sur le plan politique, économique et culturel »*.

Le Pakistan, une fois repliées les banderoles et les oriflammes, reste en première ligne avec ses réfugiés, ses chefs afghans en lutte retournés dans leurs quartiers à Peshawar, mais aussi avec l'assurance de nouvelles visites. C'est déjà, dès ce mercredi 30 janvier, celle de M. Andrew Peacock, ministre des affaires étrangères d'Australie, et l'on annonce la venue dans les premiers jours de février de M. Brzezinski, le conseiller pour les affaires de sécurité du président Carter.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

SELON LE « TIMES »

Des centaines d'Afghans arrêtés sous le régime Amin seraient détenus en U.R.S.S.

La présence militaire soviétique s'est renforcées à Kaboul depuis l'attentat contre un soldat de l'armée rouge (*le Monde* du 29 janvier). Des véhicules blindés et des patrouilles motorisées circulent en plus grand nombre dans le centre de la capitale et des soldats à pied sont visibles dans les quartiers les plus populeux.

Deux journalistes italiens, qui ont été arrêtés pendant quelques heures par des soldats soviétiques alors qu'ils pénétraient dans la prison de Pouli-Chakri, munis d'une autorisation signée par le ministre de l'information et contresignée par le chef de la police, ont indiqué qu'il devait y avoir encore des prisonniers politiques dans le grand établissement pénitentiaire. Le *Times* de Londres affirme, pour sa part, ce 30 janvier, que plusieurs centaines de détenus politiques afghans se trouvent actuellement en U.R.S.S. Selon l'envoyé spécial du quotidien britannique à Kaboule, le dirigeant chiite Baruddin Waez a fait parvenir dans la capitale afghane une lettre indiquant qu'il se trouve détenu, en compagnie de plusieurs centaines de ses compatriotes, à Thula (à 220 km au sud de Moscou), où il travaille dans une usine sidérurgique. Tous seraient considérés en U.R.S.S. comme des prisonniers d'Etat. Les militants chiites de Badakhchan impliqués dans l'enlèvement de l'ambassadeur des Etats-Unis à Kaboul en février 1979 demandaient la libération de B. Waez (*le Monde* des 20, 21 et 22 mars 1979). Ces révélations soulèvent à nouveau la question du sort de nombreux prisonniers politiques arrêtés sous le régime d'Amin et parmi eux des centaines de chiites. Le *Times* estime possible que les autorités soviétiques aient transféré un certain nombre d'entre eux en U.R.S.S. pour éviter qu'ils ne soient tués.

A Kaboul, les autorités ont enjoint, le 29 janvier, au central téléphonique de ne plus accepter d'appels de l'étranger destinés à des journalistes étrangers non communistes.

D'autre part, dans une interview au quotidien hongrois *Magyar Hirlap*, le ministre afghan des affaires étrangères, M. Dost, n'a pas exclu la possibilité d'une guerre entre son pays et le Pakistan. Il a indiqué que *« l'administration afghane entrepend des efforts considérables pour faire démarrer le dialogue avec Téhéran »*.

Le quotidien britannique *The Guardian* affirme dans une correspandance en provenance de Guetta, capitale du Baloutchistan, province occidentale du Pakistan, que des centaines de membres de tribus locales Narri, hostiles depuis plusieurs années au gouvernement central, et entraînés pas l'U.R.S.S. et Cuba, attendent actuellement en Afghanistan *« des ordres soviétiques »* pour commencer une campagne sécessionniste.

● *La Fédération internationale des journalistes* (F.I.J.), dont le siège est à Bruxelles, a adressé mardi 29 janvier, à M. Karmal, premier ministre afghan, une lettre de protestation contre l'expulsion de journalistes américains. La F.I.J. estime qu'*« aucune raison acceptable ne justifie cette mesure »*, observant que ces journalistes remplissaient leur tâche, dans des conditions très difficiles, conformément aux règles déontologiques de leur profession et aux prescriptions internationales concernant la liberté de la presse et la liberté d'information.

● M. C. Clifford, envoyé spécial du président Carter, est arrivé, mercredi 30 janvier, à New-Delhi, où il doit avoir des entretiens sur la crise afghane avec les dirigeants indiens.

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, député de Paris, écrit, dans le journal de sa circonscription, *le 18e indépendant*, que l'Union soviétique *« en envahissant l'Afghanistan, a mis fin à la détente globael »*. M. Chinaud assure qu'il faut prendre conscience de cette situation *« et en tirer toutes les conséquences »*.

Les priorités extérieures américaines ont changé

a expliqué l'émissaire de M. Carter aux dirigeants argentins et brésiliens

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — C'est un semi-échec qu'a essuyé l'envoyé spécial du président Carter, le général Goodpaster, qui est allé, du 23 au 28 janvier, en Argentine et au Brésil, afin de discuter de l'embargo sur les ventes de céréales à l'Union soviétique. Tant à Buenos-Aires qu'à Brasilia, l'ancien commandant des forces de l'OTAN a entendu une thèse identique : le Brésil et l'Argentine ne profiteront pas de la décision américaine pour augmenter leurs propres exportations de céréales vers Moscou, mais les contrats normalement passés seront respectés.

La mission du général Goodpaster était, il est vrai, délicate, particulièrement à Buenos-Aires : après les critiques faites par l'administration Carter au régime militaire argentin pour ses graves violations des droits de l'homme, les relations entre les deux pays étaient au plus bas. Les interlocuteurs du général Goodpaster lui ont fait valoir que Washington pouvait difficilement attendre dans ces conditions un alignement de l'Argentine sur la position américaine.

L'envoyé du président Carter aurait alors expliqué, comme le rapporte le journal *Clarin*, que *« les priorités de la politique extérieure américaine ont changé »*, la principale étant aujourd'hui de contenir l'avance soviétique. *« D'autres thèmes qui paraissaient autrefois primordiaux sont maintenant passés au second plan »*, aurait ajouté le général Goodpaster, évidente allusion au problème des droits de l'homme. Les Etats-Unis pourraient relâcher quelque peu leurs pressions sur l'Argentine à ce sujet, en raison de leur inquiétude face au rapprochement enregistré depuis 1976 entre Buenos-Aires et Moscou. C'est là une perspective qui ne manque pas d'inquiéter les milieux d'opposition argentins.

A Brasilia également, la tâche du général Goodpaster était difficile. Depuis l'installation à la présidence du général Figueiredo, en mars dernier, les relations entre les deux pays se sont sans doute quelque peu *« décrispées »* après une période difficile due aux problèmes nucléaires et aux droits de l'homme. Mais le Brésil n'en maintient pas moins sa politique d' *« œcuménisme pragmatique »*, qui revient à maintenir des relations économiques *« tous azimuts »*, indépendamment des considérations d'ordre idéologique. C'est là une politique que la conjoncture actuelle [la balance commerciale a accusé en 1979 un déficit de 2,7 milliards de dollars (10 milliards de francs)] rend d'ailleurs plus impérieuse encore.

THIERRY MALINIAK.

Moscou réagit vivement

(Suite de la première page.)

L'opération a échoué et Tass s'indigne aujourd'hui de l'adoption, sous la pression des Etats-Unis et de leurs alliés, d'un texte qui *« signifie une ingérence grossière dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. La résolution reprend les inventions hargneuses de la propagande impérialiste dirigée contre l'Afghanistan et l'U.R.S.S. »*.

Les efforts soviétiques n'ont pas été payés de retour car, à la veille de la conférence, l'U.R.S.S. avait essayé de se présenter comme la meilleure amie de l'Islam. C'est tout juste si elle ne se désignait pas elle-même comme un pays musulman à cause des quelque 40 millions de ses citoyens qui se réclament de cette tradition culturelle, alors que dans la terminologie officielle en vigueur les Républiques d'Asie centrale sont dites *« anciennement musulmanes »*, comme si la pratique religieuse en avait disparu.

L'enjeu dépasse évidemment la conférence d'Islamabad. L'U.R.S.S. et les Etats-Unis sont en concurrence pour conquérir les bonnes grâces des musulmans. Les Soviétiques mettent l'accent sur leur attitude traditionnellement amicale envers eux, tandis qu'ils clouent au pilori la politique américaine tant dans le conflit israélo-arabe qu'en Iran : *« Les véritables patriotes des pays musulmans* savent, écrivaient récemment les *Izvestia, que celui qui commence par l'antisoviétisme se rallie immanquablement au sionisme »* ; et le journal du gouvernement promettait *« une fin sans gloire »* aux dirigeants musulmans qui *« abusent de la confiance de millions de travailleurs, de la jeunesse étudiante et de l'intelligentsia patriote »*.

Le point culminant de cette opération de charme a été le discours prononcé à Damas par M. Gromyko : *« Washington s'applique à souligner qu'il est un ami fidèle du monde musulman et montre souvent du doigt l'Union soviétique pour faire croire que le pays du socialisme attaché à la paix serait un ennemi de l'islam en général, et de l'Iran en particulier »*, a dit le ministre soviétique des affaires étrangères. Selon lui, cette « imposture » ne résiste pas à l'analyse alors que les Etats-Unis soutiennent Israël, mènent une politique de *« chantage et de pression grossière »* envers l'Iran, et *« versent aujourd'hui des larmes, préparées dans le laboratoire politique américain, sur Amin, responsable de la mort de milliers de patriotes afghans »*.

« Non, il est très difficile à Washington de contraindre le monde musulman à se fier aux bonnes intentions des impérialistes à l'égard du monde islamique et des Etats musulmans, à leur fable sur les mauvaises intentions de l'Union soviétique, a poursuivi M. Gromyko. *Nul n'ignore qu'en Union soviétique on respecte profondément les croyances religieuses des gens, pratique consacrée par la Constitution. Tout homme qui analyse de façon objective les développements internationaux comprend que l'U.R.S.S. est une amie fidèle des Arabes et de tous les peuples islamiques. »* Visiblement, Moscou a pour le moins sous-estimé les réactions des Etats musulmans et de tous les pays du tiers-monde à son intervention en Afghanistan.

DANIEL VERNET.

LA CRISE AFGHANE ET LES JEUX OLYMPIQUES

Les gouvernements et les comités nationaux face aux J.O. de Moscou

La participation aux Jeux olympiques de Moscou divise de plus en plus les gouvernements et, à un degré moindre, les comités nationaux olympiques. Tous n'ont pas encore pris officiellement position. Outre celui des Etats-Unis, un certain nombre de gouvernements se sont déjà prononcés pour le boycottage. Il s'agit de pays anglophones (Canada, Grande-Bretagne, Australie), de la République populaire de Chine et des pays islamiques. D'autres se sont déclarés favorables à la participation. Il s'agit notamment des pays socialistes, de la France et des pays francophones (à l'exception de Djibouti), de l'Inde et de la Grèce. La majorité des pays de la Communauté européenne se montre pour l'instant plus réservée. La réunion des ministres des sports des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe prévue début février à Strasbourg, a été reportée à une date postérieure aux Jeux olympiques d'hiver de Lake-Placid, qui auront lieu du 13 au 24 février.

Nous publions l'état actuel des positions exprimées par les principaux gouvernements et comités olympiques nationaux.

CONTRE LA PARTICIPATION

● *ETATS-UNIS*

Le président Carter a écrit, le 20 janvier, au Comité olympique américain (USOC) pour demander que les Jeux soient « *transférés vers un autre site ou une série d'autres sites, ou soient annulés pour cette année* », estimant que « *si l'U.R.S.S. ne se retire pas complètement d'Afghanistan dans le délai d'un mois, Moscou deviendra un site non convenable pour ce festival destiné à célébrer la paix et la bonne volonté* ».

L'USOC a apporté son soutien aux propositions de M. Carter.

● CANADA

Après s'être déclaré favorable à un transfert, le premier ministre, M. Joe Clark, a finalement demandé aux sportifs de son pays de boycotter les Jeux si les Soviétiques ne se retirent pas d'Afghanistan avant le 20 février.

Le président du Comité olympique, M. Dick Pound, a estimé qu'il était trop tôt pour prendre une décision.

● GRANDE-BRETAGNE

Dans une déclaration aux Communes, le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, a proposé, le 22 janvier, le boycottage des Jeux de Moscou et l'organisation de certaines épreuves en Grande-Bretagne.

Le président du Comité olympique, Sir Denis Follows, a répondu en manifestant son opposition totale au boycottage.

● *AUSTRALIE*

Le gouvernement a officiellement approuvé la position de M. Carter, mais le Comité olympique refuse le boycottage.

● CHINE

Le *Quotidien du peuple*, dans son numéro du 26 janvier, écrit que la tenue des Jeux à Moscou équivaudrait aux Olympiades de Berlin en 1936, qui « *fardèrent le fascisme* ». A titre « personnel », le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, s'est déclaré favorable au déplacement des Jeux de Moscou vers un autre pays. Le vice-président du Comité olympique, M. Li Mengua, a indiqué que la Chine suivra les autres nations, car « *le refus d'aller à Moscou est une réponse raisonnable pour assurer la paix mondiale et sauver l'esprit olympique* ».

● PAYS ISLAMIQUES

Réunie en session extraordinaire, le 29 janvier à Islamabad, la Conférence islamique a appelé ses trente-six Etats membres à ne pas participer aux Jeux si, à ce moment, les troupes soviétiques sont toujours en Afghanistan. L'Algérie, l'Irak, l'Iran et le Sénégal ont émis des réserves.

— D'autres pays sont favorables au boycottage : Norvège, Pays-Bas (contre l'avis de son Comité olympique), Haïti, Iles Fidji, Formose. Le Chili ne se rendra pas à Miscou, mais sa décision a été prise « *sans se soumettre aux directives de superpuissances et sans accepter d'ordres* ».

POUR LA PARTICIPATION

● FRANCE

Le conseil des ministre, réuni le 23 janvier, a précisé que « *le gouvernement n'a pas l'intention d'intervenir dans les décisions du CNOSF* ».

A l'unanimité, le *CNOSF* a décidé, le 22 janvier, de répondre à l'invitation du comité organisateur des Jeux en affirmant solennellement sa volonté de protéger l'indépendance du mouvement sportif à l'égard du pouvoir politique. Il a toutefois jusqu'au 19 mai pour envoyer sa réponse.

● GRECE

Ne boycottera pas les Jeux par « *fidélité à l'esprit olympique* ».

● INDE

Participera « *probablement aux Jeux* », car « *le boycottage est une attitude très symbolique et sans doute peu efficace* ».

● PAYS AFRICAINS FRANCOPHONES

Réunis le 26 janvier, à Cotonou, en marge de la conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française, les pays francophones d'Afrique se sont prononcés contre le boycottage des Jeux. Sur les vingt-quatre membres de la conférence, seul Djibouti s'est prononcé pour le boycottage.

● DANEMARK

Le gouvernement est favorable à la participation aux Jeux, sauf si le Danemark était le seul pays occidental.

● YOUGOSLAVIE

« *Parce qu'un nouveau facteur de guerre froide ne fait pas progresser la détente.* »

● ZAMBIE

Pour dénoncer le « *double langage des Etats-Unis* ».

LES INDÉCIS

● COMMUNAUTE EUROPEENNE

A Bruxelles, à Bonn, à Rome, les gouvernements se montrent prudents, pris entre la nécessité de préserver leurs relations politiques et économiques avec Moscou et leur désir de maintenir une certaine cohésion « atlantique ». Le gouvernement belge serait favorable à une solution commune aux Neuf.

Les comités olympiques de la Communauté européennes se réuniront à Francfort, vendredi 1er février, pour procéder à un « échange de vues ».

● ISRAEL

Le premier ministre, M. Menahem Begin, a reçu le Comité olympique. Il a accepté que la décision de participation soit prise par celui-ci, qui est pour le moment dans l'« expectative ».

● JAPON

Après avoir considéré avec « sympathie » l'appel de M. Carter, le gouvernement a estimé qu'il fallait « *attendre et voir* ». Mercredi 29 janvier, le grand quotidien *Asahi Shimbun*, écrit que le gouvernement répondra favorablement à l'appel.

Le comité olympique a fait savoir qu'il se plierait à la décision du gouvernement.

Mme Veil a rencontré MM. Carter et Brzezinski

De notre envoyé spécial

Washington. — Mme Veil, présidente de l'Assemblée européenne, a eu mardi deux entretiens d'une demi-heure chacun avec le président Carter et avec M. Brzezinski, le conseiller pour les questions de sécurité. Mercredi, elle rencontre M. Vance, le secrétaire d'Etat ; le sénateur Kennedy a également demandé à être reçu.

La conversation avec M. Carter a porté principalement sur l'Assemblée européenne, ses compétences, ses perspectives. « *Le président était très détendu. Il avait pris le temps de regarder le dossier, car il s'est montré très au fait des problèmes du Parlement européen. Depuis six mois ma principale préoccupation est de donner davantage d'existence à ce Parlement ; il est réconfortant de constater que, pour les Américains et pour leur président, le Parlement élu représente une force nouvelle importante* », a déclaré Mme Veil.

L'entretien avec M. Brzezinski s'est déroulé devant une carte d'Asie. Brève leçon de *kriegspiel* : ici l'Afghanistan et les divisions blindés soviétiques ; là le Pakistan menacé. « *Apparemment sa principale préoccupation est d'ordre militaire, stratégique* », a noté Mme Veil.

Mme Veil a fait état de la résolution adoptée en janvier par l'Assemblée de Strasbourg condamnant l'intervention de l'Union soviétique, réclamant des sanctions économiques et invitant les comités olympiques nationaux à reconsidérer leur participation aux Jeux de Moscou. Elle a pris le soin de préciser qu'il s'agissait là d'une position adoptée à la majorité, et qu'une partie des parlementaires, qui auraient souhaité que l'on mette l'accent sur la nécessité de préserver la détente, ont voté contre.

La position de l'Assemblée, déjà plus proche de celle des Etats-Unis que celle, plus prudente, adoptée par les ministres des affaires étrangères des Neuf, peut encore évoluer, se durcir. Mme Veil a signalé ainsi que la commission politique de l'Assemblée tenait jeudi une réunion publique consacrée à l'affaire Sakharov et au comportement de l'Union soviétique. Elle semble satisfaite de ce que lui a dit M. Brzezinski et ne cache pas qu'elle approuve l'attitude américaine : « *Je pense que nous nous trouvons confrontés à une situation internationale où la fermeté est payante. Les Soviétiques doivent savoir que toute pression sur le Pakistan entraînerait une réaction immédiate.* » Dans cet esprit — elle l'a expliqué la veille devant le National Presse Club — elle est plutôt favorable au boycottage des Jeux olympiques. M. Martin (P.C.F.), ne voulant pas par sa présence « *apporter une caution quelconque à la déclaration inadmissible faite aux Etats-Unis par Mme Veil* », a quitté la délégation de l'Assemblée et est reparti pour Paris.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES RÉACTIONS EN FRANCE

M. PONS (R.P.R.) : LES DÉCLARATIONS DE Mme VEIL RELÈVENT D'UNE CERTAINE IRRESPONSABILITÉ

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., évoquant, mardi 29 janvier, au cours d'une réunion de militants R.P.R., les déclarations de Mme Veil, favorables au boycottage des Jeux olympiques, a indiqué : « *Je mets sa déclaration sur le compte d'une certaine irresponsabilité. Il me paraît condamnable de vouloir boycotter les Jeux. Il aurait fallu se décider plus tôt, car l'atteinte aux droits de l'homme en Union soviétique n'est pas une chose nouvelle. Ceux qui, aujourd'hui, ouvrent de grands yeux écarquillés ont dû dormir pendant un bon nombre d'années.* »

Dans la *Lettre de Nation*, organe officiel du R.P.R., Pierre Charpy écrivait le 29 janvier : « *L'affaire afghane, l'affaire Sakharov, sont-elles des innovations dans le comportement de l'Union soviétique ? Non. Alors, si l'on veut faire interférer la politique dans le sport, il ne fallait pas admettre l'Union soviétique dans la communauté olympique depuis 1952 et encore moins lui confier l'organisation des Jeux de 1980.*

» *Nous l'avons déjà écrit. Si c'est la guerre, il n'y a pas de Jeux olympiques. Si ce n'est pas la guerre, il y a des Jeux olympiques.*

» *En fait, le sport n'est traité, dans toute cette polémique sur les Jeux, que comme un gadget. Y a-t-il une personne au monde qui croit que le boycottage des Jeux forcera l'U.R.S.S. à retirer un seul soldat d'Afghanistan ? Mais le boycott, c'est la bonne conscience à bon marché. Autrement dit, le style Carter, qui suspend les livraisons de céréales hors contrat à l'U.R.S.S., mais maintient l'exécution du contrat.*

» *Quand un homme est impuissant, il couvre les femmes de cadeaux pour le faire oublier. Le gouvernement américain est impuissant contre l'intervention soviétique en Afghanistan. Il s'en sort en faisant quelques cadeaux, dont les Jeux olympiques, à ceux que cette impuissance révolte* ».

D'autre part, l'Union des jeunes pour le progrès (Jeunes gaullistes non R.P.R.) se déclare « *désagréablement surprise que Mme Simone Veil ose désavouer la position officielle de la France, sous le couvert d'une résolution prise par le prétendu Parlement européen* » et demande au gouvernement de la rappeler à une « *réserve nécessaire* ».

M. CHABAN-DELMAS : éteindre la flamme olympique serait prendre une grave responsabilité.

M. Jacques Chaban-Delmas a été reçu, mardi matin 29 janvier, à l'hôtel Matignon, par M. Barre, avec lequel il s'est entretenu de la situation internationale et de la préparation des prochaines sessions parlementaires. A l'issue de cet échange de vues, le président de l'Assemblée a réaffirmé son opposition au boycottage des Jeux olympiques. Il a déclaré : « *Jusqu'à présent, les Jeux olympiques ont été supprimés chaque fois qu'il y a eu une guerre mondiale, et uniquement dans ce cas (...). Cette règle était la moins mauvaise possible. Par conséquent, je pense qu'elle devrait être maintenue. Il appartient aux instances compétentes de se décider (...). La flamme olympique est une des dernières flammes qui brillent au monde pour que l'humanité se réconcilie avec elle-même et ne roule pas vers l'abîme. L'éteindre serait prendre une responsabilité grave, quelles que soient, par ailleurs, les considérations les plus fondées qui puissent exister.* »

M. BERGERON : le communisme est toujours le même depuis la révolution russe.

« *Le communisme n'est pas dénaturé, comme le dit Edmond Maire, il est ce qu'il a toujours été depuis la révolution russe* », a déclaré M. Bergeron, secrétaire général de F.O., devant la commission exécutive de sa centrale, le 29 janvier. « *Nous n'avons,* a-t-il ajouté, *cessé, depuis toujours d'en montrer le véritable visage* [...]. *Les hommes du P.C.F. sont des soldats qui marchent en direction d'un objectif qui est l'instauration d'une société communiste. Je ne dis pas que ce soit vrai pour tous les électeurs communistes, mais pour ceux qui constituent l'appareil du parti.* »

M. ESTIER DÉNONCE LA « POSITION PARTISANE » DE Mme SIMONE VEIL

M. Claude Estier (P.S.), membre de l'Assemblée des Communautés européennes, a affirmé, mercredi 30 janvier :

« *Les déclarations que Mme Simone Veil a faites aux Etats-Unis en faveur du boycottage des Jeux olympiques posent un problème sérieux quant à son autorité de présidente de l'Assemblée européenne.*

» *Se trouvant en mission officielle à la tête d'une délégation de parlementaires de tous les groupes, il lui est difficile, sur un sujet aussi grave, de soutenir qu'elle s'est exprimée en son nom personnel. Elle peut, certes, s'appuyer sur la résolution votée il y a deux semaines à l'Assemblée de Strasbourg par les conservateurs britanniques, les démocrates-chrétiens et les membres de l'U.D.F., ces derniers en contradiction avec la position exprimée jusqu'ici par le gouvernement français. Mais, ce faisant, Mme Simone Veil prend une position partisane puisqu'elle ignore délibérément que l'ensemble des groupes de gauche, soit les deux cinquièmes de l'Assemblée, s'était prononcé contre le boycottage des Jeux olympiques, Son attitude ne peut que provoquer un peu plus de confusion dans le fonctionnement déjà difficile de l'Assemblée des Communautés européennes.* »

● *Le bureau politique du P.S.U.* a indiqué, mardi 29 janvier, qu'il propose « *à ceux qui expriment des réserves à l'égard du boycottage et ne veulent cependant pas décerner un brevet démocratique à l'U.R.S.S.* » d'étudier « *des actions concertées au moment même des Jeux olympiques, s'ils ont lieu* », en particulier « *la diffusion, à Moscou, du texte des accords d'Helsinki* ».

LA C.G.T. DÉNONCE LA « CAMPAGNE DÉMENTIELLE » ORCHESTRÉE POUR LE BOYCOTTAGE

Le bureau confédéral de la C.G.T. a publié, mardi soir 29 janvier, une déclaration dénonçant « *la campagne démentielle orchestrée pour le boycottage des Jeux olympiques de Moscou* » et dans laquelle on lit notamment : « *Les Jeux olympiques sont la démonstration vivante de la possibilité de la coexistence pacifique entre Etats de régimes sociaux différents. Ils sont une manifestation éclatante d'amitié de la jeunesse du monde. La campagne menée risque d'être fatale à jamais aux Jeux olympiques. (...) La C.G.T. ne participera pas à la campagne électorale du président Jimmy Carter, elle ne mêlera pas sa voix à celle du roi d'Arabie Saoudite ou du tortionnaire du Chili, le général Pinochet. Ceux qui, saisissant le prétexte de l'Afghanistan, prétendent remettre en cause la décision du Comité olympique international de les organiser à Moscou, visent à tout soumettre à leur politique hégémonique, y compris cette grande manifestation sportive internationale* ». (...)

Le bureau confédéral met en garde les organisations de la C.G.T. contre toute tentative de nature à conduire le mouvement syndical à cautionner, sous quelque prétexte que ce soit, une entreprise destinée à liquider les Jeux olympiques, pour perpétrer un climat de guerre froide ».

● *M. Arthur Notebart*, député (P.S.) du Nord), maire de Lomme, président de la communauté urbaine de Lille, s'est déclaré mardi 29 janvier à Lille « *pour le boycottage des Jeux olympiques de Moscou* ».

Cambodge

Les organisateurs de la « marche pour la survie » ne « tenteront pas de violer la frontière khmère »

Répondant aux attaques dont la « marche pour la survie du Cambodge » a été l'objet de la part des autorités de Phnom-Penh — qui viennent d'annoncer la mise en état d'alerte de leurs troupes le long de la frontière thaïlandaise pour empêcher les participants de pénétrer *sur leur territoire*, — *les organisateurs* de cette manifestation, prévue pour le 5 février, ont réaffirmé mardi 29 janvier, à Paris, qu'ils n'avaient « aucune volonté d'intervention dans les affaires intérieures du Cambodge et qu'il n'y aurait aucune tentative de violation de frontières ». « Cette marche a en effet pour objet d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur la situation médicale et nutritionnelle du peuple cambodgien. »

Une centaine de personnalités de plusieurs pays et des représentants d'un certain nombre *de villes françaises* — dont Paris — et de partis politiques (P.S., M.R.G.) devraient prendre part à cette marche. Plusieurs organisations appellent à manifester en faveur de cette initiative samedi 2 février à 15 heures, à Paris, au Trocadéro.

POINT DE VUE

Une action mal engagée

par SUSAN GEORGE (*)

COMMENT approcher la vérité sur le Cambodge au moment où des personnes de bonne foi s'embarquent dans une aventure qui risque de n'aider que les anciens bourreaux du peuple khmer et la nouvelle alliance sino-américaine ? Une « marche pour la survie » vers la frontière khméro-thaïlandaise, organisée par Médecins sans frontières, à laquelle s'associe l'Action internationale contre la faim (A.I.C.F.), voudrait affirmer aux yeux du monde que *« des foules de gueux meurent... sous la botte vietnamienne »*; qu'elles sont *« méthodiquement tenues en famine aux portes des entrepôts où l'on stocke l'essentiel de l'aide alimentaire »*, comme l'écrit Bernard-Henry Lévy au nom de l'A.I.C.F. (1).

Or, de nombreux témoins français et étrangers disent le contraire : *l'aide est distribuée et, si de graves* problèmes demeurent, le Cambodge n'est plus en situation de famine : la vie renaît, grâce à la solidarité internationale. Médecins sans frontières réplique que ces témoins d'organisations nationales ou inter*nationales privées ne voient pas la* situation globale, et rappellent que des témoins présents en U.R.S.S. au début des années 1920 décrivaient une situation satisfaisante alors que des millions de personnes mouraient de faim.

Qui croire ? Pour rester en dehors de conflits entre partis et organisations français, ne citons que des *témoins étrangers, comme* Brian Walker, directeur d'Oxfam, coordinateur du Consortium de la trentaine d'organisations privées présentes au Cambodge. (Médecins sans frontières prétend de son côté qu'elles sont moins de trente). Walker, de retour du Cambodge, s'inscrit en faux contre ceux qui déclarent que l'aide n'est pas dis*tribuée* (2). *Il fait état des obstacles* inouïs à l'acheminement de l'aide dans un pays où les infrastructures — comme les compétences humaines — ont été éliminées par Pol Pot. Il fait remarquer que l'aide des pays socialistes (U.R.S.S. et Vietnam surtout) a été distribuée *tout au long* de 1979, avant l'arrivée des organisations internationales. Si le chiffre de 200 000 tonnes avancé par les autorités lui paraît quelque peu exagéré, il n'en demeure pas moins pour lui que ces secours ont permis le passage de l'état de famine à celui de la malnutrition. Le consortium qu'il préside, après trois mois *sur le terrain, « s'est estimé satisfait des conditions de la distribution »* et a décidé de prolonger son programme.

Le jour de Noël, les représentants du Consortium, comme ceux du Conseil œcuménique des Eglises, de l'UNICEF et du C.I.R.C. *reconnaissaient que, « malgré des difficultés objectives, l'aide internationale arrive bien aux mains de la population »*.

Restent les problèmes politiques : le représentant au Cambodge du *Conseil national des Eglises américaines*, membre de la commission présidentielle sur la faim, analyse ainsi la situation : *« C'est... l'armée vietnamienne qui a mis fin au génocide de Pol Pot (...). Que nous le voulions ou non, en ce moment l'armée vietnamienne est l'unique force capable de garantir une stabilité minimale au Cambodge, et si l'on veut que l'aide humanitaire atteigne la population, une telle stabilité est absolument nécessaire (...). L'expérience à ce jour au Cambodge est encourageante : la nourriture et les médicaments arrivent à destination et sont plutôt bien distribués, étant donnés les immenses problèmes d'infrastructure (3). »*

Mais réduisons à zéro, par hypothèse, la valeur de ces témoignages : une confrontation directe avec les autorités sur les frontières de la Thaïlande — telle que l'envisage *cette marche* — est-elle la meilleure manière de s'assurer que l'aide soit efficace ?

N'oublions pas que dans sa vaste majorité, la « communauté internationale » reconnaît toujours le régime de Pol Pot. En juillet, le Cambodge a *fait une demande écrite d'aide alimentaire* et sanitaire d'urgence auprès du C.I.R.C. John Pilger, journaliste anglais, citait fin septembre un important officiel britannique qui disait : *« Le C.I.R.C. et l'UNICEF sont pleinement conscients de la gravité de la situation... Tous deux ont été bloqués par des considérations politiques. Le régime Pol Pot est encore reconnu par l'ONU, et l'UNICEF s'est empêtré dans la campagne antivietnamienne. Le C.I.R.C. peut protester de sa neutralité, mais il est devenu sensible aux pressions, venant surtout de Washington, de ne pas se précipiter au Cambodge, puisque cela pourrait mener à une reconnaissance* de facto *du gouvernement Heng Samrin et effacer la notion que le Vietnam est « l'agresseur » et le principal obstacle à l'aide internationale. Le C.I.R.C. veut aussi prendre pied en Chine, et la Chine est le plus puissant allié de Pol Pot. C'est une très sale histoire (4). »*

Trois semaines plus tard, Pilger rapporté que l'UNICEF et le C.I.R.C. n'avaient toujours envoyé que 100 tonnes de secours et que cette aide dérisoire ne faisait que refléter la politique occidentale. Sa ligne maîtresse ? : *« Srtucturer l'aide au Cambodge de manière à accorder un minimum de légitimité au gouvernement Heng Samrin et le maximum d'aide à Pol Pot (5). »* Le gouvernement cambodgien exigeait que les maquis de Pol Pot ne soient pas ravitaillés ; ces deux organisations ont déclaré cette condition *« inacceptable » et contraire à leurs* constitutions. Elles demandaient, en revanche *« une liberté absolue, une station de radio, un statut diplomatique, un pouvoir et des assurances qui les rendraient plus puissantes que le gouvernement de Phnom-Penh »*, selon un autre journaliste anglais en poste à Bangkok (6). Il est compréhensible que les relations entre ces bureaucraties puissantes *(leurs représentants sur place ne* sont nullement en cause) et le gouvernement cambodgien soient tendues, pour ne pas en dire plus.

Comment des organisations de secours pouvaient-elle trahir, pendant d'aussi longs mois leur vocation ? Pour Pilger, *« la réponse est évidente. La plus grande partie du budget de l'UNICEF vient des Etats-Unis... Quelles que soient ses prétentions de neutralité, la Croix-Rouge dépend aussi de l'Occident »*. Un haut officiel du C.I.C.R. m'a dit : *« Si nous contrecarrons les intérêts de certains gouvernements, nous risquons de ne plus recevoir d'argent. »*

Le rôle de Pékin et de Washington

Il est probable que beaucoup de Cambodgiens ne souhaitent pas voir se prolonger l'occupation vietnamienne, mais tous les témoins s'accordent à dire qu'ils craignent pardessus tout le retour de Pol Pot. Or, d'après l'analyse du sénateur McGovern (7) *« la Chine recherche encore une solution militaire au Cambodge et soutient la guérilla de Pol Pot. Elle se réserve le droit d'envahir le Vietnam de nouveau »*. Les Etats-Unis, poursuit McGovern, *« se trouven tdans la position inconfortable d'encourager tactiquement des actions chinoises irresponsables en offrant ce qui revient à un soutien politique, économique et diplomatique inconditionnel »*, ce qui amène le Vietnam à augmenter sa dépendance *à l'égard de l'Union soviétique*. Or, la Chine *« continue à faire pression sur la Thaïlande pour qu'elle fournisse des armes aux forces de Pol Pot au Cambodge et dans les camps de réfugiés en Thaïlande »*. En 1979, les Etats-Unis ont envoyé des armes d'une valeur de 400 millions de dollars à la Thaïlande ; quatre fois le niveau des livraisons des années précédentes. Si les Vietnamiens se retirent du Cambodge maintenant, ils s'exposeront à l'Ouest à une attaque chinoise visant à restaurer le régime Pol Pot avec le soutien tacite de l'Amérique. Les autorités cambod*giennes et vietnamiennes semblent* donc avoir quelques raisons d'essayer de contrôler par tous les moyens la frontière khméro-thaïlandaise.

Or, c'est à cette frontière que va se présenter la Marche pour la *survie ; ce qui ne peut apparaître que* comme une provocation. J'ignore pour quelles raisons les demandes d'entrée de Médecins sans frontières ont été refusées alors qu'un des leurs est allé au Cambodge au mois d'août. Mais, en tant que *membre fondateur de l'A.I.C.F.*, je sais de façon certaine que celle-ci n'a encore formulé aucune demande d'autorisation aux autorités cambodgiennes, alors qu'elle annonce (toujours par la voix de B.-H. Lévy) *vouloir jumeler des villes de France avec des villes du Cambodge*. Sa participation à cette marche semble devoir exclure toute autorisation future à l'A.I.C.F. de participer à la reconstruction du Cambodge.

Je ne sais si la décision de l'A.I.C.F. de participer à la marche *a été prise par manque d'informations*, par légèreté ou volonté de s'aligner tacitement sur la stratégie sino-américaine. En tout état de cause, l'A.I.C.F. s'est mise en contradiction avec ses principes et s'auto-exclut d'une action ultérieure *en faveur du peuple cambodgien*. C'est avec regret que je m'en désolidarise.

(*) Chercheur sur les problèmes alimentaires, auteur de *Comment meurt l'autre moitié du monde* (Laffont).

(1) *Le Matin*, 14 janvier 1980.
(2) Colloque de Reading sur le Sud-Est asiatique, 5-7 janvier 1980.
(3) Eugène Stockwell, *Food Monitor*, New-York, janvier-février 1980.
(4) « Letting a Nation Die ». *New Statesman*, 21 septembre 1979.
(5) « The Filthy Affair of Denying Relief », Idem, 12 octobre 1979.
(6) Brian Eads, « Oxfam Leading in Race to Save Cambodians », *The Observer*, 7 octobre 1979.
(7) *A New Diplomacy for South-east Asia*, déclaration du sénateur McGovern (8 novembre 1979).

Le M.R.G. annonce sa participation

Nous avons reçu de M. Bruno Baron-Renault, président de la commission des affaires étrangères du Mouvement des radicaux de gauche, un appel en faveur de la « Marche pour la survie du Cambodge », qui aura lieu le 5 février à la frontière thaïlandaise. En voici les principaux passages :

Médecins sans frontières et l'Action internationale contre la faim nous ont tous interpellés, en lançant une « Marche pour la survie » vers le Cambodge, qui verra des représentants de villes et d'associations de France, des élus venus de Hollande ou de Suède, de Belgique ou d'Espagne, se rassembler le 5 février à la frontière khméro-thaïlandaise, à la tête d'un convoi d'une vingtaine de camions chargés de vivres et de médicaments destinés au peuple khmer.

Le Mouvement des radicaux de gauche participera à cette marche, représenté par l'un de ses parlementaires et l'un de ses dirigeants, parce que nous n'avons que trop tardé à manifester, au-delà des mots, notre solidarité à l'égard d'un peuple menacé dans le maintien de son identité, voire dans sa survie. (...)

Il y participera, parce que la situation internationale exige de tous, plus que jamais, des initiatives pacifiques concrètes. « Si tu veux la paix, prépare la guerre », disait le vieux précepte. Dans notre siècle des Lumières, mais aussi des pires tyrannies, le moment *n'est-il vraiment pas venu* de faire prévaloir le slogan : « Si tu veux la paix, fais des œuvres de paix » ? Lorsqu'ils se rendront à la frontière khméro-thaïlandaise, nos représentants et les médecins et infirmières qui marcheront avec eux n'auront pour *seules armes* que leurs caisses de médicaments et de vivres. Une telle initiative viole, nous dit-on déjà, la règle sacro-sainte de la *non-ingérence* dans les affaires intérieures du Cambodge. A cela, je répondrai que ladite règle est l'objet, par les temps qui courent, de *curieuses* interprétations, (comme en Afghanistan).

Le M.R.G. participera à cette marche, enfin, parce que celle-ci *manifestera de manière directe*, par l'engagement physique de nos élus et de nos mandataires, la solidarité qui, par-delà l'extraordinaire *différence des cultures*, unit des êtres aussi divers que le Français de Rennes ou de Metz et le Khmer de Siem-Reap ou *du Tonlé-Sap*.

Philippines

BOYCOTTÉES PAR UNE PARTIE DE L'OPPOSITION

Les élections régionales devraient permettre à M. Marcos de consolider son pouvoir

Manille. — Vingt-quatre millions de Philippins sont appelés, ce mercredi 30 janvier, à élire dix-huit mille gouverneurs, maires et membres des assemblées *locales à travers le pays*. Ces secondes élections depuis la proclamation de la loi martiale, il y a sept ans (en avril 1978 avait eu lieu la désignation des membres d'une assemblée intérimaire), ne suscitent guère dintérêt dans la population. Les Philippins se plaisent à rapporter le mot sarcastique du cardinal Sin, archevêque de Manille : « Election ? Sélection serait une expression plus exacte. »

De notre envoyé spécial

D'abord, ces élections ne concernent pas le poste de gouverneur du Grand Manille, occupé par Mme Marcos, puisque celle-ci a été nommée par le président en 1975. La « première dame », qui est en outre depuis 1978 à la tête d'une sorte de super-ministère, le *« ministère des établissements humains »*, étendant en fait son contrôle sur plusieurs administrations, n'en est pas moins le chef de la campagne électorale du Mouvement pour la nouvelle société (K.B.L., selon le sigle en tagal, *la langue nationale*), qui est assuré de remporter une victoire écrasante dans pratiquement toutes les circonscriptions. En fait, et c'est sans doute la raison principale du désintérêt de la population pour ces élections, le résultat de celles-ci sera sans surprise.

Déjà, en avril 1978, malgr èle combat mené par le Laban, mouvement d'opposition formé autour du sénateur Aquino, rival de M. Marcos et emprisonné depuis sept ans, le pouvoir avait « raflé » les deux cents sièges de l'Assemblée intérimaire, n'en laissant que quinze à l'opposition. Cette fois, face au K.B.L., il n'y a qu'un semblant dopposition. Le Laban et les opposants de l'ancien parti libéral ont décidé de boycotter des élections *« qui ne serviront qu'à renforcer le pouvoir »*. Certains des membres du Laban se sont cependant regroupés dans une Union nationale pour la libération (NUL, selon l'abrévation anglaise). Le président, qui apparemment ne s'embarrasse pas de nuances, les a déjà accusés d'être des sympathisants de la N.P.A. (New People's Army), qui mène depuis plusieurs années une guérilla armée dans le pays. Avec ses neuf cents candidats, le NUL, qui est notamment soutenu par l'ancien président Macapagal, n'a guère de chances, pas plus que les petites *formations* comme l'Alliance de Mindanao ou le Mouvement des citoyens concernés de Zamboanga.

La « fronde des barons »

La seule opposition au K.B.L. vient du parti nationaliste, qui regroupe un certain nombre de politiciens issus de grandes familles du pays *longtemps fidèles* à M. Marcos, mais qui, depuis quelques mois, se sont retournées contre lui. Il est toutefois de voir *dans cette « fronde des barons »* l'expression d'une opposition de nature politique : certaines grandes familles se rebellent contre *M. Marcos uniquement parce que*, en cherchant à légitimer son pouvoir au niveau local, il est amené à opérer une centralisation qui met en cause leurs *intérêts locaux* et l'« *autonomie* » de leur fief.

Les élus locaux sortants avaient été désignés lors d'élections en *1971 — soit avant la proclamation* de la loi martiale. Ils avaient certes obéi depuis au président Marcos, mais ne lui devaient *cependant pas leur position*. En revanche, à partir des élections du 30 janvier, les nouveaux élus lui seront en quelque sorte redevables de leurs fonctions puisqu'ils les auront obtenues grâce à l'investiture du parti présidentiel. Le refus de tomber sous la dépendance de M. Marcos et de voir compromis leur pouvoir réel est une des raisons de la « rébellion » des barons. Le parti nationaliste soutenait M. Marcos lors des dernières élections présidentielles de 1969.

Aujourd'hui, ces mêmes politiciens, parce que *leurs intérêts* familiaux dans les provinces sont mis en cause, se retournent contre le parti présidentiel. L'exemple type *de cette révolte des « feudataires »* est la province de Batangas, juste au sud de Manille, où la famille Laurel *s'oppose au clan des Léviste* soutenu par M. Marcos. Selon les Laurel, *« il y aura un bain de sang »* si leur candidat n'est pas élu. Une *situation analogue* se produit dans la province de Pampanga, dans Central Lucon. Dans celle de Bicol, c'est le propre ministre de la culture et de l'information de M. Marcos, M. Tatad, qui, après avoir quitté il y a une dizaine de jours le gouvernement, mène la campagne contre la famille Alberto, soutenue par le président. Depuis des générations, cette famille règne sur Bicol.

Le rôle de l'Eglise

Tout cela a donné un tour étonnant à la campagne électorale : on parle de tout sauf des problèmes régionaux, ou de la vie des citoyens, dont pourtant les conditions se dégradent régulièrement en raison d'une inflation galopante, la distribution de vitamines dans les quartiers pauvres de Manille par le K.B.L. n'étant en tout état de cause qu'un palliatif... Apparemment, le pouvoir est plus soucieux d'expliquer à la population les dangers de la situation internationale, le président ne tarissant pas sur les problèmes de l'Iran, de l'Afghanistan et même de l'Erythrée ou de la corne de l'Afrique.

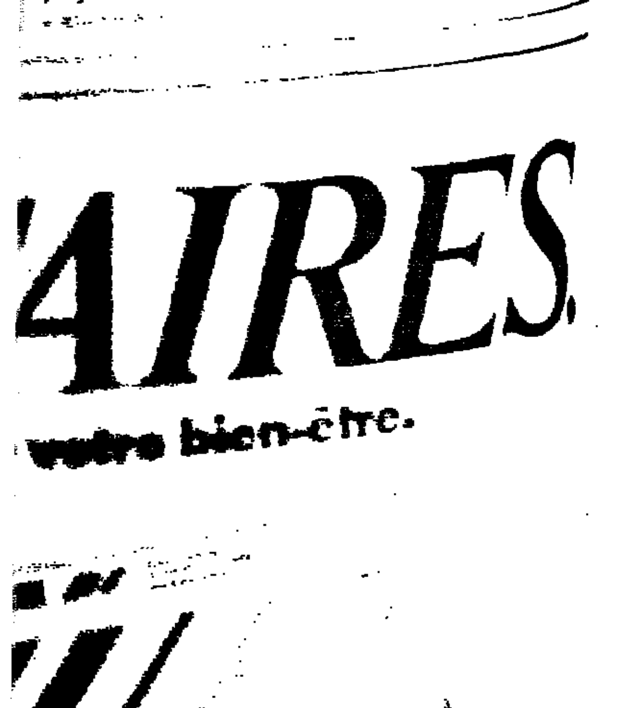
Si les résultats de ces élections, qui paraissent acquis, ne seront pas très significatifs en sol de la volonté populaire, cette consultation n'en semble pas moins une manœuvre politique de M. Marcos. Son but est de démarquer son régime du label de « dictature » sans changer son caractère autoritaire. En faisant du K.B.L. un parti dominant au niveau régional, il se dote d'un instrument de contrôle du pays qui lui permettra d'orgaiser en 1984, comme il s'y est engagé, des élections générales. Un système de parti unique peut être une machine politique tout aussi efficace que la loi martiale, qui semble de plus en plus lui peser comme un boulet au pied pour améliorer l'image de son régime, mais dont il a néanmoins besoin comme instrument de pouvoir.

Cela dit, ces élections suscitent bien des questions. D'abord, pourquoi M. Marcos, après les avoir annoncées dans les dix-huit mois en septembre dernier, décide-t-il de les faire aussi rapidement ? Est-il malade, comme on le dit, et cherche-t-il à aller vite ? Veut-il prendre l'opposition de court ? Aucune réponse ne paraît pour l'instant satisfaisante. La plus crédible semble être qu'une nou*velle dégradation de la situation* économique est attendue dans les prochaines semaines avec une augmentation du prix de l'énergie.

Il n'est pas exclu cependant qu'ait aussi joué dans sa décision le fait qu'il est soumis à des pressions de la part de l'Eglise et des Etats-Unis pour libéraliser son régime, mais, là encore, on est dans les conjectures. Assurément, l'Eglise est consciente du mécontentement latent qui règne dans la population : le fossé entre une petite élite nantie et la majorité ne cesse de se creuser et devient *à terme* un *facteur* de troubles. Mais quel est le jeu du cardinal Sin, qui critique d'une manière acerbe le président ? Ne cherche-t-il pas surtout à rassembler son Eglise dont le bas clergé, en contact avec la population, fait cause commune avec elle ? La rébellion des grands « feudataires », qui a pour raison principale la mise en cause de leurs intérêts, est peut-être aussi dictée par *l'impression* que le vent est en train de tourner.

Les Américains sont particulièrement circonspects dans leurs commentaires. Ils *« suivent avec intérêt »* les propositions de régime de transition faites récemment par M. Aquino, *« ignorent »* que M. Marcos pourrait être malade, se montrant ou de même *« sceptiques »* sur l'économie philippine. Washington, qui a pour l'instant bien d'autres préoccupations, ne souhaite certainement pas une déstabilisation du régime Marcos. Ayant de nombreuses cartes en mains aux Philippines, autrefois leur colonie — assurément plus qu'en Iran par exemple, — les Etats-Unis ne craignent guère une évolution brusque de la situation. La seule chose qu'ils veulent, c'est une apparence de *respect des droits de l'homme*. Ils n'en œuvrent pas moins, dit-on, à préparer la relève. En utilisant comme il sait admirablement le *faire l'apparence de la procédure* démocratique, le président Marcos donne aux Américains la preuve qu'il est prêt à répondre partiellement à leur *souhait d'évolution* du régime, mais en même temps il ne fait qu'assurer solidement son pouvoir.

PHILIPPE PONS.



ASIE

Vietnam

UN IMPORTANT REMANIEMENT MINISTÉRIEL AURAIT ÉTÉ DÉCIDÉ

Un remaniement ministériel touchant les portefeuilles de la défense, des affaires étrangères et de l'économie serait intervenu mardi 29 janvier, a-t-on appris de source diplomatique bien informée à Hanoï. Selon ces informations, qui n'ont pas encore été annoncées officiellement mais qui auraient déjà été notifiées aux ambassades des pays socialistes, le général Vo Nguyen Giap, ministre de la défense ; M. Nguyen Duy Trinh, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, et M. Le Thanh Nghi, vice-premier ministre et président du comité d'Etat du Plan, auraient été remplacés respectivement par le général Van Tien Dung, chef d'état-major général de l'armée, MM. Nguyen Co Thach et Nguyen Lam. D'autre part, selon le « Quotidien de l'armée » de ce mercredi, M. Hoang Van Thai, vice-ministre de la défense, est promu au grade de général d'armée, devenant ainsi le troisième militaire vietnamien de ce grade après les généraux Giap et Dung.

Le remplacement de M. Trinh, *malade depuis plusieurs mois*, était attendu, et son successeur dirigeait déjà en fait la diplomatie de Hanoï. Celui de M. Nghi — s'il est confirmé — intervient alors que la situation économique est difficile, et pourrait avoir un caractère de sanction. — (A. F. P.)

● PEKIN A SUSPENDU « POUR LE MOMENT » les négociations sur la normalisation des relations sino-vietnamiennes, a annoncé, mardi 29 janvier, le ministère chinois des affaires étrangères, selon lequel le chef *de la délégation, M. Han Nianlong, « est trop occupé »*. D'autre part, une délégation du Soviet suprême, conduite par M. Piotr Macherov, membre du présidium, et suppléant au bureau politique du P.C.U.S., est arrivé lundi à Hanoï. — *(A.P., A.F.P.)*

Inde

L'OPPOSITION DÉNONCE UNE MESURE DE « VENGEANCE » CONTRE UN POLICIER QUI AVAIT ENQUÊTÉ SUR LES ABUS DE POUVOIR DE M. SANJAY GANDHI.

Un haut fonctionnaire du service des enquêtes de la police, qui avait joué un rôle important lors de l'instruction d'un procès contre M. Sanjay Gandhi, le fils du nouveau premier ministre, Mme Indira Gandhi, a été arrêté, mardi 29 janvier, a annoncé la presse anglo-saxonne. Il a été libéré sous caution peu après. L'inspecteur général adjoint N.K. Singh, qui vient de perdre son poste, avait conduit l'enquête sur le vol et la destruction par M. Sanjay Gandhi d'un film satirique qui mettait en cause sa mère ; M. Sanjay Gandhi avait été condamné pour cela à deux ans de prison, et libéré sous caution, dans l'attente de la décision de la Cour suprême devant laquelle il avait fait appel.

Cette arrestation a entraîné un débat houleux au Parlement, où l'opposition a dénoncé ce « *premier pas vers le retour à l'état d'urgence* » et le début d'une série de « vengeances » contre ceux qui avaient renversé Mme Gandhi en 1977. Le ministre de la justice a démenti que M. N.K. Singh ait été arrêté, affirmant qu'il avait seulement été interrogé à propos d'une affaire de kidnapping. Le ministre a ajouté que le gouvernement n'avait pas l'intention de mettre un terme aux procédures en cours contre des partisans de Mme Gandhi. La mesure prise contre M. N.K. Singh intervient peu après la nomination de personnalités compromises pendant l'état d'urgence, comme M. P.S. Bhinder, nouveau chef de la police de Delhi, qui avait été poursuivi pour meurtre, et acquitté après que les témoins à charge furent revenus sur leurs témoignages.

BIBLIOGRAPHIE

« Et nous prîmes Saigon »

Un témoignage du stratège de la « campagne Ho Chi Minh » de 1975

Paru avec trois ans de retard en France, l'ouvrage du général Van Tien Dung sur la « *campagne Ho Chi Minh* » du printemps 1975, qui s'acheva par l'effondrement du régime de Saigon, est un document fondamental pour comprendre la politique vietnamienne de ces dernières années. Principal stratège de Hanoï après la semi-retraite du général Giap, membre du bureau politique du P.C., le général Dung a été l'artisan de cette offensive qui entrera, si ce n'est déjà fait, dans les manuels des écoles de guerre. Sa rapidité et sa puissance, après le succès de l'attaque « *en fleur de lotus* » contre Banmethuot, sur les Hauts-Plateaux, l'utilisation coordonée d'artillerie et de blindés, seront longtemps montrés en exemple.

On se souvient de cette explosion soudaine du 10 mars, de ce magistral coup de boutoir qui, en un mois et demi, amena l'armée nord-vietnamienne aux portes de Saigon, mettant le point final — du moins le croyait-on à l'époque — à une guerre de trente ans. Le général Dung succédait alors à son mentor Giap au panthéon des chefs militaires vietnamiens.

Mais chaque victoire a son envers et, à ce titre, le témoignage du héros de Banmethuot est révélateur : dans un régime à direction collective, il n'a pas hésité à se mettre en avant, préfigurant ainsi le rôle déterminant des officiers dans un Vietnam militarisé à tous les échelons. Dans ce système socialiste où la politique est primordiale, il ne semble guère faire de cas de *l'idéologie, préférant résoudre les* problèmes par la voix des armes. Le général Dung se place dans le giron de Staline, si l'on se réfère à la présentation de son livre dans le *Nhan Dan* — organe du P.C.V. — du 1er avril 1976, et qui ne figure pas dans la traduction : « *De retour en France* (où il assistait au vingt-deuxième congrès du P.C.F.), *le général Dung est resté en U.R.S.S., dans la maison où habitait le camarade Staline, dans la banlieue de Moscou. C'est dans une pièce bien chauffée, donnant sur des collines de sapins couverts de neige, que le général nous a raconté l'offensive de 1975 (...).* »

Le titre du premier chapitre publié par le *Nhan Dan* était explicite : « Violence révolutionnaire ».

A victoire militaire, défaite politique. Le Vietnam réunifié souffre encore de ce viol originel imposé par l'armée, sans préparation politique adéquate, sans formation de cadres pour reprendre le pays en mains, sans programme d'avenir, sous couvert d'une « réconciliation » qui s'est vite révélée factice. Grisés par leurs succès, les militaires, et avec eux les « durs » du parti, ont considéré le Sud comme un pays « vaincu », et imposé une ligne rigide qui a contribué à un exode massif, puis à la guerre avec le Cambodge et la Chine

Les campagnes contre le régime *khmer rouge, puis l'occupation* du Cambodge par les bodois, ont elles aussi été préparées par le général Dung ; il a utilisé la même tactique, lançant ses blindés le long des grands axes vers l'objectif final. Le blitzkrieg triomphal s'est achevé en quelques jours. Mais, comme les Américains au Vietnam, les Vietnamiens ont négligé les campagnes cambogiennes sillonnant les routes dans leurs chars, et échoué dans leur tentative d'éliminer un adversaire plus mobile. Ils sont englués dans un conflit sans fin contre des maquisards qui leur échappent, dans un pays qui n'est pas le leur.

Entrés dans la guerre moderne par le génie de leurs stratèges — dont le général Dung est le meilleur exemple — les Vietnamiens ont négligé le caractère politique qui avait fait la force de leur art de la guerre. Au Vietnam, comme ailleurs, l'expérience s'oublie vite, et la guerre apparait toujours comme une chose trop sérieuse pour être laissée aux militaires.

Le témoignage du général Van Tien Dung, hymne à la gloire militaire, est un monument élevé au Vietnam alors au sommet de sa puissance et de son prestige. Mais il en laisse aussi présager le déclin.

PATRICE DE BEËR.

★ *Et nous primes Saigon*, traduit et publié sous la direction de Georges Boudarel, Le Sycomore, 214 p.

EUROPE

Italie

« On assassine le Parlement »

De notre correspondant

Rome. — *Un record historique vient d'être battu au Parlement italien, celui de la durée des interventions. S'étant saisi du micro, mardi 29 janvier, en début d'après-midi, le député radical Alessandro Tessari ne l'a lâché que mercredi à 1 heure. Il a pulvérisé ainsi le record de M. Giorgio Almirante, secrétaire général du Mouvement social italien, qui s'était exprimé pendant huit heures et quarante-cinq minutes lors d'un débat mémorable sur l'institution des régions. Commentaire désabusé d'un parlementaire communiste :* « Il faudrait introduire à la Chambre le contrôle antidopage. » *Des lits aussi sans doute, puisque les rares onorevoli présents à Montecitorio s'endormaient dans les couloirs.*

Pour tenter, eux aussi, de bloquer le décret gouvernemental sur les mesures antiterroristes, d'autres députés radicaux se sont lancés dans le même marathon. M. Gianluigi Melega, par exemple, a tenu huit heures et quinze minutes, malgré des manœuvres sournoises du genre : « Eh, Melega, on t'appelle au téléphone. » *Mme Adele Faccio a eu moins de chance : au bout de trois heures et dix minutes, cette féministe sexagénaire s'est effondrée, victime d'un malaise cardiaque.*

Les radicaux savent pourtant qu'ils n'ont aucune chance d'empêcher le vote. Depuis que le gouvernement a posé la question de confiance, chaque orateur ne peut s'exprimer qu'une seule fois. Mais, par leur obstructionnisme, les amis de M. Pannella avaient précisément contraint le président du conseil à demander la confiance. Ces militants « socialistes, laïcs et libertaires » *étaient arrivés au palais Montecitorio avec des valises contenant plus de sept mille amendements. Chaque mot du décret gouvernemental — devant être converti en loi avant le 14 février, sous peine d'annulation — était contesté.* « Nous nous sommes servis d'un dictionnaire des synonymes », *expliquaient gentiment les radicaux.*

Cette nouvelle provocation leur vaut les commentaires indignés des autres partis et de la plupart des journaux. « On est en train d'assassiner le Parlement », *a déclaré la présidente (communiste) de la Chambre des députés, Mme Nilde Jotti. Elle faisait allusion à l'obstructionnisme radical, mais aussi à l'absentéisme chronique des parlementaires et à la multiplication des décrets gouvernementaux. D'autres responsables politiques s'en prennent au règlement de la Chambre, trop laxiste, selon eux : pour garantir le droit des minorités, ne finit-il pas par interdire aux principaux groupes de s'exprimer ?*

Le Parlement italien a sans doute beaucoup à faire pour ne pas offrir une caricature de la démocratie. Il n'en joue pas moins un rôle essentiel dans ce pays si contrasté. C'est un lieu de rencontre et d'intégration inégalable, puisque toutes les tendances — de l'extrême droite à la gauche la plus révolutionnaire — y sont représentées. Peut-on constater aussi que cette institution si décriée n'ait beaucoup favorisé la conversion du parti communiste à la démocratie occidentale ?

A en croire les radicaux, l'obstructionnisme serait « un moyen de valoriser le Parlement ». *Cela reste à démontrer. Le principal effet de la bataille en cours a été de paralyser l'activité de la Chambre, d'embarrasser profondément les partis de gauche et d'offrir à la démocratie chrétienne un succès politique inespéré.*

ROBERT SOLÉ.

République fédérale d'Allemagne

OPPOSÉ AUX DÉCISIONS DE L'OTAN

Le général Bastian n'a pu obtenir sa mise à la retraite anticipée et a été versé dans l'administration de la Bundeswehr

De notre correspondant

Bonn. — Le général Gert Bastian, qui tout récemment encore commandait la 12e division blindée de la Bundeswehr, serait-il antimilitariste ? L'hypothèse parît saugrenue. Aurait-on affaire à un soldat indiscipliné, alors qu'il avait fait serment de servir l'Etat ? Une telle idée est tout aussi inconcevable. S'agirait-il d'un homme qui invoque pour les militaires — ceux de son grade tout au moins — une totale liberté de conscience ? Les traditions militaires allemandes ne *favorisent pas précisément* une telle interprétation. Devrait-on alors soupçonner des tendances pro-soviétiques chez un général de la Bundeswehr ? Une telle perspective serait à coup sûr consternante pour les citoyens de la République fédérale...

Ces questions agitent les milieux politiques depuis une dizaine de jours déjà. Lors du grand débat consacré, par le Bundestag, aux crises iranienne et afghane, le candidat de l'opposition à la chancellerie, M. Franz-Josef Strauss, s'en était pris au général Bastian : ce dernier venait de demander sa mise à la retraite anticipée parce qu'il n'acceptait pas les décisions du conseil atlantique de Bruxelles visant à moderniser l'arsenal nucléaire de niser l'arsenal nucléaire européen. Le ministre de la défense, M. Apel, répliqua qu'il avait déjà relevé le général de son commandement. Depuis lors, le général Bastian s'est vu refuser une retraite confortable pour être confiné dans un emploi bureaucratique dans les services administratifs de l'armée à Cologne.

En fait, l'« affaire Bastian » avait déjà commencé l'année dernière. A ce moment-là, M. Herbert Wehner, président du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag, avait fait scandale en déclarant que, à ses yeux, les armements soviétiques étaient « *purement défensif* ». Depuis lors, M. Wehner a mis une sourdine à de tels propos, mais le général Bastian, lui, a défendu publiquement cette analyse devant un congrès de jeunes socialistes. Le ministre de la défense devait alors soutenir le général contre les nombreuses critiques dont il fut l'objet. C'est peut-être pourquoi M. Apel est particulièrement amer, aujourd'hui, en constatant que le commandant de la 12e division blindée lui cause de nouveaux embarras. Dans les milieux dirigeants de Bonn, on souhaitait arranger les choses avec le maximum de discrétion. La lettre de démission du général Bastian a toutefois été révélée à la presse, bien que son auteur se défende d'être à l'origine de cette « fuite ». Toujours est-il que ce document critique vigoureusement l'attitude du gouvernement en général, et du ministre des affaires étrangères, M. Genscher, en particulier. Celui-ci est tout simplement accusé de « *tromper le public* » lorsqu'il soutient que l'OTAN devrait, dans le domaine des armements nucléaires à moyenne portée, rétablir un meilleur équilibre en Europe. Bien des gens remarquent ici que le général paraît ainsi faire écho à la propagande de l'Est, qui, depuis plusieurs mois, concentre ses feux sur M. Genscher, alors que, en fait, le chancelier Schmidt a sans aucun doute joué le rôle le plus important dans les décisions du conseil atlantique de Bruxelles.

Alors que le gouvernement s'efforce d'enterrer l'affaire, l'opposition chrétienne-démocrate réclame un débat parlementaire. Elle demande à M. Apel de quelle façon il entend défendre le ministre des affaires étrangères contre les vives critiques dont celui-ci est l'objet de la part du général. L'affaire embarrasse le gouvernement, d'autant plus qu'il n'en est pas à sa première polémique avec des officiers supérieurs.

JEAN WETZ.

Portugal

LISBONNE RIPOSTE A LA PRISE DE CONTROLE DE LA DIAMANG PAR LE GOUVERNEMENT DE LUANDA

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Le conseil des ministres a décidé, le mardi 29 janvier, de nationaliser les actions détenues par l'Etat angolais dans une société portugaise de taille de diamants, la Dialap, en représailles à la nationalisation par Luanda de biens privés portugais. Le communiqué officiel précise en effet que cette nationalisation est une réponse à la « *nationalisation clairement discriminatoire* » décidée par Luanda contre des actionnaires portugais dans la société angolaise Diamang, annoncée samedi. L'Etat angolais détient maintenant 77,21 % de la société Diamang, aux côtés d'investisseurs privés étrangers non portugais dont les avoirs n'ont pas été touchés.

Lisbonne regrette cette mesure « *inamicale* » de Luanda, qui, selon le communiqué portugais, ne pourra que faire renaître le contentieux entre le Portugal et son ancienne colonie, alors « *que s'ouvrait une phase de larges perspectives entre les deux pays* ».

Yougoslavie

LE MARÉCHAL TITO N'A PAS LANCÉ D'APPEL A L'AIDE AU PRÉSIDENT CARTER

A Belgrade, l'agence Tanyoung a opposé le mardi 29 janvier un démenti catégorique aux allégations du magazine « Time », selon lesquelles le maréchal Tito aurait récemment demandé au président Carter que « les Etats-Unis n'abandonnent pas la Yougoslavie aux mains des Soviétiques après sa mort ».

« Il s'agit là, écrit l'agence yougoslave, de spéculations procédant de la psychologie et de la rivalité de blocs. De telles informations sont profondément inacceptables, fausses et dénuées d'objectivité ».

Le même jour, à Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, déclarait que l'information de « Time » n'était pas exacte, qu'il n'y avait eu « aucun appel yougoslave d'assistance ». Mais il a déclaré que toute tentative d'ingérence soviétique dans les affaires intérieures yougoslaves après la mort du président Tito aurait « les plus graves répercussions » et il a ajouté que la position des Etats-Unis a été nettement exprimée aux gouvernements soviétique et yougoslave. — (A. F. P.)

Espagne

L'ETA CONTRE LA PORNOGRAPHIE

(De notre correspondant.)

Madrid. — *Il y avait les assassinats de policiers et d'indicateurs, les enlèvements, l'impôt révolutionnaire prélevé sur les chefs d'entreprise. Voici que l'ETA part maintenant en guerre contre la pornographie. Des commandos ont interrompu samedi dernier la projection de trois films classés « S », qui étaient projetés dans des salles de Bilbao, et ont donné l'ordre à la direction de changer de programme. Dès cette semaine, les Biscayens ont pu goûter à nouveau les joies de l'ordre moral. Les quatre salles pornos de la ville ont abandonné leur spécialité. Mourir de désir a été remplacé par* la Grande panne de New-York *et* Voyage autour de l'érotisme *par* Ma fille Hildegarde.

C.V.

Union soviétique

Les mesures d'éloignement prises contre M. André Sakharov

LA « LITERATOURNAYA GAZETA » DÉTAILLE LES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE LE PHYSICIEN

(De notre correspondant.)

Moscou. — La *Literatournaya Gazeta* revient, dans son numéro de ce mercredi 30 janvier, sur l'affaire Sakharov. L'organe de l'Union des écrivains reprend, en les détaillant, les accusations portées contre l'académicien : « *Le renégat s'est surpassé dans le blasphème lorsqu'il s'est mis à exiger des Etats-Unis l'accroissement de leurs armements, afin de parler le « langage de la force » avec l'Union soviétique.* » Au fond, Sakharov s'est rallié aux « faucons » les plus déchaînés des Etats-Unis, tout en appuyant leur mythe mensonger sur la « *menace soviétique* », tout en exigeant la fin de la détente, le rejet de l'accord SALT, la prolongation de la course aux armements. Qu'est-ce que cela, sinon une provocation ouverte contre son propre peuple ? Et pour quelles raisons un tel homme devrait-il jouir du bénéfice de l'extraterritorialité dans son propre pays, un pays contre lequel il appelle à lutter.

« *Par son passage déclaré dans le camp des adversaires de la détente*, écrit le périodique, *Sakharov s'est condamné lui-même à l'expulsion hors de notre capitale ; il ne s'agit pas ici du droit au non conformisme dont il a abusé durant plus d'une dizaine d'années, mais du détriment moral et politique causé à ses compatriotes.*

» *Ceux qui défendent aujourd'hui Sakharov ignorent les droits des Soviétiques, qui exigent depuis longtemps que l'on mette fin aux insinuations antisoviétiques du détracteur, à ses appels provocateurs, à sa participation directe à une psychose militariste et à la propagande en faveur de la guerre, dirigée contre son propre peuple. Il faut punir la diffamation, et tous les Soviétiques ont le droit d'être défendus contre leurs ennemis, contre les détracteurs et les provocateurs. C'est un droit qui leur est garanti par l'Etat.* » — D.V.

DES SCIENTIFIQUES CANADIENS SOUHAITENT LA SUSPENSION DES ÉCHANGES AVEC L'U.R.S.S.

L'indignation soulevée dans le monde par les mesures prises contre le physicien soviétique André Sakharov va s'amplifiant. Dès le 26 janvier, vingt scientifiques canadiens avec en tête M. Gerhard Herzberg, prix Nobel de physique, ont adressé un télégramme à M. Brejnev et au ministre canadien des affaires étrangères, Mme Flora Macdonald. « *Choqués* » par l'action des autorités soviétiques, ils estiment que, « *tant que la persécution de Sakharov continuera, aucune coopération scientifique normale ne saurait avoir lieu entre les institutions gouvernementales soviétiques et la communauté scientifique internationale* ». Ils « *recommandent donc au gouvernement canadien de suspendre immédiatement le programme des échanges scientifiques et techniques entre le Canada et l'U.R.S.S.* » Copie de ce télégramme, assortie des nombreuses signatures récoltées depuis, sera adressée aux Académies des sciences de France, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, etc.

En France

En France, le conseil restreint de l'université Paris-Nord (Villetaneuse) a décidé « *à l'unanimité de proposer la nomination comme professeur associé pour une période de deux mois de M. Youri Orlov, physicien soviétique, actuellement détenu en raison de son action en faveur des droits de l'homme* ».

La seizième section de la Ligue française des droits de l'homme a demandé de son côté au directeur général de l'UNESCO, M. M'Bow, de « *placer André Sakharov sous sa protection* » et d'intervenir à Moscou pour qu'un contact régulier soit autorisé « *sur place entre ce grand savant et un observateur de l'UNESCO* ».

Enfin, comme tous les mercredis, le Comité droits de l'homme - Moscou 80 appelle à une manifestation de solidarité avec Sakharov à 18 heures devant l'ambassade soviétique, rue de Fresnoy, Paris (16e).

Le Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) appelle ses sympathisants à manifester au même endroit et à la même heure afin d'apporter « *leur soutien à tous ceux qui luttent contre l'impérialisme soviétique et contre le P.C. français* ».

AFRIQUE

LA COTE-D'IVOIRE : une Afrique parvenue

III. — Les limites du « modèle »

Un enrichissement rapide fondé sur le café et le cacao, et le souci officiel de ne pas pratiquer un « développement au rabais » ont conduit la Côte-d'Ivoire à investir une part importante de ses ressources dans des opérations de prestige, notamment à Yamoussoukro, « village » natal du chef de l'État, et à Abidjan, transformée en métropole ultra-moderne. La présence de très nombreux experts étrangers contribue également à l'endettement excessif du pays (« le Monde » des 29 et 30 janvier).

De notre envoyé spécial
JEAN-CLAUDE POMONTI

Abidjan. — « *En arrivant ici, en 1965, je me suis demandé comment ils pouvaient soutenir ce système. Ils le soutiennent, et je me demande toujours comment* », résume un expert étranger. Toute la tablée hoche la tête. Le champagne est frais. A l'extérieur, sur le coup de midi, la chaleur est insupportable. « *Un pays réellement en voie de développements* », dit, catégorique, un diplomate français. L'hypothèse d'une dangereuse fuite en avant n'est pas évoquée. L'expérience ivoirienne est « *diantrement fascinante* »...

En septembre, après trois mois de repos à Genève, le président Houphouët-Boigny est revenu, plus vert que jamais, mettant ainsi un terme à tous les « *ragots* » — l'expression de l'un de ses collaborateurs — qui ont couru Abidjan pendant son absence. Dès son arrivée, il a assisté à un match de football, de la tribune d'honneur du vaste stade d'Abidjan, pour faire constater que ses soixante-quatorze ans avoués n'entament en rien sa forme. Des sources de la présidence nous ont indiqué toutefois qu'il avait eu deux malaises cardiaques, l'un avant de se rendre en Suisse et le deuxième sur les bords du lac Léman. Mais le sujet est tabou. Depuis le remaniement ministériel de 1977 — quand « le Vieux » se sépara de plusieurs fortes personnalités de son entourage, — tous les dossiers importants arrivent sur son bureau.

L'homme qui a « *fait la Côte-d'Ivoire* » n'a pas de successeur désigné.

Or les dossiers de l'hiver 1979 sont lourds. Un nouveau plan quinquennal (1980-1985) doit être financé. Des coupes claires dans le budget sont inéluctables. En privé de nombreux hauts fonctionnaires commencent à se poser des questions. Fallait-il bâtir Yamoussoukro, « citadelle dans le désert », dont le coût est gigantesque ? Conçu pour un homme d'exception, le pouvoir manque de garde-fous institutionnels : le parti démocrate de la Côte-d'Ivoire, parti unique, n'est qu'une courroie de transmission ; la presse est pratiquement officielle ; le Parlement est une chambre d'enregistrement. Un congrès du P.D.C.I. est prévu pour octobre 1980, soit deux mois avant les élections législatives et présidentielles. L'heure des bilans a sonné, même quand on se demande si le régime, misant sur son crédit international et ses atouts naturels, ne se contentera pas de reporter une nouvelle fois l'échéance tout en prônant l'austérité.

« L'homme du dialogue »

M. Houphouët-Boigny, dont l'autorité demeure indiscutable et se fonde sur une prééminence de toujours — il fut élu, en 1945, à l'Assemblée constituante et a fondé, l'année suivante, le Rassemblement démocratique africain, est avant tout « *l'homme du dialogue* ». Avec les petites gens, auxquelles il continue de réserver une partie de son temps. Avec l'ancienne métropole, si étroitement associée à la gestion du développement ivoirien. Mais aussi avec des partenaires plus « délicats » : République Sud-Africaine, dont les vols commerciaux ont droit de se ravitailler en carburant de nuit à Abidjan ; Israël, dont les jus de fruit vous attendent dans les hôtels. A l'intérieur, le chef de l'Etat a su éviter la répression et on lui doit l'absence de prisonniers politiques en Côte-d'Ivoire. A vrai dire, il n'y a même pas d'opposition, le régime « récupérant » habilement ceux qui contestent ouvertement et leur offrant la possibilité de « se racheter ». Le système demeure étonnamment ouvert en dépit de concentration croissante des pouvoirs entre les mains d'un seul, chef et fils de chef baloué, que « *la mentalité populaire situe au-dessus de la loi* », comme nous le dit un religieux. L'an dernier, le président Houphouët-Boigny a fait don à l'Etat de toutes ses plantations en bordure de Yamoussoukro.

En Côte-d'Ivoire, la moindre réserve sur les orientations du régime ou une quelconque décision politique suscite toujours l'étonnement officiel. L'hospitalité offerte à Bokassa Ier a-t-elle suscité un malaise, notamment parmi les officiers ? On vous répond que le geste du président ivoirien, s'inscrivant dans la « *tradition humanitaire* » africaine, « *n'a pu choquer personne* ».

Alors que des pluies persistantes menacent la récolte et que, en toute hypothèse, le cacao, exposé à la fermentation, se conserve mal, fallait-il se retirer, il y a un mois, d'un marché mondial saturé pour tenter d'en faire remonter le cours ? On rétorque que la Côte-d'Ivoire ne s'en est pas « retirée » puisqu'elle n'en fait pas partie. Abidjan se contente de « ne pas vendre » pour l'instant. Beau distinguo !

De même, les interlocuteurs officiels mettent sur le compte de la « rumeur » et de la « malveillance » les bruits qui ont couru, l'été dernier, sur la création d'un poste de premier ministre, afin d'alléger la tâche du président. Qu'on se le dise : le président est « toujours vert » et, de toute façon, en cas de vacance à la tête de l'Etat, la Constitution prévoit que l'intérim sera assuré par le président de l'Assemblée nationale, en l'occurrence M. Philippe Yacé, jusqu'à la fin du mandat présidentiel en cours. Le reste n'est que « spéculation ». Le président Houphouët-Boigny pourrait ainsi, sans explication, reporter à plus tard le « *message à la nation* » annoncé à son retour de Genève, en septembre. Les officiels n'y trouveront rien à redire : il serait déplacé de voir là l'indice d'un embarras dû à la présence de Bokassa Ier, aux difficultés des affaires ou à l'inéluctable problème de la succession.

Le chef de l'Etat ivoirien ne se privera pourtant pas, dans un message prononcé le 7 décembre, soit avec plus de deux mois de retard, de laisser prévoir une réforme constitutionnelle permettant l'élection d'un vice-président élu au suffrage universel — en colistier d'un président — avec responsabilité d'assurer un éventuel intérim présidentiel.

Abidjan : le succès et le problème

Témoin d'un succès, Abidjan est aussi le résumé du problème que pose au pays une urbanisation précipitée et fondée sur les produits de la terre et de la forêt. La grande cité de l'Afrique occidentale francophone ne connaît pas les tensions et la criminalité qu'on constate, par exemple, à Kinshasa ou à Nairobi, où les vols à main armée sont quotidiens. Mais la capitale ivoirienne, de plus en plus engorgée et ostentatoire, suscite quelques inquiétudes. On y étudie, en ce moment, la possibilité d'y construire un métro, projet qui n'aboutira sans doute pas en raison des difficultés financières du gouvernement. Alors que sur le « Plateau », au centre de la ville, on se retrouve dans l'environnement d'une métropole ultra-moderne, dans les quartiers populaires d'Adjamé ou de Treichville, une foule grouillante se dispute, au petit matin, les rares autobus qui la conduiront au travail. La Côte-d'Ivoire compte près d'un tiers de citadins et la jeunesse paysanne n'y rêve que d'une chose, « *monter sur Abidjan* ».

En dépit d'efforts récents pour enrayer le mouvement, tout a contribué à encourager l'exode rural. Après l'émission de télévision scolaire, dans un petit village du Nord, les petits écoliers aux pieds nus sont fascinés et préparés au départ. L'extension remarquable du réseau routier a un effet identique. « *Quand j'aurai assez d'économies*, nous explique un jeune tisserand de Korhogo, *j'irai à Abidjan.* »

Pourtant, le choc qui attend les nouveaux venus est brutal. La ville, salaire de l'instruction, c'est aussi la solitude. Un sociologue nous dit à ce propos : « *La famille, le groupe investiront, tout dans l'instruction d'un enfant. On lui dit : « Tu dois réussir. » Il est chargé d'une lourde mission. Traditionnellement, c'est le groupe qui doit réussir, non l'individu. L'individu, c'était le sorcier, l'homme du mal. Or, dans la vie urbaine, il s'agit de développer les individualités, le sens de la compétition, de la liberté. Pour le jeune Ivoirien, la tâche est formidable. En cas d'échec, il n'ose pas retourner au village. Il va peut-être, pour se donner du courage, faire appel à des dérivatifs : la drogue — le chanvre indien — ou l'adhésion à l'une des sectes syncrétistes qui foisonnent en ce moment. Il va agir « en diable », c'est son expression, c'est-à-dire se conduire mal contre son gré. C'est un dédoublement de culpabilité : on ne reconnaît pas ses erreurs. Souvent, grâce à une faculté extraordinaire d'adaptation, il sortira de l'impasse en recourant au mimétisme : il va mimer le Blanc, modèle qu'on lui impose.* »

Parfois, la tension subie est insupportable : le suicide a fait son apparition parmi les jeunes. A Korhogo, on en compte plusieurs par semaine, et l'hôpital a engagé un psychiatre. Sur la côte, la secte harriste compte entre cent mille et cent cinquante mille membres. Son discours, emprunté à un prêtre libérien qui a séjourné en Côte-d'Ivoire en 1915, ne manque pas d'intérêt : « *Il enseigne*, selon le sociologue déjà cité, *que Dieu a créé les Blancs d'abord et les Noirs ensuite. Autrement dit, que le Noir est moins doué que le Blanc.* » Dans un tel contexte culturel, il est difficile de déterminer si la multiplication des écoles coraniques dans le Nord islamisé correspond ou non à un besoin de sécurisation.

En dépit du ralentissement de l'activité économique et de l'ambiance de fin de règne, rien n'indique que les options du régime ivoirien doivent être remises en cause rapidement.

Si la stabilité politique a favorisé la croissance économique du pays, l'enrichissement des Ivoiriens — inégal mais assez général — a de son côté contribué à apaiser les tensions politiques au sein d'un Etat qui compte une soixantaine d'ethnies et dont la vie publique est dominée, depuis l'indépendance, par la forte ethnie baloué du Centre. Le rôle économique crucial de ressortissants étrangers — ouvriers agricoles voltaïques, contremaîtres et ingénieurs européens, commerçants libanais, — qui forment le tiers de la population, est également ambigu : certes, leur présence est une source de frictions mais elle conduit aussi les Ivoiriens à serrer les rangs et à taire leurs querelles internes. A plus long terme, c'est sur le plan social que le sort de l'expérience ivoirienne pourrait se jouer : à ceux qui se félicitent de la « *cohabitation heureuse entre la tradition et la modernité* » en Côte-d'Ivoire, les adversaires du « *développement sauvage* » répondent que l'illusion est dangereuse.

Les circuits de décision sont compliqués par la lenteur de l'« ivoirisation » des cadres : « *En haut lieu, on écoute toujours plus volontiers le conseiller blanc que le haut fonctionnaire noir* », nous assure un diplomate européen. Cette situation contribue à attiser, vingt ans après l'indépendance, la frustration d'hommes qui se voient « court-circuités » et renoncent souvent à prendre des initiatives. En outre, le niveau de vie des Européens ne peut que susciter des amertumes ; à qualification égale, le salaire d'un enseignant étranger peut être le triple de celui d'un Ivoirien. S'y ajoutent les insatisfactions d'intellectuels multipliés par l'effort de scolarisation entrepris depuis vingt ans.

Les fastes excessifs de Yamoussoukro sont un défi à la situation d'un monde rural. Brûlant la chandelle par les deux bouts, le pays de M. Houphouët-Boigny n'est sûrement pas fidèle à l'image de sagesse et de pondération qu'il entend présenter. Au moment où les premiers nuages commencent à barrer l'horizon, on peut s'interroger sur les limites de l'exemple que la Côte-d'Ivoire entend donner. Certains Ivoiriens le font. Certes, ils n'ignorent pas que, si tout n'est pas parfait chez eux, les choses vont souvent beaucoup plus mal chez leurs voisins. Beaucoup d'Africains de valeur ont d'ailleurs rallié Abidjan qui constitue, sans aucun doute, un pôle d'attraction régional. Mais les motifs de fierté risquent, à la longue, de devenir des thèmes de consolation.

FIN

AFRIQUE

L'ATTAQUE CONTRE GAFSA

La France a envoyé trois navires de guerre dans le golfe de Gabès

Trois bâtiments de guerre français ont brutalement appareillé de Toulon pour le bassin occidental de la Méditerranée dans le but, selon des informations recueillies, ce mercredi 30 janvier, dans les milieux maritimes de croiser non loin du golfe de Gabès, qui baigne les côtes *tunisiennes et libyennes. Il semble* que les autorités françaises aient voulu, de la sorte, prévenir une brusque montée de la tension militaire dans cette région de la Méditerranée après l'attaque de Gafsa, à 150 kilomètres à l'ouest-nord-ouest de Gabès.

C'est dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 janvier que la frégate anti-sous-marine *Duguay-Trouin*, détachée de l'escadre de l'Atlantique pour un stage d'entraînement de la flotte à Toulon, a quitté précipi*tamment le port du Levant avec tout* son équipage consigné à bord dans la perspective de son exercice. Ce navire a été peu après suivi par le croiseur lance-missiles *Colbert*, dont *les installations de commandement* permettent de diriger une force interarmées outre-mer, et par l'escorteur rapide le *Vendéen*.

Comme la plupart des navires de guerre, ces trois bâtiments ont, en permanence, à leur bord un corps de débarquement.

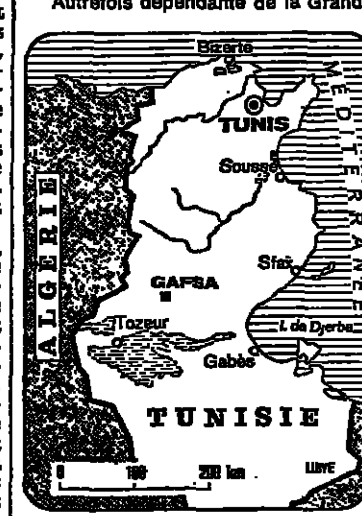
Il apparaît, aujourd'hui, que les *sous-marins Ouessant et Amazone*, qui ont été vus appareillant lundi après la sortie impromptue des trois navires de surface, ont quitté Toulon, avec le bâtiment de recherches *sous-marines le Triton*, pour leur exercice d'entraînement hebdomadaire.

« Mission de présence »

Mardi soir 29 janvier, la préfecture maritime de Toulon se refusait à donner la moindre indication sur la destination de la flottille des trois *bateaux de surface, évoquant seulement une « mission impromptue ».* Confirmant toutefois la sortie des bâtiments, le vice-amiral d'escadre Jean Accary, préfet maritime, *commandant en chef en Méditerranée*, a expliqué que *« tout au long de l'année une quinzaine de navires de la marine nationale effectuent des missions diverses un peu partout en Méditerranée ».*

A Paris, à l'état-major de la marine nationale, on convient que le *Colbert* et ses deux navires d'accompagnement sont en *« mission de présence »* en Méditerranée, dans la partie occidental du Bassin.

Autrefois dépendante de la Grande-



Bretagne, mais aujourd'hui équipée par l'Union soviétique, l'Italie et la *France, la marine de guerre libyenne* se renforce considérablement depuis quelque temps, avec des sous-marins soviétiques, des patrouilleurs lance-missiles français ou italiens et des bateaux de débarquement français. La faiblesse de ses effectifs la laisse toutefois tributaire, à l'heure actuelle, de l'assistance technique de Moscou.

En revanche, la marine tunisienne est, de l'avis des experts français, davantage — en réalité — un corps de garde-côtes, chargé essentiellement de la protection des pêches, de la défense rapprochée du littoral maritime et du sauvetage en mer. A plusieurs reprises, l'état-major tunisien a reconnu la nécessité de développer sa force navale face à *ce qu'il appelle l' « expansionnisme »* du voisin libyen.

TUNIS MET IMPLICITEMENT EN CAUSE LA LIBYE

(Suite de la première page.)

Ils ont participé à diverses opérations à l'extérieur, notamment au Liban, pendant l'été 1978, dans les commandos du dirigeant palestinien Georges Habache.

Plusieurs centaines de Tunisiens suivent actuellement un entraînement à des actions terroristes dans des camps en Libye, aux côtés d'autres ressortissants arabes. Parmi eux figurent quelques partisans de l'ancien dirigeant Salah ben Youssef, des anciens participants au complot de 1962, *qui visait à assassiner le président* Bourguiba, des opposants de diverses tendances recherchés par la police tunisienne et dont une partie se sont regroupés au sein du Front progressiste de libération de la Tunisie, créé en 1969, à Tripoli. D'autres ont fui la Tunisie pour échapper à des condamnations de droit commun. Enfin, les camps regroupent un grand nombre de jeunes chômeurs originaires principalement des régions du Sud. Ces derniers se rendent en Libye pour y chercher un emploi qui, le plus souvent, leur est refusé. D'après le récit de certains d'entre eux, qui ont pu quitter ce pays, les autorités libyennes leur donnent alors le choix entre une expulsion accompagnée d'une remise à la police tunisienne et l'incorporation dans un camp *« pour se préparer à la lutte contre Israël »* sous la conduite d'instructeurs qui viendraient fréquemment de pays de l'Est et, aussi, de la Corée du Nord. C'est seulement lors de la seconde phase de leur entraînement qu'ils sont soumis à une propagande contre le régime tunisien et avisés qu'ils auront un jour à passer à l'action dans leur propre pays.

MICHEL DEURÉ.

Le Collectif du 26 janvier

AUCUN LIEN ENTRE L'OPÉRATION ET LES LUTTES SYNDICALES

Dans un communiqué publié mardi 29 janvier, le Collectif tunisien du 26 janvier (1), met en garde *« contre les risques de l'amalgame qui a été fait, de façon fortuite ou préméditée, entre les circonstances dans lesquelles se sont déroulés les événement du 26 janvier 1978 et les affrontements de Gafsa du 27 janvier 1980.*

» Les provocations et la répression sanglante contre la jeunesse, les travailleurs et le mouvement syndical qui ont suivi la grève générale du 26 janvier 1978 lancée à l'appel de l'U.G.T.T., ont assurément marqué les esprits, tout particulièrement dans un région déshéritée comme celle de Gafsa, où les traditions de luttes nationales et ouvrières sont grandes. Mais ni cet état de fait ni la coïncidence des dates ne permettent d'établir un quelconque lien entre l'opération de Gafsa et les luttes syndicales de ces trois dernières années. Etablir une telle relation, en ayant recours à un inqualifiable amalgame équivaudrait à justifier par avance la répression qui pourrait s'abattre dans les semaines à venir sur le mouvement syndical », affirme le communiqué.

(1) 46, rue de Vaugirard, Paris.

DEUX LIVRES DE MM. PÉRILLIER ET TOUMI

Du protectorat à la gestion de M. Nouira

La Tunisie célèbre cette année le vingt-cinquième anniversaire des accords sur l'autonomie interne qui débouchèrent, très rapidement, *sur la proclamation* de l'indépendance le 20 mars 1956. Un siècle plus tôt, la France avait signé avec ce petit pays d'outre-Méditerranée, voisin de l'Algérie dont la colonisation avait commencé en 1830, deux accords, le traité du Bardo (12 mai 1881) et la convention de La Marsa 8 juin 1883) qui en avaient fait un protectorat.

Saint-cyrien affecté à l'armée d'Afrique en Tunisie dans les années 1920, résident général à Tunis trente ans plus tard, Louis Périllier raconte en témoin, en *acteur, en ami mais aussi en historien la Conquête de l'indépendance tunisienne* (1), en décrivant et en analysant ses différentes étapes. Il montre comment les autorités françaises ont évolué vers l'administration directe du pays et une politique de peuplement ; en 1881, il n'y avait en Tunisie que 700 Français contre 11 000 Italiens ; il faudra attendre *1931, année où les deux communautés* sont à égalité avec 91 000 ressortissants, pour que commencent à s'inverser les proportions, qui atteindront respectivement 160 000 et 84 000 âmes en 1951.

L'auteur passe aussi en revue les tergiversations et les erreurs de la IVe République — n'hésitant pas à faire, selon son expression, sa propre autocritique — jusqu'à l'initiative hardie de Pierre Mendès France en 1954 qui évitera à la France de se perdre dans une aventure qui, avec l'insurrection du 1er novembre en Algérie, aurait embrassé l'ensemble du Maghreb.

Parallèlement, l'auteur raconte la naissance du mouvement national tunisien et son évolution : *on assiste à la formation du vieux* Destour (le mot signifie Constitution en arabe) sous le nom de parti libéral constitutionnel, puis à la montée du Néo-Destour qui tint son premier congrès le 1er mars 1934 sous l'impulsion de Habib Bourguiba portaient aussi le parti socialiste destourien actuellement au pouvoir. Louis Périllier souligne avec finesse comment les divergences qui opposaient Salah Ben Youssef à Habib Bourguiba portaient aussi sur l'orientation de la Tunisie indépendante, le premier étant *« plus partisan d'un neutralisme panarabe »*, tandis que le second *« reste attaché à la collaboration avec l'Occident »*. Son livre s'arrête toutefois à la fin de la période coloniale, et les études d'en*semble sur la Tunisie indépendante* n'ont pas abondé depuis une décennie.

Le petit livre, précis et précieux, de Jean Poncet, *la Tunisie à la recherche de son avenir* (2), remonte déjà au début de 1974. Aussi l'ouvrage de Mohsen Toumi, *Tunisie, pouvoirs et luttes* (3), qui va du mouvement national à la gestion de M. Hedi Nouira, est-il le bienvenu. Il l'est d'autant plus que, étant écrit par un Tunisien, les problèmes qu'il soulève sont vécus de l'intérieur et traités en profondeur, même s'ils le sont parfois de façon partisane, l'auteur étant proche du Mouvement d'unité populaire. On regrettera, cependant, que l'ouvrage se ressente de la hâte avec laquelle il a été écrit : certains documents auraient gagné à être élagués ou examinés de plus près, de même que quelques faits et dates.

Le P.C. tunisien, pour sa part, a relevé les erreurs de faits ou d'analyse le concernant (4) : encore faut-il noter que nombre de précisions qu'il apporte auraient été bien difficiles à trouver, l'histoire de ce parti n'ayant fait l'objet ni d'un livre ni même d'un article substantiel aisément disponible. D'autres formations de l'opposition, comme le Mouvement des démocrates socialistes et *même le M.U.P., ont également* formulé des réserves sur plusieurs points.

Au-delà de ces réserves, l'intérêt de ce livre est double : sur le plan de l'information, plusieurs chapitres constituent de petites monographies ; on citera, entre autres, les parties concernant la presse, les organisations nationales, l'Union générale des travailleurs, le Mouvement national, etc. ; sur le plan de l'analyse, il interpelle les différentes formations poitiques et situe bien la Tunisie d'aujourd'hui par rapport à l'Occident et au tiers-monde.

PAUL BALTA.

(1) Edit. Robert Laffont, Paris, 1979, 306 pages.

(2) Edit. Sociales, Paris, 1974, 224 pages.

(3) Edit. le Sycomore, Paris, 1978, 464 pages.

(4) Cf. *Jeunesse démocratique*, journal des étudiants communistes tunisiens, Paris, décembre 1978.

PROCHE-ORIENT

Iran

L'imam Khomeiny appelle la population à soutenir M. Bani Sadr

L'imam Khomeiny a apporté, mardi 29 janvier, son appui sans réserve à M. Abol Hassan Bani Sadr, élu président de la République iranienne. Dans une allocution radiodiffusée, l'imam a appelé la population à le soutenir, et les candidats malheureux à « collaborer avec le vainqueur ». Il a souligné le calme dans lequel *s'était déroulé « ce vote sans précédent ».*

En revanche, M. Noureddine Kianouri, secrétaire général du parti toudeh (communiste), a exprimé mardi des réserves à l'égard du futur président de la République, déclarant : « S'il suit la ligne de l'imam Khomeiny, nous le soutiendrons, mais s'il oriente sa politique sur la ligne des forces conciliatrices, nous lutterons contre lui. »

Au Kurdistan, dix-sept personnes ont été tuées mardi soir à Kamiaran à la suite d'affrontements entre gardiens de la révolution et guérilleros kurdes, a-t-on appris mercredi au siège du parti démocrate du Kurdistan iranien (P.D.K.I.), à Sanandaj. Les affrontements se sont produits au moment même où était annoncé le retrait des gardiens de la révolution de Sanandaj.

Par ailleurs, les autorités canadiennes ont reconnu avoir fait sortir clandestinement d'Iran, à l'occasion de la fermeture de leur ambassade, six diplomates américains ne figurant pas parmi les otages. Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, a déclaré à ce propos, mercredi, que « tôt ou tard le Canada paierait cet acte contraire à la souveraineté de l'Iran ».

Ottawa reconnait avoir saisi le « moment favorable » pour faire sortir clandestinement d'Iran six diplomates américains

De notre correspondant

Montréal. — Les révélations sur le rôle joué par le Canada dans l'évacuation de six membres du personnel de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran ont été critiquées par le premier ministre conservateur, M. Joe Clark, qui a dit craindre les conséquences d'une telle *« publicité »* pour les cinquante otages encore détenus par les étudiants iraniens.

M. Clark s'adressait aux auditeurs d'une station de radio de l'Ontario, dans le cadre de la campagne pour les élections générales qui auront lieu le 18 février prochain.

Quelques heures plus tard, Mme Flora MacDonald, ministre des affaires extérieures, donnait quelques détails sur l'affaire, révélant notamment que les six ressortissants américains s'étaient réfugiés à l'ambassade du Canada à Téhéran le 5 novembre, soit le lendemain de l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis. L'ambassadeur, M. Kenneth Taylor, décida alors de prendre en charge les six réfugiés et les installa dans un appartement attenant aux bureaux consulaires canadiens et réservé au personnel de l'ambassade. Ottawa et Washington furent immédiatement informés de la situation et tentèrent, avec M. Taylor, de trouver un moyen de faire sortir d'Iran les cinq agents consulaires : M. et Mme Lijek, M. et Mme Stafford, et M. Anders, ainsi qu'un attaché agricole, M. Schatz.

Une révélation différée

Selon Mme MacDonald, plusieurs plans d'évacuation ont été étudiés, notamment un voyage par la route pour rejoindre la Turquie, mais tous ont été jugés trop risqués. Finalement, a-t-elle ajouté, *« nous avons estimé que, les Iraniens étant préoccupés par leur élection présidentielle, le moment était favorable »* pour évacuer l'ambassade. Le ministre n'a pas voulu donner de détails sur la suite des événements et s'est borné à indiquer que les quatre derniers diplomates canadiens en poste à Téhéran avaient quitté la capitale iranienne au cours du week-end. Il semble que les six réfugiés américains les avaient précédés. On sait seulement que ces derniers ont quitté l'Iran avec de faux passeports canadiens et certaines sources indiquent qu'ils seraient actuellement dans une base américaine de l'Allemagne fédérale, tandis que l'ambassadeur du Canada en Iran est en « *vacances* » à Copenhague.

M. Taylor, âgé de quarante-six ans, était en poste à Téhéran depuis 1977.

Toute l'affaire a été révélée mardi 29 janvier par le quotidien montréalais *la Presse*, qui titrait à la une : *« Audacieux coup du Canada en Iran »*. Signé de son correspondant à Washington, l'article donnait une version très précise des événements que les gouvernements américain et canadien devaient confirmer quelques heures plus tard. Le journaliste affirmait être au courant de l'affaire depuis le 10 décembre dernier, mais avoir accepté de ne pas en faire état, à la suite de pressions exercées par de *« hauts fonctionnaires canadiens »* qui lui auraient dit : *« Si vous en parliez maintenant, cela équivaudrait à divulguer l'adresse de familles juives qui avaient échappé à la Gestapo en 1941. »* Le journaliste écrivait également que l'ambassadeur canadien avait rencontré régulièrement les dirigeants révolutionnaires iraniens et entretenait avec eux *« des rapports si exceptionnels que son ambassade était devenue très vite la mieux informée de ce qui se passait vraiment en Iran »*.

Les principaux dirigeants politiques canadiens ont fait part de leur satisfaction à propos du rôle joué par Ottawa dans cette affaire. L'ancien premier ministre libéral, M. Pierre-Elliott Trudeau, qui avait été informé de la situation dès les premiers jours, y a fait une brève allusion au cours d'un discours de quarante-cinq minutes entièrement consacré à la politique étrangère. Parlant à Toronto, M. Trudeau a félicité l'ambassadeur du Canada à Téhéran, mais il s'est surtout attaché à critiquer sévèrement la politique étrangère de M. Clark, l'accusant d'avoir abandonné les grandes options lancées au début des années 60 par l'ancien premier ministre libéral, M. Lester Pearson, et lui-même.

Le discours de M. Trudeau

Selon M. Trudeau, *« la seule politique étrangère valable pour le Canada doit consister à favoriser la stabilité et la justice à l'échelle internationale »*. C'est pourquoi il s'est prononcé en faveur du boycottage des Jeux olympiques de Moscou, s'alignant ainsi sur la position de M. Clark, qu'il avait pourtant accusé de *« mêler sport et politique »*. M. Trudeau estime que *« le boycottage à lui seul ne fera pas partir d'Afghanistan un seul soldat ni un seul char »* soviétique et qu'il faut prendre d'autres sanctions contre Moscou en accord avec d'autres pays. Or, a-t-il ajouté, M. Clark ne cherche pas à *« impressionner le Kremlin mais plutôt à gagner des voix aux élections »*, en se limitant à exiger le boycottage des Jeux.

Au moment où M. Trudeau prononçait son discours, M. Clark confirmait qu'il avait l'intention, s'il était réélu le 18 février, d'augmenter les dépenses militaires et de mettre fin à *« une décennie marquée par la réduction de la participation canadienne à l'effort de défense »* dans le cadre de l'OTAN. Après avoir rappelé que M. Trudeau avait réduit les effectifs militaires canadiens de cent mille à soixante-dix-huit mille hommes entre 1968 et 1979, M. Clark a indiqué qu'il s'était engagé à recruter quatre mille hommes au cours des prochaines années et qu'il avait fait mettre au point un plan d'urgence pour l'incorporation de dix mille soldats supplémentaires si la situation international l'exigeait.

Les problèmes de sécurité et de politique étrangère, qui prenaient de plus en plus d'importance dans la campagne électorale au cours des dernières semaines, monopolisent donc maintenant l'attention des hommes politiques et des électeurs canadiens. C'est tout à l'avantage de M. Trudeau, qui bénéficie d'une plus grande expérience dans ces domaines et que les sondages donnent déjà grand favori.

BERTRAND DE LAGRANGE.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LIBERATION D'UN ANCIEN MINISTRE PÉRONISTE. — Après trente mois de détention et dix mois de régime de liberté surveillée, M. Jorge Vasquez, ancien ministre des affaires étrangères durant la brève présidence de M. Hector Campora, du 25 mai au 1er juillet 1973, a été libéré, le lundi 28 janvier. Il avait été arrêté le 24 mars 1976. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. ROBERT HERZSTEIN, spécialiste du droit international, va être nommé au poste nouvellement créé de sous-secrétaire au commerce, chargé des négociations commerciales internationales, a-t-on appris le mardi 22 janvier à Washington. Cette nomination devra encore être approuvée par le Sénat. — *(A.F.P.)*

● CHRISTOPHER BOYCE, un ressortissant américain condamné en 1977 à quarante années de prison pour espionnage au profit des Soviétiques, s'est évadé, lundi 21 janvier, de la prison de Lompoc (Californie), a annoncé, un porte-parole de l'administration pénitentiaire. — *(Reuter.)*

Guinée

● LES ELECTEURS GUINEENS ont eu, dimanche 27 janvier, une nouvelle assemblée nationale, qui compte deux cent dix membres, contre cent cinquante dans l'ancien Parlement. Dans un message à la nation, le président Sekou Touré a annoncé que la nouvelle Assemblée *« aura la charge de se prononcer librement sur tous les projets de loi, sur tous les budgets, et, enfin, sur tous les actes qui pourront avoir une incidence directe ou indirecte sur l'avenir collectif du peuple de Guinée ».* — *(A.F.P.)*

Islande

● LA TROISIEME TENTATIVE de former un gouvernement en Islande a échoué mardi 22 janvier, cinquante jours après le scrutin anticipé des 2 et 3 décembre, qui a conduit à des progrès de la droite. Après les échecs de MM. Hermannsson (libéral), Hallgrimsson (conservateur) et Gestsson (communiste), c'est M. Benedikt Groendal (social-démocrate sortant), qui dirige le cabinet homogène minoritaire, qui va tenter de former un cabinet de coalition majoritaire. — *(A.F.P.)*

Israël

● *UN TRIBUNAL DE HAIFA* a condamné, lundi 28 janvier, deux Palestiniens à la réclusion à vie. Les deux hommes, Samir Kuntar, dix-huit ans, et Ahmed Assad Abras, vingt-trois ans, avaient participé, en avril 1979, à un raid contre la ville de Nahariya (cf *le Monde* du 24 avril 1979) qui avait fait cinq morts, quatre civils israéliens et l'un des membres du commando palestinien. — *(A.P.)*

● EL AL OUVRE UNE LIGNE TEL-AVIV-LE CAIRE. — La compagnie israélienne El Al a inauguré, le mardi 22 janvier, une ligne Tel-Aviv-Le Caire qu'elle exploite avec des Boeing-707, à raison de deux vols hebdomadaires. En utilisant les couloirs aériens actuels, le trajet durera une heure vingt, mais pourra être *réduit à cinquante minutes si* Israël et l'Egypte se mettent d'accord sur un nouveau couloir.

Ouganda

● LA PENURIE alimentaire, qui sévit actuellement en Ouganda et qui a causé la mort de centaines de personnes, essentiellement dans le nord et l'est du pays, a contraint les autorités à reporter de deux semaines la reprise des cours prévue mardi 29 janvier dans les pensionnats, collèges et à l'université de Makerere. Le ministre ougandais des finances a lancé lundi un appel à l'aide internationale pour la fourniture à ces établissements de 10.700 tonnes de céréales par mois, à partir du 12 février et pendant toute la durée du semestre. Les externats ouvriront, comme prévu, mardi. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LES SOIXANTE-DEUX DISSIDENTS DE LA ZANU-(P.F.) libérés de leur prison, au Mozambique, sont arrivés, lundi 28 janvier, à Salisbury, où ils ont fait l'objet de la sollicitude de tous les partis en présence pour les élections. D'autre part, dans un message adressé aux quatre-vingt-quinze Etats membres du mouvement des non-alignés, *dont il est le président*, M. Fidel Castro a accusé les Britanniques de *« violer l'esprit et la lettre des accords de Lancaster House »* sur la Rhodésie.

Zaïre

● VINGT-HUIT MALFAITEURS ont été condamnés à mort, le mardi 29 janvier à Kinshasa par le tribunal de grande instance pour vols à main armée et assassinats. Huit autres personnes ont été acquittées et trois condamnées à des peines de cinq ans de réclusion criminelle au cours d'un procès public, radiotélévisé en direct, de six bandes de malfaiteurs. Le procès a duré vingt-quatre jours. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

El Salvador

DES MILITANTS DE GAUCHE OCCUPENT LE SIÈGE DU PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN

San-Salvador *(A.F.P.)*. — Le siège central du parti démocrate-chrétien salvadorien, membre de la junte de gouvernement, a été occupé, mardi 29 janvier, par cinquante militants des Ligues populaires du 28 février (L.P.28). Les occupants, qui détiennent quinze membres du parti en otages, ont indiqué que par leur action *« pacifique et d'une durée indéterminée »* ils entendaient protester contre *« la répression policière et la collution du gouvernement avec l'oligarchie »*.

La démocratie chrétienne est le seul parti soutenant le gouvernement. Deux de ses plus hauts dirigeants, MM. Hector Dada et Antonio Morales, font partie de la junte, et le cabinet ministériel est en majorité démocrate-chrétien.

Après l'atte[…]
la Syrie acc[…]

[…]istence d'Israël et d'Isma[…]

MAURICE DUVERGER

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LE BARREAU DE DAMAS DÉCIDE UNE JOURNÉE DE GRÈVE

(De notre correspondante.)

Genève. — La Commission internationale des juristes (C.I.J.), dont le siège est à Genève, et qui groupe plus de cinquante mille juristes représentant tous les continents et toutes les tendances politiques, porte un intérêt particulier à la grève générale des avocats de Damas, décrétée pour le 31 janvier. En effet, l'assemblée générale du barreau de Damas a décidé que tous ses membres devront s'abstenir durant cette journée de se présenter devant les tribunaux.

En annonçant cette grève, le barreau de Damas a insisté sur le « grand nombre de détenus politiques » (non traduits en justice) emprisonnés « par un régime de despotisme permanent qui pèse sur les droits des citoyens et leurs libertés fondamentales ». Par conséquent, le barreau de Damas demande qu'il soit mis fin à l'état d'urgence ordonné le 8 mars 1963, que tous les détenus arrêtés en raison de cet état d'urgence soit libérés, que les autres prisonniers soient transférés dans des lieux de détention sous contrôle du parquet et, enfin, que la Cour de sûreté de l'Etat soit abolie. D'autre part, tous les avocats devront boycotter dès maintenant cette cour. — I. V.

LE RENVOI DES « VOLONTAIRES IRANIENS »

Athènes. — Les « volontaires iraniens » *qui étaient arrivés à Damas pour* « participer à la lutte contre Israël à partir du territoire libanais » *sont* « inexpérimentés et vont rentrer chez eux », *a affirmé mardi 29 janvier, à Athènes, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P.*

Au cours de sa conférence de presse, M. Kaddoumi a d'autre part confirmé que l'organisation pour la libération de la Palestine « ouvrira prochainement » *un bureau à Athènes, où M. Arafat se rendra en mai.*

[Le fils de l'ayatollah Montazori avait annoncé le 2 janvier (« le Monde » du 4 janvier) « l'arrivée à Beyrouth » de « volontaires iraniens ». Ceux-ci ne semblent jamais avoir dépassé Damas.]

Après l'attentat contre son ambassade à Paris la Syrie accuse les services secrets israéliens

L'enquête sur l'attentat commis mardi 29 janvier (*le Monde* du 30 janvier) en fin de matinée dans les locaux de l'ambassade de la République arabe syrienne, situés à l'angle du 22, boulevard Suchet et du square des Ecrivains-Combattants à Paris (16e), se révèle difficile. Les policiers de la brigade criminelle, chargés de cette enquête ne disposent que d'un témoignage assez flou, celui d'une jeune femme française qui se trouvait au rez-de-chaussée de l'ambassade pour demander un visa au moment de l'attentat.

Ce témoin aurait déclaré aux policiers avoir été surpris par le comportement de deux hommes s'exprimant en arabe qui se trouvaient dans l'entrée du couloir du consulat, tout près des toilettes. Un peu plus tard, selon ses dires, la jeune femme aurait été bousculée par un troisième homme qui semblait sortir précipitamment de ces toilettes et qui a rejoint les deux premiers. Tous trois sont enfuis. Quelques minutes après, à 11 h. 25, l'explosion se produisait, ravageant le rez-de-chaussée de l'ambassade.

Ainsi que nous l'indiquions dans nos dernières éditions, le bilan de cet attentat est lourd. Un homme, M. Hammani Marwaene, trente-quatre ans, membre du personnel administratif de l'ambassade, grièvement atteint est mort des suites de ses blessures. Huit autres personnes, quatre de nationalité syrienne, trois françaises, un roumain, ont été blessées. Certaines, gravement comme Mme Dnima Held, trente-deux ans, MM. Harim Adezdna, vingt-trois ans, secrétaire à l'ambassade, Ahmed Intissar, quarante-cinq ans, et surtout M. Andréi Doicescu, trente-neuf ans, dont l'état est jugé sérieux. D'autres plus légèrement, comme Mmes Madeleine Ged et Anne-Marie Dubost, vingt-trois ans, et MM. Adrou Massalmeh et Zuheur Marrauri, trente-trois ans.

L'attentat dont les conséquences auraient pu être encore plus graves encore — puisque une trentaine de personnes se trouvaient au rez-de-chaussée de l'ambassade, dans le bureau des visas au moment de l'explosion — a été « revendiqué », mardi après-midi 29 janvier, par trois organisations différentes et jusqu'à lors inconnues. Dans un premier appel reçu par R.T.L., un correspondant anonyme a affirmé parler au nom du mouvement « la Résistance palestinienne » l'Agence France-Presse, de son côté, a reçu deux communiqués. Le premier, peu avant 14 heures, émanait des « Brigades juives » qui déclarait notamment : « *Face au fascisme, à l'antisémitisme et aux persécutions que subissent les juifs de Syrie, nous revendiquons notre entière responsabilité dans l'attentat contre l'ambassade de Syrie.* » A 17 h. 45, une autre personne affirmait à l'A.F.P. « *Le collectif des Afghans a frappé la Syrie, valet des envahisseurs soviétiques. Ce n'est qu'un début de l'action.* »

Des mesures de sécurité

A Damas, un porte-parole officiel syrien a rejeté sur les « *services de renseignements israéliens et leurs agents, la responsabilité de l'attentat à la bombe contre l'ambassade de Syrie à Paris* ». « *Cette agression criminelle*, a ajouté le porte-parole, *fait partie des plans des impérialistes et des sionistes qui tentent à assujettir la région à l'influence étrangère.* »

A Paris, des mesures de sécurité exceptionnelle ont été prises pour assurer la protection de M. Abdel Hakim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, arrivé mardi en début d'après-midi en France et qui était peut-être visé par cet attentat. M. Khaddam doit participer, jeudi 31 janvier, au débat sur le Proche-Orient de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe après avoir été, mercredi, l'hôte à déjeuner de M. Jean François-Poncet ministre français des affaires étrangères.

En dépit de la « normalisation » israélo-égyptienne

Le Soudan ne rompra pas ses relations diplomatiques avec Le Caire

annonce le président Nemeiry

De notre envoyé spécial

Khartoum. — A moins d'un retournement spectaculaire, il est maintenant pratiquement acquis que le Soudan ne rompra pas ses relations diplomatiques avec l'Egypte, le 26 février prochain, lorsque Le Caire et Jérusalem procéderont à l'échange officiel d'ambassadeurs. Le président Gaafar Nemeiry l'a annoncé publiquement mardi 29 janvier au cours d'une conférence de presse tenue en marge du congrès de l'Union socialiste soudanaise, qui a ouvert samedi ses travaux à Khartoum.

Dans son rapport devant le congrès, le chef de l'Etat soudanais, qui est en même temps le président et le secrétaire général du parti unique, ainsi que le chef du gouvernement, avait laissé planer le doute sur ses intentions, en évitant soigneusement d'aborder le sujet épineux des accords de Camp David. Il avait ainsi laissé sur leur faim les journalistes arabes et étrangers, qui avaient noté avec intérêt l'absence de toute représentation officielle égyptienne aux travaux du congrès. Le président Nemeiry avait cependant conforté les illusions de tous ceux qui s'attendaient que le Soudan prenne ses distances à l'égard de l'Egypte, en affirmant que son pays appuyait « *le droit des Palestiniens à l'autodétermination, à leur retour dans leur patrie pour y établir un Etat et récupérer la ville sainte de Jérusalem* ».

Ceux qui s'attendaient à un coup de semonce contre l'Egypte rappelaient que le président Nemeiry avait déjà pris le virage en novembre dernier, en participant à Tunis au premier sommet organisé par la Ligue arabe depuis son transfert du Caire vers la capitale tunisienne. Le chef de l'Etat soudanais avait d'ailleurs insisté au lendemain de ce sommet sur l' « *échec des initiatives unilatérales, incapables de réaliser le moindre résultat...* ».

Mardi, le président Nemeiry a mis un terme à toutes ces spéculations. Répondant au représentant du journal libanais de gauche *Al Safir*, il a été on ne peut plus net. Le Soudan, a-t-il dit, a des relations spéciales avec l'Egypte et ne rompra pas avec Le Caire après l'établissement de liens diplomatiques entre l'Egypte et Israël. Il a ajouté qu'il « *n'avait pas prononcé un seul mot* » à Tunis, et que son pays avait déjà *indiqué au cours du sommet de* Bagdad, après les accords de Camp David, qu'il était contre « *tout boycottage de l'Egypte* ». « *Rompre les relations diplomatiques avec un pays est une chose, et retirer son ambassadeur en est une autre. Cette dernière mesure peut constituer une sorte de protestation admise par la loi internationale. C'est ce que nous faisons* », a-t-il ajouté.

Le chef de l'Etat soudanais *admettait ainsi que le rappel*, le 11 décembre dernier, de son ambassadeur au Caire, M. Mohammed Mirghani — nommé depuis ministre d'Etat aux affaires étrangères, — ne constituait pas, ainsi qu'il avait été dit à l'époque, une simple mesure de promotion accordée à un diplomate chevronné, mais plutôt une manœuvre habile destinée à éviter une décision difficile et pénible. M. Mirghani n'a pas été remplacé au Caire, et son collègue égyptien de Khartoum a été, à son tour, rappelé par son gouvernement. Il n'y aura donc pas entre l'Egypte et le Soudan de reresentation diplomatique à un niveau élevé lorsque le drapeau *israélien flottera le 26 février sur* l'ambassade d'Israël au Caire. Cette prise de position, que certains qualifient ici de « *politique de l'autruche* », ne réglera pas le fond du problème.

Le spectre de Camp David hante les couloirs de l'« *immeuble de l'amitié* » — un cadeau de la Chine populaire aux « *frères* » soudanais, — où se déroulent les travaux du congrès du parti, et gêne au plus haut point les dirigeants soudanais. Excédé par les nombreuses questions des journalistes arabes sur ce problème irritant, le président Nemeiry a eu, mardi, quelques gestes de mauvaise humeur. Il s'en est pris aux dirigeants arabes « *qui se laissent dicter leur politique par une certaine presse stipendiée publiée à Beyrouth, au Koweït, à Paris et à Londres* », risquant ainsi d'envenimer les relations du Soudan avec les pays arabes, qui, l'Arabie Saoudite en tête, s'opposent aux accords de Camp David.

Sur le plan intérieur, la prise de position du président Nemeiry rendra plus malaisée la difficile tâche de « *réconciliation nationale* » amorcée il y a maintenant plus de trois ans entre le régime soudanais et M. Saddik El Mahdi, le prestigieux leader des Ansars, connu pour son opposition irréductible au traité de paix israélo-égyptien et qui, imperméable à toutes les pressions, boude les travaux du troisième congrès de l'Union socialiste soudanaise.

Le seul gagnant dans l'immédiat semble être l'Egypte, dont la délégation, dit-on ici, pourrait maintenant arriver à Khartoum.

JEAN GUEYRAS.

La coexistence d'Israël et d'Ismaël

(Suite de la première page.)

En fait, les attentats sont bien plus rares que dans l'Italie d'aujourd'hui. Si les Israéliens voulaient maintenir le statu quo, ils le pourraient, bien que la résistance locale se durcisse au fil des années, comme on le voit dans les municipalités. Dans leur majorité, ils souhaitent le faire. La géographie leur donne raison. Entre la mer et le Jourdain, leur Etat emplit un espace logique, déterminé par des frontières naturelles. Le retour aux limites *d'avant la guerre de six jours* lui rendrait la forme d'une balance dont le fléau, accolé à la Méditerranée, n'aurait que seize kilomètres de largeur en son point le plus étroit !

∴

Mais la démographie s'oppose à la géographie, et leur contradiction suffirait à compliquer le problème, même s'il n'y avait pas les pressions des Etats-Unis, de la Communauté européenne et des peuples arabes. Sans oublier une certaine mauvaise conscience à refuser aux autres une patrie après qu'on a si durement recréé la sienne. A l'intérieur de ses propres frontières, Israël compte actuellement trois millions six cent mille habitants, dont plus de quatre cent mille Arabes. Plus d'un million de ceux-ci peuplent les territoires occupés.

Comment croire que l'ensemble *pourrait constituer un Etat solide ?* Les Arabes irrédentistes y constitueraient un tiers de la population au départ. Ils accroîtraient rapidement cette proportion initiale à cause de leur forte natalité. Mais comment défendre une frontière aussi absurde que celle d'avant 1967 ? Les deux questions expriment l'angoisse fondamentale des Israéliens. Les faucons géographes et les colombes démographes ont un point commun : les deux savent qu'ils privilégient un côté du problème, en feignant d'oublier l'autre.

A tous mes interlocuteurs j'ai posé la même question : « Supposons que Yasser Arafat accepte de reconnaître *Israël* et ses *frontières*, à condition que les territoires occupés reçoivent leur indépendance : croyez-vous que les citoyens de ce pays admettraient une telle solution (la question de Jérusalem étant supposée résolue d'autre part) » Beaucoup ont essayé d'éluder le problème en affirmant que jamais l'O.L.P. ne prendrait une telle position. Presque tous ont répondu qu'elle diviserait profondément l'Etat juif, mais que son gouvernement serait finalement obligé de céder, compte tenu des pressions américaines. Quelques-uns estiment que l'évolution est inéluctable et qu'on la verra sans doute dans les cinq prochaines années.

On ne peut attacher à ces réponses plus d'importance qu'elles n'en ont. Une enquête superficielle dans des milieux restreints ne peut fournir que des suggestions. Elles méritent d'être rapportées, parce qu'elles s'éloignent assez nettement de l'opinion commune à ce propos. Faut-il rappeler que les représentants de l'O.L.P. en Europe et aux Etats-Unis répandent officieusement le bruit que leur organisation penche vers un *compromis* de cette nature, et qu'elle pourrait accepter, par exemple, une résolution des Nations unies le définissant ? La négation d'Israël par la Charte nationale palestinienne de 1964-1968 n'aurait alors pas plus de portée que celle de la R.D.A. par la Loi fondamentale de Bonn déclarant que la République fédérale agit pour le compte de *tous* les Allemands : ce refus proclamé de la division en deux Etats n'empêche pas ceux-ci de développer de bonnes *relations*.

Les *événements* d'Afghanistan donnent au problème une actualité nouvelle. En Israël, on en déduit plus ou moins que les affaires palestiniennes vont passer de plus en plus au *second* plan, que les Etats-Unis ont d'autres chats à fouetter, qu'ils seront amenés à faire fond sur leurs véritables alliés dans la région. *D'où l'espoir de les voir installer* des bases sur le territoire de l'Etat juif, qui seraient une excellente garantie pour sa sécurité, et de pouvoir en même temps reculer le moment où il faudra déterminer le sort des territoires occupés.

On a moins prêté attention au fait que le coup de force soviétique fait bénéficier les Américains d'une image anti-impérialiste qu'ils ont intérêt à exploiter à fond, désormais, ce qui les pousse à donner des gages aux Etats arabes modérés. *L'ensemble* formé par Israël, l'Egypte, la Jordanie, l'Arabie Saoudite et les petits pays du Golfe devient de plus en plus essentiel pour les Occidentaux. Cela rend plus nécessaire qu'il soit délivré de l'écharde palestinienne. On a quelques raisons de croire que le président Carter s'en occuperait sans retard, s'il était réélu en novembre prochain.

MAURICE DUVERGER.

Le Monde

politique

Le Mouvement de la jeunesse communiste réoriente son action en direction des jeunes travailleurs

Le Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), organisation de jeunesse du parti communiste, tient son congrès national du jeudi 31 janvier au dimanche 3 février, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Mille quatre cents délégués doivent discuter d'un manifeste, intitulé « Vive la révolution ! », qui traduit les résultats de la réflexion menée au sein du M.J.C.F. et du P.C.F. afin de développer l'audience des communistes parmi les jeunes. M. Georges Marchais doit prononcer, dimanche, le discours de clôture du congrès.

L'activité du parti communiste en direction de la jeunesse a connu des « *insuffisances* », dénoncées par M. Marchais lors du dernier congrès du P.C.F., au mois de mai 1979. Le M.J.C.F., qui revendiquait cent dix mille adhérents au printemps de 1978, n'en comptait plus que quatre-vingt-dix mille au 31 août 1979. Les tentatives de relance de son journal, *Avant-Garde*, se sont soldées par des échecs, qui avaient amené M. Jean-Michel Catala, alors secrétaire général du mouvement, à écrire, au mois d'avril 1979 : « *A moins d'un redressement spectaculaire,* Avant-Garde *est condamné.* » La situation ne semble pas s'être réellement améliorée puisque *Avant-Garde*, bimensuel, connaîtrait aujourd'hui, selon les responsables du mouvement, une diffusion de vingt-cinq mille à trente mille exemplaires, cette diffusion étant cependant « *irrégulière* ». Quant à *Clarté*, organe de l'Union des étudiants communistes, il n'a paru que trois fois en 1979.

La dégradation du prestige du P.C.F. dans la jeunesse s'est traduite, électoralement, par un recul lors du scrutin européen de juin 1979. Alors que 28 % des électeurs âgés de dix-huit à vingt-quatre ans avaient voté pour le parti communiste au premier tour des élections législatives de mars 1978, 23 % de cette classe d'âge ont voté pour la liste que dirigeait M. Marchais le 10 juin dernier. Il est vrai que cette catégorie d'électeurs est celle que l'élection européenne a le moins mobilisée (36 % d'abstentions), mais le P.S et l'extrême gauche ont moins souffert de cette tendance que le P.C.F. Ils ont conservé, en effet, respectivement, 24 % et 8 % d'électeurs dans cette classe d'âge, contre 25 % et 9 % en mars 1978 (1).

L'« instrument principal »

Les dirigeants du M.J.C.F. attribuent ces résultats à deux causes : la déception provoquée par l'échec de la gauche en mars 1978 et le fait que les critiques adressées par le P.C.F. au parti socialiste sont souvent mal comprises chez les jeunes.

Les responsables communistes ont entrepris de remodeler leur discours en direction des jeunes. M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central, qui a pris la responsabilité de ce secteur, l'été dernier, en remplacement de M. Guy Hermier, membre du bureau politique, a présenté devant le comité central, au mois de novembre, un volumineux rapport sur la situation actuelle des jeunes et les perspectives que peut leur offrir le P.C.F. Confirmant le M.J.C.F. dans son rôle d'« *instrument principal* » de l'activité du P.C.F. parmi les jeunes, M. Fiterman a précisé que ce mouvement n'est pas tenu de « *prendre en charge l'ensemble des objectifs du parti* ».

Le M.J.C.F. peut donc mettre l'accent, dans son activité, sur les thèmes qui lui paraissent les plus propres à mobiliser les jeunes. Il s'efforce, d'autre part, de réorienter son action vers les jeunes travailleurs et les apprentis *plutôt que vers les lycéens et* les étudiants, cela en accord avec la ligne actuelle du P.C.F. Il s'agit de réactiver, chez les jeunes ouvriers, un réflexe « de classe », dont les résultats électoraux, dans les villes à direction communiste, indiquent qu'il tend à s'estomper.

Les communistes s'attachent donc à combattre ce qu'ils considèrent comme des facteurs d'intégration des jeunes à l'ordre établi. C'est ainsi qu'ils ont été conduits, dans la dernière période, à mener une vigoureuse campagne contre toute proposition de dépénalisation des drogues dites douces, en y dénonçant une tentative de la *« bourgeoisie » pour* émousser la résistance des jeunes à la condition qui leur est faite. Pour la même raison, les communistes polémiquent intensément contre *Libération*, considéré comme l' « *organe de la désespérance et de la résignation* ».

PATRICK JARREAU.

(1) Sondages de la SOFRES publiés par *le Nouvel Observateur* des 24 avril et 23 juillet 1979.

● PRECISIONS. — M. Pierre Auger, membre de *l'Institut*, nous prie de préciser que son nom ne peut figurer dans la liste des signataires de l'appel des intellectuels communistes, publié dans *le Monde* du 22 janvier, qu'en raison d'une homonymie.

M. Pierre Klanfer, dont le nom figure parmi les signataires de la pétition « Pour l'union dans les luttes », dont la liste a été publiée dans *le Monde* du 25 janvier, nous indique d'autre part qu'il est membre *du P.C.F.* et non de la L.C.R.

Les querelles politiques en Martinique

LE P.P.M. INFLIGE UN « BLAME PUBLIC » A M. ARTHUR RÉGIS

(De notre correspondant.)

Fort-de-France. — Les trois principaux dirigeants du parti progressiste martiniquais (P.P.M., autonomiste), MM. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, député apparenté socialiste, président de cette formation, Camille Darsières, secrétaire général, et Alex Aliket, vice-président, ont annoncé, lundi 28 janvier, au cours d'une conférence de presse, que le comité national de leur parti avait décidé d'infliger un « *blâme public* » à M. Arthur Régis, directeur du *Progressiste*, organe du P.P.M., qui s'est démis, le 21 janvier, de son mandat de conseiller général du quatrième canton de Fort-de-France (*le Monde* du 24 janvier). Ils ont notamment estimé que cette démission, dont *ils n'avaient pas été informés par* l'intéressé, constituait un « *acte d'indiscipline caractérisé* » qu'il convenait de sanctionner. M. Régis s'étant livré, toutefois, à une autocritique, les dirigeants du P.P.M. ont interprété son éclat au conseil général « *comme le cri d'un élu désintéressé qui se pense impuissant dans une assemblée dont la majorité politique s'est installée dans le laxisme.*

M. Régis a déclaré qu'il avait voulu « *provoquer un choc dans l'opinion publique* ». L'ancien conseiller général conserve, néanmoins ses fonctions de directeur de l'organe du P.P.M. Ce qui a fait dire au président du conseil général, M. Emile Maurice (R.P.R.), que la démission de M. Régis et la sanction purement formelle qui le frappe n'avaient, en réalité, « *pas d'autre but que de détourner l'attention de l'opinion publique des problèmes financiers que connaît actuellement la municipalité de Fort-de-France.* » — F. R.

A Cherbourg

Un projet de centre culturel accroît les dissensions entre le P.C. et le P.S.

De notre correspondant

Cherbourg. — Un climat de guerre froide règne depuis quelque temps à la mairie de Cherbourg *entre socialistes* et communistes, qui dirigent la municipalité depuis 1977.

Outre de nombreuses divergences, la principale pomme de discorde entre le P.C. et le P.S. est aujourd'hui le fonctionnement du centre culturel, dont la construction avait été lancée par l'ancienne municipalité et que les socialistes n'ont pas voulu remettre en cause.

Dès 1977, le groupe communiste avait *estimé que le poids financier* d'une telle opération empêcherait de réaliser le programme sur lequel la gauche, à Cherbourg, venait d'être portée au pouvoir. Subventionné pour seulement 39 % du total de sa construction, le « Beaubourg » *cherbourgeois* va coûter finalement près de 40 millions de francs ; son fonctionnement entraînera une dépense annuelle de 4,4 millions de francs, soit le double de l'actuel coût de fonctionnement des services qu'il doit reprendre (musées, bibliothèque, théâtre, etc.).

Il faut enfin l'équiper. Les élus communistes ont refusé, jeudi 24 janvier, d'engager de nouvelles dépenses à ce titre et accusé l'adjoint au maire (socialiste) chargé des affaires culturelles d'avoir passé des marchés avant que le conseil municipal n'ait été appelé à donner son accord. Qui plus est, la ville, en matière *de mobilier de bibliothèque*, « *a acheté allemand* », accuse le P.C. : un marché de 72 millions de centimes, qui aurait coûté plus de 100 millions de centimes s'il n'avait pas été passé avant le 31 décembre, rétorque le P.S.

La tension est devenue si vive que les socialistes envisageraient de préparer seuls le budget de la ville pour 1980, qui doit être examiné le mois prochain. Prélude au retrait par le maire (P.S.) des délégations accordées en matière de travaux et de problèmes scolaires ou sportifs à ses deux adjoints communistes ? M. Louis Darinot s'en défend. Le maire de Cherbourg s'indigne *toutefois* de la violence des propos tenus par *les élus communistes.*

RENÉ MOIRAND.

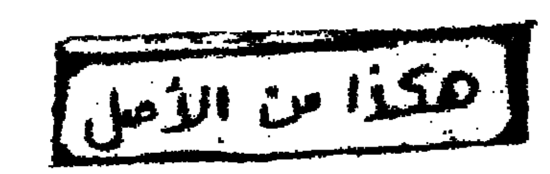
L'Union pour une nouvelle action politique souhaite regrouper les « socialistes de dialogue »

L'Union pour une nouvelle action politique (U.N.A.P.) a tenu, le mardi 29 janvier, dans les locaux de l'Assemblée nationale, une réunion destinée à l'élaboration d'une charte « contenant les données fondamentales » de son action. Créée le 20 novembre 1979, l'U.N.A.P. entend regrouper les *électeurs du centre gauche*, les « *socialistes de dialogue* » qui veulent « *faire face à la carence et aux difficultés des partis politiques plus préoccupés des questions électorales que de la vie tout court des Français* ». Mme Janette Brutelle-Duba, présidente de l'U.N.A.P. et du club Louise-Michel, a estimé que par le biais des associations, des organismes, des amicales et mouvements qui se sont regroupés autour d'elle, *l'U.N.A.P. est capable de* « *rassembler d'ores et déjà deux millions d'électeurs* », c'est-à-dire « *bien plus qu'il n'en faut pour apparaître en situation d'arbitre dans les joutes politiciennes* ». « *Nous ne sommes pas téléguidés par l'Elysée*, a-t-elle ajouté, *nous ne sommes pas des soutiens de Michel Rocard ni des sous-marins du R.P.R., l'U.N.A.P. est une nouveau style, un nouveau langage et une nouvelle action pour des hommes et des femmes représentant différentes formations* ».

Après l'intervention de M. Alain Roy, vice-président, pour qui les sympathisants de l'UNAP ne « *croient plus aux promesses et aux vertus de la classe politique* », M. Michel Jobert, qui s'exprimait en son nom personnel, a développé le thème du « citoyen responsable et heureux de l'être ». L'ancien ministre des affaires étrangères a indiqué qu'il était nécessaire de « *considérer le citoyen comme quelqu'un qui doit s'élever et non comme quelqu'un qui doit se réduire à l'obéissance* », ajoutant que les questions des désistements au deuxième tour des élections présidentielles était « *indigne de la dignité des citoyens* ». M. Eric Hintermann, secrétaire général du parti socialiste démocrate, qui s'exprimait également en son nom personnel, s'est présenté pour sa part comme « *un socialiste de dialogue constructif* » et a souhaité la création d'une « *structure fédérative où se retrouvent les socialistes, les sociaux-démocrates et les radicaux* ». « *Il faut revenir à la F.G.D.S.* », a-t-il ajouté (1).

La charte de l'UNAP sera rendue publique à la mi-février. En ce qui concerne les élections présidentielles, Mme Brutelle-Duba a déclaré : « *L'UNAP se prononcera en temps utile en faveur de celui ou de celle qui approuvera sa charte.* »

(1) N.D.L.R. — F.G.D.S. : Fédération de la gauche démocrate et socialiste, qui regroupa de septembre 1965 à juin 1969 la S.F.I.O. de Guy Mollet, le parti radical valoisien de M. René Billères, la Convention des institutions républicaines de M. Mitterrand et divers mouvements de gauche.



مكرر من الأصل

Le Monde

société

PROSTITUTION : LE CAS DE GRENOBLE

II. — « Aristocrates » et « pierreuses »

Une récente affaire de proxénétisme a de nouveau attiré l'attention sur la ville de Grenoble où, sans être plus active qu'ailleurs, la prostitution présente des caractéristiques assez particulières (« le Monde » du 30 janvier). Mais la vie de la prostituée y est bien souvent semblable à ce qu'elle est partout.

De notre envoyé spécial
JAMES SARAZIN

Grenoble. — S'il a du talent, un solide entregent et le goût de la lutte, le petit souteneur a une chance de devenir grand. La prostituée, elle, ne connaîtra pas un pareil destin : elle changera de « mari », mais pas de terrain. Si elle a commencé au bord des routes, elle y restera jusqu'à ce que ses forces l'abandonnent ou *que la maladie l'emporte*. En cinq ans d'activité, Nadine n'a jamais connu que cette prostitution sordide. Elle « servit » d'abord durant six mois dans une pizzeria de banlieue ; puis, pendant trois mois, dans des baraques de chantier, elle subit quotidiennement une quarantaine d'hommes (*« sans même une cuvette et un peu d'eau : seulement des préservatifs et de l'eau de Javel »*) ; puis elle séjourna pendant deux mois dans une maison d'« abattage » de la place aux Herbes (*« autant de clients, mais avec un lavabo »*) ; *et enfin, elle connut la route* : de 9 heures du matin à 7 heures du soir dans la côte de Moirans, puis de 20 heures à 1 h. 30 sur le quai de France. Et elle n'avait d'autre perspective que de continuer, ici et là, à gagner les 5 000 francs exigés quotidiennement par son souteneur.

Les prostituées en studio représentent, à côté, une espèce d'aristocratie. Elles détestent les « tapins sauvages » qu'elles appellent dédaigneusement les « pierreuses ». Confirmées dans le métier — elles ont souvent la trentaine — intégrées dans une organisation, les prostituées en appartement de Grenoble bénéficient d'un traitement à peu près humain. Elles ont souvent des facilités en matière financière et peuvent travailler « à la carte ». A raison de quatre à cinq heures quotidiennes, celle-ci gagne 50 000 à 60 000 francs par mois, qu'elle partage avec un souteneur qui vit à Toulouse avec une femme légitime.

Au regard de ce régime, le « tapin sauvage », c'est le bagne, le Moyen Age. La prostituée forme avec son maquereau un couple infernal où les seuls rapports sont faits de violence. Le souteneur avilit, abêtit systématiquement celle qui ne sera plus pour lui qu'une machine à gagner de l'argent. « *Mon tapin* » : quand il parle d'elle, il n'emploie plus le *féminin*. Et, comme il y a trois siècles, il la marque, non plus à l'épaule, mais sur la joue droite, sous le coin de l'œil, du « point du tapin », une espèce de grain de beauté gravé avec une pointe rougie.

Que la « comptée » soit jugée insuffisante, qu'il ait perdu au poker ou qu'un rival l'ait humilié *et le barbeau se venge sur la* prostituée : coups de poing, de pied, de ceinture, brûlures de cigarette, baignoire, tout est bon pour le calmer. Celle-ci a perdu la moitié de ses dents dans une correction : le lendemain, malgré sa fièvre, elle se retrouvera quai de France à l'heure habituelle, évitant simplement de parler aux clients. Telle autre travaillera plusieurs jours avec une fracture du bras. Les seins d'une troisième ne sont plus qu'une plaie creusée par les brûlures de cigarettes.

Des souteneurs bien tranquilles

Parfois, c'est plus grave. En 1977, Nadia est morte à vingt-deux ans. *La tenancière de l'hôtel* où elle se prostituait, route de Valence, s'était alarmée de la dégradation de son état de santé. Sans en référer au souteneur, elle avait fait venir un médecin et payé la visite. « *Elle est pourrie par les préservatifs* », avait conclu le praticien, qui avait suggéré un arrêt de travail.

Après huit jours, le souteneur, à court d'argent, vint lui administrer une leçon de morale bien sentie. Le lendemain, Nadia reprenait le travail. Trois semaines plus tard, elle était hospitalisée d'urgence. Elle avait des abcès au foie, aux intestins, partout. A la troisième opération, elle est morte. Personne n'a été poursuivi pour non-assistance à personne en danger. Aucun médecin n'a, dans les rapports d'expertise, voulu lier la mort de Nadia à l'exercice de la prostitution (quarante à cinquante passes par jour pendant cinq ans). *Le souteneur a « pris »* trois ans...

L'arsenal législatif a beau s'être renforcé en 1975 par la définition d'un « proxénétisme aggravé » (pour les prostituées mineures ou dans les cas de contrainte), ce délit demeure mal puni au regard de son caractère sordide. Un vol simple est puni d'un à trois ans de prison, un vol avec violence de dix à vingt ans. Le proxénète est un voleur souvent doublé d'un violent : il ne risque pourtant que six mois à trois ans (proxénétisme simple) ou deux à dix ans (proxénétisme aggravé). Encore le maximum des peines est-il réservé aux vieux récidivistes — et il y en a peu. La plupart des proxénètes grenoblois écopent de deux ans de prison. Résultat d'autant plus décevant pour ceux qui les traquent que les enquêtes sont souvent longues et semées d'embûches. A propos des studios, un rapport de la sûreté urbaine de Grenoble, évoquant le bilan du service des mœurs pour 1978, précisait : « *Cet aspect de la prostitution à Grenoble est la source de grandes difficultés rencontrées par la brigade des mœurs pour pénétrer le véritable Milieu du proxénétisme, la découverte de faits de proxénétisme et de leurs auteurs étant rendue difficilement réalisable par une couverture apparemment légale mettant à l'abri de la loi pénale ceux qui profitent de la prostitution d'autrui.* »

La brigade des mœurs et la gendarmerie n'en obtiennent pas moins quelques résultats, très inégaux, il est vrai : vingt-quatre affaires de proxénétisme par souteneur en 1973, sept en 1974, dix en 1975, sept en 1976, quatorze en 1977. On enregistre, d'autre part, dix affaires de proxénétisme hôtelier en 1973, trois en 1974, sept en 1975, quatre en 1976, une en 1977.

Des affaires qui sont, le plus souvent, autant de coups d'épée dans l'eau. Dès qu'un souteneur « tombe », un autre lui succède. Les places, laissées vacantes sur le quai de France par les arrestations des dernières semaines, ont été très vite occupées par de jeunes barbeaux de dix-huit à vingt ans, *mettant* au trottoir leurs petites amies, souvent mineures. Mais ces novices ont vite été eux-mêmes éliminés par les survivants de l'hécatombe qui ont placé directement les « nouvelles » sous leur coupe.

En définitive, le nombre des arrestations de proxénètes est peut-être moins important, à terme, que les retombées du climat nouveau que magistrats, gendarmes et policiers sont parvenus à établir dans leurs rapports avec les prostituées. Un climat tout à fait serein et même, pourrait-on dire, de relative confiance réciproque. Le temps des P.-V. pour racolage ou outrage public à la pudeur paraît révolu, sauf dans les cas les plus excessifs. On cherche désormais à approcher et à *comprendre* les prostituées.

Chaque fois qu'ils en ont le loisir, les deux gendarmes de la section de recherche de Grenoble chargés de ce problème vont faire la causette sur le bord des routes avec les « pierreuses », et les discussions vont parfois très loin. Le rapport de la sûreté urbaine de la police grenobloise pour l'année 1978 indique que le service des mœurs s'occupe beaucoup des nouvelles prostituées et qu'il « *obtient des succès honorables en intervenant aussitôt sur chaque cas nouveau, ce qui permet une action efficace pour lutter contre les proxénètes locaux d'envergure moyenne qui tentent de profiter de certaines jeunes femmes connaissant de graves problèmes financiers ou sociaux* ».

A force de s'intéresser à la psychologie de la prostituée, policiers et magistrats grenoblois ont pris *conscience de deux vérités* essentielles qui ont profondément modifié leur action dans un sens où ils ne sont d'ailleurs pas toujours compris d'une population que des siècles d'imprégnation judéo-chrétienne inclinent à davantage de clémence envers le proxénète qu'envers l'incarnation du péché que représente la prostituée. La première de ces vérités, c'est qu'il est vain, comme le tentent pourtant quelques mouvements charitables, de vouloir, contre son gré, arracher la prostituée au trottoir. « *Une fille qui a fait le tapin de seize à vingt ans ne sait absolument rien faire d'autre, ne le veut pas forcément et souffre d'importants dérèglements psychiques qui rendent la réinsertion aléatoire. Surtout qu'on ne peut pas toujours lui offrir de perspectives très réjouissantes* », expliquent ceux qui ont engagé le dialogue avec les prostituées. « Réhabilitation » d'autant plus délicate que la fille est souvent victime du contexte : une ancienne prostituée reçoit un jour, dans l'usine où elle travaille, une contrainte par corps relative à quelques vieux P.-V. ; le patron, qui ignorait tout de son passé, lui propose aussitôt de l'aider, moyennant quelques gentillesses...

Les souteneurs et les « oies blanches »

La deuxième vérité, c'est que la libération de la prostituée passe non seulement par sa séparation physique, mais par son affranchissement psychologique du souteneur. Celui que la prostituée appelle révérencieusement « *mon mari* » exerce en effet sur elle une domination totale. Les souteneurs possèdent au plus haut point le don de découvrir et d'éblouir des « oies blanches » de seize ou de dix-sept ans qui n'ont connu, comme dans les plus mauvais romans populistes, qu'une enfance misérable, d'où l'école fut souvent absente, une adolescence difficile entre des parents tyranniques ou désunis et une ribambelle de frères et de sœurs *à élever* dans un univers de « zone » ou de H.L.M.

Les liens charnels de la prostituée avec son souteneur sont assez puissants pour résister au régime de sous-humanité dans lequel il la plonge, à la brutalité quotidienne, aux lâchetés et aux chantages du « maître ». « *Un jour où je voulais quitter le tapin*, raconte Nadine, *Aldo a kidnappé mon fils pour me forcer à continuer. J'en suis pourtant toujours restée aussi folle...* » Aujourd'hui, même après l'avoir dénoncé, elle se pose encore des questions sans oser l'avouer.

Une longue patience, et souvent pleine d'aléas, fut donc nécessaire à ceux qui ont déclaré la guerre aux souteneurs grenoblois pour saisir le moment où, usée par des années d'abrutissement et revenue de tout, une Nadine choisirait de venir se confier à eux. Oui, *décidément*, quelque chose a changé à Grenoble, que résume ainsi une de celles qui ont témoigné : « *Dans le temps, quand une fille en avait marre, elle se suicidait. Aujourd'hui, elle va parler aux flics...* »

FIN

UNE NOUVELLE PLAINTE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Une jeune prostituée âgée de dix-huit ans, qui avait quitté il y a quelques semaines la « profession », a déposé une plainte contre son ancien « protecteur », M. Cataldo Leone, trente et un ans, qui tentait de la récupérer dans un bar grenoblois et qui lui aurait fait subir des sévices le 22 janvier. Il la *faisait* travailler en chambre à Paris, d'où elle s'enfuit au mois de décembre 1979 pour retrouver sa famille à Grenoble.

M. Cataldo Leone, marchand ambulant, domicilié à Grenoble, a été inculpé de proxénétisme et d'attentat à la pudeur avec violences. Il a été écroué à la prison de Varces. — C. F.

JUSTICE

A BOIS-D'ARCY (Yvelines)

Une maison d'arrêt sous haute surveillance électronique

Une nouvelle maison d'arrêt va ouvrir progressivement ses portes à Bois-d'Arcy (Yvelines) à partir du 4 février. Conçu par le cabinet d'architectes Andrault et Parat, cet établissement moderne, bénéficiant des dernières trouvailles électroniques en matière de sécurité est destiné à remplacer Saint-Pierre de Versailles, à désencombrer Fleury-Mérogis et à « faire face à l'augmentation de la population pénale ». *Il y a en effet trente-huit mille deux cents détenus dans les prisons françaises et les services de l'administration pénitentiaire en prévoient quarante mille pour la fin de l'année. Cette maison d'arrêt disposera de 594 places, dont 126 pour les jeunes détenus. Elle pourra cependant accueillir jusqu'à 1 497 prisonniers. Finie l'époque des grandes unités comme Fleury-Mérogis (4 600 prisonniers pour 3 600 places) ! La politique pénitentiaire est revenue à des normes plus raisonnables. L'esprit a-t-il, pour autant, changé ?*

Il n'y a *rien* qui ressemble plus à une prison qu'une autre prison, même si les bâtiments bleu et blanc aux angles arrondis, aux fenêtres ovales, ont un air moins lugubre au milieu des pelouses vertes. S'étendant sur un ancien terrain militaire de *14 hectares entouré d'une double* enceinte, avec un mur de 7 mètres de haut, cette maison d'arrêt comporte d'imposants ateliers d'une superficie de 7 100 mètres carrés, *un gymnase de 800 mètres carrés*, une chapelle faisant office de salle de réunion de 370 mètres carrés et cinq cent onze cellules de 12 mètres carrés chacune dont cent onze sont destinées aux jeunes détenus. Des cellules claires, avec des fenêtres qui s'ouvrent et donnent sur des cours de promenade en macadam ou, au loin, sur la forêt qui entoure l'établissement pour les étages supérieurs. Une *prison* quatre étoiles, diront encore certains. Une prison quand même, avec sa cellule de *contention à côté de la morgue, ses* quinze cellules disciplinaires, ses douze cellules de plus grande sécurité, ses miradors et ses cent soixante-six surveillants. Une prison que l'administration a voulu sûre. Pour cela, elle n'a pas lésiné sur les nouveautés électroniques.

Vidéo et radars

A l'intérieur tout d'abord. « *Les barreaux sont insciables, indescellables, inescaladables* », selon une formule de M. Jean-Pierre Michon, sous-directeur de l'équipement à l'administration pénitentiaire. Dans les couloirs surveillés par des caméras, une « *barrière infrarouge* » à hauteur des portes des cellules alerte, en cas d'ouverture, le surveillant installé à son pupitre dans le sas central. Ce surveillant dirige *toutes les manœuvres grâce aux* touches commandant électriquement les serrures et peut communiquer par interphone avec les prisonniers.

A l'extérieur ensuite. « *Une barrière hyperfréquence* » reliée à un système vidéo pour signaler toute approche du grillage près du premier mur d'enceinte. Des radars croisés *installés tous les 300 mètres sur les* chemins de ronde et les murs des cours de promenade. Enfin, tout visiteur devra passer sous un portique *de contrôle pour se rendre au parloir, où trente-huit cabines sont destinées* aux familles et seize aux avocats. Le directeur, M. André Fermaud, devra expérimenter ces méthodes de surveillance électronique et surtout familiariser son personnel avec cette nouvelle technique. Le coût global de cette maison d'arrêt a été évalué à 105 millions de francs.

Actuellement, dix *détenus* y sont incarcérés. Ils procèdent à l'aménagement. Cette maison d'arrêt, qui ne comporte ni quartier de femmes ni quartier de semi-liberté, est cependant *à peine terminée. Seuls les* quartiers de détention sont achevés. Reste à installer les machines dans les ateliers, à trouver suffisamment d'entreprises pour fournir du travail aux adultes (cartonnages, conditionnement) et des sociétés qui, en liaison avec l'*Aforp-Afortec* (organisme privé de formation et de perfectionnement du personnel des entreprises industrielles de la région parisienne), formeront de jeunes détenus dans les spécialités de l'électromécanique et de l'électronique-automatisme, puis, *plus tard, dans le bois et le fer.* Le projet est ambitieux. Comme l'est d'ailleurs le programme d'équipement de l'administration pénitentiaire. Un programme qui prévoit « *de désaffecter trente-cinq établissements vétustes par an et de créer près de onze mille places nouvelles* ».

Une maison d'arrêt a cependant *ouvert ses portes en automne* dernier à Metz et celle de Nantes doit être achevée dans un an. Mais les crédits ne permettent pas toujours de faire face aux dépenses et des *difficultés de tous ordres surviennent.*

Ainsi, à Bois-d'Arcy, la construction a-t-elle *rencontré* bien des déboires. Les travaux ont tout d'abord été considérablement retardés par plusieurs faillites des entrepreneurs, notamment de celui qui exécutait le gros œuvre. Ensuite, le projet a rencontré une vive opposition auprès des *riverains et a provoqué* des dissensions au sein du conseil municipal (*le Monde* du 5 février 1975). Il a même fallu réduire les bâtiments d'un étage (deux cents places en moins). *Puis, après la révolte des prisons*, en 1974, l'administration a modifié la conception des bâtiments pénitentiaires « *pour éviter tout mouvement de foule* ». Enfin, un attentat revendiqué par un groupuscule inconnu de la police, Anarchie solidaire, a détruit le 6 novembre 1978 (*le Monde* des 7 et 14 novembre 1978) *un mirador et la chaufferie*. Après une réalisation difficile, reste maintenant à savoir comment va fonctionner la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy.

MICHEL BOLE-RICHARD.

QUATRE NOUVEAUX JUGES POUR LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a procédé mardi 29 janvier à l'élection des nouveaux juges à la Cour européenne des droits de l'homme pour quatre postes renouvelables.

Au siège de la France, elle a désigné Me Louis-Edmond Pettiti, né en 1916, avocat, bâtonnier du barreau de Paris en 1978 et 1979. Militant actif et théoricien des droits de l'homme, Me Pettiti est président du mouvement international des juristes catholiques « Pax Romana ». Au siège de l'Islande, l'Assemblée a élu M. Thor Vilhjalmsson, juge à la Cour suprême de ce pays depuis 1976 ; à celui de l'Irlande, M. Brian Walsh, juge à la Cour suprême de Dublin ; pour la Suisse, elle a reconduit dans ses fonctions Mme Denise Bindschedler, membre de la Cour européenne depuis 1975.

Créée en 1959 au sein du Conseil de l'Europe, la Cour surveille la mise en œuvre des droits de l'homme ; la plupart des Etats membres, mais non la France, acceptent les recours individuels devant cette juridiction.

CATASTROPHES

APRÈS LES PASSAGES DE HYACINTHE

Le conseil des ministres examine la situation à la Réunion

Le conseil des ministres de ce mercredi 30 janvier devait examiner les mesures d'aide à la Réunion, ravagée par les passages de la dépression tropicale Hyacinthe. Dans un message adressé dès le 28 à son île natale, le premier ministre, M. Raymond Barre, avait tenu à assurer les Réunionnais de la *sollicitude de la métropole* : « *Je n'ignore rien de vos épreuves (...). Je prends part aux chagrins auxquels nul ne peut porter remède. Je vous donne l'assurance que la solidarité nationale s'exercera comme cela est normal à l'égard de la Réunion... Le conseil des ministres examinera la situation de l'île, et, aussitôt que les conditions lui permettront de travailler utilement, une mission interministérielle se rendra sur place pour faire les propositions nécessaires. Je suivrai personnellement leur exécution (...). Soyez assurés que le pays tout entier vous aidera dans l'épreuve que vous traversez.* »

De son côté, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, avait adressé une lettre au premier ministre : « *Le désastre* [provoqué par Hyacinthe] *est immense. Les conséquences de ce phénomène de la nature sont d'autant plus graves que la spéculation foncière et l'importance du nombre des Réunionnais qui n'ont pas d'habitat décent font que les sinistrés sont dénombrés essentiellement dans les ravines.* »

M. Ballanger fait ensuite remarquer que le chômage, déjà très important dans l'île, va encore augmenter. Puis il ajoute : « *Solidaires de toute la population de l'île, les députés communistes exigent du gouvernement qu'une aide soit débloquée immédiatement et soit au niveau de l'ampleur des dégâts.* »

Dans un communiqué, l'Union générale des travailleurs réunionnais en France (U.G.T.R.F.) fait aussi état de la « *spéculation foncière effrénée qui a poussé à construire des immeubles entiers dans le cône de déjection de certaines ravines. Le plan de relance de la canne, lancé il y a quatre ans, malgré les avertissements de beaucoup, a introduit le dépierrage des terres. Il était alors facile aux masses d'eau descendant des hauts de l'île d'entraîner dans leur marche la terre qui n'était plus retenue au sol* ». *L'U.G.T.R.F.* ouvre une souscription en faveur des sinistrés : U.G.T.R.F. c/o Jean-Claude Barret, 1, rue d'Armentières, 93800 Epinay-sur-Seine, C.C.P. Paris 21 725 91 T en mentionnant « pour les sinistrés ».

Vingt-trois morts

Le nombre des victimes de la dépression tropicale Hyacinthe s'élève actuellement à vingt-trois morts. On dénombre, en outre, sept mille cinq cents personnes sans abri.

Selon les premières estimations, les dégâts aux cultures sont considérables. La récolte de géranium (utilisé en parfumerie), dont la Réunion est un des premiers producteurs mondiaux et qui fait vivre trois mille familles, est détruite à 100 %. Les plantations de vanille et de tabac ont été détruites à 30 % et 50 %. Les plantations de canne à sucre, qui occupent 63 % des terres cultivables (90 % des exploitations agricoles de l'île) ont été très touchées ; mais les cannes, actuellement au stade de la « repousse », sont encore petites et n'ont peut-être pas autant souffert qu'on aurait pu le craindre.

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

UN ISRAÉLIEN CONDAMNÉ POUR VIOL CONJUGAL

Jérusalem. — *Un homme vient d'être condamné par le tribunal de district de Jérusalem à trois ans d'emprisonnement pour avoir violé sa femme. Il était accusé de l'avoir fréquemment battue et d'avoir abusé d'elle parce qu'elle lui refusait des relations sexuelles. Ce jugement est d'autant plus remarqué que les magistrats d'une juridiction laïque ont fondé leur décision sur une interprétation de la loi religieuse, pour compléter l'analyse du code pénal.*

L'avocat de la défense ayant fait valoir que, juridiquement, l'existence du viol est difficile à établir dans le cas de rapports entre mari et femme. Les juges ont d'abord rappelé le texte du code israélien indiquant que le viol est commis dès lors qu'un homme « a des relations sexuelles avec une femme contre la volonté de celle dernière ». *Ils ont ajouté que, dans le cas de rapports conjugaux entre juifs, la loi rabbinique devait être prise en considération. Ils ont alors fait référence à la* Bible, *qui oblige l'homme à avoir des relations sexuelles avec son épouse sans que cette obligation soit réciproque. Puis ils ont cité le* Talmud, *selon lequel le devoir conjugal s'impose aux deux époux. Mais dans le jugement, les magistrats ont estimé que les textes talmudiques* « montraient clairement que le devoir ne signifiait pas la contrainte », *et ils ont conclu que l'usage de celle-ci était une transgression de la loi. — (Correspondant.)*

Carnaval de Nice : M. Jacques Médecin remplace l'imam Khomeiny.

Nice. — « So crazy my Jacko, isn't he ? » (« Il est fou, mon Jacquot, non ? ») C'est Ilène, l'épouse américaine de M. Jacques Médecin, drapée dans la *bannière étoilée*, qui pose la question, tandis que son mari, en tenue de footballeur de l'O.G.C. Nice, fait le « poirier » sur un ballon. La caricature du maire de Nice a remplacé, depuis mardi 29 janvier, l'effigie de l'imam Khomeiny, cracheur de flammes, dans les décors carnavalesques de la place Masséna. Ainsi, les étudiants iraniens de Nice, qui menaçaient de leurs foudres de carnaval de Nice et ses organisateurs (« le Monde » des 25 et 26 janvier) si l'effigie de *l'imam n'était pas retirée au plus* tôt de l'affiche, ont-ils obtenu gain de cause.

Sans doute, les « recommandations » du quai d'Orsay au nom de la constante courtoisie de la diplomatie française et en raison de la maladie du guide de la révolution iranienne, ne sont-elles pas étrangères à la décision du comité des fêtes de Nice qui, pourtant, au début de l'affaire, avait affirmé qu'aucune menace ne le ferait changer d'avis et que « l'ayatollah de contreplaqué » resterait à sa place.

Pour les autres, M. Jacques Médecin a mis les rieurs de son côté. Il lui faudra encore de l'humour car à leur tour les policiers en tenue de *Nice ont demandé*, au nom de la dignité de leur profession, qu'on retire des décors les caricatures qui les représentaient... La section départementale du Syndicat national des policiers en tenue *(S.N.P.T.)* demande « si un ayatollah est plus respectable que la police française ? ». — (Corresp.)

● *Une condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité.* — La cour d'assises de Meurthe-et-Moselle a condamné, mardi 29 janvier, Gilbert Bastien, quarante-sept ans, boucher à Nancy, à la réclusion criminelle à perpétuité pour le *meurtre* de Mme Jeanne Morlet, soixante-*seize ans. Le 1er novembre* 1977, Gilbert Bastien avait grièvement blessé Mme Morlet à coups de crosse de carabine. Découverte quarante-huit heures plus tard, elle devait succomber à ses blessures.

Condamné en 1964 à vingt-cinq ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle, Gilbert Bastien bénéficiait, au moment des faits, d'une libération conditionnelle. Mme Morlet l'avait aidé à plusieurs reprises pen*dant sa détention. Les experts* psychiatres ont relevé chez Bastien des anomalies de la personnalité

● *Les sept réfugiés politiques basques espagnols* qui font une grève de la faim depuis le 22 janvier à la prison de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) où ils sont incarcérés depuis le mois d'octobre 1979, ont été transférés dans la nuit du lundi 28 au mardi 29 janvier à l'hôpital central des prisons à Fresnes (Val-de-Marne). Le directeur de la prison a confirmé le transfert aux parents des détenus tandis que le juge d'instruction leur a donné l'assurance que l'instruction serait terminée dans quinze jours au plus tard. — *(Corresp.)*

Cinq mois de prison avec sursis pour violences policières.

Deux policiers, MM. Christian Leroy, vingt-six ans, et Jean-Charles Mercier, vingt-huit ans, qui avaient comparu, mardi 22 janvier, devant le tribunal de Pontoise (Val-d'Oise) (« le Monde » du 24 janvier) ont été reconnus coupables de coups et blessures volontaires sur la personne de M. Jacques Cuillac, trente-cinq ans. Le tribunal, que présidait M. François Moreau, les a condamnés, mardi 29 janvier, respectivement à cinq mois d'emprisonnement avec *sursis et à 1 500 francs d'amende.*

Ces deux gardiens de la paix, qui s'étaient rendus chez M. Cuillac, le 29 avril 1979, après une dispute familiale, avaient frappé et insulté celui-ci, d'abord sur le palier de son immeuble puis au commissariat, avant de le présenter au parquet de Pontoise pour outrage à agents. Le 22 janvier, le ministère public avait requis contre eux trois mois d'emprisonnement avec sursis et 2 000 F d'amende.

Le tribunal a débouté la partie civile, estimant que les deux condamnés étant fonctionnaires, seul le tribunal administratif était compétent.

La marche pour l'objection de conscience.

Vingt et un des trente participants à la marche en faveur de l'objection de conscience, vers les *Pays-Bas*, ont été interpellés à Reims, le mardi 29 janvier, en début d'après-midi, alors qu'ils manifestaient devant la caserne Jeanne-d'Arc et à l'intérieur de celle-ci. Ils ont été tous remis en liberté en fin de journée, nous signale notre correspondant, alors même qu'on comptait parmi eux six insoumis ; ceux-ci attendent le résultat de leur recours en cassation devant le Conseil d'Etat. Tous les élus du conseil municipal de Reims qu'ils appartiennent au *P.C. ou au P.S. et au P.S.U.* étaient intervenus en leur faveur. Malgré ce retard, les participants à la marche devraient franchir la frontière, comme prévu, le vendredi 1er février.

D'autre part, un objecteur de conscience, M. Patrice Coulon, a été arrêté et incarcéré à la maison d'arrêt d'Orléans le lundi 28 janvier, nous signale notre correspondant, pour avoir refusé de payer l'amende de 1 500 F à laquelle il avait été condamné par la cour d'appel d'Orléans pour avoir renvoyé son livret militaire (*le Monde* du 7 mars 1978).

● *Dix tapisseries des quinzième et seizième siècles ont été volées*, durant la nuit du vendredi 25 au samedi 26 janvier, dans l'abbatiale de Saint-Jean-de-Saverne, *près de Saverne (Bas-Rhin). Les* gendarmes de la brigade de recherches de Saverne ont établi que le système d'alarme très perfectionné censé protéger ces œuvres d'art n'avait pas fonctionné. Le ou les malfaiteurs ont réussi à pénétrer dans l'abbatiale en forçant une fenêtre défendue par trois barreaux de fer. Les dix tapisseries volées, représentant des thèmes profanes ou sacrés, dont la valeur est pratiquement inestimable, semblent difficilement négociables. La gendarmerie n'exclut pas l'hypothèse d'un vol commandité par un amateur d'art. Des photographies des œuvres ont été diffusées aux postes-frontières.

● *M. Jean-Charles Costa de Beauregard*, trente-six ans, gérant de la société l'Aérostatique française, a été inculpé de tentative d'homicide volontaire, mardi 29 janvier, par Mlle Françoise Beuzit, juge d'instruction à Paris, qui l'a fait écrouer à Fresnes. M. Costa de Beauregard avait tiré sur sa femme avec un pistolet, le 27 janvier, la blessant légèrement (*le Monde* du 30 janvier).

DÉFENSE

APRÈS LA MISE EN GARDE DE L'ÉLYSÉE SUR LA 11e D.P.

« Lobby para »

En cinq ans, depuis 1976 et jusqu'en 1980, dix-sept régiments de l'armée de terre française ont ou auront été dissous, et, parmi eux, des unités de l'arme blindée ou de l'infanterie appartenant au corps de bataille, le « fer de lance » de la Ire armée.

A l'exception de quelques remous discrets ou de rares *réactions des amicales régimentaires* d'anciens, l'opinion publique n'a pas protesté. Comme si, apparemment, elle n'avait pas pris la mesure exacte — malgré les nombreuses informations parues sur le sujet — des conséquences de cette réorganisation de l'armée de terre, préparée par le commandement et approuvée par le pouvoir politique, sur l'ensemble du dispositif militaire français.

Pourtant, il a suffi qu'il soit porté atteinte à l'intégrité de la 11e division parachutiste — invitée à perdre l'un de ses régiments d'appelés — pour que la grogne commence d'éclater sur la place publique.

Commentaires sévères dans la *presse. Sourde contestation de* certains milieux militaires. Mais, assez curieusement, relative prudence des associations d'anciens parachutistes, plus préoccupées sans doute de chahuter une nouvelle version de *la Marseillaise*.

Les *critiques ont été* telles qu'elles ont peut-être contraint le chef de l'Etat, chef des armées selon la Constitution, à demander la semaine dernière, au gouvernement et au commandement, de réexaminer leur initiative au nom de la nécessité *« de conserver la disponibilité de cet important instrument de la défense française ».*

Cabale

Au sein de l'institution militaire, la grogne a été telle, aussi, qu'on n'est pas éloigné de croire, dans les états-majors, qu'il s'est agi d'une *« cabale »* menée par une école de pensée militaire contre une autre, celle qui a l'avantage d'être momentanément au sommet de la hiérarchie.

Il est de fait que toutes les *armes ont payé leur tribut à ce* vaste réaménagement des forces terrestres. Pour ne prendre que quelques exemples, six régi*ments blindés ont disparu* et neuf régiments d'infanterie ont été dissous sans la moindre émotion à l'extérieur. Parmi ceux-ci, l'un des régiments d'infanterie de marine, le 43e RIMa, dont un des bataillons constitutifs a été commandé, pendant plusieurs années de suite en Indochine, par un jeune officier d'avenir, Jean Lagarde, qui devait devenir général à cinq étoiles, aujourd'hui chef d'état-major de l'armée de terre.

Autant dire que l'arme dont est originaire l'auteur principal *de l'actuelle réorganisation n'a* pas été épargnée.

Néanmoins, un régiment d'appelés parachutistes est, à son tour, menacé de disparaître, et voilà, comme le constatent avec amertume des partisans de la réforme en cours, le « *lobby para* » qui se met en branle, qui fait le siège des responsables et qui obtient de l'autorité suprême un arbitrage en faveur du maintien du nombre des unités — de professionnels ou de contingent — composant la 11e D.P.

Peut-être avait-on, au départ, insuffisamment apprécié l'estime dans laquelle le président de la République tient assez généralement les parachutistes, ceux-là mêmes — « *centurions* » de métier et appelés volontaires — qui servent les forces spécialisées dans l'intervention outre-mer ?

Peut-être, aussi, avait-on sous-estimé les réactions locales dans les villes de garnison prochai*nement amputées de leur régiment ?*

Le fait que M. Giscard d'Estaing, avant son départ pour l'Inde, ait voulu publiquement lancer sa mise en garde et le ton ferme du communiqué présidentiel ont sonné comme un désaveu des intentions prêtées au gouvernement et à la hiérarchie militaire. Un désaveu d'autant plus surprenant pour les connaisseurs que la réorganisation de l'armée de terre avait fait l'objet, précédemment, de plusieurs conseils de défense, présidés précisément par le chef de l'Etat.

En vérité, l'armée de terre a été « piégée » par un Parlement assez inconséquent pour exiger *d'elle qu'elle maintienne le plus* possible l'universalité du service militaire et, dans le même temps, imposer une gestion fi*nancière plus rigoureuse au* point — comme lui en fait obligation la loi de programmation militaire 1977-1982 — *de* devoir réduire de vingt mille recrues en six ans les effectifs globaux du contingent.

Pour remplir son contrat, l'armée de terre a dissous des unités et tenté de répartir entre les armes qui la composent — y compris les troupes aéroportées — cette diminution du nombre des appelés approuvée par les élus de la nation.

Une telle politique est grave à terme. Pas seulement parce *qu'elle va à l'encontre du principe* de la conscription obligatoire. Mais surtout parce que *l'état-major, pour répondre au désir du chef de l'Etat de disposer* de forces permanentes d'intervention outre-mer, doit — à situation budgétaire constante — *choisir de concentrer* ses engagés du rang dans les formations d'action extérieure, au détriment des unités de haute *technicité de la Ire armée* destinée au combat européen.

De sorte que, si un coup d'arrêt n'est pas donné à temps, le risque est grand que cohabitent, un jour, deux armées distinctes : des professionnels de l'expédition outre-mer, avec tous les privilèges, et des unités pour l'Europe, avec des personnels de métier en nombre insuffisant pour occuper les emplois requérant qualification et savoir-faire.

JACQUES ISNARD.

LONDRES N'ENVISAGE PAS LA CRÉATION D'UNE FORCE NUCLÉAIRE FRANCO-BRITANNIQUE « EN DEHORS DE L'OTAN »

Londres. — (*A.F.P.*). — « *Il ne peut être question de créer une force nucléaire franco-britannique en dehors de l'OTAN* » a déclaré, mardi 29 janvier, un porte-parole du ministère britannique de la défense, à la suite de la déclaration de M. Poniatowski, qui avait suggéré une coopération nucléaire européenne dans le domaine militaire (*le Monde* du 29 janvier).

Au Foreign Office, où l'on a accueilli les déclarations de M. Poniatowski avec une extrême prudence, on souligne que la politique de la Grande-Bretagne en matière de défense restait pour le moment « inchangée ». Des observateurs à Londres estiment que, après l'affaire d'Afghanistan, *le gouvernement britannique*, qui a le même point de vue sur ce sujet que les Américains, a resserré ses liens militaires avec Washington.

[Quatre jours avant les propositions de M. Poniatowski au « Club de la presse », le ministre britannique de la défense, M. Francis Pym, avait annoncé, à la Chambre des communes, que le Royaume-Uni devra dépenser, sur une période de dix à quinze ans, l'équivalent de 45 milliards de francs pour moderniser sa *flotte de sous-marins nucléaires* lance-missiles Polaris. Ce programme, baptisé « Chevaline », consiste à embarquer sur des sous-marins un nouveau système d'armes capables de déjouer les défenses antimissiles de l'Union soviétique.

Le ministre britannique n'a donné aucune précision sur l'origine de ce système d'armes, mais les spécialistes militaires à Londres croient savoir qu'il pourrait s'agir d'une extrapolation, sous maîtrise d'œuvre britannique, du missile moderne *Trident* qui armera les nouveaux sous-marins américains.]

FAITS DIVERS

● *L'inondation survenue le 28 janvier à l'Opéra de Paris* à la suite de la rupture d'une conduite d'eau n'a finalement pas empêché la représentation de *Cosi fan tutte* le 29 janvier (*le Monde* du 30 janvier). La commission de sécurité a constaté que les circuits électriques fonctionnaient et que le plateau était utilisable. Ce sont les instruments de musique en*treposés sous* la scène qui ont subi le plus de dégâts.

MÉDECINE

APPELANT SES ADHÉRENTS A LA GRÈVE

La Confédération des syndicats dentaires reproche au gouvernement de n'avoir pas relevé le taux de remboursement de certains soins

La Confédération nationale des syndicats dentaires (C.N.S.D.) a demandé à tous ses adhérents de fermer leur cabinet, le jeudi 31 *janvier*, et de *renvoyer leur carte* d'électeur aux préfets. Cet organisme qui rassemble dix-sept mille chirurgiens-dentistes parmi les vingt-sept mille praticiens libéraux conventionnés veut ainsi manifester son inquiétude devant l'actuelle politique gouvernementale d'austérité en matière de santé.

En 1978, la consommation dentaire finale s'est élevée à 14 milliards de francs, mais le remboursement de ces frais par les *caisses d'assurances maladies n'*a été que de 4 milliards. Les pouvoirs publics conscients du caractère modéré de cette prise en charge des soins dentaires s'étaient engagés, à partir de 1978, à augmenter le taux de remboursement de certains actes, en particulier ceux visant à re*dresser les dents des enfants* et ceux concernant les prothèses. Mais, indique la confédération, ces promesses n'ont pas été tenues.

En France, la part des dépenses dentaires représente 4,6 % des dépenses globales de santé, alors qu'elle est de 15 % en Allemagne fédérale. Cette part, précisent les chirurgiens-dentistes, risque de demeurer insuffisante, si, comme le prévoit le ministère de la santé et de la Sécurité sociale, *la progression des dépenses dentaires* de la Sécurité sociale est liée à l'évolution du produit brut.

Ces praticiens déplorent d'autre part, une perte de leur pouvoir d'achat. Leur taxe professionnelle a *triplé* entre 1975 et 1979. En outre, les chirurgiens-dentistes, dont les honoraires représentent non seulement les actes dispensés mais aussi l'ensemble des fournitures, doivent subir l'augmentation importante du coût des matières premières, comme l'argent présent dans les « *plombages* » et dont le cours a été multiplié par six en un an.

De son côté, la Fédération des chirurgiens-dentistes de France *organisme syndical minoritaire*, a précisé dans un communiqué qu'elle ne s'associait pas à ce mouvement de grève.

● *Le prix de l'Institut de la vie* (Fondation Electricité de France) a été décerné, pour 1979, aux différents Instituts Pasteur en France et à l'étranger, pour l'ensemble de leur œuvre et leur lutte pour la protection de la santé des hommes. Ce prix, dont le jury international est présidé par M. Louis Néel, prix Nobel, est attribué depuis 1971, tous les deux ans, à une personne physique ou morale qui a « *effectué des travaux éminents sur l'environnement physique, chimique ou biologique de l'homme et ses effets du milieu sur la vie* ». D'un montant de 300 000 F, le prix 1979 a été remis aux lauréats le 28 janvier, par M. André Giraud, ministre de l'industrie.

A compter du 1er février

LES TARIFS DES CLINIQUES PRIVÉES SERONT MAJORÉS DE 11,80 %

Les pouvoirs publics ont décidé de relever les tarifs applicables à l'hospitalisation privée. Cette *augmentation, qui entrera en vigueur* le 1er février, se montera au total à 11,80 %, qui se décomposeront de la manière suivante : les prix (médicaments coûteux, frais de salle, prix de journée) seront majorés de 9,5 % pour tous les établissements : un supplément de 0,30 % sera accordé au titre des « dérogations » (cas particuliers) ; 2 % supplémentaires, enfin, seront affectés aux établissements en fonction de leur classement (l'opération de *classement des cliniques privées* étant « harmonisée » par les caisses régionales d'assurance-maladie).

La Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (F.I.E.H.P.), majoritaire dans la profession, estime cette majoration insuffisante *puisqu'elle ne correspond qu'au* taux de l'inflation. Elle déplore en particulier que les mesures d'harmonisation des établissements, consécutives à leur classement, ne bénéficient que de « *moyens dérisoires* ».

L'Union hospitalière privée exprime sa « *déception* » concer*nant les mesures ainsi adoptées* et « *regrette surtout de constater une fois de plus que le secteur hospitalier privé est incomparablement moins bien traité que le secteur public (...)* ».

A l'Académie de chirurgie

« L'ÉVALUATION OBLIGATOIRE DES SOINS POURRAIT FAIRE L'OBJET D'UNE LOI »

indique M. Jean-Charles Sournia

Au cours de la séance annuelle de l'Académie de chirurgie, qui a eu lieu récemment, M. Jean-Charles Sournia, *directeur général* de la santé, a indiqué que l'obligation d'une évaluation des soins pourrait faire l'objet d'un projet de loi qui serait soumis à la discussion du Parlement lors de la prochaine session. « *Mais*, a-t-il ajouté, *l'appréciation clinique devra toujours précéder les considérations économiques.* »

Auparavant, le président de l'Académie de chirurgie, le professeur Lucien Léger, avait émis la crainte que l'évaluation des soins n'entraîne une *dégradation* de la qualité de la médecine et il avait souhaité que des membres de l'Académie participent à des groupes de travail sur ce thème. Le professeur Léger a aussi insisté sur l'importance de la chirurgie générale et souligné les risques d'une trop grande spécialisation et d'un « *morcellement de l'art chirurgical* ». Sur ce point, le professeur Léger a rencontré l'approbation totale de M. Sournia, qui a précisé que le ministère *serait vigilant afin que l'installation* de services de chirurgie générale soit prioritaire sur toute l'étendue du territoire et dans les centres hospitaliers et universitaires.





هكذا من الأصل

ÉDUCATION

LE CONGRÈS DE LA FEN ET LES DIVISIONS DE LA GAUCHE

Questions politiques, réponses syndicales

Toulouse. — Au terme d'un débat qui a duré une quinzaine d'heures et au cours duquel cent deux délégués se sont exprimés, le rapport d'activité présenté par M. André Henry, secrétaire général de *la Fédération de l'éducation nationale*, a été adopté par 58,46 % des mandats (57,92 % en 1978) contre 37,66 % (38,11 %) ; il y a eu 3,87 % d'abstentions (3,92 %).

Les salaires, les rythmes scolaires, la situation des agents de l'éducation nationale ou des professeurs *d'école normale*, le sort des maîtres auxiliaires, les moyens d'action ne sont que quelques-uns des thèmes évoqués par les intervenants — souvent plus passionnés que passionnants — au cours de ce long débat. Mais toutes ces questions sont, au cours de cette seconde journée de congrès, encore *passées au second plan, derrière la* discussion politique sur la division de la gauche.

De notre envoyée spéciale

Habileté, diversion, malaise dissimulé ? Les militants du courant *Unité* et *Action* ne se sont en tout cas pas laissés entraîner sur le terrain politique par la majorité de la FEN. M. André Henry avait pourtant prononcé la veille un violent *réquisitoire à leur égard, les accu*sant d'avoir pris part à la stratégie du parti communiste visant à l'échec de la gauche aux élections législatives (*le Monde* du 30 janvier).

Ainsi mis en difficulté, les militants d'Unité et Action pouvaient-ils se permettre de ne pas réagir ? D'autant plus qu'à la suite du « coup de Kaboul » et de la prise de position du parti communiste en faveur de l'intervention soviétique en Afghanistan, le mot de « rupture » du courant de pensée Unité et Action avait parfois été prononcé. Comment, en effet, mettre d'accord sur un tel sujet des communistes — quelque peu divisés entre eux — des socialistes et des « sans parti » ? Car c'est ainsi que se compose la tendance Unité et Ac*tion, qui dirige* certains *syndicats* de la FEN, notamment dans le second degré et dans l'enseignement supérieur. On ne cache pas que les débats ont été quelque peu tendus au sein de la tendance *ces derniers temps*.

Les positions prises publiquement à cette occasion, reflètent d'ailleurs ces tensions. Ainsi le texte du syndicat des instituteurs (*dirigé comme* la FEN par le courant Unité, Indépendance et Démocratie, U.I.D. proche des socialistes), condamnant l'intervention soviétique, a reçu l'approbation de deux membres d'Unité et Action. Le syndicat national de l'enseignement supérieur dirigé par Unité et Action a, de son côté, voté un texte demandant « le retrait des troupes étrangères du sol afghan ». L'affrontement recherché sur ce thème par la majorité fédérale n'a en tout cas pas eu lieu. Tout en reconnaissant qu'ils avaient des opinions, voire des engagements politiques, les délégués d'Unité et Action ont en effet choisi, eux, de se situer sur le seul terrain syndical en toute « indépendance » vis-à-vis des partis.

« On a tout fait pour nous entraîner sur le débat politique, d'autant que la direction fédérale se présente devant ce congrès les mains vides tant du point de vue des résultats que des propositions d'action », a expliqué M. Alfred Sorel, leader de la tendance Unité et Action et membre du parti communiste. *« Nous ne nous plaçons pas sur ce terrain, nous décevrons tous ceux qui espéraient aboutir à un éclatement d'Unité et Action. »*

« Quelle stratégie syndicale pour la satisfaction de nos revendications, pour arracher dès aujourd'hui toutes les améliorations possibles », tel est bien selon lui, en dernière analyse, l'enjeu central du congrès. Car *pour lui comme pour* les autres militants de sa tendance, la stratégie de la direction fédérale consiste à *« passer les revendications des personnels dans le moule de la politique gouvernementale ».*

Dangereuse politisation

En dépit des attaques réitérées des militants d'Unité, Indépendance et Démocratie sur le « coup de Kaboul » ou l' *« écrasante responsabilité »* du parti communiste dans la division et l'échec de la gauche, les délégués d'Unité et Action ne se sont pas laissés démonter dans leur stratégie et cela quels que soient leurs engagements. *« Pourquoi vouloir régler les divergences syndicales en les transformant en divergences politiques ? »*, a interrogé par exemple M. Jean Petite, militant d'Unité et Action au sein du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et membre du parti socialiste (...) *« Jeu dangereux que cette politisation*, a-t-il ajouté, *d'autant plus qu'aujourd'hui dans notre pays à gauche de grands partis politiques existent. Ils s'affrontent, ils échangent leurs analyses, ils n'ont pas besoin sur ce plan de forces syndicales qui infléchissent leurs analyses. Ils ont les uns et les autres besoin aujourd'hui de forces syndicales qui se battent. Si nous avions le sens de la responsabilité et le sens positif de l'indépendance syndicale (...) nous recherchérions une position commune qui permettrait à des éducateurs non pas de régler des problèmes politiques par Afghanistan interposé, mais de progresser vers des interventions conformes à des principes communs».* Et de lancer un appel à l'unité, non sans avoir auparavant abondamment critiqué la stratégie qu'il estime négative de la direction de la FEN.

Les autres minorités n'ont pas manqué d'en rajouter dans la critique, que ce soit pour dénoncer les *« pratiques anti-démocratiques »* comme M. Gérard d'Hersignerie au nom d'Ecole émancipée (courant anarcho-syndicaliste), demander la *« grève totale et générale »*, comme M. Jean-Jacques Marie au nom du Front unique ouvrier (F.U.O., animé par des trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste) ou déplorer avec M. André Bassaque (Education et autogestion) *« la guérilla permanente entre les frères ennemis du programme commun ».*

La position inébranlable d'Unité et Action consistant à esquiver l'affrontement politique et à renverser l'attitude *offensive* en direction des responsables d'Unité Indépendance et Démocratie a-t-elle déçu ces derniers ? M. Michel Bouchareissas, membre du bureau national du Syndicat des *instituteurs*, l'a *affirmé* à la tribune. Déception feinte ? Peut-être, mais même si l'enjeu du congrès — en dépit de son affirmation — ne réside plus aujourd'hui dans le risque de division, peut-être n'est-il que *différé*. *« J'aimerais être sûr que la réponse dépend exclusivement d'Unité et Action »*, a-t-il conclu, relayé peu après en termes encore plus nets par M. Guy Georges, *secrétaire général du même syndicat. « Si nombre d'enseignants communistes sont à la FEN par obéissance à leur parti, est-ce que cela signifie qu'ils partiraient de la FEN si leur parti le leur demandait ? »*

Dans sa réponse au débat sur le rapport moral, M. André Henry a justifié comme il est de coutume l'activité de sa fédération sur les actions ou les négociations dont l'insuffisance lui a été reprochée : négociations salariales, séquences éducatives en entreprise pour les élèves de l'enseignement technique, accord sur la formation des *instituteurs*, problème des vacances..., mais tout en se félicitant que *« le spectre de la scission semble écarté »* il n'a pas pour autant exclu un retour de cette menace sous quelque forme *que ce soit, excepté en ce qui le* concerne la *« pratique des exclusions ».*

Concluant par un appel à une unité « cohérente » des syndicats de la FEN, il a insisté sur le fait que le *« premier rapport de forces à créer est celui de la syndicalisation ».* Ainsi, a-t-il expliqué à titres d'exemple, *« le Syndicat national de l'enseignement supérieur sera fort lorsqu'il dépassera les 25 % qu'il représente aujourd'hui ».* Au total, le secrétaire général de la FEN s'est fixé pour objectif d'atteindre les six cent mille adhérents.

CATHERINE ARDITTI.

L'UNEF - UNITÉ SYNDICALE ET LE MAS PRÉPARENT UN CONGRÈS COMMUN DE RÉUNIFICATION

« Toutes les conditions sont réunies pour qu'existe un syndicat unitaire indépendant, démocratique, regroupant tous les étudiants, quelles que soient leurs opinions. C'est pour cela que les bureaux nationaux du Mouvement d'action syndicale (MAS) et de l'UNEF (Unité syndicale) prennent l'initiative d'engager le processus de réunification », ont déclaré mardi 29 janvier, au cours d'une conférence de presse, les responsables des deux organisations étudiantes.

Le processus de rapprochement amorcé depuis quelques mois entre le MAS (animé notamment par des militants de la Ligue communiste révolutionnaire) et l'UNEF-U.S., dont la majorité est proche de l'Organisation communiste internationaliste, a donc finalement abouti (*le Monde* du 9 janvier).

Les deux organisations ont décidé de constituer des comités d'action syndicaux de réunification ouverts aux étudiants dans chaque université, de publier des cartes syndicales de réunification et de préparer la rédaction d'une charte. Les congrès respectifs des deux organisations auront lieu les 2 et 3 mai, le congrès de réunification du 3 au 5 mai. *« Il ne s'agit pas de réaliser une simple addition du nombre de nos militants* (l'UNEF-U.S. en revendique trente-cinq mille, le MAS trois mille), *mais d'engager une dynamique unitaire et de nous adresser à l'ensemble des étudiants »*, ont affirmé les responsables des deux syndicats.

L'OPPOSITION AUX STAGES EN ENTREPRISE

Quatre mille élèves de lycées professionnels dans la rue à Paris

Depuis plus d'une semaine des élèves des lycées d'enseignement professionnel (LEP) se mettent en grève et manifestent contre les « séquences éducatives en entreprise » créées à partir de cette année par le ministère de l'éducation (« le Monde » du 30 janvier).

A Grenoble, près de deux mille lycéens ont défilé, lundi 28 janvier, dans les rues de la ville pour exprimer leur refus de ces stages. Des grèves ont eu lieu aussi dans le département des Bouches-du-Rhône et à Lille. Dans la région parisienne, après les incidents du lycée Saint-Exupery à Créteil où vingt-quatre élèves qui occupaient les locaux avaient été interrogés par la police, quelques interpellations ont eu lieu dans un collège d'enseignement commercial de Paris qui avait été envahi, mardi matin, par des élèves d'un LEP voisin.

Le comité central de grève, proche des trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste (O.C.I.), avait lancé un appel à la grève pour le mardi 29. Près de quarante-cinq établissements de Paris et de la banlieue ont été touchés par ce mot d'ordre qui, en moyenne, a été suivi par un tiers des élèves. Le comité a aussi organisé une manifestation qui a rassemblé près de quatre mille lycéens ce même jour à Paris.

Une autre manifestation est annoncée par la Coordination permanente lycéenne ce mercredi 30 janvier, place de la République à Paris.

Par wagons *entiers*, venant de *différentes villes de banlieue*, les élèves de LEP de la région parisienne sortent de la station R.E.R. de Port-Royal. Ils sont près de quatre mille à se rassembler boulevard du Montparnasse et à profiter des rayons de soleil d'un début d'après-midi qui facilite la mobilisation. Groupés sous des banderoles où était tracé de façon souvent malhabile le nom de leur établissement, ils se préparent à manifester.

Dès le départ, le cortège occupe toute la largeur du boulevard : les slogans lancés par les organisateurs sont très largement repris : *« Non, non, non, nous n'irons pas en stage »*, et *« Abrogation de la circulaire Beullac ».*

Deux lycéennes du LEP Kennedy d'Issy-les-Moulineaux, en première année de BEP (brevet d'enseignement professionnel), section sténodactylo, sont venues de leur établissement, où la grève *« n'est pas tellement suivie ».* Elles déclarent ne *pas avoir d'amis qui participent à* des stages mais « on » leur a dit *« que des élèves de BEP électronique en stage n'ont fait que de la vaisselle pendant un mois ». « Au Havre,* ajoute une petite brune en baskets et blouson de cuir, *on a envoyé des futurs mécaniciens en automobile gratter la rouille sur des bateaux dans le port. Alors, si c'est cela les contacts avec la vie dans les usines, nous les refusons. »* Réclamant des stages dans leur branche professionnelle, elles se disent prêtes à continuer la grève jusqu'à l'abrogation par le ministre de la circulaire instituant ces séquences.

« Nous ne sommes pas contre — par principe — le fait d'aller nous perfectionner, expliquent les élèves du LEP des Ecluses-Saint-Martin. *Mais ce serait une belle blague de croire que ces stages vont servir à nous aider ou à nous perfectionner. »* Ces jeunes qui reprochent au *rectorat* et à l'administration de ne pas les avoir suffisamment informés refusent de *« faire confiance aux patrons, eux qui ne pensent qu'à se faire de l'argent, pour nous éduquer ».*

Les rivalités entre le comité central de grève, influencé par les militants trotskistes de l'O.C.I., le mouvement Ceux du technique, proches de l'organisation Lutte ouvrière, et les adhérents de la Jeunesse communiste révolutionnaire ne semblent guère intéresser les élèves de LEP. Ils manifestent, ils courent sur les boulevards, dépassant continuellement les rangées de « porteurs de brassards » que les organisateurs ont mises en place», se *précipitant* vers un magasin d'instruments de musique ou cherchant à voir du plus près possible un policier casqué. Comme le disent les élèves du LEP de Turquetil, *« pour la majorité d'entre nous, c'était chouette, d'abord parce qu'on a pu se connaître entre sections différentes, on a pu se rendre compte qu'on pouvait être unis et aussi qu'on était capables de s'organiser ».*

SERGE BOLLOCH.

● *La Fédération Lagarde des parents d'élèves défend les stages en entreprise. — « Les séquences éducatives en entreprise représentent un pas décisif dans la perspective d'une formation en alternance »*, déclare la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P., présidée par M. Antoine Lagarde), dans un communiqué.

SCIENCES

ÉLECTION DE QUATRE CORRESPONDANTS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'Académie des sciences a élu, lundi 28 janvier, quatre nouveaux membres correspondants, les mathématiciens Pierre Lelong, Jean-Louis Koszul, Hervé Jacquet et Alain Connes.

[Né le 14 mars 1912 à Paris, M. Pierre Lelong, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, docteur ès sciences mathématiques, a été notamment professeur aux facultés des sciences de Lille (de 1946 à 1953) puis de Paris (depuis 1954). Conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République de 1959 à 1961, il a été, de 1962 à 1964, président du Comité consultatif de la recherche scientifique (*comité des sages*). M. Lelong est un spécialiste des fonctions analytiques de plusieurs variables complexes, des fonctions pluri-sous-harmoniques et de la théorie du potentiel.]

[*Né le 3 janvier 1921 à Strasbourg*, M. Jean-Louis Koszul est docteur ès sciences. Professeur à la faculté des sciences de Strasbourg, de 1956 à 1963, il est, depuis 1963, professeur à la faculté des sciences de Grenoble. Il s'est notamment intéressé à l'algèbre *homologique, à la géométrie* différentielle et à la topologie.]

[Né le 4 août 1939, M. Hervé Jacquet, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, réside depuis 1967 aux Etats-Unis, où il est professeur à l'université Columbia. En *1971, il* a été chargé d'un cours au Collège de France. M. Jacquet est un spécialiste des fonctions modulaires.]

[*Né en 1947, M. Alain Connes* est docteur ès sciences ; maître de conférences à l'université Pierre-et-Marie-Curie, il enseigne aussi à l'Ecole normale supérieure. Il a été, en 1976, chargé d'un cours au Collège de France. C'est un spécialiste des C^*-algèbres et des algèbres de von Neumann.]

UN MILLIER DE CHERCHEURS MANIFESTENT A PARIS

De nombreux chercheurs, techniciens et personnels administratifs du Centre national de la recherche scientifique et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ont répondu, mardi 29 janvier, au mot d'ordre de grève de leurs syndicats (S.N.T.R.S.-C.G.T., S.N.C.-FEN, S.N.S.C.E.N.-FEN, SGEN-C.F.D.T.

Un millier d'entre eux, environ, ont manifesté dans les rues de Paris, et notamment devant le siège du secrétariat d'Etat à la recherche. Par cette action, qui a eu des prolongement en province, l'ensemble de ces personnels de recherche entendait protester contre les récents décrets fixent le statut des chercheurs du C.N.R.S. et de l'INSERM, *« fruits d'une décision unilatérale des pouvoirs publics ».*

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

LA TENDRESSE

Je me rappelle avoir vu aux Etats-Unis un documentaire sensationnel sur les problèmes du grand âge. En exergue, la photo d'un homme jeune avec un petit enfant dans les bras, puis celle d'un jeune homme avec, dans les bras, un vieux monsieur. Entre ces deux clichés, un quart de siècle s'était écoulé. Le bambin devenu adulte portait, maintenant qu'il ne pouvait plus marcher, celui qui l'avait porté quand lui-même ne pouvait pas tenir debout et retrouvait tout naturellement à son endroit le même sentiment de protection et d'amour.

Cela n'a rien d'extraordinaire, c'est normal au contraire et pourtant c'est très exceptionnel. C'est ce que réclamait, dans l'excellent télé-film américain présenté en prélude aux « Dossiers de l'écran », Lee Strasberg, le fameux fondateur de l'Actors Studio, le professeur des plus grandes stars, bon acteur, ce qui est rare. Son fils lui demandait, exaspéré : mais enfin, qu'est-ce qu'il te faut de plus ? Et lui : un peu de tendresse ! A quoi les appels à S.V.P. faisaient douloureusement écho.

La tendresse, voilà le mot-clef d'une discrimination particulièrement pénible et honteuse. L' « agisme », ce néologisme calqué, rappelons-le, sur racisme et sexisme, est violemment dénoncé par les « panthères grises » d'outre-Atlantique — on se secoue, on s'agite là-bas, et on a mille fois raison. Oui, l'agisme ne frappe, soyons lucides, que les humbles, les démunis, les inactifs.

A partir d'un certain degré de fortune ou de célébrité, si éloignée soit-elle, votre date de naissance n'est plus une tare, c'est une parure. Peut-être pas à vos propres yeux, mais dans le regard des autres, le seul qui catalogue, qui exclut et qui blesse. C'est alors une source supplémentaire — songez à Picasso ou à Getty — d'admiration et de respect de la part de gens qui n'hésiteraient pas à jeter au rebut, à écarter brutalement de leur chemin, une relation, un parent, dont la dépendance financière ou physique leur pèse tout simplement.

On les verra aux petits soins, en revanche, avec une tante à héritage, acariâtre et podagre, qui les fera marcher à coups de sonnette et à coups de canne.

L'un des invités, un gérontologue, nous disait que dans le peuple — je le cite — les liens familiaux étaient beaucoup plus sains, plus serrés que dans la bourgeoisie. Probable. Cependant, l'éloignement, l'éparpillement des uns et des autres, conduisent trop souvent à l'isolement.

Le ministre de la santé — il avait l'air brave, moins prétentieux que ses collègues, — battait faiblement des ailes en poussant les cocoricos d'usage sur l'effort praticulier du gouvernement en faveur des retraités. C'est vrai. Seulement voilà, c'est général.

Chez tous nos voisins le poids de l'électorat des plus de soixante-cinq ans est devenu tel qu'on a complètement renversé en leur faveur — et depuis belle lurette — la vapeur. Plus de foyers-logements, c'est leur hantise, super-modernes et inhumains, véritables ghettos où ils se retrouvent isolés, inoccupés, retombés l i t t é r a l e m e n t en enfance, l'enfance abandonnée, oubliés là le dimanche par des familles indifférentes ou distraites.

Oui, partout, on insiste sur le maintien à domicile, on multiplie et on facilite les aides ménagères, sociales et médicales. En Allemagne on a même installé un système d' a l a r m e permettant d'alerter immédiatement en cas de chute ou de malaise un poste de secours proche, efficace et, j'insiste, chaleureux.

Amer, il y a de quoi l'être quand on se retrouve après une existence entière bouffée par le travail, le labeur, avec à peine 40 francs par jour. A l'antenne, on a réussi ce tour de force de jongler avec les chiffres sans jamais en lâcher un seul qui dise quelque chose à quelqu'un. Le minimum vieillesse à quoi ont droit près de deux millions de Français, c'est ça. Et c'est peu. D'accord, c'est mieux que ça n'était, on nous l'a assez répété, avant l'arrivée au pouvoir de M. Giscard d'Estaing. Mais ça ne suffit pas.

CLAUDE SARRAUTE.

Mercredi 30 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
Du Snob est un chef-d'œuvre.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Des jardins musicaux pour musiciens en herbe.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
19 h 55 *Tirage du Loto.*
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « l'Age bête ».
D'après le roman de P. Boileau et T. Narcejac, réal. J. Ertaud, avec J.-L. Azra, B. Haller, E. Rémy, B. La Sache, A. Allières,

22 h La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
Le Métronome (T. de Saint-Phalle) ; *l'Infini chez soi* (D. Rolin) ; *l'Accent de ma mère* (M. Ragon) ; *La vie qu'on peut* (C. Aubin).
23 h 10 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
Les chansons de films ; Coup de chapeau à Enrico Macias.
22 h Alain Deceaux raconte.
Le cuirassé « Potemkine ».
22 h 45 Magazine Zigzag.
De Teri Wehn-Damish.
La famille des portraits.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Eurêka.
18 h 55 Tribune libre.
Les Eglises, avec le R.P. Jean Claire.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Saint Louis outre-mer.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « le Trésor du pendu ».
Film américain de J. Sturges (1958), avec R. Taylor, R. Widmark, P. Owens, R. Middleton, H. Silva, De Forest Kelley. (Rediffusion.)
Au Nouveau-Mexique, un shérif (autrefois bandit) fait évader son ancien complice emprisonné. Celui-ci le capture, avec sa fiancée, pour qu'il le conduise à la cachette de l'argent jadis volé.
Western classique par l'intrigue et la réalisation, mais aussi par la complexité des rapports des deux héros et la tension dramatique.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, La science en marche : les mécanismes de l'innovation dans la nature et la cité.
20 h., La musique et les hommes : musique et agrégation, en Europe, de 1750 à 1827.
22 h. 30, Nuits magnétiques : crise, ou comment la voir ? (esthétique de la démolition).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 5, La musique et la mer ; 20 h., Les chants de la terre : les musiques traditionnelles de Bretagne.
20 h. 30, Concert (en direct de la Salle Pleyel à Paris) : « Lieutenant Kijé » (Prokofiev) ; « Concerto pour violon et orchestre n° 1 en sol mineur opus 26 » (Bruch) ; « Enigma », variations (Elgar), par l'Orchestre national de France, dir. Neville Marriner, avec M. Fried, violon.
22 h. 40, La musique et la mer, en direct de Rennes : Lieder de Schubert, autour de Schiller, « Der Taucher D. 77 », avec D. Fischer-Dieskau et G. Moore ; « Meeresstille », avec E. Schwarkopf et G. Moore.
0 h. 5, Ouvert la nuit : La voix, les grandes écoles (l'école espagnole de sopranistes : œuvres de Cererols, Gesualdo et Britten) ; 1 h. 30, Les grandes voix : André Pernet.

TRIBUNES ET DÉBATS

— *M. Christian Bonnet,* ministre de l'intérieur, est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h. 10.

Jeudi 31 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h *Journal.*
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Les pertes de connaissance.
14 h Les vingt-quatre jeudis.
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
14 h. 5, Chronique d'un village : Dardagny ; 14 h. 25, Les aventures du mercredi ; 14 h. 30, Trois fêtes, une boule, deux mains ; 14 h. 55, Parler de la mort ; 15 h. 5, Les cheminots ; 15 h. 35, Images animées : le son synchrone ; 15 h. 50, L'information télévisée ; 16 h., Saint-Etienne, ville secrète ; 17 h., Atelier luminaire au C.E. 2 ; 17 h. 30, Sciences physiques en quatrième et troisième.
18 h TF 4.
18 h 30 *L'île aux enfants.*
La kermesse héroïque de M. du Snob.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Nourrices non déclarées : attention !
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Formations politiques.
L'opposition.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Opération trafics.
La sainte famille (n° 4). Réal. Christian-Jaque, avec J. Martinelli, A. Nobin, M. Barbulée, B. Lajarrige.
Quatrième épisode au cours duquel Marthe de Berthier révèle à ses cousins l'odeur de leur héritage. La vieille dame hors d'usage, il reste à échapper au fisc : comment passer en Suisse ?
21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille, A. Weiller.
Le pétrole sous la mer, le pétrole « vert » du Brésil ; Les céré-armes a m é r i c a i n e s ; L'homme du mois, Jean Chazel, aide les Français à exporter en Allemagne.
22 h 45 *Les grands pas classiques.*
« La Sylphide (n° 5) », musique de Schneithoffer ; chorégraphie : Taglioni. Réal. : S. Hanin.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le temps d'aimer.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Voisins ou envahisseurs ?
15 h Série : Le fugitif.
Le jugement.
16 h L'invité du jeudi.
Jean-Marie Soutou.
17 h 20 Fenêtre sur...
Nathalie Sarraute.
17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Mes mains ont la parole ; Mlle Rose et Charlemagne ; Félix le chat ; Sido Rémi.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 *Le grand échiquier.*
De J. Chancel. Invité : François Périer.
Actuellement François Périer joue au Théâtre de la Michodière une pièce de Bernard Slade : Coup de chapeau ; *pour les téléspectateurs, il interprétera en direct à l'écran des extraits de ses rôles préférés.*
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les e n f a n t s d'ailleurs : la Colombie ; B. comme bricolage : comment équiper une lampe de chevet.
18 h 55 Tribune libre.
Théâtres et spectacles, avec J. Toja, de la Comédie-Française.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la dernière croisade de Saint Louis.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Romy Schneider) : « Boccace 70 ».
Film italien de F. Fellini, L. Visconti et V. de Sica (1961), avec A. Ekberg, P. de Filippo, R. Schneider, T. Milian, S. Loren, L. Giuliani, A. Vita. (Rediffusion.)
A Rome, un professeur qui s'est fait le champion de la vertu est poursuivi par une femme gigantesque, s o r t i e d'une affiche publicitaire. A Milan, l'épouse d'un jeune aristocrate, compromis dans un scandale de call-girls, décide de travailler dans la prostitution de luxe. Dans un village de Romagne, un sacristain gagne une nuit d'amour avec l'employée d'un tir forain qui s'est mise en loterie.
Film à sketches inspiré des contes galants de Boccace, dont les situations osées, l'érotisme « commercial », restaient dans les limites fixées alors par la censure. Les fantasmes felliniens et l'interprétation de Romy Schneider dirigée par Visconti en font l'intérêt.
23 h Journal.

FRANCE-CULTURE

8 h., Les chemins de la connaissance : Au cœur des Alpes (les ressources des Alpes du Nord) ; à 8 h. 32, Robert Minder : un germaniste intéressé par la psychanalyse ; à 8 h. 50, l'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature :
10 h. 45, Questions en zigzag.
11 h. 2, Musique et agrégation (et à 17 h. 32).
12 h. 5, *Agora : « La mémoire de la terre »,* avec M. Ragon.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.
14 h., Sons : lieux de liesse (Vidam-Park à Budapest).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Manetta Salomon », d'E. et J. de Goncourt.
14 h. 47, Départementale : la Manufacture de Sèvres ; archéologie à Montmartre.
16 h. 50, Actualité.
17 h. 25, Contact.
18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'œil et ses problèmes.
20 h., Théâtre ouvert : « Combat de nègres et de chiens », de B.-M. Koltes, avec M. Betton, G. Essomba, G. Monnet, H. Vincent.
22 h. 30, Nuits magnétiques : crise, ou comment la voir ? (nouvelles églises).

FRANCE-MUSIQUE

9 h. 17, Le matin des musiciens : Jean-Philippe Rameau, à l'aube du clavecin concertant, œuvres de Couperin, Leclair, Rameau et J.-S. Bach.
12 h., Musique de table.
14 h., Musiques : *Musique en plume,* œuvres d'Auber, Gould, Waldteufel, Sarasate et Brahms ; 14 h. 30, Les chants de la terre : une autre Amérique (Mexique, Bolivie, Chili) ; 15 h., Mélodies de Beethoven, Lindblad, Nystroem et Hasquenoh ; 16 h., *Musiques symphoniques : « Don Quichotte »* (Telemann), dir. N. Marriner ; « Symphonie n° 2 » (Beethoven), dir. B. Walter ; « Concerto pour la main gauche » (Ravel), avec R. Casadesus, dir. E. Ormandy ; « l'Oiseau de feu » (Stravinsky).
18 h. 2, *Six-huit : Jazz time ;* 18 h. 30, Concert (en direct de la Maison de la radio) : « Quintette en ré majeur K 593 » et « Quintette en sol mineur K 516 » (Mozart), par le Trio à cordes de Paris, S. Hurel et J.-L. Bonafous ; 19 h. 40, La musique et la mer.
20 h. 30, Concert (en direct de la Maison de la culture de Rennes) : « Euridice », opéra de G. Caccini, livret d'O. Rinuccini, dir. R. de Zayas, mise en scène de F. Gründ, avec R. de Zayas, J. Brand, J. Garrec, W. Zito, A.-M. Aulus, R. Perulli, F. Javier Valls Santos, V. Encabo, G. Poblator Fuente, J.-L. Beatobe, J.-L. Alcade Chapinal, J. Foronda Monje, J.-F. Poblador Fuente, A. Perret et V. Dietschy ; 23 h., La musique et la mer.
0 h. 5, Ouvert la nuit : Le vingtième siècle ; 0 h. 5, Jazz forum : Trio David Murray ; 1 h., Musique française d'aujourd'hui.

TRIBUNES ET DÉBATS

— *M. Jacques Chaban-Delmas,* président de l'Assemblée nationale, participe à l'émission « Concret », de R.M.C., à 19 heures.

— L'émission réservée aux formations politique accueille le P.C., avec *MM. Pierre Juquin,* membre du bureau politique du P.C. et *Roland Leroy,* directeur de *l'Humanité,* sur TF 1, à 19 h. 45.

LETTRES

«CADRAN SOLAIRE», de Philippe Lamour

(Suite de la première page.)

Mais ce n'est là que le plus mineur des paradoxes dont est tissée cette vie de cape et d'épée — une cape qui fut longtemps une robe d'avocat, une épée qui a pris souvent la forme d'un sécateur de vignes... Le tour de force de Philippe Lamour, et ce qui fait de cette insolente autobiographie un étrange bréviaire de l'ambition paradoxale en France, ce n'est pas tant d'être né dans le houblon pour s'épanouir dans les Costières du Gard, c'est d'avoir à ce point tourné le dos au « circus honorum » de la vie française, de n'avoir jamais été député, ni ministre, ni même président du conseil de l'une ou l'autre de nos Républiques.

Cet avocat de trente ans à la carrure d'athlète, au visage de centurion, à la voix de cuivre, à l'éloquence sonore et coupante, vedette-judiciaire de l'affaire Stavisky-Prince, défenseur de Seznec, le bagnard réhabilité, avocat du gouvernement républicain espagnol, tout le vouait à égaler, à surpasser, la carrière de ses plus éclatants confrères, Pierre Cot, Paul Reynaud, Cesar Campinchi, ou encore son voisin du Nord, Léo Lagrange, lui-même transplanté du Midi dans le Nord. Hormis une campagne électorale vite interrompue dans les années 30, et bien que, de « Plans » à « l'Œuvre », on l'ait vu dans tous les groupuscules qui inventèrent l'aventure française de 1930 à 1968, on le retrouve constamment hors des murs de la citadelle.

« En politique, il faut savoir mentir tout le temps et à tout le monde »

A-t-il tout à fait choisi cette voie qui le conduisit à être une manière de manager proconsulaire de la lutte contre le sous-développement méridional et, plutôt que d'occuper les estrades électorales, les tribunes parlementaires, les écrans de la télévision, d'épater Nikita Khrouchtchev avec une fane de maïs et Charles de Gaulle avec une station de pompage ? Il y eut les hasards de la guerre et de la vie, son non-conformisme provocant, le goût des grands espaces — et aussi quelques mots dits par un homme qui ne parlait pas fort, mais assez juste, Jean Monnet. Ecoutons-le parler à Philippe Lamour en 1950 :

« Vous savez vous exprimer, donc on voudra vous entraîner dans la politique. Vous ferez des discours. Et puis après ? Vous n'avez ni les qualités ni les défauts d'un vrai politicien : vous ne savez pas dissimuler et vous ne savez pas vous ennuyer. Vous n'êtes pas patient avec les imbéciles... En politique, il faut savoir mentir, tout le temps et à tout le monde. C'est difficile. C'est un don. Vous ne l'avez pas. Il faut un nouveau type d'hommes qui travaillent dans le concret, au ras du sol. Il faut qu'il se passe quelque chose sur le terrain, qu'on modifie la vie des hommes, leur vie de tous les jours. Pensez-y. » On ne dit pas que Jean Monnet avait raison. On dit seulement que ces propos résument assez bien la ligne de vie de Philippe Lamour.

Qu'il eût plus ou mieux servi son pays aux tribunes des congrès que dans la garrigue nîmoise, au Palais Bourbon que dans le syndicalisme agricole, ce n'est pas ici qu'on en décidera. Mais ce qu'on se croit permis de dire, c'est que, manager ou avocat, un écrivain s'est forgé en un demi-siècle de luttes. Des ravissantes pages où Philippe Lamour fait, du récit de son enfance, un hymne en demi-teinte au charme discret des campagnes du Nord, au portrait délicieux qu'il trace de Paul Ramadier, cinquième président du conseil de la IV[e] République, et du récit de l'affaire Prince (la thèse du suicide n'est-elle pas imposée avec une rigueur où l'avocat prend le pas sur le mémorialiste ?) à celui des expériences de ce journaliste improvisé, la verve qu'il ne cesse de manifester s i t u e ce « Cadran solaire » plus près de Tarascon que de Tourcoing.

Les journalistes ne seront pas seuls à goûter cette évocation du rédacteur en chef de « l'Œuvre » des années 30, le « père Raud », qui fut un des très grands journalistes de son temps sans peut-être savoir lire ni écrire — suggère Lamour. Il portait perruque, et recevait ainsi les candidats à sa rédaction :

« Alors, vous voulez faire du journalisme ? Ouais, ouais... Le grand reportage, hein ? Albert Londres ?

— C'est exactement ça, monsieur, c'est ce que je voudrais faire.

— Mais vous savez, pour cela il faut avoir du talent, mais aussi du courage, du sang-froid. Avez-vous du sang-froid ?

— Oui, monsieur. »

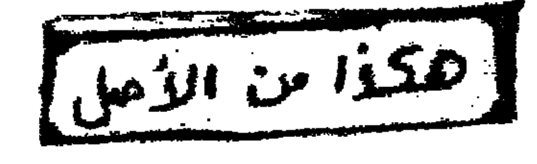
D'un geste vif, Raud empoignait sa perruque et la posait sur la table. L'autre sursautait.

« Vous voyez bien, vous ne pouvez pas encore faire. Faut apprendre à avoir du sang-froid. Revenez me voir. Ouais. »

On n'a peut-être pas choisi le plus drôle. L'a-t-il fait lui-même ? Il faut lui entendre raconter comment, producteur du Gard, il s'est vu naguère, à Bordeaux, bombarder président de la commission de contrôle des grands crus du vignoble bordelais. Comme pied de nez aux hiérarchies, valeurs établies et conformismes, a-t-on jamais vu mieux ? L i s e z le « Cadran solaire » : c'est mieux que l'histoire d'une vie, c'est le récit d'une liberté vécue.

JEAN LACOUTURE.

★ *Le Cadran solaire,* de Philippe Lamour, Robert Laffont, 470 pages. Environ 65 F.



هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

L'émotion patrimoniale

Le 10 novembre, le premier *conseil interministériel* du patrimoine se réunissait sous la présidence de M. Raymond Barre, et adoptait une série de mesures *tant légales* que financières tendant à freiner la destruction des bâtiments anciens et à favoriser leur réutilisation (« le Monde » du 11 novembre 1979). Le 20 novembre, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, annonçait les *grandes lignes de l'Année* du patrimoine national (« le Monde » du 21 novembre 1979) et il ouvrait celle-ci le 1er janvier dernier *aux Salines royales d'Arc-et-Senans.*

Bénéficiant du label « Année du patrimoine », une première exposition consacrée à Eugène Viollet-le-Duc a ouvert ses portes à l'école des Beaux-Arts (lire l'article d'André Fermigier page 3), une seconde exposition *sur l'architecte-restaurateur* devant commencer au mois de février au Grand Palais ; du 4 au 11 février, aura lieu au Centre Georges-Pompidou un festival international du film d'art, et de nombreuses émissions de télévision ont d'ores et déjà été consacrées à cet aspect de la France. Ainsi « démarre » cette année à laquelle un milliard de francs sera affecté.

Alors que la revue « Culture et *communication* », *publiée par* le ministère, organise son dernier numéro (n° 23) autour des différents aspects et problèmes du patrimoine pour 1980, M. Jean-Philippe Lecat a évoqué le 25 janvier, à l'écomusée de la communauté urbaine Le Creusot-Montceaux, la situation de la culture populaire et de l'ethnologie en France.

UN mois est passé. Déjà, les choses ont si bien pris forme, c'est-à-dire peu de forme, qu'à la devinette gourmande du sphinx : « Quel est l'animal... », on craint désormais de se faire répondre, non « l'homme », mais « le patrimoine ». *Tant pis pour ceux qui* se feront manger. Et si l'on vous demande : « Qu'est-ce qu'on lance blanc et qui retombe jaune ? » Que vous faut-il répondre ? *Le* patrimoine, bien sûr, le patrimoine toujours. Tant il est vrai que l'année-omelette qui lui est consacrée fait perdre la mesure de ce mot, lui donnant toutes les significations pour ne lui donner aucun sens.

Un mois, pour un bilan, c'est un peu tôt. C'est presque tard pourtant, à considérer combien le mot s'est usé, mangé à toutes les sauces, ou pire ; à voir comme il se charge d'états d'âme, comme il perd de sa réalité pour devenir une attitude, une pose, pourrait-on dire, si les implications pratiques et politiques n'en étaient si conséquentes, par leur bruit, inconséquentes pour l'avenir.

Au croisement de deux inquiétudes

Une volonté nouvelle, l'Année du patrimoine ? Bien plutôt l'effet quasi logique d'une crise. Elle n'est pas survenue par hasard, cette année qui se trouve au croisement de deux inquiétudes. L'inquiétude, après tant d'années de vaines protestations, devant l'état pitoyable du patrimoine français, devant les blessures irrémédiables qu'il a subies, en particulier sous la Ve République, plus soucieuse, en ce domaine au moins, de prestige que de qualité — malgré (à cause de ?) l'invention d'un ministère de la culture.

Inquiétude avivée par cette autre inquiétude qui est celle des artistes, par cette crise (cette mutation ?) de la création contemporaine qui, après quelques siècles d'une évolution verticale, toute marquée par l'idée de progrès, semble arrivée à un seuil critique, et qui, ne sachant encore trop comment progresser à l'horizontale, voit ses acteurs *et ses spectateurs se tourner, se* retourner vers les profondeurs du fameux patrimoine.

Retour à la tradition, solution d'attente, « réaction », réflexe de survie : il y a un peu de tout cela dans cette Année généreusement teintée d'appels à la fierté nationale, pour ne pas dire de nationalisme. Elle apparaît ainsi, à bien des égards, comme la sanction, la réponse politique à une crise, à défaut de moyens réels, comme un jeu spirituel, mais sans portée pratique. *Il suffit de consulter* la liste des manifestations tant nationales que régionales, surprenant pot-pourri : comme on a dû souffrir pour lui donner cette apparence d'épaisseur ! A croire qu'on a affaire à la liste exhaustive des manifestations que peut *offrir* le plus pauvre des ministères français. De tout et de rien, mais, en tout cas, pas de grand dessein. Le pourrait-il *d'ailleurs, ce ministère si sévè*rement confiné à l'apparence de la culture, avec son brillant 1/2 % du budget national ?

Aussi ce ne sont pas ses intentions qui peuvent paraître contestables. Les multiples déclarations de M. Jean-Philippe Lecat ou les propositions anonymes de la revue du ministère, *Culture et communication*, sont au contraire intelligentes, souvent habiles, louables, et, pour *que nul ne s'inquiète, tout ce qui* relève de la culture a droit à l'émotion patrimoniale, la création contemporaine comme les vieilles pierres, la musique comme les musées, le chercheur de l'inventaire comme le joueur de vielle. Nul ne sera pénalisé, nul ne sera favorisé. La réflexion est juste, l'action est indigente.

Prenons, ou rappelons, des choses simples : l'inventaire, ce grand recensement du patrimoine français, en est toujours à espérer son achèvement dans *deux siècles. L'archéologie,* en fait de fouilles, racle les fonds de tiroir... La direction du patrimoine, qui gère l'un et l'autre, ne serait-elle aussi qu'un mot ? L'ethnologie française (elle est l'occasion d'un régionalisme à bon compte) vient de recevoir de vifs encouragements du ministre, verbaux essentiellement.

Prenons l'architecture du passé, à laquelle se limitait un peu trop *jadis le mot* « *patrimoine* ». Voici que l'Etat dit aux Français : « *Prenez garde à vos vieilles pierres, sauvez votre patrimoine* », après avoir plus que largement encouragé sa mutilation. Machine arrière ? Tant mieux, bien sûr. Mais de quels moyens nouveaux le ministère s'est-il doté pour participer à cet effort demandé, quelle action nouvelle et d'importance réelle a-t-il entrepris depuis l'*opération des cent villes* de M. Michel Guy (1) ? On remarque encore que c'est un ministère appauvri de bien des pouvoirs qui ouvre cette Année, depuis que la direction de l'architecture est passée au ministère de l'environnement et du cadre de vie, et depuis le départ, avec celle-ci, de la responsabilité matérielle des *sites urbains et naturels*. Ce qui donne, en gros, plus de pouvoir aux ingénieurs, bien lotis dans ce ministère-là, pour faire passer routes, ponts et vastes opérations d'urbanisme *où* bon leur semble.

Dans ces conditions, l'Année du patrimoine ne peut que rester un vœu pieux : elle délègue aux Français, tablant sur leur nationalisme, ce que le ministère, faute de moyens financiers ou légaux, semble incapable de mener à bien. Elle prend l'allure d'une vaste campagne publicitaire à laquelle participent avec *zèle, ce qui est un bien,* mais avec une adresse très souvent moins satisfaisante, la télévision, la radio, la presse, qui répercutent, avec plus ou moins de conviction, le label « Année du patrimoine » à propos de tout et de rien, participant avec innocence à ce lâcher de ballons tricolore.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Dans un domaine autre mais proche, il faut cependant rappeler *l'importante loi programme sur les* musées décidée par le conseil des ministres du 10 août 1977 et qui prévoit, de 1978 à 1982, des crédits de 1 400 millions de francs ; l'importance prise par les musées est un des signes *les plus évidents de la* double inquiétude que nous évoquons plus haut.

★ *Dessin de BONNAFFE.*

Inquiétudes

Qu'on se rassure, le sens des mots n'est pas toujours pour les gens celui qu'on croit. Beaucoup d'intellectuels par exemple craignaient que la notion de patrimoine ne se chargeât de connotations « poussiéreuses », autrement dit négatives. Eh bien non, pour 80 % à 90 % des Français, la *notion* de patrimoine, au contraire, est comprise de manière très positive. De la notion de culture, on ne pourrait pas en dire autant. Ce sont en tout *cas les conclusions qui ont été* tirées d'un sondage ministériel effectué à la fin du mois de décembre d'où il est ressorti, en résumé, selon M. Jean-Philippe Lecat, que la culture, c'est les autres ; que le patrimoine, c'est nous. Que la culture, ce sont les gens qui vont au concert, au théâtre, qui lisent... que le patrimoine c'est ce qui est à nous, ce qui est dans la famille... l'église du village...

Le ministre de la culture et *de la communication, dans son* discours du 25 janvier, prononcé à l'occasion de la réunion annuelle du comité scientifique de l'écomusée de la communauté urbaine Le Creusot-Montceaux-les-Mines, pouvait se réjouir ainsi de n'avoir pas commis l'erreur d'appeler cette année l'*année du patrimoine culturel*, comme cela avait été suggéré ce qui aurait ajouté « une connotation négative à une connotation positive », et certainement compromis l'esprit dans lequel cette année doit s'épanouir : généreusement ouverte aux biens de tous et de toutes : au lavoir du village, aux *photos de famille*, aux chants d'hier et d'aujourd'hui, aux tours de main, aux métiers..., à la culture populaire, qu'il ne coûte rien de réhabiliter — en tout cas beaucoup moins cher que de tenter de sauver de gros restes, — qui permet de faire appel aux régions, aux col*lectivités locales*, *aux associa*tions, aux individus, aux bonnes volontés.

Donc voilà, par les soins de notre ministre, la locomotive-patrimoine lancée — il est vrai du Creusot — sur les rails de la « culture populaire », après qu'il eut pris soin de mettre sur une *voie de garage la culture des* autres. Entendons par là la culture élitiste, celle qui en des temps plus sereins aurait probablement été définie comme étant « ce qui reste quand on a tout oublié ».

Sans culture populaire, a dit en substance M. Jean-Philippe *Lecat, point de salut. Elle est la* « *culture vivante* », « *qui ne sépare pas ses racines de ses fruits* ». C'est par elle qu'on peut « *sauver la créativité dans la nation française* ».

Louable intention, sans doute, mais ce qui inquiète, c'est de constater que ce soutien à la créativité s'oriente surtout vers les métiers d'art et l'artisanat de la France profonde. Conception bien restrictive de la culture *en général et de la culture* populaire en particulier.

GENEVIÈVE BREERETTE.

UNE SELECTION

cinéma

RÉTROSPECTIVES
OLIVEIRA ET FREDI MURER

Première diffusion en France en circuit commercial de l'ensemble *du cinéaste portugais* Manoel de Oliveira, de **Douro, faina fluvial** à **Amor de perdiçao**. Une œuvre classique et surprenante, qui va du documentaire lyrique dans le style de la grande époque (*Vertov*, Ruttman) au *romantisme* échevelé et bavard d'une adaptation de livre, en passant par une constante *préoccupation du théâtre*, du cinéma comme représentation.

Plus jeune, plus modeste, Fredi Murer présente hors commerce, à la porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, la totalité d'un travail né aussi bien de l'exemple d'Andy Warhol que du documentaire. Conjointement, les films de Richard Dindo et ***l'Amour handicapé***, *de* Marlies Graf, qui n'en finira pas de provoquer des discussions.

LA MORT EN DIRECT DE BERTRAND TAVERNIER

Une réflexion de moraliste sur la manipulation de l'individu par les mass media, sous forme de film de science-fiction. C'est le meilleur film de Tavernier, et Romy Schneider y gagne en mystère.

Mamito, de Christian Lara : tranche de vie aux saveurs *tropicales*. **Le Règne de Naples**, de Werner Schroeter : épopée d'un quartier pauvre de Naples de 1944 à 1972. **Bastien Bastienne**, de Michel Andrieu : charme des voix enfantines. ***Le Mariage de Maria Braun***, *de* Rainer Werner Fassbinder : belle *métaphore du miracle économique* allemand. **Genèse d'un repas**, de Luc Moullet : la chaîne de l'exploitation et du capitalisme depuis le travailleur jusqu'à notre assiette trop pleine. **Le Soleil en face**, de Pierre Kast : vivre sans mensonge les *derniers instants de la vie*. **Très insuffisant**, d'Hervé Bérard : la jeunesse *d'aujourd'hui* par un de ses représentants. **Le Chemin perdu**, de Patricia Moraz : la fin d'une enfance suisse, entre un *grand-père qui meurt* et des parents qui trahissent.

théâtre

MACBETH AUX BOUFFES DU NORD

Jacques Rosner met en contact, fait *réagir*, comme si c'était deux corps chimiques, deux éléments très « chargés » de subconscient et d'histoire : **Macbeth** de Shakespeare et un bunker du mur de *l'Atlantique. La pièce y gagne en* densité, en relief. Les bunkers en renfort du patrimoine britannique : si Todt et Rommel avaient pu prévoir ça !...

TETE D'OR A SAINT-DENIS

Claudel, c'est le Massif Central du *théâtre contemporain, et* ***Tête d'or*** en est le volcan le plus élevé. Jeune Bonaparte tout feu tout flamme de la mise en scène, Daniel Mesguich essaie de faire sauter **Tête d'or** à la dynamite : un massacre, mais un acte d'amour. A voir, mais sans a **priori**.

***LA POULE D'EAU* A AUBERVILLIERS**

Discipline d'Alfred Jarry, de Freud, et du mouvement dada, le Polo*nais Witkiewicz lave* le linge sale des familles dans une œuvre délirante qui frise les gags de cabaret. Philippe Adrien transforme cela en un *cauchemar climatisé*, de grand style.

« LE SOULIER DE SATIN » AU THÉATRE D'ORSAY

Version intégrale de cette pièce à *tiroirs*, à *coulisses*, *pièce à poèmes* que Claudel lui-même voyait *comme une gageure* : un grand voyage en Europe, en Asie, en Afrique sur la mer et dans la mort, *à la suite de* Rodrigue le conquérant espagnol, au long d'une vie entière illuminée de l'amour vain pour Pronheze. Sept *heures de spectacle menées* à grandes guides par Jean-Louis Barrault en M. Loyal. Pour la langue de Claudel.

expositions

LE VOYAGE D'ITALIE DE VIOLLET-LE-DUC A L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

— Lire notre article page ???

RENE CHAR A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

Une trentaine de manuscrits du poète enluminés par quelques-uns des meilleurs artistes du vingtième siècle : Matisse, Bracque, Léger, Picasso, Arp, Giacometti, Lam, Vieira Sima... dans un corps à corps d'images et de paroles *fulgurantes*.

SIX CENTS PROJETS POUR LES HALLES A LA FNAC

D'autres propositions, d'autres ré*flexions, d'autres approches, d'au*tres images possibles pour le cœur de Paris. Beaucoup de ces six cents *projets sont théoriques* et n'ont pas pour vocation d'être construits : il faut les voir comme tels, comme les exemples des recherches qui agitent le monde trop clos de l'architecture. Certains font de l'humour, quelques-uns, *enfin, plus près* du sol, laissent imaginer de réelles solutions. (13, boulevard de Sébastopol.)

Dali au Centre Georges-Pompidou : une *rétrospective* et un monument pour abriter le délire paranoïaque du dernier des surréalistes ; ***L'affichomanie*, au Musée de l'affiche** : les affiches qu'on s'arrachait à prix d'or à la fin du dix-neuvième siècle : les mêmes que l'on s'arrache aujourd'hui.

musique

SELECTION MUSIQUE JOCHUM A PARIS

Eugen Jochum, ce très grand chef allemand de soixante-dix-huit ans, vient trop rarement à Paris ; ne pas manquer l'un des deux concerts où il dirigera l'Orchestre national dans des œuvres où il est l'égal d'un Furtwaengler ou d'un Böhm : le **Prélude et mort d'Isolde**, et *surtout* ***la 7e Symphonie***, *de Bruckner, immense poème lyrique* autour de la célébration de la mort de Wagner (Champs-Elysées, le 6 ; Pleyel, le 8 février).

« ADRIANO » DE PERGOLESE

Remise à jour d'un opéra de Pergolèse, **Adriano in Siria (1734)**, une œuvre d'une virtuosité vocale phénoménale, qui sera chantée par M. Cononoviol, A. Aurray, B. Brewer et Ph. Langridge, sous la *direction de Vittorio Negri*. Pour les amateurs de vrai bel canto (Radio-France, le 2, à 20 h).

CONCERTS SYMPHONIQUES DE CHAMBRE

Robert Blot prend la succession de Fernand Oubradous à la tête de l' « Association des concerts symphoniques de chambre de Paris » qui donne ses concerts le dimanche à 18 heures au Théâtre *des Arts-Hébertot (générale publique* à 10 h). Ce dimanche 3 février, **Suite en si mineur** de Bach, **Siegfried-Idyll** et le **Concerto en sol mineur** de Mendelssohn par Jeanne-Marie Darré.

VIRTUOSES

Parmi les récitals des prochains jours, signalons les débuts à Paris d'un jeune violoncelliste hongrois *au talent* étincelant, Miklos Perényi, qui jouera Beethoven, Kodaly et Prokofiev, avec Gyula Kiss (Gaveau, le 2, à 17 h) ; un récital Chopin-Liszt de B.-L. Gelber (Champs-Elysées, le 31 janvier) et le retour de Barenboïm comme pianiste dans un programme *uniquement* Liszt (Champs-Elysées, les 4 et 5) ; le concert dédié aux deux écoles de Vienne par Marie-François Bucquet et Claude Helffer (Athénée, le 4) ; enfin le programme Bach et Mozart joué par Jean-Pierre Rampal et le Nouveau Trio Pasquier (Théâtre de la *Ville, du 5 au 9, à 18 h 30*).

Mireille, dir. M. Plasson (Bordeaux, les 1er, 3, 5, 10) ; Musique du Moyen Age, interprétée par Esther *Lamandier (Commanderie des Templiers*, chapelle de la Villedieu, Elancourt, le 1er février) ; Quatuors de Beethoven, par Via Nova (Cité universitaire, le 5) ; Concerts bleus : Schubert, Brahms, Prokofiev (Palais des congrès, le 5, à 18 h 30) ; **Betulia liberata** de Mozart, par l'Ensemble Sylvain Bequet *(Saint-Germain-des-Prés, le 5)*.

variétés

GRAEME ALLWRIGHT ET MAXIME LE FORESTIER AU PALAIS DES SPORTS

Deux concerts exceptionnels (les 30 et 31 janvier) réunissant par un spectacle commun deux chanteurs de folk qui ont une sensibilité et *une manière de voir proches*. Avec la participation de Catherine Le Forestier.

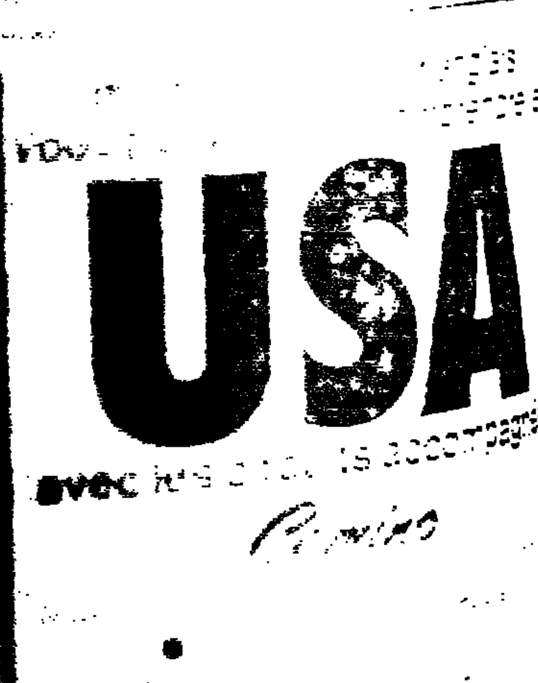
DANIEL BALAVOINE *A L'OLYMPIA*

Découvert *dans* « Starmania », l'opéra-rock de Michel Berger. Daniel Balavoine s'affirme comme *une nouvelle voix dans les variétés* françaises (31 janvier, 1er et 2 février).

Jacques Villeret à Bobino : portraits des personnages du quotidien avec la musique des mots et des gestes. **Avan Dautin au Théâtre des Dix-Heures** : une manière *pudique*, tendre, naïve et farfelue de raconter les gens ordinaires.

danse

Le Théâtre du Silence à la Maison de la culture de La Rochelle : entre une animation scolaire, un atelier au conservatoire et la répétition d'une chorégraphie d'Andy *Degroat*, *Brigitte Lefèvre et Jacques* Garnier présentent leurs récentes créations, le 31 janvier, à 20 h 30 ; **Les jeunes chorégraphes de l'Opéra de Paris à la Maison des arts de Créteil** (1er et 3 février) ; **l'Ensemble folklorique polonais Mazowsze au Palais des sports** (un spectacle particulièrement rythmé).





Wajda met en scène « Ils », de Witkiewicz

« LA VRAIE LIBERTÉ N'EST JAMAIS QUE CELLE DE L'ART »

Un couple d'artistes, aveugle à ce qui se passe autour de lui, se déchire et disserte sur le mode parodié des drames bourgeois d'avant-guerre à la Bernstein, sous le regard lucide de leur bonne. Dans la villa voisine s'installe un groupe organisé, hiérarchisé, technocratisé, qui a des idées très fermes sur l'art et ce qu'il ne doit pas être.

Ils ont déjà occupé la villa voisine, Wajda est déjà à Nanterre invité par le centre dramatique en coproduction avec le T.N.P. et il y répète cette pièce de Witkiewicz qui, en polonais, a pour titre « Eux ». Qui sont-ils ? *Les nazis, peut-on penser, car Witkiewicz s'est suicidé à la veille de l'invasion allemande. Mais il a écrit en 1920, avant l'ascension de Hitler. Hitler est mort, Wajda vit en Pologne aujourd'hui.*

L'avantage des pièces satiriques et métaphoriques est qu'elles s'adaptent à ce qu'on veut leur faire dire. Wajda redouble les ambiguïtés ; deux comédiens polonais, dont un en travesti, interprètent le couple d'artistes. Dans le groupe organisé, hiérarchisé, technocratisé, ils sont elles, les personnages masculins sont joués par des femmes : Anna Prucnal — qui, primitivement, pensait jouer l'artiste — et Rita Renoir ont successivement renoncé à un rôle fort antipathique de chef politique. Anne Alvaro, elle, a accepté.

Le spectacle se donne à Nanterre du 5 au 29 février, puis va à Villeurbanne, Genève, Milan.

CINÉASTE de l'histoire, « violent romantique » passé avec *l'Homme de marbre* et *Sans anesthésie* du désespoir héroïque à l'analyse lucide du mal-être en pays socialiste, Andrzej Wajda met en scène à Nanterre *Ils*, de Witkiewicz, et le public français va le découvrir en homme de théâtre.

« J'ai toujours travaillé pour le théâtre, dit-il. *Tous les comédiens, en Pologne, font d'abord du théâtre, c'est là qu'on apprend à bien les connaître, c'est là que j'ai connu tous les comédiens de mes films. J'ai monté des spectacles à Gdansk, à Varsovie, à Cracovie (où j'ai d'ailleurs fait mes études aux Beaux-Arts entre 1946 et 1949), un peu partout en Pologne, mais aussi à Moscou, en Suisse, aux Etats-Unis* (les Démons, *d'après Dostoïevski). Mes meilleurs souvenirs s'attachent à* Deux sur la balançoire, *avec le regretté Cybulski, et* Play Strindberg, *de Dürenmatt, avec Lomnicki.*

» J'ai aussi filmé la Classe morte, *de Kantor, ou* Noces, *de Wyspianski, auteur cracovien comme Witkiewicz. J'ai actuellement en projet* l'Affaire Danton, *de Przybyszewska, la pièce la plus européenne de notre répertoire, que j'aurais aimé présenter à Paris. Jean-Claude Carrière est chargé d'en écrire une adaptation. Au cinéma, on peut cerner avec plus de précision certaines situations, certains jeux de scène. On passe couramment chez nous du théâtre au cinéma et à la télévision, et vice versa. En rentrant de Paris, je vais monter pour la télé l'histoire d'une famille, une saga en plusieurs épisodes. Mais je ne travaillerai jamais pour l'opéra : tel qu'il existe, c'est impossible ; Peter Brook a raison, il faudrait d'abord réinventer l'opéra. »*

Ils, de Witkiewicz — le titre complet est *Ils ont déjà occupé la villa voisine*, — est une pièce que Wajda tenait à mettre en scène en France plutôt qu'en Pologne. *Ils* : une dramaturgie de la fable, une manière de délire surréaliste. On se demande comment l'engagement historique de Wajda va s'accommoder de cette veine poétique un peu folle. Pourtant, pour Wadjda comme pour la plupart des Polonais, Witkiewicz lance aujourd'hui à l'Europe un avertissement qui, avant guerre, ne concernait en principe que ses compatriotes. En septembre 1939, ce poète architecte se suicidait le jour même de l'entrée des Allemands en Pologne. Depuis 1920, à travers les situations les plus abracadabrantes, son théâtre n'avait cessé de pourchasser les illusions et la faiblesse des intellectuels qui allaient rendre possibles les pires cauchemars de l'histoire. En dépit d'expériences isolées — il y a dix ans, la mise en scène de *la Mère* par Claude Régy, et récemment *les Cordonniers* par Ewa Lewinson, *la Poule d'eau* par Philippe Adrien. — Witkiewicz ne s'est pas imposé en France comme un auteur majeur de notre temps.

Science-fiction politique

On le joue partout en Pologne, et même à la télévision. Dans *sa ville, bien sûr, cette Cracovie* grise et dorée, seule épargnée par la guerre, baroque et snob, décadente à souhait, où flotte encore le parfum de l'Autriche des Habsbourg et de la Pologne de « nulle part », la ville de Penderecki, de Polanski, de Kantor, des cent églises et des mille cafés. A la galerie souterraine de Krzysztofory, Kantor, depuis longtemps, ne joue presque que du Witkiewicz (il avait amené à Paris *la Poule d'eau* et *les Mignons et les Guenons*). Mais aussi à travers toute la Pologne, de Poznan à Wroclaw, sur les scènes municipales et dans les théâtres étudiants.

Il faut avoir vu fonctionner ce Witkiewicz face à des publics qui réagissent au quart de tour pour sentir que ce théâtre de la dérision subversive correspond toujours à des besoins précis. Le public français saura-t-il entendre aussi bien le rire noir de Witkiewicz ?

« Je ne crois pas à un art universel, dit Wajda. L'Homme de marbre, *par exemple, n'a pas été fait pour un public étranger, et si nous ne comprenons pas certaines choses dans Bergman, c'est qu'il s'adresse d'abord aux Suédois. Il n'y a peut-être pas un rapport précis entre* Ils *et les réalités françaises, mais ce que montre Witkiewicz peut arriver partout. On peut traiter Witkiewicz autrement qu'en style cabaret, façon canular étudiant, on peut le prendre au sérieux et voir dans* Ils *une œuvre de science-fiction politique. On a détruit les tableaux en 1933 et Witkiewicz l'avait prédit en 1920. Il existe en fait deux Witkiewicz, celui d'une théorie, et celui d'une pratique théâtrale. On a voulu lire le théâtre de Witkiewicz à travers sa théorie.*

» Or, si sa théorie a largement dépassé son époque, annonçant le théâtre de l'absurde, Beckett, Ionesco, etc., son théâtre, à travers l'humour noir, renvoie à une réalité théâtrale pratique qu'il ne cesse de parodier au point de s'en trouver alourdi. Le théâtre de Witkiewicz est plein de Strindberg (Mlle Julie), *de Wyspianski :* les Noces *ne sont, après tout, que l'histoire d'un intellectuel fatigué qui croit par son mariage se régénérer aux sources pures de la paysannerie. Parodie aussi de tout un théâtre que nous avons oublié. Il est très difficile de comprendre Witkiewicz sans se rappeler que c'est à travers cette parodie que circule sa pensée.*

» Il me semble que Ils *sonne mieux en français qu'en polonais. Pour moi, il est très excitant de jouer sur les situations à partir de ce décalage de la langue. C'est dans le même esprit que, conformément à la tradition même de Witkiewicz (qui faisait, par exemple, tenir le rôle d'un vieillard par un enfant), dans ma mise en scène de* Ils, *les sexes se trouvent inversés ; Andrzej Seweryn joue Spika Tremendosa et Anne Alvaro Téfouan, le fondateur de l'automatisme absolu, grand ennemi de l'art. Il fallait à tout prix supprimer la différenciation des sexes, gommer la perspective érotique pour mieux éclairer le sens philosophique de la pièce.*

Godot est arrivé

— Quel est ce sens ?

— Il est apparu très clair à Witkiewicz qu'une démocratisation de la vie peut conduire à voir en l'art un obstacle majeur. Il faudrait alors détruire l'art dès qu'il donne aux individus l'idée de leur individualité. La vraie liberté n'est jamais que celle de l'art. En lisant Shakespeare, on reçoit cette liberté de Shakespeare. Salvador Dali me donne sa liberté, une indépendance totale par rapport au monde, je suis lui après l'avoir vu.

» Witkiewicz a vu là un drame très profond : si la démocratie veut donner la liberté à tous, ce ne peut être sans de graves restrictions. Démocratie, enfin, plus exactement, égalité. Comme si Witkiewicz avait deviné que l'art à venir, à l'« âge démocratique », serait la télévision, qui est l'art du juste milieu, d'où est exclu tout ce qui serait trop individuel, où l'on travaille pour que tout le monde soit à peu près satisfait. Ils *est une pièce qui annonce* En attendant Godot, *mais ici Godot est arrivé. Seulement nous, nous jouons* Ils *après* En attendant Godot, *et nous en avons profité. Les* Ils *de la pièce, pour nous, ne sont pas les vrais, ceux qui nous menacent vraiment. Ceux-là, à la fin de la pièce, nous commençons à les attendre.*

— Qui sont ces *Ils* ?

— Ils ne sont pas ailleurs qu'en nous-même. Ils *sont la partie médiocre de nous-même. Nous avons occupé la villa voisine. La chance d'un Hitler est d'avoir profité de cette mauvaise partie de nous-même. Et cela peut toujours arriver. Partout. Au fond,* Ils, *c'est nous-même. La pièce de Witkiewicz est à mi-chemin de la fable et de l'histoire : est-ce du passé, est-ce de l'avenir ? J'attache une grande ambition à ce spectacle. Je souhaite qu'il soit assez intéressant pour constituer un point d'interrogation pour les comédiens et les metteurs en scène, même si les réactions sont agressives. Pour qu'on ait envie d'autres interprétations. Pour que cette pièce devienne française, fasse partie du répertoire.*

— Comment avez-vous travaillé à Nanterre ?

— Comme ailleurs. Théâtre et cinéma sont pour moi bien différents. Le théâtre c'est le vrai sérieux, le vrai calme, c'est avoir la chance de travailler ensemble sur de vrais textes, tandis qu'au cinéma le scénario n'est le plus souvent qu'un prétexte. Le fait de travailler avec des comédiens français et polonais en même temps ne change rien. Le metteur en scène travaille tout à fait comme un joaillier : il prend des éléments déjà existants et les fait ressortir les uns par rapport aux autres afin que chacun brille de sa lumière propre et par l'ensemble. On ne crée pas les comédiens, ils existent.

» Le metteur en scène devrait être présent tous les soirs, tout voir, tout contrôler. Mais le plus souvent le temps me manque, je repars pour les besoins d'un film et je laisse les choses en plan. Parfois je reviens, et heureusement la liberté du comédien a joué dans le bon sens. C'est ainsi que le comédien qui jouait Stravoguine dans les Possédés *(mis en scène à Varsovie il y a neuf ans et encore joué) me disait, il y a peu, qu'il venait juste de découvrir comment il fallait jouer la fin.*

» A Nanterre, les répétitions ont duré quatre semaines. »

Propos recueillis par
BERNARD RAFFALLI.

La comédie

PARMI les grands thèmes de Witkiewicz, celui de la fin de l'individu résonne assurément avec le plus de force. Mais n'est pas individu qui veut. Seul le saint, le philosophe, l'artiste atteignent « la sensation métaphysique », illumination esthétique, « *mystique* », qui justifie l'existence et extrait l'individu de la masse amorphe des foules de plus en plus robotisées. Cependant, la religion est morte, la philosophie expire, achevée par les philosophes eux-mêmes, et, quant à l'art, il n'a plus devant lui — nous sommes en 1920 — qu'une agonie splendide, peut-être, excitante, sûrement. Cependant, l'art, exaltation suprême de l'individu, ne mourra pas en beauté, entouré de pleureuses. Il crèvera dans l'abandon et le mensonge, paradoxalement solidaires ; il produira encore, quelquefois, des œuvres d'une sophistication et d'une inaccessibilité extrêmes, mais surtout, des imitations *ignobles et des contrefaçons* risibles.

Ce sont des antiquaires et des charlatans qui veilleront à son lit de mort. Tel notre héros, collectionneur marqué par l'impuissance, sybarite froid qui ne *cesse de s'épier lui-même*. Telle, aussi, la belle Spika, poignardée par l'histrion Bamblioni : n'oublions pas, en effet, que, par sa mort, elle paie une trahison. Elle a consenti à faire de « la commedia dell'arte en « forme pure », spectacle encouragé par les nouvelles autorités, hostiles à l'art vrai. Or, selon Witkiewicz, la forme pure exclut toute improvisation, visant un effet de cohérence et de nécessité absolue.

Mais il peut arriver pis encore. Car l'appel métaphysique se dissout peu à peu et, en se dénaturant, il incite à des conduites aussi répugnantes que grotesques. Dans *les Formes nouvelles de la peinture* (1921), Witkiewicz parle expressément des gens qui, *« dans les temps anciens, seraient peut-être aventuriers, condottieri, Dieu sait quels excités, « esprits métaphysiques » asociaux et dépourvus du sens de la forme »*, des gens qui, dit-il, *« essaient d'assouvir leur inquiétude métaphysique dans et par leur vie même »*. Or ces gens-là, véritables escrocs intellectuels, abondent de nos jours : jamais il n'y a eu plus d'artistes, et

DES SPECTACLES

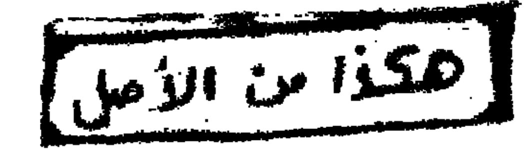
L'angoisse du pei

universelle

JEAN-FRANÇOIS CHI

JAN BLONSKI





هكذا من الأصل

L'angoisse du peintre

WITKACY est le nom plus intime de Stanislas Ignacy Witkiewicz (1885 - 1939), connu en France surtout comme romancier et auteur dramatique, alors que la peinture fut sa principale activité professionnelle. Un dossier à l'Age d'Homme (*Cahier Witkiewicz* numéro 2, 104 pages), constitué et fort bien présenté par Antoine Baudin, introduit le lecteur français à l'œuvre peint de celui qui fut, avec Strzeminski, l'artiste polonais le plus original de sa génération, même si on peut préférer à ses compositions volontairement « perverses » la rigoureuse sensibilité plastique de son confrère.

Strzeminski a créé « l'Unisme », Witkiewicz « la Forme pure ». C'est l'époque des inventions théoriques. Leur lieu commun est la revendication « avant-gardiste » d'un art exprimant son essence formelle en dehors de toute visée naturaliste. Passée cette proximité, tout différencie les deux peintres. La turbulence inquiète de Witkacy le rapproche de la provocation dadaïste, de Duchamp, ou même de Picabia : ses portraits hallucinés par la drogue annoncent Michaux (pour l'aspect expérimental), Masson (pour l'automatisme).

Dès 1924, le promoteur de la Forme pure entérine l'échec de son projet théorique. Il comprend ensuite que « cet échec, comme le souligne Baudin, s'étend à toute la peinture contemporaine, considérée comme art pur ». « *La mort de la peinture est pour lui aussi naturelle qu'inéluctable* ». Conviction partagée par Duchamp, qui le conduit à des gestes de dérision, comme la création d'une Firme de portraits S.I. Witkiewicz où il codifie avec humour l'entreprise commerciale d'un peintre mondain.

Mais les résultats contredisent les intentions sacrilèges, et finalement le meilleur de l'œuvre est sorti de la « Firme ». « L'Inassouvissement », du titre du plus célèbre de ses romans, multiplie les formes, *déforme pathétiquement les visages*. Le peintre s'est joué avec succès du modèle de la production commerciale, en laissant parler son angoisse. Nous retrouvons dans ses portraits, en photographie aussi *bien qu'en peinture* (il a *pratiqué* également la photographie), ce qu'il reconnaissait chez Picasso, la « spécificité de l'individu », une angoisse irréductible au progrès, au positivisme d'une avant-garde. « *Ce qui représente le sommet de l'art de notre époque, écrit-il, ce en quoi s'exprime indirectement, mais en toute franchise, l'état de l'homme contemporain, doit nécessairement être complexe ou arbitrairement simplifié, artistiquement pervers et angoissé.* »

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

La comédie universelle

jamais l'art ne s'en est si mal senti.

Les esprits métaphysiques asociaux et *dépourvus du sens* de la forme *pullulent* aussi dans l'œuvre de Witkiewicz. Ce sont *eux qui fondent* des religions, jouent aux *révolutions*, créent des Etats fantastiques, échafaudent des théories scientifiques abracadabrantes (ou géniales ?), trahissent leurs *meilleurs amis et abattent les* femmes qu'ils aiment... uniquement pour goûter, dans leur vie même, l'étrangeté de l'existence, pour ressentir ce frisson métaphysique qui n'est, en fait, accessible que par *l'intermédiaire* de l'art, de la religion, de la pensée philosophique.

Ainsi, l' « insatiabilité » (comme le dit le titre d'un roman de Witkiewicz) *corrompt* le quotidien et pousse à la comédie universelle. Chez Witkiewicz, personne n'est dans le vrai, chacun joue un personnage (ou plusieurs à la fois). Même la *perversion du sexe et le délire* du pouvoir ne sont que moyens, artifices et détours qui servent plus à tromper le grand ennui qu'à assouvir les pulsions élémentaires. Les personnages de Witkiewicz se mentent *réciproquement*, se mentent à eux-mêmes et le savent parfaitement. Le crime et le vice — de même l'amour ou la souffrance — s'accompagnent de clins d'œil, car tout rôle social est jeu arbitraire, et toute conduite humaine ne fait que masquer l'impossibilité d'être.

C'est ainsi que nous entrons dans le royaume du faux, de la parodie et du travesti ; royaume fortement féminin, ou féminisé, car pour Witkiewicz, c'est la femme, être essentiellement « naturel », qui tend à diluer et à supprimer le désir métaphysique par l'imitation, la comédie et le jeu... Un jeu qui semble, tout d'abord, drôle ; mais immensément triste aussi, lorsqu'on assiste au bal des égéries de la révolution ou lorqu'on voit des tyrans grotesques s'abrutir de *destructions comme de vodka*... Je ne sais plus qui disait : « Malheur aux civilisations qui comprendraient vraiment Tacite ». Witkiewicz, le suicidé, avait assurément bien compris celle *qui hantait son imagination*...

JAN BLONSKI,
professeur à l'Université de Cracovie, collaborateur du Théâtre Stary de Cracovie, actuellement professeur associé à Paris-X, Nanterre.

Diane Arbus au Centre Georges-Pompidou

Un cas limite

LE Centre Georges-Pompidou propose une exposition Diane Arbus, que son indigence rend aberrante : trente tirages mal éclairés en fond de couloir. Diane Arbus est morte en 1971, et le public français connaît son œuvre depuis 1973, par un livre sorti aux Editions du Chêne, réédité en version brochée, bon marché, l'an dernier. Le Festival de Venise lui a consacré cet été une grande rétrospective, et si un établissement comme le Centre Georges-Pompidou se décidait maintenant à monter une exposition Diane Arbus, ce ne pouvait être qu'une rétrospective analogue ou rien du tout.

Diane Arbus est née à New-York en 1923, d'une famille de bourgeois. Son père était le propriétaire d'un grand magasin dans la 5e Avenue. Diane Arbus a déclaré plus tard : « *Une des choses dont j'ai souffert depuis mon enfance, c'est que rien, aucune adversité ne pouvait m'atteindre. J'étais enfermée dans un climat d'irréalité qui pour moi n'était pas autre chose que l'irréalité. Et ce sentiment d'immunité était aussi ridicule que cela puisse paraître, douloureux.* » Susan Sontag a vu dans cette déclaration, dans son essai sur la photographie, la pierre de touche, le fondement *de toute* l'œuvre de Diane Arbus : si elle est allée photographier des monstres, c'est qu'elle avait souffert du confort et du conformisme cotonneux de son éducation, et que *l' « adversité », elle l'avait cherchée* dans le voisinage de l'anormalité, chez les nains, les géants et les travestis... Cette interprétation univoque doit tenir le coup sous un plan strict d'analyse, mais passons.

Glissade vers la folie

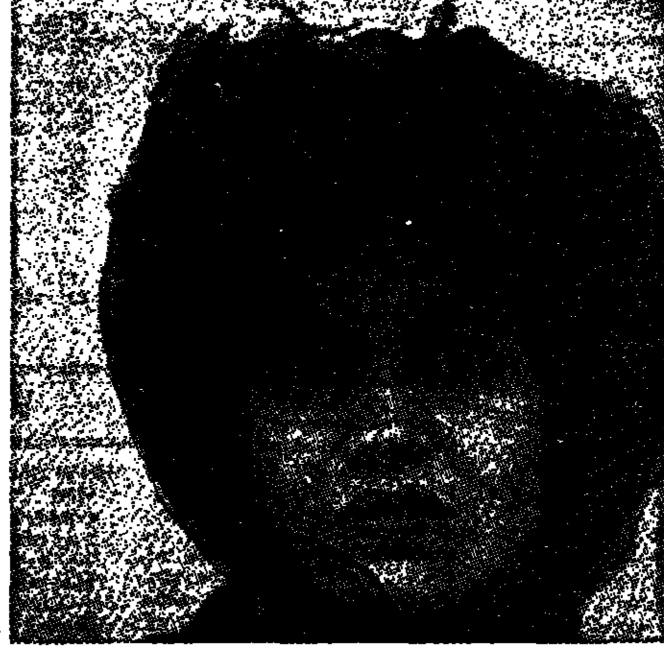
Diane Arbus avait quatorze ans quand elle fit la connaissance d'Allan Arbus, qui allait devenir son mari quatre ans plus tard. Ils travaillèrent comme *photographes de mode pour les* plus grands magazines américains. On connaît certaines de ces photos : elles ne sont pas bien fameuses, elles sont un peu ternes, elles détonnent un peu dans *l'éclat hystérique de la* photo de mode. C'est en 1959 qu'a lieu le vrai départ pour Diane Arbus : elle suit les cours de Lisette Model, et on peut dire que l'élève va dépasser le professeur, raffiner et multiplier son système. Lisette Model est une étrange petite dame, qui a fait une œuvre unique et restreinte, dans les années 1930-1940, en photographiant, par exemple, des retraités avachis sur des chaises longues, sur la Promenade des Anglais à Nice, où une très grosse femme en maillot de bain qui rit, heureuse de se laisser rouler dans les vagues et d'être photographiée.

Diane Arbus se lance dans la photo, dans les rencontres, avec sa chambre 6 × 6 qui va donner ce même modèle de photo carrée, d'identité presque, d'anthropométrie tératologique, mais la monstruosité, elle la voit un peu partout, même dans la *normalité* apparente des passants qu'elle arrête dans la rue. Elle la détecte aussitôt sous la façade sociale, sous un maquillage trop épais, sous un costume mal taillé ou surchargé, *parfois elle la pique* au flash électronique, ou alors elle s'approche près, si près de son sujet qu'on ne voit plus qu'un visage énorme, hébérlué, traqué, qui remplit toute l'image, d'une *précision absolue qui révèle le* moindre pore dilaté de la peau sous sa couche de poudre.

Ses objets de prédilection sont les phénomènes de foire, les travestis, les nudistes, les débiles mentaux, les visages mornes rencontrés dans Washington Square Park. Elle entre dans une famille de lilliputiens russes, ou chez deux petits parents juifs, dans le Bronx, qui ont enfanté un géant cinq fois comme eux. Dans le camp de nudistes, elle se « caméléonise » par sa propre nudité. Elle parle elle-même, à propos de toutes ces rencontres, de ces infiltrations dans des milieux si étrangers, d'« hypocrisie » :

« *L'appareil photo est une sorte de passeport,* dit - elle. *Beaucoup de gens tiennent à ce qu'on s'intéresse à eux, et ce moyen-là paraît raisonnable... En fait, ils ont tendance à m'aimer. Je suis très sympa avec eux. Je crois que je suis un peu hypocrite. Tout miel et sucre...* » Plus loin, elle dit que ces gens-là, elle ne voudrait pas leur ressembler, elle ne voudrait pas que ses enfants leur ressemblent, elle ne voudrait *même pas les embrasser,* non, elle sent juste qu'il se passe quelque chose entre elle et eux, « étrangement, indiscutablement ». Quelque chose de fort : qu'elle ait pris la peine *de les regarder, ces êtres sur* lesquels tous les regards glissent, par refus de la moindre des « reconnaissances », le regard ; qu'elle ait perdu une partie de son énergie à vouloir les montrer au monde, à forcer le monde à les voir. Ses dernières photos, sans titre, dérapent dans une espèce d'angoisse douce, de voyage très lent, de glissade vers la folie, à travers des figures de mongoliens masqués et endimanchés.

Diane Arbus s'est donné la mort le 26 juillet 1971, et une autre interprétation commune, depuis lors, est de faire partir toute son œuvre, à l'envers, à partir de cette mort : « *Voilà où ça l'a menée, toutes ces photos de monstres.* » *Ça ne pouvait finir que comme ça.* »



Femme portoricaine (1965).

Le suicide force à une grille de lecture : il donne aux photos une sorte de label du sacrifice, ou du rachat. On peut imaginer que tous ces personnages anonymes et « déformés » que Diane Arbus a photographiés et livrés au public (l'exposition du Moma, à New-York, puis la Biennale de Venise) ont soudain fomenté une conspiration... Les photos de Diane Arbus *portent évidemment* la mort, mais elles portent aussi la vie, terriblement, magnifiquement. Dans l'histoire de la photographie, elles représentent un cas limite, une extrémité *exemplaire, une des seules qui* vaillent.

HERVÉ GUIBERT.

★ Centre Georges - Pompidou. Jusqu'au 17 mars.

DISQUES



Classique

RECITAL KIRI TE KANAWA. — L'extase devant une voix, c'est un sentiment rare qui nous saisit en entendant certains disques : Elisabeth Schumann, Claire Croiza, Schwarzkopf... *On écoute la voix* au-delà même de ce qu'elle chante. Ainsi, aujourd'hui Kiri Te Kanawa, qui nous emmène très loin du monde avec Duparc (quelle *Invitation au voyage* !), *Fauré, Walton, Schumann* et *Wolf* (CBS, 76868).

Jazz

GILLESPIE - BASIE (The gilfted ones) : le bon génie du « clambake » se moque ici des distinctions stylistiques : il n'y a plus que deux musiciens heureux d'une rencontre, d'une conversation impromptu (à laquelle participent aussi Ray Brown et Mickey Roker) et qui ont accompli, tout simplement, l'un des meilleurs disques de ces dernières années. (Pablo 2310 833, distribution R.C.A.)

RICHARD BEIRACH (Elm) : un bon album d'un pianiste peu ordinaire, et une autre preuve *de valabilité de ce que certains* appellent la nouvelle musique, ou le nouveau jazz, en d'autres termes l'art qui refuse de se réduire aux styles éprouvés, fussent-ils américains et à leur sens admirables, styles en quoi les musiciens comme Beirach pourtant reconnaissent la zone profonde de leur culture. Batterie : Jack DeJohnette ; contrebasse : George Mraz (E.C.M. 1142.)

FOSSET, CARATINI (le Chauve et le Gaucher (open 12)) : *Deuxième album des duettistes* les plus attachés qui soient à la mélodie et au tempo. Guitare et contrebasse, l'unisson des cordes pour le plaisir.

CHRISTIAN ESCOUDÉ (Gitane) : des liens de nature et des liens de culture rattachent Christ Escoudé au grand Reinhardt. Ils sont parents par certains chromosomes (qui, en l'affaire qui nous occupe, n'apportent rien d'essentiel), mais surtout par l'esprit que construit chez les hommes une famille et une communauté. Lyrique, sensuel, inventif, Escoudé joue avec le contrebassiste Charlie Haden, le *Boléro de Django, et beaucoup d'autres* thèmes, d'autres variations qui « respirent » à la façon tsigane. (All Life AL 001, distribution Musica.)

MICHEL GRAILLIER (Toutes ces *choses (open 11)) : un pianiste* moderne aux mille expériences. Un répertoire agréablement varié, un toucher et un son rares.

CLAUDE GUILHOT (Petit Voyage) : *les jazzistes français ne sont pas* à la traîne. Chacun d'eux, librement, choisit sa voie. Les uns en s'enfuyant loin des chemins tracés par les Noirs des Etats-Unis, terrifiants et inimitables. Les autres, en reprenant le chemin ouvert par ces hommes prédestinés et musicalement exemplaires, sans éprouver trop de sentiment d'infortune ou de handicap, vu le temps qui fut laissé pour l'assimilation du message, et celui qui fut accordé pour que soient prises quelques distances. Ainsi Claude Guilhot fait-il un disque tranquille, en quartette, avec son cœur et ses tripes, un petit voyage qui nous *mène assez loin. (Open 13.)*

GERALD MERCERON (Modern Jazz of Haiti) : dans l'une des principales Indes occidentales vit Gerald Merceron, musicien exigeant, sans complaisances, dans l'esthétique de qui s'imbriquent les influences d'un Monk et celles d'un Hodeir, mais celles aussi de toute *la vie sonore* palpitante de l'île francophone, sans oublier l'action constante d'un souvenir de l'Afrique mère, à laquelle l'auteur rend notamment hommage en *Ouagadougou Blues. Saxophone alto : Lee* Konitz. (G.M. Records, P.O. Box 1284, 29, chemin des Dalles, Port-au-Prince.)

JOHN SURMAN (Upon Reflection) : *l'un des très grands musiciens* d'aujourd'hui (né en Grande-Bretagne, comme John McLaughlin et Dave Holland, ses partenaires dans la seconde moitié des années 60), et qui se lance ici dans une expérience solitaire, avec les synthétiseurs, les saxophones soprano et baryton, ou la clarinette basse, créant les changeants climats de brume et de lumière, où le mystère est toujours présent, indéfiniment ouvert devant nous, en une inapprochable contrée. (E.C.M. 1148.)

HOZAN YAMAMOTO (Bamboo Flute) : rien n'illustre mieux la vocation mondialiste du jazz que son éclatant succès au Japon. Rien n'éclaire d'une supérieure vivacité son pouvoir d'ajouter à lui-même par la tradition d'un lieu conquis, en l'occurrence oriental. En ce beau disque, la flûte de Yamamoto fait merveille, en compagnie de la contrebasse de Gary Peacock ; piano : Masabumi Kikuchi ; batterie . Hiroshi Murakami. (Philips 6385 929.)

L. M.

Variétés

HENRI SALVADOR CHANTE BORIS VIAN : *réédition de chansons* signées par Boris Vian, cosignées pour certaines par Henri Salvador. Sur le même album, on retrouve avec plaisir les parodies du rock — alors à ses débuts — qu'imaginaient joyeusement Boris Vian, Michel Legrand et Henri Salvador, et que chantait celui-ci sous le pseudonyme d'Henry Cording (33 tours Philips 9101 282).

JULOS BEAUCARNE (LE VELO VOLANT) : nouveau voyage de Julos Beaucarne dans les galaxies, « terroir d'un chanteur qui imagine des fables, des chansons tendres, ironiques, mélancoliques » (33 tours R.C.A. P.L. 37347).

LIVRES



Arts

Danièle Boone : Van Gogh, dessins

Rayonnement, explosion, flamme... ces trois mots éclairaient, pour Georges Bataille, les toiles toujours bouleversantes de Van Gogh. Et les dessins donc ! Nul ne se plaindra d'en avoir une bonne centaine, réunis et reproduits en pleine page : depuis les poignants souvenirs du Borinage, évoqués d'un crayon *fidèle, jusqu'aux délirants* paysages d'Auvers-sur-Oise, qui ont de peu précédé le suicide. On saura gré à l'auteur du texte préliminaire, Danièle Boone, d'avoir inclus dans sa bibliographie succincte, à côté de l'*essai fulgurant* d'Antonin Artaud sur Vincent, son père en malédiction, *le Secret de Van Gogh*, de Pierre Marois. Quand Stock le rééditera-t-il ? — J.-M. D.

(Henri Veyrier éditeur. Env. 58 F.)

Musique

L'ORGUE SELON JEAN GUILLOU

Au milieu d'une littérature fort abondante, Jean Guilou nous *introduit à la connaissance de* cet instrument réputé multiface et complexe, en donnant libre cours à ses sentiments et presciences.

Guillou étend son étude aux problèmes de la facture, de l'interprétation, de l'improvisation et de la création. Il trace une évolution historique, depuis l'hydraule de Ktésibios, de Vitruve et de Héron d'Alexandrie, jusqu'à l'orgue des cathédrales et de demain, sans oublier « le long hiatus de l'ère chrétienne » au cours duquel l'instrument, honni par les Pères de l'Eglise, aurait pu disparaître sans sa survivance dans l'empire d'Orient. Admirateur de Cavaillé-Coll, Guillou se pose en défenseur du patrimoine et salue le renouveau opéré par Schwenkedel et Kern. Il se refuse pourtant à figer l'orgue dans une sorte d'archéologie pesante de la modernité. Chassé des édifices religieux en raison de la « désaffection systématique des Eglises » en matière artistique, l'instrument n'a pas encore trouvé sa place dans les salles de concert. Guillou appelle de ses vœux « l'orgue à structure variable », mystique ou mythique, utilisable en tous lieux, joué par un ou plusieurs organistes, fondé sur la dissociation des voix, doté de « variateurs de pression » et de « traction *sensitive* » par commande électronique. Chaque buffet constituerait un « orgue », lequel serait jouable indépendamment des autres. Ne peut-on pas voir ici un retour partiel à l'orgue hydraulique des origines ? Plus près de nous, s'agissant de son instrument de Saint-Eustache, l'auteur propose un « variateur à servomoteur électromagnétique ». L'iconographie est superbe. Le flux visionnaire, parfois emphatique et négligé, formule un immense désir d'art. — J.A.

★ *L'Orgue, souvenir et avenir*, Buchet/Chastel, 263 pages.

Théâtre

BERNARD DORT : Théâtre en jeu

Regarder le théâtre en flash-back, en retracer les thèmes et leur évo*lution, c'est marcher sur une corde* raide. Il y a toujours « *quelque chose qui finit et quelque chose qui commence, mais quoi ?* ». Bernard Dort pose la question dans son essai *critique 1970-1978 : Théâtre en jeu.* Il a choisi et rassemblé des articles parus dans les dix dernières années, y a apporté les modifications rendues nécessaires par le recul. La chronologie du théâtre, dans le foisonnement désordonné des spectacles qui se transforment au fil de leur confrontation à d'autres spectacles, se fabrique d'elle-même dans la mémoire de celui qui raconte. Mais la construction du livre paraît arbitraire : pourquoi avoir placé les comptes rendus à la fin, après les analyses des mouvements et des pratiques ?

Bernard Dort, qui est l'un des fondateurs de la revue *Théâtre populaire* puis de *Travail théâtral*, se trouve à la base et au centre des courants nés dans les années 50. Quand on dit Brecht, on répond Dort, légende contraignante. D'autant plus que si Bernard Dort ignore le Boulevard, et, d'une manière générale, les problèmes du secteur privé, s'il expose uniquement les expériences, les promesses, les erreurs du secteur public, il ne s'enferme pas dans la postérité brechtienne. *Il ne s'enferme* pas dans Paris, *ni* même dans l'Hexagone. Il remonte le cours des influences jusqu'à leurs sources italiennes, allemandes *ou* new-yorkaises. Son angle de vision est large, panoramique.

Bernard Dort prend appui sur un certain nombre de représentations dont il cerne les lignes de force, qu'il situe dans la continuité d'une œuvre. Il ne raconte pas le théâtre à partir de sa littérature, mais à travers ce qu'en voit le public, c'est-à-dire ce qu'en transmettent les gens de théâtre : Antoine Vitez, Jean-Pierre Vincent, Ariane Mnouchkine et sa troupe, Peter Stein... Ainsi suit-on avec lui l'évolution des « relectures » et des « lectures », les recherches d'une écriture spécifiquement dramatique, amenant un retour au texte qui n'est pas un retour en arrière, justifiant l'importance de plus en plus grande prise par l'acteur, sans pourtant retourner au temps des monstres sacrés qui focalisaient le spectacle sur leur personne.

La grande qualité de Bernard Dort — qui enseigne le théâtre, ses structures et son histoire contemporaine — est de savoir être clair et complet. Son livre est à la fois une régérence et l'expression d'une pensée curieuse, vivante.

C. G.

★ Editions du Seuil. 335 pages. Environ 85 francs.

Viollet-le-Duc en Italie

Les carottes des bains de Livie

VIOLLET-LE-DUC à l'Ecole des beaux-arts, voilà un paradoxe, et c'est tout juste Daniel dans la fosse aux lions. S'il est en effet un lieu où l'homme de la flèche de Notre-Dame ne fut jamais en odeur de sainteté, c'est bien, avec l'Institut qui parle aujourd'hui encore de son « néfaste génie », la défunte citadelle de la rue Bonaparte où il n'y a pas si longtemps les étudiants admis dans le saint des saints devaient jurer « haine à Viollet-le-Duc » sur cette bible de l'enseignement académique qu'étaient les *Eléments* de Guadet.

Viollet-le-Duc était un « gothique ». L'Ecole et l'Institut appartenaient de plein droit aux « italiens », aux « romains », qui le lui firent bien voir lorsque, nommé professeur après la réforme de 1863, il dut renoncer à faire cours devant la cabale d'injures et de huées organisée par les élèves d'Ingres et le secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, Charles Beulé, un « athénien » de l'espèce la plus coriace.

Viollet-le-Duc n'eut jamais l'occasion de voir Athènes, mais il aimait à dire que « le Parthénon et Notre-Dame, c'étaient papa et maman », et il connaissait fort bien l'Italie, celle des temples antiques et des chefs-d'œuvre de la Renaissance, Sienne et Ségeste, la Florence de Brunelleschi et la Rome de Bramante.

C'est ce que nous dit une exposition remarquablement conçue et présentée que l'on peut voir depuis quelques jours dans la chapelle d'Anne d'Autriche, restaurée à merveille, telle que l'avait voulue Félix Duban lorsqu'il organisa sous la monarchie de Juillet les bâtiments et les cours de l'ancien couvent des Petits-Augustins en un ensemble de symboles culturels et pédagogiques.

Le cap vers la Sicile

A cette pédagogie-là, Viollet-le-Duc ne croyait guère (c'est un peu l'histoire d'Etéocle et de Polynice que nous évoquons ici). Comme Frank Lloyd Wright et Le Corbusier, il ne fut l'élève de personne, sinon d'un milieu familial exceptionnellement cultivé, et le seul enseignement qu'il admît jamais était celui que procurent les monuments eux-mêmes, analysés directement, *in situ*. Son refus de passer par la rue Bonaparte n'est d'ailleurs pas tellement singulier : depuis sa création par Louis XVIII, l'Ecole et son système (celui du séjour romain en particulier) étaient l'objet de fréquentes critiques, et, en 1830, nul diplôme n'était requis pour exercer la profession. Etait architecte qui voulait, il suffisait de payer la patente.

L'architecture, c'est donc, d'abord, le voyage, l'œuvre que l'on voit et dont on essaie de pénétrer l'esprit et la structure après que son apparence vous a comblé. En 1831, premier voyage, avec l'oncle Delécluze, l'ami de Stendhal et de Mérimée, d'Auvergne en Provence. En 1832, second voyage, seul et souvent à pied, en Normandie, ce berceau de l'archéologie romantique. Puis les châteaux de la Loire, l'océan, les Pyrénées, où, déjà, il se fait géologue, retour par le Languedoc. Albi, grand émoi et superbe dessin. La Normandie encore, avec sa femme ; le mont Saint-Michel, Chartres, la révélation absolue. « Quand je mourrai, écrit-il en 1842, je veux qu'on grave sur ma pierre une vue de la cathédrale de Chartres. »

Par la suite, il aura des goûts plus simples, et, en 1836, départ (sans sa femme) pour l'Italie. Pourquoi ce choix de l'Italie de la part d'un homme déjà converti au treizième siècle, qui luttera de toutes ses forces contre la « cicéronisation » de l'architecture française et que « *Chartres*, comme l'écrit Jean-Jacques Aillagon dans le catalogue, *empêchera de comprendre Borromini* » et même Michel-Ange ?

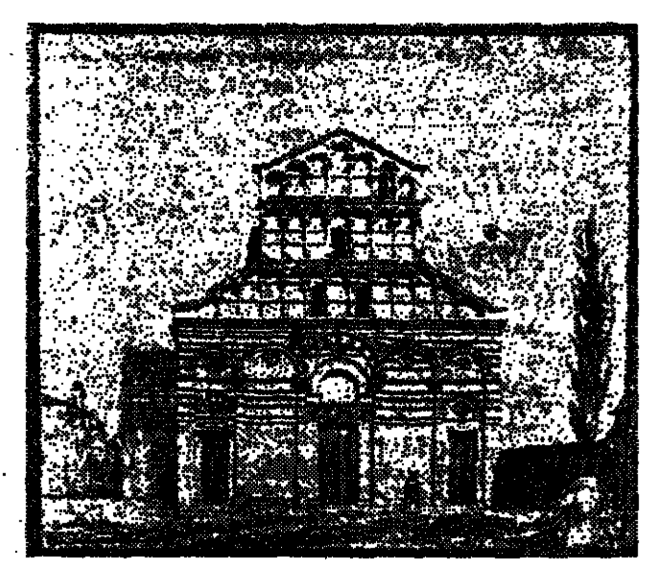
C'est que le « grand tour » est depuis le treizième siècle une obligation culturelle dont Viollet-le-Duc comprenait fort bien qu'elle pouvait être féconde, pour peu qu'on le vécût librement, sans se limiter à « calquer, recalquer, relever, rapporter et lever les ordres » d'un monument antique qui a déjà été cent fois l'objet de la même opération. C'est une belle chose que les ordres et qui peut donner lieu à d'admirables dessins, comme celui que fit Labrouste des ordres du Colisée. Mais c'est de bâtir qu'il s'agit, et, pour un esprit aussi positif que celui de Viollet-le-Duc, les œuvres du passé ne sont « utiles » que si, par-delà l'admiration de la forme, nous pénétrons leurs principes de construction.

Donc, l'Italie. Mais laquelle ? Rome ? Pas question. On n'est pas un quelconque pensionnaire de la Villa Médicis, et, après une escale à Gênes, où l'extraordinaire exactitude et souplesse de sa plume enlève en un tour de main le portrait de la cathédrale, notre voyageur met directement le cap vers la Sicile.

Il y reste six mois, parcourt l'île en tous sens, s'y révèle bon paysagiste, s'intéresse aux coutumes locales (voir le petit tableau de la fête de sainte Rosalie), observe les fureurs et les plaies du cratère de l'Etna, dessine avec une évidente délectation (et un talent admirable) la cathédrale de Palerme, la chapelle palatine, le merveilleux cloître de Monreale. Et il entreprend, à Ségeste, à Agrigente, cette analyse de l'architecture antique qu'il approfondira à Paestum et qui aboutira aux planches et aux pages célèbres, à certains égards définitives, des *Entretiens sur l'architecture*.

Manifester un égal intérêt pour un temple du cinquième siècle, une mosaïque byzantine ou un ornement arabe n'est pas le fait d'une sensibilité éclectique, de confus enthousiasmes juvéniles ou d'un vague tempérament d'artiste. Les dessins de Duban et de Labrouste exposés à l'école montrent que Viollet-le-Duc n'est pas le premier à avoir vu que l'antiquité était moins blanche, incolore et même livide que le voulaient les néo-classiques de 1800. Mais ce que lui a appris la Sicile, antique et médiévale, c'est que la décoration, lorsqu'elle n'est pas un placage inutile, peut être l'expression même, la plus pure et la plus délectable à la fois, de la *logique* de la forme. Les anciens, disait-il « sont des savants, des artistes sévères, pleins de respect pour les principes et la forme ; ce sont aussi des décorateurs subtils, des metteurs en scène délicats ». Et : « l'art n'était pas chez les Grecs le superflu ; il régnait en maître dès les fondations de l'édifice, il présidait à la plantation de la cité ».

Comme tant d'hommes de son époque, comme Michelet et Taine, Viollet-le-Duc croyait à la résurrection intégrale du passé. D'où, dès 1839, cette « Vue restaurée » du théâtre de Taormina, avec acteurs et spectateurs, où l'on retrouve aussi l'homme qui collabora aux décors d'opéra de Ciceri (« ce fut mon premier métier, disait-il, celui que je n'aurais jamais dû quitter »). D'où son intérêt pour les outils, les costumes, dont le comble la peinture vénitienne, pour tout ce qu'il se refusera à appeler les arts mineurs. Au musée de Naples, il préfère aux grandes sculptures les objets quotidiens de Pompéi, et à Rome, il admire presque autant que Raphaël « les carottes, les poireaux, les œufs, les langoustes » qui ornent les murs des bains de Livie.



Eglise Saint-Paul à Pise (1836).

Vous pourrez le suivre dans toutes les étapes de son voyage. La splendeur romaine l'« écrase » autant que la rigueur florentine. Réservé devant Pise et Sienne, il s'enthousiasme pour les édifices, le palais de la Chancellerie, la coupole de Brunelleschi, où se manifestent les profonds et sages calculs d'un grand constructeur. Quant aux dieux de l'école, Palladio, Sansovino, Vignole, il les trouve « plus qu'ennuyeux : ils ont voulu ordonner la Renaissance et ils l'ont aplatie ; eux et Michel-Ange sont les pères des Bernin et des Charles Maderne ». Et à son père à lui, Eugène-Emmanuel avoue « tout bas dans le tuyau de l'oreille que les monuments du Moyen Age de l'Italie le touchent infiniment plus que les monuments antiques ».

Cette exposition, nous l'avons dit, marque une étape importante dans la réhabilitation d'un des ensembles d'architecture parlante les plus heureux du siècle dernier. Et personne ne devrait en contester l'utilité après avoir vu le spectacle étonnant qu'offre la chapelle d'Anne d'Autriche avec sa belle carène et ses moulages que, au fond, dramatisent les furieux naseaux du Colleone et la copie du *Jugement dernier*, de Michel-Ange commandée par Thiers à Sigalon.

Malheureusement, l'architecture parlante dont nous parlions à l'instant est devenue muette depuis que l'on a enlevé l'arc de Gaillon de la cour de la rue Bonaparte qui offre désormais le spectacle d'un vide lamentable, celui d'une mâchoire béante et édentée. Cette opération, exécutée par des chirurgiens amateurs dans les plus désagréables conditions de clandestinité, est d'autant plus regrettable qu'elle est archéologiquement absurde.

L'arc de Gaillon n'a jamais été, en effet, à Gaillon où l'on voudrait aujourd'hui le mettre. Ledit arc est une composition pittoresque faite à partir de fragments récupérés dans les ruines du château qu'Alexandre Lenoir avait placée sous la Révolution dans les jardins du musée des monuments français. Duban refusa d'y toucher tant il le jugeait (avec raison) fragile et en fit la clé de voûte, le point focal de l'architecture de l'Ecole. Son déplacement, qui défigure ce qui pourrait être demain, lorsque le portail d'Anet sera restauré, l'un des plus beaux ensembles de Paris, est un scandale qu'il serait honorable pour certains de faire cesser.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Viollet-le-Duc et l'Italie, Ecole des beaux-arts (entrée rue Bonaparte). Jusqu'à fin mars. Commissaires de l'exposition : Geneviève Viollet-le-Duc et Jean-Jacques Aillagon.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi, à 11 h. : entrée du musée (3e étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

SALVADOR DALI. — Jusqu'au 14 avril.

GERARD FROMANGER. Tout est allumé. — Peintures. Jusqu'au 10 mars.

OYVIND FAHLSTROM. Rétrospective. — Jusqu'au 31 mars.

ADOLF WOLFLI. — Jusqu'au 7 avril.

CATHERINE IKAM. Dispositif pour un parcours vidéo. — Jusqu'au 3 mars.

DIANE ARBUS. — Jusqu'au 17 mars.

ATLAN, dans les collections publiques. — Jusqu'au 17 mars.

ATELIERS AUJOURD'HUI 19. — Pierre Gaudu/Ecoe. Jusqu'au 18 février.

IMAGES DE PASOLINI. — Jusqu'au 10 mars (le 27 février, à 20 h. 30, soirée d'hommage).

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

MAISONS DE BOIS. — Jusqu'au 25 février.

CREATION GRAPHIQUE ET ORDINATEUR. — Jusqu'au 17 mars.

B.P.I.

IMAGES DE L'AMERIQUE EN CRISE. Photographies de la Farm Security Administration 1935-1942. — Jusqu'au 24 mars.

APPRENDRE A VOIR. Le Nouvel Observateur photo. — Jusqu'au 18 février.

MUSEES

TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU LOUVRE. A PROPOS D'UN NOUVEAU CATALOGUE. — Dossier du département des peintures n° 20. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 mars.

LA FAMILLE DES PORTRAITS. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 18 février.

RICHESSES D'ART ET ARCHITECTURE DU MANTOIS. — Grand Palais, porte A. Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Le Pérugin et l'école ombrienne. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

SCULPTURES POLONAISES CONTEMPORAINE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 mars.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 avril.

AVIKOO, boîtes en fer et faire en boîte au Ghana. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Animations gratuites, prendre R.V. au 723-61-27, poste 14. Jusqu'au 2 mars.

TISSAGE ET VETEMENTS DANS L'ANTIQUITE. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne. (544-40-41, poste 30-31). Jusqu'au 28 mars.

RENE CHAR. Manuscrits enluminés par des peintres du vingtième siècle. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 mars.

ANDRAS BECK. Sculptures, médailles, dessins. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (329-12-48). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 8 avril.

ARMES ET ARMURES DU JAPON ANCIEN. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 6 F Jusqu'au 3 février.

L'AFFICHOMANIE. Collectionneurs d'affiches, affiches de collection : 1880-1900. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 mai.

RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche, 4 F (gratuite le 25 février). Jusqu'au 3 mars.

SCULPTURES MEDIEVALES DE PARIS. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F. Jusqu'à fin février.

LE GOTHIQUE RETROUVE. Avant Viollet-le-Duc. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 17 février.

LES FETES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot et 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F.

CHAPEAUX, DE 1750 A 1960. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. A partir du 1er février.

COULEURS : Photographies de Dermar, de Fraeye, Gangier, Le Gall, Grégoire, Schklowsky. — Bibliothèque nationale, galerie de photographie, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 mars.

LE PRINCE IMPERIAL. — Musée national de la Légion d'honneur (292-12-65), 2, rue de Bellechasse. Sauf lundi, de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 2 mars.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet.

CENTRES CULTURELS

LE VOYAGE D'ITALIE D'EUGENE VIOLLET-LE-DUC (1836-1837). — Chapelle des Petits-Augustins, Ecole des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h. à 20 h. ; vendredi, jusqu'à 21 h. Entrée : 8 F (gratuite le 24 février). Jusqu'au 17 mars.

600 CONTRE-PROJETS POUR LES HALLES. — FNAC, 13, boulevard de Sébastopol. Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 1er mars.

LA SAUVEGARDE DE VENISE. Une œuvre internationale. — Mairie annexe du vingtième arrondissement, 6, place Gambetta. Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 février.

FIGURATION D'AUJOURD'HUI : Baldet, Brandon, Leproust, Luigi-Vinardell, Oliver, Taulé, peintures, Lutz, sculptures. — Hôtel de ville, salle Saint-Jean, porche de gauche, rue Lobau (côté Seine) (277-15-40, poste 40-66). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 28 février.

PARIS XIVe. Peintures, sculptures, arts graphiques. — Chapiteau, square de l'Aspirant-Dunand. Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Du 1er au 17 février.

DONATIONS PARISIENNES AU MUSEE D'ART MODERNE DE RIO-DE-JANEIRO. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie (225-92-50). Jusqu'au 22 février.

LA PEINTURE ARABE DU XIe AU XVe SIECLE. — Centre culturel irakien, 11, rue de Tilsitt (763-11-20). Sauf dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 8 mars.

DE LA FIGURATION A LA NON-FIGURATION DANS L'ART QUEBECOIS. — Services culturels de la Délégation générale du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 20 mars.

DERRIERE LE DECOR. La Comédie Française aujourd'hui. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Du 1er février au 7 avril.

BOITAPOEMES. — Bibliothèque municipale, 18, rue Faidherbe (371-71-16). Jusqu'au 3 mars.

REFLEXION SUR UN SENTIMENT RURAL. Œuvres d'artistes de l'Ontario vivant en dehors des grands centres urbains. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Du 25 janvier au 9 mars.

PEINDRE LE LIVRE. Peintures et objets avec F. Bouillon, J.-L. Poivret, J. Zuber, R. Hagberg, A. Linder, J. Hafström. — Jusqu'au 14 mars. — **OSCAR BERGMAN**, aquarelles. — Du 1er février au 23 mars. — **LARS ERIK FALK**, sculptures. — Du 5 février au 30 mars. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

MICHAEL LEIBOVICI. « Le Reudit », peintures, gouaches, dessins. — Cité internationale des Arts, salle Sandoz, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville. Le 13 h. à 19 h. Jusqu'au 8 février.

LESZEK ROZGA, gravures. — Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (359-37-91). Jusqu'au 16 février.

CHEZ L'UN, CHEZ L'AUTRE : œuvres de Blondel, Ducrot, Gaumy, Larrieu, Safford. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 24 février.

GRAVURES. Promotion ENSAD 1979. — Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, 31, rue d'Ulm. Sauf samedi et dimanche, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 6 février.

FELICIEN ROPS. Aquarelles, dessins et gravures (1833-1898). — Centre culturel de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 2 mars.

DES SYMBOLES DANS L'ART ABSTRAIT. Dessins de Vilhelm Bjerke-Petersen. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h. ; dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 10 février.

LE PATRIMOINE DE LA VILLE ET LA COMMISSION DU VIEUX PARIS (1898-1980). — Mairie annexe du 19e arrondissement, 5-7, place Armand-Carrel. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 février.

RAUL ANGUIANO. Peintures. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 29 février.

BRODERIE ET TAPISSERIE A l'Ecole supérieure des arts appliqués Duperré. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 mars.

MANOLO. Peintures, dessins, sculptures. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). De 10 h. à 20 h. Jusqu'au 25 février.

ALI SALEM. Peintures. — Service culturel d'Egypte, 111, boulevard Saint-Michel (633-75-67). Sauf sam. et dim., de 16 h. à 21 h. Jusqu'au 8 février.

JANVIER'80. Œuvres de : Chesney, Gentry, Herold, Lam, Liote, Park in Kyung, Pranas, Ung no Lee, Hoenraet, Lou Laurin Lam, Renzi, Rose, Savinsek. — BIMC-Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). De 15 h. à 19 h. Jusqu'au 9 février.

LA PLANETE OCEAN. — Centre de la mer et des eaux, 195, rue Saint-Jacques (633-08-61). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 7 F. Jusqu'au 3 mars.

GALERIES

BIBONNE, FAURE, MARTINEZ. L'Œil de Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 16 février.

SONIA DELAUNAY ET SES AMIS : Arp, Calder, Brancusi, Max Bill, Léger, Kijno, Magnelli, S. Taeuber, P. Raynaud, Gilioli, Hartung. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne (705-55-04). Jusqu'en mars.

BERTHOLLE. — Galerie Beaunir, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 16 février.

ART BRENNER. Sculptures. — Union des Banques, 22, boulevard Malesherbes (265-93-36). Jusqu'au 15 février.

JACQUES BRISSOT. — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Du 1er février au 1er mars.

FRANÇOIS DECK : « Labyrinthes ». Dessins. Librairie-galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'au 1er mars.

HAMISH FULTON. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 21 février.

GARACHE. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 29 février.

MARIO GIACOMELLI. Photographies. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 23 février.

JAMES GUITET. Peintures. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 1er mars.

MICHEL HAAS. Peinture à l'eau. — Galerie Nina Dausset, 18, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 22 février.

JOUSSAUME. Peintures récentes. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 20 février.

BARBARA ET MICHAEL LEISGEN. Autour de la beauté usée. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 14 février.

REGINALD PAVAMANI. Gouaches. — Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 16 février.

JUDITH REIGL. — Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 9 février.

SERRE. Peintures, gravures, dessins humoristiques. — Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 29 février.

GISELE SAMI-ALI. Aquarelles. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 16 février.

SHANON. Nouveaux collages. — Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 23 février.

CLAUDE DE SORIA. Ciments : tiges et plis. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 16 février.

PETER SORREL. Pencil paintings. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 8 mars.

TALANSIER. Peintures. — Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 9 février.

RICHARD TISSERAND. Paysages insolites, peintures et mannequins. — Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 23 février.

TORAL. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (325-22-40). Jusqu'au 8 mars.

LE COSMOS D'ANITA TULLIO. Gouaches, reliefs, terres, bronzes. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 1er mars.

UBAC. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran. Jusqu'au 22 février.

VILLEGLÉ. Affiches lacérées 1949-1979. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 23 février.

RANDEN TONOMURA. — Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon (359-73-46). Jusqu'au 15 février.

WOLFRAM WALLNER. — Le Soleil dans la tête, 10, rue de Vaugirard (354-80-91). Jusqu'au 6 février.

REGION PARISIENNE

ARCUEIL. Jérôme Tisserand, peintures 1968-1979. — Hôtel de ville, avenue Paul-Doumer. De 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 17 février.

BOULOGNE-BILLANCOURT. *L'art et le sport.* — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h. à 23 h. ; dim. de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 20 avril.

BRETIGNY. Christine Boumeester et Henri Goetz, gravures, peintures, dessins. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 24 février.

LA CELLE-SAINT-CLOUD. Chemins de fer d'hier et d'aujourd'hui. — Hôtel de ville. Tous les jours, de 14 h. à 18 h. ; vend. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 24 février.

CERGY-PONTOISE. Pelloux, dessins, collages, peintures. — Centre d'animation culturelle. Théâtre des Louvrais (030-33-33). Mer., sam., de 14 h. à 18 h. 30, et les soirs de spectacle. Jusqu'au 16 février.

CORBEIL. Michaël Grossert. — Centre culturel Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Jusqu'au 1er mars.

CRETEIL. Le petit journal : la France avant 1914 à travers la presse populaire. — Maison des arts André-Malraux, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'au 3 février.

JOUY-EN-JOSAS. Les plus belles toiles de Jouy. — Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Mardi, sam., dim. et jours fériés, de 14 h. à 17 h. Jusqu'en juin.

LA DEFENSE. Défense du livre d'art. — Galerie Esplanade (775-88-08). De 11 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 24 février.

MONTREUIL. Jeu, pour petits et grands. — Centre des expositions, esplanade B.-Frachon (858-91-82). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

NEUILLY. Borris Vansier, peintures. — CARAT, 19, rue Madeleine-Michelis (745-66-30). Jusqu'au 10 février.

SAINT-MAUR. Hommage à Charles Pécrus. — Musée, 5 ter, avenue du Bac à La Varenne (283-41-42). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 8 mars.

LE VESINET. « Plaisirs 1900 » par l'affiche et le costume ou les spectacles parisiens à la Belle Epoque. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Jusqu'au 9 février.

EN PROVINCE

ANGERS. Affiches japonaises. — Musée des beaux-arts (88-64-65). Jusqu'au 20 février.

BEAUVAIS. Hommage à Maurice Boudot-Lamotte (1878-1957). — Collection de M.-J. Boudot-Lamotte. Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 25 février.

BORDEAUX. Jan Groover, David Haxton, Victor Schrager, Eve Sonneman, Anny Lazarus, Laurent Septier. — C.A.P.C., Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 16 février.

CHAMBERY. Art et histoire de l'Iran avant l'Islam. — Musée savoisien, square de Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 15 mars.

GRENOBLE. Sculptures de Jean Amado. Dessins d'herbes de Cueco. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 2 mars. — Prison dans la ville. Jusqu'au 24 février. — Ernest Pignon-Ernest : interventions-images. Jusqu'au 17 février. — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel, (25-05-45).

LANNION. Richesses artistiques de Belle-Ile-en-Mer. — Centre national de télécommunication. Jusqu'au 28 février.

LYON. Otto Dix. Cinquante gravures sur la « guerre ». — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 10 février. — Figures de l'enfermement dans l'art contemporain : œuvres d'Adami, Aillaud, Bacon, Camacho, Cremonini, Klasen, Monory, etc. — ELAC, Centre d'échanges Lyon-Perrache (842-27-39, poste 62). Jusqu'au 16 mars.

MARSEILLE. Le céramiste T. Deck, 1823-1891. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Février.

MENTON. Hommage à Ernest-Lessieux, 1848-1925. — Musée municipal (35-84-64). Jusqu'au 2 mars.

METZ. Santons de Provence. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Février.

MULHOUSE. Les tissus imprimés d'Issey Miyake. — Cent dessins textiles japonais contemporains. Musée de l'impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens. Jusqu'au 24 février.

RENNES. Miniatures indiennes. — Musée des beaux-arts (30-83-87). Jusqu'au 2 mars.

SAINT-QUENTIN. *Le roi, la sculpture et la mort.* — Musée Lécuyer (62-39-71). Du 1er février au 3 mars.

LES SABLES-D'OLONNE. Collections de marines du musée Jacques Lannois : œuvres récentes. David Chambard : dessins. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 10 février.

RENNES. L'univers de Jean-Jacques Pauvert. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-36-26). Jusqu'au 2 mars.

SAINT-QUENTIN. Le roi, la sculpture et la mort. — Musée Lécuyer (62-39-71). Jusqu'au 21 février.

STRASBOURG. Le « Couloir tactile », de M.-J. Pillet. — Musée d'art moderne. Ancienne Douane, Pont-du-Corbeau (35-29-06). Jusqu'au 10 février. — Trésors de la Société française de photographie. — Cabinet des Estampes, château des Rohan. Jusqu'au 2 mars.

Théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPERA (742-57-50) : les 30 et 4, à 19 h. 30 : l'Enlèvement au sérail ; les 1er et 6, à 19 h. 30 : Cosi fan tutte ; le 5, à 19 h. 30 : G.R.T.O.P.
SALLE FAVART (296-12-20), les 31, 2 et 5, à 19 h. 30 : Erwartung ; le Château de Barbe-Bleue.
COMEDIE-FRANÇAISE (296 - 10 - 20), les 30, 2 et 6, à 14 h. 30 ; les 4 et 5, à 20 h. 30 : Dom Juan ; le 30, à 20 h. 30, le 3, à 14 h. 30 : l'Œuf ; les 31 et 2, à 20 h. 30 : Horace ; le 1er, à 20 h. 30 : Bérénice ; le Pain de ménage ; les 3 et 6, à 20 h 30 : l'Avare.
CHAILLOT, Gémier (727-81-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.
ODEON (325-70-32), (D. soir. L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Un balcon sur les Andes.
PETIT ODEON (325-70-32), (L.) 18 h. 30 : Créanciers.
T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Pezza contre Tchorba ; le 31, à 20 h. ; le 2, à 14 h. 30 : films.
PETIT T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, Lundi), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Intimité ; le 3, à 10 h. 30 : Dimanche du Petit T.E.P. (les clowns).
CENTRE POMPIDOU (mardi), théâtre (278-79-95), les 30, 31, 4 et 5, à 19 h. 30 ; les 1er et 2, à 20 h. 30 : les 2 et 5, à 14 h. 30 ; le 3, à 16 h. : le mime Pradel. — Débats (277-12-33) : le 31, à 18 h. : Les maisons de bois ; à 18 h. 30 : Le modèle hindou de société ; le 3, à 14 h. 30 : L'espéranto ; les 1er et 2, à 20 h. 30 : La poésie sonore ; le 3, à 16 h., le 4, à 20 h. 30 : Les rues sont vides ; le 4, à 19 h. : L'Amérique en crise. — Cinéma, salle J.-Renoir, les 30 et 6, à 13 h. : cinéma indépendant américain ; le 1er à 17 h. : Word is out.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 2 et 3, à 14 h. et 16 h. 30, les 5 à 14 h., le 6, à 15 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne ; les 30 et 1er, à 20 h. 30 : Hommage à Maurice Clavel ; 14 h. : Atelier-Mime Gérard Le Breton (Tirlarigo le lutin) ; 14 h. 30 : les Mercredis musicaux.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 30, 31, 1er et 2, à 18 h. 30 : Fabienne Thibeault ; les 5 et 6, à 18 h. 30 : J.-P. Rampal et le trio Pasquier ; les 1er, 2, 5 et 6, à 20 h. 30 ; les 2 et 3, à 14 h. 30 : La musique adoucit les mœurs ; les 30 et 31, à 20 h. 30 : Gin game.

Les autres salles

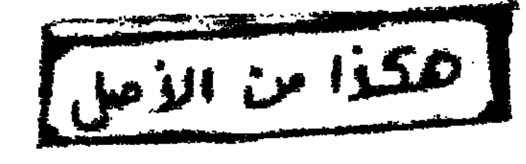
AIRE LIBRE (322-70-78), les 30, 31, 20 h. 30 : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche.
ANTOINE (208-77-71 (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : Une drôle de vie.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D. 15 h. : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., 15 h. : Audience ; Vernissage.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., 15 h. 30 : la Fraîcheur de l'aube.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. S., 15 h. : Macbeth.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D., 15 h. et 18 h. : Silence on aime.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08) (L., Mar., V., S.), 20 h., mat. S. 14 h. 30, D., 15 h. 30 : Méphisto (der. le 10). Théâtre de la Pie Rouge (374-24-08) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. 30 : Héroïne nationale (à partir du 1er). — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 16 h. : Flaubert (à partir du 1er).
CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62) (Mer., J., V., S.), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16) (D., L.), 20 h. 45 : Hamlet-Machine.
CENTRE RACHI (331-98-20), le 2 à 21 h. : les Deux Kouni Lemel.
CITE INTERNATIONALE (589-67-57) : Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Grand Théâtre D., L., Mar.), 20 h. 30, mat. S., 15 h. : Le Farré sifflera trois fois. — Resserre (D., L.), 20 h. 30 : Thyeste.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. D., 16 h. : la Cuisine des anges.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. D., 15 h. 30 : l'Homme, la bête et la vertu.
DUNOIS (584-72-00) (Mer., J., V., S.), 18 h. 30 : les Ikons et les Miliques (dern. le 2).
EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., 15 h. 30 : le Piège.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : les Trois Jeanne. — Les 1er, 2, 5, à 18 h. 30 : la Voix humaine.
LA FORGE (371-71-89), 20 h. : De vive voix (dern. le 31).
FORUM DES HALLES, chapiteau bleu (297-53-47) ; sam., 20 h. 30, dim., 16 h. : la Esmeralda ; mar., mer., jeu., ven., 20 h. 30 : le Jeu de Saint-Nicolas (à partir du 2).
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (L.) 22 h., dim. 20 h. 30 : le Père Noël est une ordure.
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78), D., mar., 21 h. : Mascafemme.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Atelier.
HOTEL SAINT-AIGNAN (259-56-64), le 31 à 14 h. 30 : la Princesse de Clèves.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
INSTITUT BRITANNIQUE (555-71-99) le 1er à 20 h. : The Words upon the Window-pane (en anglais).
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. : 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — II. : 19 h. : En compagnie de Ritsos ; 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : Dog's dinner.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Tovaritch.
MAISON DES AMANDIERS (797-19-59) (D., L., Mar.) 20 h. 45, mat. sam. 16 h. : l'Oiseau tonnerre.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : les Frères ennemis.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742 - 95 - 22) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Coup de chapeau.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L. 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop ; (D. soir. L.) 22 h., dim. 16 h. et 18 h. : l'Empereur s'appelle dromadaire. II. : A partir du 5, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
MUSEE DES MONUMENTS FRANÇAIS (727-35-74) (D. mar.) 20 h. 30 : Une fille à brûler.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. 16 h. et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.
OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : le Cuisinier de Warburton.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam., 18 h., dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver.
ORSAY (548-38-53). — I. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Elle est là. — II. Sam. et dim., 16 h. : Le soulier de satin (1re partie) ; sam et dim., 20 h. : Le soulier de satin (2e partie) ; les 30, 1er, à 20 h. 30 : Zadig ; les 31, 5, 20 h. 30 : Wings ; le 5, à 15 h. : le Langage du corps.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. sam., 15 h. 30, dim., 18 h. 30 et 14 h. 30 : Danton et Robespierre.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Lionel Rocheman.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : le Bleu du ciel ; sam et dim., 16 h. : Amédée et Bricolo (clowns).
PENICHE (205-40-39) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Becassouille.
POTINIERE (261-44-16) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Volcan de la rue Arbat (dernière le 3).
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30(mat. dim., 17 h. : l'Asile (à partir du 1er) ; Amphi, les Jeu., ven., sam., 20 h. 30, dim., 17 h. : le Motif.
SALLE SAINT-BRUNO, 18e (606-15-68), les 30, 31, 2, à 20 h. 30 ; le 3, à 16 h. 30 : Samia.
S.I.E.M. (372-77-70), le 3, à 15 h. : J'y suis, j'y reste.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Orties ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
STUDIO-THEATRE 14 (539-88-11) (D., L., les 2 et 5), 20 h. 30, mat. mer., 14 h. 30 : le Journal d'un fou.
TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51), jeu., ven., 20 h. 45 : Artaud-Roi ; sam., 20 h. 45, dim., 15 h. : le Journal d'un fou.
THÉATRE DES DEUX-PORTES (361-24-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : Catherine un soir de novembre.
THÉATRE 18 (226-47-47) (S., L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. 30 : La Señorita.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-03) (D.), 20 h. 45 : l'Arche du pont n'est plus solitaire.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin. — 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
THÉATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 22 h. 30 : Qui n'a pas son minotaure ? — 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (227-81-87), les 1er, 4, 5, à 14 h. 30 : Phèdre.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Arlequin, défenseur du beau sexe.
THÉATRE 13 (627-36-20), Mer., J., V., S., 20 h. 30 ; dim., 15 h. : la Belle Sarrasine.
THÉATRE 347 (526-29-08) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Poube.
THÉATRE DE LA VILLA (542-79-56), les 1er, 2, 20 h. 30 : la Cagnotte.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.
VARIÉTÉS (233-09-92), les 30, 31, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Dans la région parisienne

ANTONY, théâtre F.-Gémier (666-02-74), le 2 à 21 h. : Trio Fontanarosa (Haydn, Ravel, Brahms) ; Le 5, à 21 h. : Fusion, Free Jazz.
ARCUEIL, salle J. Vilar (657-11-24), le 31 à 21 h. : Perce Oreille ; Salle Guy-Môquet, le 1er à 21 h. : Rencontre, rock.
ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 1er à 20 h. 45 : le Veuf et l'orpheline.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 30, 1er, 2 à 20 h. 30 ; le 3 à 17 h. ; le 5 à 19 h. 30 : La poule d'eau.
BAGNOLET, Cinoche, le 31 à 20 h. 30 : M. Portal ; le 1er à 20 h. 30 : Temo, musique kurde. — Maison pour tous, le 4 à 20 h. 30 : J.-P. Drouet : Les 1er, 2 et 5 à 20 h. 30 : La pièce perdue.
BAGNEUX, Théâtre (663-10-54), les 30, 31, 5 à 21 h. ; les 2, 3 à 16 h. : Compagnie de danse Mourkil.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) (D. soir. L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Les hauts de Hurlevent.
BRETIGNY, C.C.C. (084-38-68), le 2 à 20 h. 30 : La clown kompanie.
CACHAN, C.C.M. (665-66-12), le 1er à 20 h. 45 : Attention fragile.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Salle municipale (969-20-00), le 5 à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Weber, Chopin, Wagner).
CERGY-PONTOISE, C.C. A. Malraux (032-79-00), le 31 à 21 h. : La vie privée de la race supérieure ; le 1er à 21 h. : Groupe d'art classique de Paris.
CLICHY-LA GARENNE, Théâtre Rutebeuf, le 3 à 15 h. : G. Moustaki.
CHEVILLY-LARUE, C.C. A Malraux, le 2, 21 h. : Arvanitas, Roques, Michelot.
CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79) le 2, 21 h : M. Drangy et G. Burtin ; le 3, 15 h. : Voyage en mosaïque, ballet.
CLAMART, C.C. J. Arp (645-11-87) le 2, 20 h. 30 : Attention fragile ; le 5, 20 h. 20 : Groupe chorégraphique de Paris.
COMBS-LA-VILLE, salle des Fêtes (060-76-98) le 2, 21 h. : J.-P. Alarcen.
CORBEIL-ESSONNES, C.C. (089-00-72) le 2, 18 h. 30 : F. de Froment ; 21 h. : T. Doublet (Beethoven).
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52) le 1er, 20 h. 30 : J.-P. Firmin ; le 2, 20 h. 30 : 12e5, rock.
LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont (836-11-44) (mer., J., D. soir) 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : le Cirque impérial (dernière le 3) ; Salle des Fêtes, le 1er, 20 h. 45 : Orchestre de jazz du C.N.R. d'Aubervilliers-La Courneuve.
CRÉTEIL, Maison A. Malraux (899-94-50), le 1er 20 h. 30, le 3 15 h. 30 : Jeunes chorégraphes de l'Opéra de Paris ; le 2 20 h. 30 : P. Akendengue.
DAMMARIE-LES-LYS, M.J.C. (437-31-14) le 2, 20 h. 30 : la Grande Oreille.
ELANCOURT, APASC (062-82-81) le 1er, 21 h. : Barbara ; le 2, 21 h. : Peru folklorico.
ENGHIEN-LES-BAINS, salle des Fêtes, le 3, 15 h. : le Barbier de Séville.
EVRY, Agora (077-93-50) le 5, 21 h. : Aragon ou le malheur d'aimer.
FONTENAY-AUX-ROSES, salle des Fêtes (702-05-24) le 3, 21 h. : G. Bedos.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-63-12) (mer., D. soir, L.) 20 h. 45, mat. D. 17 h. : Honte à l'humanité.
GOUSSAINVILLE, CCM (988-99-52), le 2, 21 h. : A. Souchon.
L'ISLE-ADAM, Maison de l'Isle-Adam (469-28-38), le 1er, 21 h. : Pierron chante G. Coute.
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45) le 1er, 21 h. : Yes, peut-être ; le 2, 21 h. : Pro Cancione Antiqua ; le 3, 17 h. : Ensemble folklorique du Pérou.
MARLY-LE-ROI, MJC (958-74-87), les 30, 31 à 21 h. : Procédé Guimard-Delaunay ; le 2, 21 h. : J.-R. Caussimon.
MEUDON, CCM (626-41-20), le 2, à 21 h. : Un coin dans le sens de la marche.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-22-25), le 5 à 21 h. : Ils ont déjà occupé la villa voisine ; le 31, 14 h. 30, le 1er, 14 h. 30 et 20 h. 30 : Une saison en enfer.
NOGENT-SUR-MARNE, Pavillon Baltard (871-16-53), le 1er, 20 h. : Barclay James Harvest.
PLAISIR, salle des Gâtines, Ve Festival du Théâtre amateur des Yvelines, le 30, 20 h. 30 : Demain une fenêtre sur rue ; le 31, 20 h. 30 : Pique-nique en campagne ; 22 h. 30 : Ne m'oubliez pas ; le 1er, 20 h. 30 : Quelque Estaminet ; 22 h. : les Femmes qui coiffèrent leurs maris ; le 2, 14 h. 30 : le Tourniquet ; 17 h. : l'Ours ; 20 h. 30 : Justice à Miramar ; le 3, 14 h. 30 : le Maître d'œuvre ou le Purgatoire.
LE RAINCY, église Notre-Dame, le 3, 17 h. : Chorale et orchestre, dir. F. Herr (Honegger).
RIS-ORANGIS salle R. Desnos (906-72-72) le 3, 20 h. 30 : F. Guin Swin Quartet et D. Doriz. — M.J.C. (906-30-95), le 2, 21 h. : Ensemble Guillaume de Machaut.
SAINT-DENIS, théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 31, 1er, 2, à 20 h. 30 ; le 3, 17 h. ; le 5, 19 h. 30 : Tête d'or ; les 1er, 2, à 23 h. : Nancy Heikin.
SAINT-MAUR, M.J.C. (883-41-00), le 3, 15 h. : la Bamboche, folk.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), les 31, 1er, 2, à 21 h. : Racines.
SARCELLES, Forum des Cholettes (990-30-94), le 1er, 21 h. : Trio Fontanarosa (Beethoven).
SUCY-EN-BRIE, C.C. (590-25-12), le 2, 20 h 45 : Ballet Jazz Perspective.
SURESNES, théâtre Jean-Vilar (772-38-80), le 1er, 21 h. : l'Histoire du soldat.
VERSAILLES, théâtre Montansier (950-71-18) les 1er, 2, 21 h. : les Etoiles de l'Opéra de Paris ; le 5, 21 h. : Une heure avec Rainer Maria Rilke.
VILLEPREUX, théâtre du Val-de-Gally (462-49-97) le 2, 21 h. : les Enfants de Galilée.
VILLEJUIF, théâtre R.-Rolland (726-15-02) le 2, 21 h. : A. Métayer.
VINCENNES, M.J.C. (374-73-74) (S., Mar.) 21 h., mat. dim. 18 h. : Quelle belle vie, quelle belle mort.
VIROFLAY, Eglise Notre-Dame-du-Chêne, le 31, 21 h. : Parade, jazz.
VITRY, théâtre J.-Vilar (680-85-20) le 2, 21 h., le 3, 18 h. 30 : J. Guiserix, W. Piollet, G. Pludermacher.
VILLE-D'AVRAY, Château (926-44-02) le 4, 21 h. : Atelier musique de Ville-d'Avray.
YERRES, C.E.C. (948-38-06) le 2, 21 h. : Marcovaldo.







هكذا من الأصل

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 30 JANVIER

15 h. : Sindbad le marin, de R. Wallace ; 18 h. : Poil de carotte, de J. Duvivier ; 20 h., le Tour du monde en 80 minutes, de V. Fleming et D. Fairbanks ; 22 h., le Chant de Siavache, de F. Rahnema.

JEUDI 31 JANVIER

16 h., Ils étaient neuf célibataires, de S. Guitry ; 18 h., Sérénade, de J. Boyer ; 20 h., Forfaiture, de M. L'Herbier ; 22 h., Le cinéma iranien : Le fils d'Iran est sans nouvelles de sa mère, de F. Rahnema.

VENDREDI 1er FEVRIER

16 h., le Roi, de P. Colombier ; 18 h., la Traviata, de C. Gallone ; 20 h., Absences répétées, de G. Gilles ; 22 h., la Dame au manteau d'hermine, d'E. Lubitsch.

SAMEDI 2 FEVRIER

16 h., Tovaritch, de J. Deval ; 18 h., Sérénade au Texas, de R. Pottier ; 20 h., l'Exilé, de M. Ophuls ; 22 h., Docteur Folamour, de S. Kubrick.

DIMANCHE 3 FEVRIER

15 h., Cinéma iranien : le Cycle, de D. Mehrjui ; 18 h., The power of the press, de F. Capra ; 20 h., Marat-Sade, de P. Brook ; 22 h., Lisztomania, de K. Russell.

LUNDI 4 FEVRIER

Relâche.

MARDI 5 FEVRIER

16 h., le Train pour Venise, d'A. Berthomieu ; 18 h., Cinéma italien : Emigrantes, d'A. Fabrizi ; 20 h., Cinéma italien : Pâques sanglantes, de G. de Santis ; 22 h., les Maîtres de la mer, de F. Lloyd.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 30 JANVIER

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : Ouvrez la porte, on sonne, d'A. Mitta ; 19 h. : Pluie de juillet, de M. Koutsiev) ; 17 h. et 21 h. : Cinéma italien (17 h. : Théodora impératrice de Byzance, de R. Freda ; 21 h. : les Nouveaux Anges, d'U. Gregoretti).

JEUDI 31 JANVIER

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : Moi, grand-mère Illko Illarion, de T. Abouladze ; 19 h. : Il était une fois un gars, de V. Choukchine), 17 h. et 21 h. : Cinéma italien (17 h. : le Séducteur, de F. Rossi ; 21 h. : Amours difficiles, de S. Sollima).

VENDREDI 1er FEVRIER

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Printemps dans la rue Zaretchnaia, de F. Mironer et M. Koutsiev ; 19 h. : l'Oiseau blanc marqué de noir, d'Y. Ilienko) ; 17 h. et 21 h. : Cinéma italien (17 h. : la Provinciale, de M. Soldati ; 21 h. : les Evadés de la nuit, de R. Rossellini).

SAMEDI 2 FEVRIER

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : Ivan, d'A. Dovjenko ; 19 h. : le Grand Consolateur, de L. Koulevhov) ; 17 h. : Cinéma italien : le Jugement dernier, de V. de Sica ; 21 h. : Cinéma italien : le Chant de Siavache, de F. Rahnema.

DIMANCHE 3 FEVRIER

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : Au loin, une voile, de V. Legosin ; 19 h. : le Dernier Camp tzigane, d'E. Schneider et M. Goldblat) ; 17 h. : Cinéma italien : Magie verte, de J. G. Napolitano ; 21 h. : Cinéma iranien : le Fils d'Iran est sans nouvelles de sa mère, de F. Rahnema.

LUNDI 4 FEVRIER

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : la Dernière Nuit, d'Y. Raizman ; 19 h. : les Treize, de M. Romm) ; 17 h. et 21 h. : Cinéma italien (17 h. : Marcher ou mourir, de G. de Santis ; 21 h. : Morire gratis, de S. Franchina).

MARDI 5 FEVRIER

Relâche.

Les exclusivités

AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

ALIEN (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e pic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-(325-78-37). U. G. C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e

L'AMOUR-MENSONGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

BASTIEN ET BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

BUFFET FROID (Fr.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

CABO BLANCO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George V, 8e (225-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LE CHEMIN PERDU (Fr.), Studio Cujas, 5e (354-89-22).

CLAIR DE FEMME (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CORPS A CŒUR (Fr.) (*), Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

CUL ET CHEMISE! (A., v.o.), Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48).

LA DEROBADE (Fr.) (*), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

DON GIOVANNI (Fr., v. It.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-1er (297-49-70) ; Gaumont-Conven-8e (359-04-67).

LA FEMME FLIC (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

FIN D'AUTOMNE (Jap.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

GENESE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90) ; Forum des Halles, 1er, (297-53-74).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*), Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44).

LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.), Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-72) ; Ternes, 17e (380-10-41).

HAINE (Fr.) (**), Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.), la Clef, 5e (337-90-90).

I COMME ICARE (Fr.), Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

INTERIEURS (A.), v.f. : Calypso, 17e (380-30-11).

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93). ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).

LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

LINUS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-47-57).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o. et v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle 15e (575-79-79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).

METEOR (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40).

MOONRAKER (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LA MORT EN DIRECT (Fr., vers. Ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE PIEGE A CONS (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v. o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

LE FILMS NOUVEAUX

COMME UNE FEMME, film français de Christian Dura : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02).

KWAIDAN, film japonais de Masaki Kobayashi (version intégrale : 4 contes), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).

LES PHALLOCRATES, film français de Claude Pierson : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RETOUR EN FORCE, film français de Jean-Marie Poiré : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HULK REVIENT, film américain de Kenneth Johnson. V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Madeleine, 8e 742-03-13) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LA PLAGE, film américain de Ivan Reitman. V.o. : Paramount-City, 8e (225-45-76). V.f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max-Linder, 9e 770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e 606-34-25).

Cinéma

RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 1er (758-24-24).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34).

Les grandes reprises

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34), H. Sp. Mer., J., S., L.
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).
AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.
LE CID (A., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais 4e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-34-56).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (sf Mer., S., apr.-midi).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
FRENZY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

GROS PLAN (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
IF (Ang., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (742-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Balzac, 8e (561-10-60).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Grand Pavois, 15e (554-46-85). Secrétan, 19e (206-71-33), Napoléon, 17e (380-41-46), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LUCKY STARS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), vend., dim., mard.
PROFESSION REPORTER (Ital., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (534-51-60).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées - Point - Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale-Disney, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 3-Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE FEMME MARIEE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VIVRE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., **, v.o.), *Olympic*, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
A QUI EST LE MONDE ? (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf sam., dim.).
LES AVENTURES DES PIEDS NICKELÉS (Fr.), Lucernaire, 6e (544-57-34), mer., sam., 14 h. 15, 16 h. 15.
BLUE COLLAR (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99).
DESSINS ANIMÉS AMÉRICAINS (v.o.), à partir du 4, American Center, 14e (354-99-92).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.), Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA FEMME DU GANGE (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
LA FICTION DOCUMENTAIRE DANS LE CINÉMA SUISSE ALÉMANIQUE, Porte de la Suisse, 9e (265-00-29), à partir du 1er février.
FRITZ THE CAT (A., **, v.o.), Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 0 h 15, 12 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
LES LARMES TATOUÉES (A., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 et 19 h. 30.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
RÈGLEMENT DE COMPTES (A., v.o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) 24 h.
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
VIVRE SA VIE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
ZARDOZ (A., v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), ven., sam., 24 h.
ZOO ZÉRO (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

Les festivals

FRED ASTAIRE, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer., jeu. : Demoiselle en détresse ; ven., sam. : la Grande farandole ; dim., lun. : Top Hat ; mar. : l'Aventure inoubliable.
DIX ANS DE CINEMA ALLEMAND, v.o., Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : la Paloma ; ven. : le Marchand de quatre saisons ; sam. : Désarrois de l'élève Toerless ; dim. : la Tendresse des loups ; lun : Nosferatu ; mar. : Maman Kusters s'en va au ciel.
LAUREL ET HARDY, Studio Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : les Conscrits ; Maison de tout repos ; 15 h. 30 : les Aventures de Laurel et Hardy ; les Deux vagabonds ; 17 h. 30 : la Bohémienne ; la Flotte est dans le lac ; 19 h. : Tête de pioche ; Livreurs sachez livrer ; 20 h. 30 : Fra Diavolo ; 22 h. : Sous les verrous ; Au-dessous de zéro.
ALFRED HITCHCOCK, v.o., New Yorker, 9e (770-63-40), mer., jeu : le Rideau déchiré ; ven., sam. : Une femme disparaît ; dim., lun. : Complot de famille.
RETROSPECTIVE MANOEL DE OLIVEIRA, v.o., Grands Augustins (633-22-13), mer., lun. : la Vierge mère ; jeu., sam., mar. : Aniki Bobo ; ven. : l'Acte du printemps ; dim. : le Passé et le Présent. Action - République, 11e (805-51-33), v.o., mer., dim. : Aniki Bobo ; jeu., lun. : le Passé et le Présent ; ven. : Amour de perdition ; sam. : Bénilde ou la vierge mère ; mar. : l'Acte du printemps.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o., 14 h. : le Prête-Nom ; 15 h. 35 : Rollerball ; 18 h. 10 : Qui a tué le chat ? ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 15 : Rocky Horror Picture Show ; ven., *sam., 24 h. : Théâtre de sang.*
MARILYN MONROE, v.o., Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 19 h. : Marilyn ; 20 h. 30 : le Milliardaire ; 22 h. 30 : le Prince et la Danseuse.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), v.o., 20 h. 15 (sf lun., mard.), ven., 14 h. et 20 h. 15 : If ; 22 h. 15 (sf lun., mar.) : Psychose ; jeu., ven., 18 h., mar., 14 h. 30 et 21 h. : Norma Rae ; lun., 14 h., 21 h., mar., 18 h. 30 : Macbeth ; lun., 16 h. 15 : Casanova ; ven., 16 h., lun., 18 h. 45 : le Sourire vertical (**).
FESTIVAL L'AUTRE AMERIQUE, v.o., Denfert, 14e (354-00-11), mer., 18 h. 20, 22 h. : Flesh ; jeu., ven., sam. : Du sang pour Dracula ; dim., lun., mar. : Chair pour Frankenstein.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04) : le Ballon rouge ; Crin Blanc.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v.o.). Jeu. 21 h., S. 21 h. 30, D. 19 h. : Le shérif est en prison ; Mer. 18 h., D. 21 h. 30, L. 21 h. : les Mille et Une Nuits ; Mer., V., 21 h., S. 19 h. : le Décaméron.
GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85). Mer., S., D. 15 h. 30, J., Mar. 19 h. : Jour de fête ; Mer., S. 17 h., D. 18 h. 45 : Mon oncle ; V., L. 19 h. : (v.o.) les Sentiers de la gloire ; 20 h. 30 (sf D.) : l'Année dernière à Marienbad ; D. 20 h. 45 (v.o.) : les Feux de la rampe ; V., L. 22 h. 20 : le Jardin des supplices ; J., S. 22 h. 20, D. 17 h. (v.o.) : Jérémiah Johnson ; J., V., L., Mar. 13 h. 45, 15 h. 30, 17 h. 15, S. 19 h. + Mer., D. 22 h. 20 : Portrait de Dorian Gray ; Mer. 19 h., Mar. 22 h. 20 (v.o.) : Silent Running.
ERIC ROHMER, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Mer., V., D., Mar. : Ma nuit chez Maud ; J., S., L. : le Genou de Claire.
STUDIO 28, 18e (606-36-07). Mer. : le Secret de la banquise ; J. : Démon de midi ; V. : le Port de l'angoisse ; S., D., Mar. : Tess.
CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I. 14 h. 20 : Bilitis ; 15 h. 55 (+ S. 0 h. 40) : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : Dersou Ouzala ; 20 h. 35 : Music Lovers ; 22 h. 35 (V. 0 h. 40) : Orange Mécanique. — II. 14 h. : A bout de souffle ; 16 h. 5 (V. 0 h. 15) : Easy Rider ; 17 h. 55 : Love ; 20 h. 20 (S. 0. h. 15) : *Marathon Man ; 22 h. 40 : Hiroshima, mon amour.*
JOEL SERIA, Calypso, 17e (380-30-11), 14 h. 15 : Charlie et ses deux nénettes ; 16 h. : Marie Poupée ; 18 h. 15 : Comme la lune ; 20 h. : les Galettes de Pont-Aven ; 22 h. : Mais ne nous délivrez pas du mal.
BOITE A FILMS, 17e (562-44-21) v.o. — I. : 10 h. 30 : Kashima Paradise ; 12 h. 30 : le Troisième Homme ; 14 h. 45 : Yellow Submarine ; 16 h. 20 : le Lauréat ; 18 h. 15 : le Charme discret de la bourgeoisie ; 20 h. 10 : Bonnie and Clyde ; 22 h. : Délivrance ; ven., samedi, 24 h. 10 : Flash Gordon. — II. : 11 h. : Missouri Breaks ; 13 h. 15 : Iphigénie ; 15 h. 30 : Electre ; 17 h. 45 : Jérémiah Johnson ; 19 h. 45 : Mort sur le Nil ; 22 h. 10 : Midnigth Express ; ven., sam., 24 h. : The Song Remains the Same.
MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song (sf D.) ; 14 h. 30 : le Navire night ; 18 h. : la Femme du Gange ; 21 h. : Détruire, dit-elle.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : I comme Icare.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : C'est pas moi, c'est lui ; Retour en force ; Hulk revient ; jeudi, 20 h. 45 : Woodstock.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : le Mariage de Maria Braun ; la la Femme flic ; Hulk revient ; le Livre de la jungle ; C'était demain.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées-II (969-69-56) : Arrête de ramer, t'es sur le sable ; Emmanuelle 1.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062 - 81 - 84) : Tess ; Meteor ; Femme entre chien et loup ; les Fabuleuses Aventures du baron de Munchausen.
LES MUREAUX (474-38-90) : la Mort en direct ; C'est pas moi, c'est lui ; Cabo Blanco ; Hulk revient.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Don Giovanni. — Cinécal (976-39-17) : Cul et chemise ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe.
MANTES, Domino (092-04-05) : la Mort en direct ; le Retour en force ; Un amour de coccinelle. — Normandie (477-02-35) : le Pull-Over rouge ; Opération Dragon.
MAULE, Etoiles (090-85-74) : Ben Hur.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : C'est pas moi, c'est lui ; le Retour en force ; Hulk revient ; Histoire d'O (**) : les Doigts dans la tête.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045 - 00 - 62) : Dracula ; le Toubib.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-84-11) : la Mort en direct ; Un amour de coccinelle.
VELIZY, centre commercial (946-24-26) : la Mort en direct ; la Femme flic ; le Mariage de Maria Braun ; Hulk revient.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Manhattan ; le Retour en force ; C'est pas moi, c'est lui ; le Seigneur des anneaux ; Cabo Blanco ; Un amour de Coccinelle ; A et E : Easy Rider. — C 2 L (950-55-55) : la Mort en direct. — Club (950-17-96) : le Joueur de flûte ; la Maison du docteur Edwardes ; la Ballade de Bruno ; Quand passent les cigognes.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50 : Tess.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : le Voyage en douce ; le Seigneur des anneaux ; Cabo Blanco ; le Livre de la Jungle.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : C'était demain ; C'est pas moi, c'est lui ; le Retour en force ; Un amour de coccinelle.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Un amour de coccinelle ; le Seigneur des anneaux ; C'est pas moi, c'est lui.
ETAMPES, Petit Théâtre (494-80-90) : Allegro non troppo ; Kounak le lynx fidèle.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Mort en direct ; la Femme flic ; C'était demain ; C'est pas moi, c'est lui ; Un amour de coccinelle.
GIF, Central-Ciné (907-61-85) : Don Giovanni ; Val - Courcelles (907-44-18) : la Gueule de l'autre ; Cul et chemise ; Parfum de femme (v.o.).
GRIGNY, Paris (905-79-60) : S.O.S. Concorde ; le Mors aux dents.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Nous étions un seul homme ; Dersou Ouzala ; l'Ile nue ; la Vengeance d'un acteur ; Charles et Lucie.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Hulk revient ; C'est pas moi, c'est lui ; Airport 80 Concorde ; Météor ; Cabo Blanco.
VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : I comme Icare ; Météor.
VERRIERES-LE-BUISSON, Salle des fêtes (920-29-71) : Don Giovanni.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793 - 02 - 13) : la Mort en direct ; la Femme flic ; C'est pas moi, c'est lui.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : I comme Icare.
CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : Laissez-nous jouer ; Un papillon sur l'épaule ; Série noire ; Quand j'aurai vingt ans, je serai heureux.
CHAVILLE (926-51-96) : la Bête ; le Livre de la jungle.
COLOMBES, Club (784-94-00) : Arrête de ramer, t'es sur le sable ; C'est pas moi, c'est lui ; Cabo blanco ; la Légion saute sur Kolwezi.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : Feast of friends ; A l'est d'Eden (v.o.).
LA GARENNE, Voltaire (242-22-37) : la Guerre de polices.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : Apocalypse now ; Délivrance ; le Moineau.
LEVALLOIS, G. Sadoul (270-22-15) : Tess ; The big fix ; Heroes.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Cul et chemise ; Evadé d'Alcatraz.
NEUILLY, Village (722-63-05) : le Seigneur des anneaux.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : C'est pas moi, c'est lui ; Hulk revient. — Studio (749-19-47) : Météor ; la Légion saute sur Kolwezi ; Têtes vides cherchent coffre plein.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Don Giovanni ; Hair ; Goldorak.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : I comme Icare ; les Chasses du Comte Zaroff.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Hair ; The Rocky Horror Picture Show.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : la Mort en direct ; la Femme flic ; Cabo Blanco ; Un amour de coccinelle. — Prado : I comme Icare ; Nosferatu le fantôme de la nuit.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Rockers.
BONDY, salle André-Malraux (847-18-27) : Tess. — Salle Giono (847-18-27) : Silence, mon amour ; The Last Waltz.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Hulk revient ; C'est pas moi, c'est lui ; la Femme flic.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : I comme Icare ; la Gueule de l'autre ; les Phallocrates.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Un amour de coccinelle.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : le Seigneur des anneaux ; Cabo Blanco ; Meteor ; Têtes vides cherchent coffre plein ; Arrête de ramer, t'es sur le sable ; Un amour de coccinelle.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Cul et chemise ; la Femme flic ; Arrête de ramer, t'es sur le sable ; Meteor ; Un amour de coccinelle.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J. Vilar (657-11-24) : le Piège à cons.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Têtes vides cherchent coffre plein. — Mar. soir : F.I.S.T. (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : Hulk revient ; la Mort en direct ; C'est pas moi, c'est lui ; C'était demain ; la Femme Flic.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Manhattan ; Cul et Chemise ; Météor ; Cabo Blanco ; Un amour de coccinelle ; le Livre de la jungle. — La Lucarne (207-37-67) : Apocalypse now ; la Ballade des Dalton.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel *(883-22-26) : Passe ton* bac d'abord ; Don Giovanni.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Un amour de coccinelle.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Arrête de ramer, t'es sur le sable ; le Seigneur des anneaux ; Un amour de coccinelle.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : les Phallocrates ; Fantasia ; *C'est encore loin l'Amérique ?*
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : le Seigneur des anneaux ; Cabo Blanco ; Cul et chemise ; le Retour en force. — Port : le Mariage de Maria Braun.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Arrête de ramer, t'es sur le sable ; I comme Icare.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Retour en force ; la Mort en direct ; C'est pas moi, c'est lui ; C'était demain ; Tous vedettes ; la Femme flic.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : la Femme flic ; le Seigneur des anneaux ; Arrête de ramer, t'es sur le sable.
VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : Hulk revient ; les Phallo*crates ; C'est pas moi, c'est lui.*

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : les Phallocrates ; Retour en force ; le Seigneur des anneaux ; C'est pas moi, c'est lui ; le Livre de la jungle ; Arrête de ramer, t'es sur le sable. — Gamma (961-00-03) : la Femme flic ; Hulk revient ; Cabo Blanco ; Un amour de coccinelle.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : la Mort en direct ; la Femme flic ; Cabo Blanco ; Un amour de coccinelle.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : C'était demain ; la Femme flic ; la Légion saute sur Kolwezi ; Météor ; le Mariage de Maria Braun ; Un amour de coccinelle. — Marly : la Mort en direct.
GONESSE, Théâtre Jacques-Prévert (985-21-92) : la Guerre des polices.
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : l'Evadé d'Alcatraz ; le Grand Embouteillage ; Dersou Ouzala.
SARCELLES, *Flanades* (990-14-33) : Retour en force ; Arrête de ramer, t'es sur le sable ; les Phallocrates ; Un amour de coccinelle.

Concerts

MERCREDI 30 JANVIER

EGLISE ST-JULIEN LE PAUVRE, 21 h. : Agrupacion Musica.
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre National de France, dir. N. Marriner (Prokofiev, Bruch, Elgar).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : H. Novelo, V. Stoyanova (Bach, Beethoven, Brahms).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : T. Mercier, guitare (Fleury, Barrios, Brouwer, Pernambucco) ; 21 h. : J.-L. Caillard, piano (Liszt, Chopin, Brahms).

JEUDI 31 JANVIER

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 30.
SALLE CORTOT, 21 h. : Ensemble Vetera et Nova (Berlioz, Fauré, Debussy, Duparc).
CENTRE RACHI, 20 h. 30 : Trio Viva (musique juive).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire National de Musique de Paris, dir. P. Stoll (Brahms, Schoenberg).
ESPACE CARDIN, 20 h. 30 : A. Benedetti Michelangeli (Schumann, Schubert, Chopin, Debussy).
EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 12 h. : G. Letellier, orgue (Bach, Widor).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : B. Leonardo Gelber (Chopin, Liszt).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. E. Krivine (Berlioz, Grieg, Strauss).
EGLISE SAINT-IGNACE, 20 h. 45 : J.-M. Louchart (Buxtehude, Bach, Vierne, Dupré, improvisations).
EGLISE ST-JULIEN LE PAUVRE, 21 h., voir le 30.

VENDREDI 1er FEVRIER

SALLE GAVEAU, 18 h. 15 : Les origines du piano (concert-conférence) ; 21 h. : Quatuor Amadeus (Mozart).
SALLE CORTOT, 21 h. : A. Ponce, J. Quevedo, guitares (Sor, Soler, Albeniz, de Falla, Granados, Brouwer).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE 21 h. : *voir le 30.*
SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h. 30 : Trio Henry (Chostakovitch, Haydn, Mendelssohn).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : C. Kahn (Bach, Beethoven, Chopin, Schumann, Liszt, Mozart).
AMERICAN CENTER, 21 h. : Groupe de Musique Electroacoustique de Bourges.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 30.

SAMEDI 2 FEVRIER

SALLE GAVEAU, 21 h. : voir le 1er (Schubert) ; 17 h. : M. Perenyi, G. Kiss (Beethoven, Kodaly, Prokofiev).
EGLISE SAINT-GERVAIS, 16 h. 30 : D. Launay, orgue (Couperin, Roberday, Langlais).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. : V. Negri (Pergolese : Adriano in Siria).
THEATRE EN ROND, 18 h. : La Grande Ecurie et Chambre du Roy (musique baroque d'Angleterre).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : Y. Ida, M. Walker, P. von Schilhawski, C. Desprais (Wolf).
EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : Orchestre de Chambre d'Antony (Telemann, Vivaldi, Bach, Mozart).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 30.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE 21 h. : voir le 30.

DIMANCHE 3 FEVRIER

ÉGLISE RÉFORMÉE D'AUTEUIL, 17 h. 45 : Michel Bouvard, orgue (musique espagnole des seizième et dix-septième siècles).
THÉATRE D'ORSAY, *10 h. 55 :* Octuor de Paris (Mozart, Beethoven).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h. 45 : Orchestre Pasdeloup, dir. : G. Devos, sol. J.-P. Rampal (Mozart, Ravel, C.P.E. Bach).
SALLE GAVEAU, 18 h. : Orchestre des Concerts Colonne, dir. : J. Houtmann (Wagner, Mahler).
ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h. : B. et R. Pasquier, E. Balmas, T. Adamopoulos, R. Peclard, M. Stilz (Brahms).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Musiciens de la Grande Ecurie et Chambre du Roy, sol. : J.-Cl. Malgoire (Bach).
ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : Orchestre du Val-de-Marne, dir. : B. Mayan (Beethoven, Ravel, Haydn, Bach).
NOTRE-DAME, 17 h. 45 : L. Mallié, orgue (Liszt, Mallié).
ÉGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : Ensemble vocal L. Lesage (Monteverdi, Milhaud, Debussy, Lesage).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Quatuor Bernède, C. Rutenberg, L. Wright (Tansman, Thomson, Harsany, Villa-Lobos).
THÉATRE DE PARIS, 17 h. 30 : E. Donaldson, M. Loewenguth, M. Nodier (Mozart, Haydn, Beethoven, Brahms, Fauré, de Falla).
HOTEL HÉROUET, 18 h. : E. Lamandier (Occitanie : les musiques de ton Moyen Age).
ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : P. Sauvage (Couperin, Buxtehude, Bach).
LUCERNAIRE, 18 h. : Ensemble Perceval (trouvères et troubadours). — 20 h. 30 : même Ensemble (le Conte de Graal).
RANELAGH, 17 h. 30 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. : R. Martignoni (Saint-Saëns, Landowski, Prokofiev).

LUNDI 4 FEVRIER

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 30.
SALLE BERLIOZ, *20 h. 30 : A. Munier*, J.-B. Dartigolles (Chopin, Scriabine, Ravel, Duparc).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : D. Barenboïm (Liszt).
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : P. Baudet-Gony (Baudet-Gony, Liszt, Mozart, Schubert, Rachmaninov).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. G. Navarro, sol. N. Yepes (Turina, Rodrigo, Mozart, Schubert).
RANELAGH, 20 h. 30 : voir le 3.
ATHENEE, 21 h. : M.-F. Bucquet, B. Rigutto, C. Helffer (Mozart, Haydn, Beethoven, Berg, Schoenberg).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : G. Bérard (Liszt, Bartok).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Cycle Acousmatique (Diennet, Schwartz).
THEATRE DES DEUX-PORTES, 20 h. 30 : G. Laurens, H. Courreges, M. Reinhard (Mozart, Schubert).

MARDI 5 FEVRIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30, voir le 4.
SALLE CORTOT, 12 h. 30 : J.-P. Wallez, A. van de Wiele ; 21 h. : Emile Naoumoff (Mozart, Naoumoff, Fauré, Moussorgsky).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouveau Trio Pasquier, M. Beroff (Brahms, Roussel, Fauré).
EGLISE ALLEMANDE, 20 h. 30 : R. Boloff, orgue (Bach, Aryvas-Attikos).
EGLISE SAINT-JEAN, 19 h. 30 : F. Virolle, L. Comtois, D. Comtois-*Cahen, H. Henriet (trios et sonates* à Vienne au début du dix-neuvième siècle).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 20 h. 30 : Ensemble Choral et Instrumental S. Becquer (Mozart).
CITE INTERNATIONALE, 21 h. : Quatuor Via Nova (Beethoven).
PALAIS DES CONGRES, salle bleue, 18 h. 30 : M. Arrignon, J.-L. Bonafous, G. Deplus (Schubert, Brahms, Prokofiev).
SALLE GAVEAU, 21 h. : voir le 4.
LUCERNAIRE, 21 h. : A.-J. Ball (Schumann, Gershwin, Copland, Prigmore).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	[illegible] F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	[illegible] F	[illegible] F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	385 F	568 F	690 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
[illegible] F	450 F	650 F	[illegible] F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

Variétés

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : le Bel indifférent, le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
BLANCS MANTEAUX (887-16-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ; J., V., S., 23 h. 45 : P. Triboulet.
CAF'CONC (372-71-15) (D.), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. 15 : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle ; II (D.), 22 h. 30 : Tallia.
CAFESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : mat. mer. et sam., 17 h. ; le Silence de la mer ; 23 h. 15 : Pétrolimonade.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D., L.), 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : Claire ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'ECUME (542-71-16) (D.), 20 h. 30 : A. Tome ; 22 h. : J.-L. Guitard (dernière le 2) ; les 1er, 2, 24 h. : Wienkoop et Masselin.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
LA GRANGE DU SOLEIL (727-43-41) (D., L.), 21 h. : Pitatel.
LE MARCHE-PIED (636-72-45) (D., L.), 1 h. : P. Ecrival, à partir du 5.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia ; II, 20 h. 45 : Abadi-don ; 22 h. 30 : R. Marino ; V., S., 23 h. 15 ; A. Desplanques.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : La crue du Nil (dernière le 2) ; 22 h. 30 : les Pieds-Nickelés sont épatants.
LE SELENITE (354-53-14) I (D.), 22 h. : Brasil au Sélénite, musique populaire (dernière le 2) ; II (D.), 21 h. : Les amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.
SOUPAP (278-57-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : La plus forte ; le Défunt, dernières le 2.
LA TANIERE (337-74-39) les 30, 31, 1er et 2, 20 h. 30 : Cl. Antonini.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Y. Dautin ; 21 h. 20 : les Jumelles.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : D. Kaminka, dernière le 2 ; à partir du 4 : Le plus beau métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique... magnifique.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h. : la Tournée, dernière le 2 ; 23 h. : R. Godard, P. Barrault.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat dim., 17 h. : Jacques Villeret.
CENTRE RACHI (331-98-20) le 31, 20 h. 30 : Tallia, Mira Rabinovitch.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D soir, L.) 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : les Frères Jacques.
F.I.A.P. (707-25-69) le 1er, 20 h. 30 : Troupe folklorique Landy Volafosty.
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.) 18 h 30 : Mime Amiel (dern. le 2), à partir du 5 : Boris Santeff ; (D., L.) 20 h. 30 : Pauline Julien.
FORUM DES FARFADETS (584-68-39) le 2, 15 h. : Magyar Song.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Leny Escudero.
MARIGNY (256-04-41) 21 h., le 2 à 22 h., mat. dim., 15 h. : Thierry le Luron
OLYMPIA (742-25-49), le 30 à 21 h. : Mama Bea Tekielski ; les 31, 1er et 2 à 21 h. : Daniel Balavoine ; à partir du 4 à 21 h. : Susana Rinaldi.
PALAIS DES GLACES (878-33-47), à partir du 5, 14 h. 30 : Toto.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), les 30, 31 à 20 h. 30 : Maxime Le Forestier et Graeme Allright.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 18 h. 30 : Vermenton Plage.
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (Mar.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Grand orchestre du Splendid.

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Pétrole... Ane.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Raymond ou Comment s'en dé... babarasser ?

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (354-99-92), le 2 à 21 h. : Guem et son groupe Patanga.
BATACLAN (700-30-12), le 30 à 20 h. : The Inmates.
BUS PALLADIUM, le 30 à 21 h. : Sapho.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Marc Laferrière (à partir du 31).
CENTRE CULTUREL 17 (227-68-81), le 31, 1er et 2, à 21 h. : Impression.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11), les 30, 31 et 1er, à 20 h. 30 : Workshop de Lyon ; les 2, 4 et 5, à 20 h. 30 : M. Portal et E. Kuffler ; 22 h. 45 (D.), Azuquita y su Melao.
CITE INTERNATIONALE (589-67-57), le 4, à 21 h. : Beline et Blanchard, folk.
DREHER (233-48-44), les 30, 31, à 22 h. : Marion Brown Quartet ; à partir du 4, à 23 h. : Alain Jean Marie Quartet.
DUNOIS (585-72-00), les 30 et 31, à 20 h. 30 : Sam Ateba ; 23 h. : Duo A. Silva, F. Tusques ; les 1er et 2, à 20 h. 30 : Intercontinental Free dance music orchestra ; le 4, à 20 h. 30 : Quartet Ki.
GIBUS (770-78-88), les 30, 31 et 1er, et 2 à 22 h. : Olivier Lorquin.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 2, à 22 h. : Toubib.
PALACE (246-10-87), le 4, à 20 h. 30 : Ellen Foley ; le 30, à 20 h. 30 : Selecter.
LA PENICHE (205-40-39), le 3, à 21 h. : Bébé Rose.
RIVERBOP (325-93-71), 21 h. 30 : Aldo Romano Quintet.
S.I.E.M. (372-77-70), le 31, à 20 h. 30 : Quartet Al Taylor, Quintette Bill Hardman et Junior Cook.
SLOW CLUB (488-84-30), les 30, 31, 1er et 5, à 21 h. 30 : Claude Luter ; le 2, à 21 h. 30 : René Franc.
THEATRE NOIR (797-85-14) (L.), 20 h. 30 ; mat. dim. à 16 h. : Deka and Co.
M.J.C. LES HAUTS-DE-BELLEVILLE (636-68-13), le 31, à 20 h. 30 : J.-L. Vincent.
JARDIN DES CHAMPS-ELYSEES (260-58-00), le 5, à 20 h. : Pointer sisters.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80), les 30, 31 à 15 h. ; les 1er et 2 à 20 h 30 ; le 2 à 14 h. 30 ; le 3 à 15 h. 30 : l'Auberge du Cheval blanc.
RENAISSANCE (208-18-50), les 1er, 2 à 20 h. 45 ; les 2, 3 à 14 h. 30 : Colorado.

La danse

THEATRE DE PLAISANCE (320-00-06), J., V., S., 18 h. 45 : Ballets de Josy Krassovsky.

CARNET

Naissances

— Au nom des familles CHAABANE et BEN GHACHEM, Sonia et Farid ont la joie d'annoncer la naissance de leur cousine

Kenza

dans le foyer de Ilhem et Maher.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Marie-Laure HALLOPEAU,
conservateur des musées d'art de Clermont-Ferrand,
avec
M. Henri de CONTENSON,
directeur de recherche au C.N.R.S.

Mariages

— M. et Mme Maurice PARAF, Mme Sonia COHEN, M. et Mme Salvador HASSAN, ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants

Jean et Victoria,

qui sera célébré dans l'intimité.
Préfecture du Nord, 59000 Lille.
31, boulevard d'Auteuil, 92100 Boulogne.
8, rue de l'Athénée, Genève.

Anne PAREZ et John SPRING sont heureux d'annoncer leur mariage, dans l'intimité, de la Fauvellière, le 29 décembre 1979.
4, place de Mexico, 75116 Paris.

Décès

— M. Jean Braun,
M. et Mme Marcel Mayette,
M. et Mme Louis Vallon,
Mme Jacqueline Brodskis, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Geneviève Mathis,
Docteurs Régine et Jacques Lambert et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Lambert, leurs enfants et petits-enfants,
Et tous les autres membres de sa famille,
Ainsi que ses amis et ses camarades du parti communiste français, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Madeleine BRAUN,
chevalier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
croix de guerre,
cofondatrice du Front national (zone Sud),
première femme ayant accédé à la vice-présidence d'une assemblée parlementaire française,
vice-présidente de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance,
directrice des Editeurs français réunis,

survenu le 22 janvier 1980, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques ont eu lieu le 29 janvier 1980, dans la plus stricte intimité.
30, rue de Martignac, 75007 Paris.
[*Le Monde* du 24 janvier.]

— Mme Raymond Camus,
M. Philippe Camus et ses enfants,
Mme Antoine Azan et ses enfants,
M. et Mme Michel Camus,
Les familles Camus, Bancel, Azan et Choiset,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond CAMUS,
ingénieur des Arts et Manufactures,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenu le 24 janvier 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 26 janvier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Une messe sera célébrée le 6 mars 1980, à 9 h. 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule.

— Le président, les membres du conseil d'administration, la direction et le personnel de la Compagnie centrale SICLI ont le regret de faire part du décès, le 26 janvier 1980, de leur secrétaire général

M. René CRUMOIS,
chevalier de la Légion d'honneur.

— On nous prie de faire part du décès du

Docteur Paul DELAIN,
officier de la Légion d'honneur,
médecin colonel en retraite,

survenu à Cagnes-sur-Mer, le 27 janvier 1980.
Le Roya, domaine du Loup, 06800 Cagnes-sur-Mer.

— Allogny.

Mme Fernand Dusseaux, son épouse,
Mlle Mireille Dusseaux,
Mlle Jacqueline Dusseaux,
ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand DUSSEAUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,
ancien inspecteur général de la Caisse nationale de Crédit agricole,
directeur honoraire de la caisse régionale du Crédit agricole du Cher,
vice-président de l'office d'H.L.M. du Cher,

survenu le 25 janvier 1980.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le lundi 28 janvier à Allogny.
Ni fleurs, ni couronnes, ni discours.

— Le groupe Elf-Aquitaine a le regret de faire part du décès, survenu à Londres, dans sa cinquante-sixième année, de

M. Jean-Claude FAURE,

muni des sacrements de l'Eglise, le vendredi 25 janvier 1980.
Il était H.E.C. (promotion 1945), lieutenant de vaisseau du cadre de réserve, membre du conseil d'Intramarine.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité le vendredi 1er février, à 14 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, à Limoges (Haute-Vienne).
Un service religieux à sa mémoire sera célébré par le Révérend Père Poulain, aumônier général de la marine, le vendredi 8 février, à 9 h. 30, en l'église Saint-Augustin, à Paris.

— Mme Eugène Fournier,
M. et Mme Marcel Fournier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Charreton, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bruno Paturle, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Michel Fournier, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Noël Balas, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Fournier et leur fils,
M. et Mme André Fournier et leurs enfants,
M. et Mme François Charleix et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

Père René FOURNIER,
des Pères Blancs d'Afrique,

survenu le 27 janvier 1980, à Bobo-Dioulasso (République de Haute-Volta), à l'âge de cinquante-trois ans.
Les obsèques ont été célébrées le 29 janvier 1980, à Diou (République du Mali), à laquelle il a consacré toute son existence depuis près de trente années.
Une messe réunira sa famille et ses amis en l'église de Saint-Joseph des Fins à Annecy (Haute-Savoie), le 2 février 1980, à 16 heures.

— Les présidents,
Les conseils d'administration,
Les collaborateurs,
de l'A.I.F.C. et des Unions patronales du Val-de-Marne et de l'Essonne nous prient d'annoncer le décès de

M. Michel GAURE,
secrétaire général de l'Association interprofessionnelle de formation continue Val-de-Marne-Essonne,

survenu en son domicile, le 28 janvier 1980.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er février 1980, à 10 h. 30, en l'église de Moigny-sur-Ecole (Essonne).

— Mme Alain Guibout,
M. Jacques Guibout,
M. et Mme Alain Chomont et leurs enfants,
M. et Mme Didier Chambonnière et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Guibout,
Mme Annette Guibout, ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Alain GUIBOUT,

survenu le 28 janvier 1980, à l'âge de soixante ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er février 1980, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, 158, avenue Charles-de-Gaulle.
Ils vous demandent d'associer à vos prières la mémoire de ses frères

Bernard et Philippe,
morts pour la France.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marcel LARNAUDE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégé des facultés de lettres,
professeur honoraire de géographie à la Sorbonne,
membre de l'Académie des sciences d'outre-mer,

survenu en son domicile le 13 janvier 1980.
De la part de :
Mme Jean Larnaude, sa belle-sœur,
Comte et comtesse Michel de Montaigne de Poncins et leurs enfants, ses neveux et petits-neveux,
Mme Favre et sa famille.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.
35, rue du Docteur-Blanche, 75016 Paris.
5, rue Dufrenoy, 75116 Paris.

— Sa famille, ses filleuls et tous ses amis ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Paul LECLERS,
née Andrée Lescinpere,

survenu le 27 janvier à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-septième année.
Selon sa volonté, son corps a été donné à la science.
Une messe sera célébrée le samedi 2 février, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.

— Mme André Lefebvre,
M. et Mme Philippe Lefebvre et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Lefebvre et leur enfant,
M. et Mme Alain Donati et leurs enfants,
M. Oswald Albrecht,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LEFEBVRE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 janvier 1980.
Aucune cérémonie n'aura lieu, selon sa volonté, son corps a été légué à la science.
83, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

— M. Marc Lesur,
M. et Mme Olivier Goussard et leur fille,
M. et Mme Alain Barruel et leur fils,
M. Antoine Lesur,
Mlle Blandine Lesur,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Marc LESUR,
née Anne-Marie Malegue.

La messe sera célébrée en l'église Saint-Rémy de Vanves (Hauts-de-Seine), le vendredi 1er février, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, rue du Maréchal-Gallieni, 78000 Versailles.

— M. et Mme Henry-Jacques Zivy, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Fohlen, leurs enfants et petit-fils,
ont la tristesse d'annoncer le décès, le 27 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-septième année, de

Mme Félix MILLAUD,
née Germaine David.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
3, boulevard de la Saussaye, 92200 Neuilly.
79, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne.

— Mme René Tallard et ses enfants,
Le proviseur du Lycée international,
Le président de la Fondation des Amis du Lycée international,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René TALLARD,
agrégé de l'Université,
proviseur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
officier des Palmes académiques,

survenu le 18 janvier 1980.
Les obsèques ont eu lieu à Lastic (Puy-de-Dôme), le 22 janvier 1980.
29, rue de la Croix-de-Fer, Saint-Germain-en-Laye.
Lycée international, 78104 Saint-Germain-en-Laye.

Erratum

— Dans l'avis de décès de

M. André DEMARNE,

paru dans notre numéro daté 30 janvier, il a été omis :
Mlle Catherine Demarne, sa petite-fille.

Anniversaires

— Ce 31 janvier, il y a onze ans que

Mme Marianne VILLOUTREIX,
née Annie Bureau,

nous a quittés. Que ceux qui l'ont connue et appréciée aient pour elle une pensée affectueuse.

Communications diverses

— Nane Stern, 25, avenue de Tourville, Paris (7e), 705-08-46, sera heureuse de présenter les nouveaux collages de Shanon du 29 janvier au 23 février, du mardi au samedi, de 15 heures à 20 h. 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.





MODE

LES COLLECTIONS DE PRINTEMPS

La palette d'Ungaro

Emmanuel Ungaro réjouit par ses harmonies d'une actualité jeune et subtile. Chaque note sonne juste. Excellent coloriste, il oriente ses recherches vers les dissonances osées qui ne manquent pas d'humour.

Ses paletots éclatent en jaune, violet ou bleu de Chine sur des robes croisées, à la fois enveloppées et mouvantes en soie imprimée de tulipes, d'énormes pavots ou de semis de fleurettes multicolores.

Ses tailleurs à vestes raccourcies près du corps sont portés avec des blouses heurtées ou en dentelle laquée noire, matière qu'il utilise aussi en modesties, en manchettes et en parementures.

Il renouvelle l'ensemble de robes et de vestes pour tenues de cérémonie, en coupe sobre mais en soie chatoyante et couvre de ravissantes robes de dîner noires, à bustier, d'un manteau de flanelle prince de Galles. Ses modèles du soir révèlent la cheville avec beaucoup de dentelle noire, de guipure et de frou-frou.

Les chapeaux signés Jean





(Croquis de MARCQ.)

EMMANUEL UNGARO : ensemble jour-soir à veste en lainage safran gansé de noir sur une robe en crépon de soie imprimée de grosses tulipes rouges sur fond noir de Gandini à jupe très finement plissée en « bijou ». Encolure voilée d'une dentelle laquée noire. Porté avec une grande capeline de paille, toujours noire, de Jean Barthet.

Barthet sont chiffonnés avec art.

Jules-François Crahay chez *Lanvin* jongle avec trois genres pour le jour : des vestes courtes, *un peu* carrées à col claudine et jupes droites, des cardigans longs et jupes souples et les houppelandes ceinturées révélant un bout de jupe.

J'ai moins compris ses robes cubistes : sarraux sept huitième en taffetas de soie sur des jupes droites en deux ou trois couleurs et les robes du soir à base *de fourreaux noirs* sur lesquels il drape d'immenses châles imprimés.

L'« arc-en-ciel » de *Louis Féraud* annonce les beaux jours, avec une *silhouette* typiquement jeune, à base de tailleurs à petites vestes ajustées, redingotes et robes sages animées de plis. Il fait vibrer les robes de jersey *blanc en ganses* et souligne les découpes. Sa palette s'apparente aux boîtes de coloriage à fourreaux pailletés ou perlés pour le soir, ornés de plumes d'autruche travaillées en mèches.

André Courrèges réussit la quadrature du cercle, quinze ans *après qu'il eut lancé en haute* couture l'ensemble à pantalon, puis la robe architecturée courte, ce vent d'air frais qui a révolutionné la mode avec son extrapolation en mini-jupe.

Il dépoussière maintenant nos tenues quotidiennes, *proposées* en « prototypes du futur » (*traduisez sur mesure*). Et d'emblée, il renouvelle la forme et les matières des survêtements de sport, robes d'intérieur, maillots et sorties de bain. En résumé, tout ce qui fait courir les élégantes actives. Des tenues de bateau, de tennis, de golf aux robes du soir, tout éclate de vie, d'astuces avec une coupe confor*table et seyante. Ses clientes* apprécieront aussi les robes à danser d'organdi fleuri dont il a le secret, les manteaux bien coupés et les deux-pièces de ville.

On sait que Jean Cazaubon et Yvonne Dudel perpétuent, rue Cambon, le style *Chanel* pour habiller la « *femme au pouvoir* » des célèbres tailleurs gansés, dont ils coupent les vestes avec plus de rondeur en mouvement raglan. Leurs tweeds forment des reliefs à côtes en écru tandis que les traditionnels marine uni s'estompent en faveur de roses chinés, de bleus plus clairs, parfois gansés, à pompons. Si les ensembles de *jour* recueillent *toujours* l'unanimité des suffrages, certains modèles du soir, trop chargés, sont moins bien acceptés.

Ted Lapidus, l'homme de la saharienne et de la veste stricte, adoucit aussi ses coupes et offre de charmants blazers de flanelle blanche gansés sur des jupes à plis, des pantalons, des corsaires et des bermudas contrastants. Il découvre le « super-denim » de *Taroni*, un shantung de soie léger teint à l'indigo comme il se doit, qu'il taille en tailleurs, à blouses cravatées en soies ajourées. Il interprète aussi cette idée en robes à jupes plissées aux genoux ou sous le mollet. Elles sont plus seyantes que les combinaisons de satin coupées à la française et ornées de mini-fraises.

NATHALIE MONT-SERVAN.

LA COTE DES FOURRURES. — Aux dernières enchères annuelles de Copenhague, les fourreurs français ont pu constater une hausse de 30 % sur les visons en même temps qu'une baisse de 20 % sur les renards. Le lundi 17 décembre, ce sont les Italiens et les Allemands qui ont joué la hausse des fourrures à poils courts, dont le vison, appelées à un nouvel essor dans les années à venir.

C'est la fourrure, placement alors que le loup et le renard atteignent un point de saturation et amorcent, depuis le début de la saison, une régression que les ventes de ces dernières semaines viennent de confirmer.

SERVIETTE DE COMPÉTITION. — Cette serviette-éponge « Descente » sèche en moins d'une seconde au lieu de quatre minutes avec les serviettes normales. Le fabricant japonais, Kurabo, d'Osaka, qui habille déjà les skieurs de l'équipe de France, exploite en effet un brevet italien « hydro-éponge », dont les caractéristiques de séchage accéléré sont dues à un décapage de la couche de cire enrobant les fibres du coton.

INFORMATIONS

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 31 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

SITUATION LE 30-01-80 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 31-1-80 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 janvier à 0 heure et le jeudi 31 janvier à 24 heures :

Un rapide courant perturbé s'est établi de l'océan Atlantique à l'Europe occidentale à des latitudes assez méridionales. Dans ce courant, une perturbation, actuellement en voie de développement dans la région des Açores, traversera la France jeudi, accompagnée de vents forts. La partie nord de cette perturbation amorcera un rabattement vers le sud, le soir, sur nos régions septentrionales.

Jeudi matin, cette perturbation assez active donnera un temps couvert avec des pluies de la baie de Seine et des frontières du Nord et du Nord-Est au nord du Massif Central et à l'ouest du Bassin aquitain, tandis que quelques éclaircies et un temps nuageux persisteront encore sur le reste des régions méridionales. Cette zone pluvieuse achèvera de traverser l'est et le sud du pays (neige en moyenne et haute montagne). Elle sera suivie par l'ouest d'un temps plus variable, mais encore très nuageux avec des averses. Cependant, les nuages deviendront de nouveau très abondants de la Bretagne à la frontière belge avec des pluies.

Les vents, de sud-ouest dominant, se renforceront sensiblement ; ils deviendront forts sur les côtes (coup de vent) du nord de la Gironde au pas de Calais.

Le temps sera doux pour la saison, mais une baisse des températures pourra débuter dans la journée près des côtes de la Manche.

Le mercredi 30 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,7 millibars, soit 759,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 13 et 2 degrés ; Biarritz, 17 et 5 ; Bordeaux, 13 et 6 ; Brest, 10 et 9 ; Caen, 8 et 6 ; Cherbourg, 7 et 5 ; Clermont-Ferrand, 13 et 1 ; Dijon, 6 et —2 ; Grenoble, 11 et —3 ; Lille, 6 et 3 ; Lyon, 11 et 4 ; Marseille, 14 et 9 ; Nancy, 8 et —1 ; Nantes, 8 et 7 ; Nice, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 8 et 4 ; Pau, 17 et 3 ; Perpignan, 14 et 3 ; Rennes, 5 et 5 ; Strasbourg, 8 et —2 ; Tours, 9 et 6 ; Toulouse, 15 et 4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 7 degrés ; Amsterdam, 2 et 2 ; Athènes, 9 et 3 ; Berlin, —1 et 2 ; Bonn, 4 et 0 ; Bruxelles, 7 et 4 ; Le Caire, 15 (max.) ; Iles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 0 et —1 ; Genève, 8 et —3 ; Lisbonne, 15 et 13 ; Londres, 9 et 7 ; Madrid, 14 et 1 ; Moscou, —19 et —19 ; New-York, —2 et —8 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 10 et 8 ; Stockholm, —5 et —18 ; Téhéran, 9 (max.).

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 31 JANVIER

« La rue Vieille-du-Temple », 14 h. 45, place Baudoyer, Mme Legrégeois.

« Les « chinoiseries » de M. Dennery », 15 h., 59, avenue Foch, Mme Bachelier.

« Jeunesse romantique chez Nodier à l'Arsenal », 15 h., 1, rue de Sully, Mme Chapuis.

« Ecole nationale supérieure des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais, Mme Vermeersch.

« L'art égyptien au Louvre », 15 h., musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« La franc-maçonnerie », 15 h., 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

15 h., 107, rue de Rivoli, Mme C. Samoyault-Verlet : « Fontainebleau sous le règne de Louis XVI ».

19 h., 62, rue Madame : « Les représentations de la vie de la Vierge et du Christ » (Arcus).

18 h., 55, rue de Varenne, MM. Touleman, Cornière, Mayer : « Pour une meilleure prise en compte du patrimoine national dans la comptabilité nationale » (Futuribles).

18 h. 30, Centre Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, M. Guy Deleury, M. Jean Daridan : « Le modèle hindou de société. Comment peut-on être hindou en 1980 ? ».

18 h., cercle Interallié, 33, faubourg Saint-Honoré, M. Christian Millau : « Gault et Millau ».

20 h. 30, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, M. Auke Van der Woud : « Bart Van der Leck ».

BREF

FORMATION PERMANENTE

SECRET PROFESSIONNEL ET TRAVAILLEURS SOCIAUX. — Un stage *sur le secret professionnel* des travailleurs sociaux est organisé les 6, 7 et 8 février prochain, à l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi, par l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI). Les intervenants seront MM. Jean-Pierre Rosenczweig, juge des enfants au tribunal de Versailles, et *Jacques Bacelon, journaliste* au « Matin ».

★ Pour tout renseignement, s'adresser à ANEJI, 27, rue de Maubeuge, 75009 Paris, tél. 878-39-17.

P.T.T.

PARIS : DISTRIBUTION DE L'ANNUAIRE P.T.T. 1980. — Les abonnés au téléphone de la circonscription de Paris vont pouvoir disposer progressivement des nouveaux annuaires, ces derniers leur seront remis dans les conditions suivantes : dès le 4 février et jusqu'au 5 avril pour l'annuaire alphabétique (deux tomes) et du 2 juin *au 9 août pour l'annuaire par* professions (deux tomes), s'ils se présentent aux guichets des bureaux de poste parisiens munis du bon qui leur aura été envoyé ; par livraison à domicile pour les abonnés qui auront renvoyé ce bon au C.R.V.A. de Massy (91308 Massy Cedex) avant le 23 février pour l'annuaire alphabétique et avant le 9 août pour l'annuaire par professions.

AUTOMOBILE

LA TAXE SPÉCIALE SUR LES VOITURES PUISSANTES N'EST PAS CUMULABLE AVEC LA VIGNETTE

Nous avons indiqué dans *le Monde* daté du 29 janvier, page 42, les tarifs de la vignette automobile 1980-1981, payable à la fin de cette année (1er décembre 1980). La dernière colonne du tableau publié, qui concerne les véhicules d'une puissance égale ou supérieure à 17 CV (1 600 francs si le véhicule a moins de cinq ans, 800 francs s'il a plus de cinq ans mais moins de vingt ans, 60 francs s'il a plus de vingt ans mais moins de vingt-cinq ans), ne concerne que les véhicules utilitaires de moins de 16 tonnes (au-delà de ce tonnage, le véhicule est soumis à la taxe à l'essieu).

Quant aux propriétaires de voitures d'une puissance fiscale supérieure à 16 CV, ils paieront une taxe spéciale de 5 000 francs si le véhicule n'a pas plus de cinq ans, de 2 500 francs s'il a plus de cinq ans mais moins de vingt ans, de 750 francs si le véhicule a plus de vingt ans et moins de vingt-cinq ans. En aucun cas, la taxe spéciale n'est cumulable avec la vignette ordinaire comme la loi de finances pour 1980, publiée au *Journal officiel* daté du 19 janvier, l'indique : « *La taxe spéciale tient lieu de taxe différentielle sur les véhicules à moteur.* »

Enfin, les automobiles possédées par des sociétés paieront une taxe de 3 000 francs si leur puissance n'excède pas 7 CV, ou de 5 000 francs si leur puissance est supérieure.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 janvier 1980 :

UN DECRET

● Portant création de la réserve naturelle dite du delta de la Dranse (Haute-Savoie).

DES ARRETES

● Fixant les limites des tranches du tarif de la retenue à la source applicable aux traitements, salaires, pensions et rentes viagères versées en 1980 à des personnes *domiciliées* hors de France ;

● Portant création de centres supplémentaires pour les épreuves écrites d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature ;

● Fixant le taux des allocations mensuelles attribuées aux étudiants des territoires d'outre-mer ;

● Fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 1980 aux officiers candidats à des emplois civils.

UN TABLEAU

● De classement et d'administration des réservistes du service national pour l'année 1980.

UNE LISTE

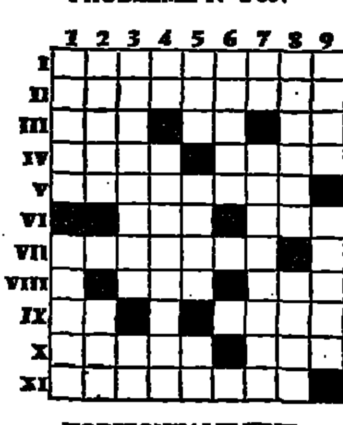
● D'aptitude au grade d'inspecteur principal de la jeunesse, des sports et des loisirs.

∴

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 30 janvier publie des décrets portant attribution de la médaille de la Résistance ; des décisions portant attribution de la croix du combattant volontaire de la guerre 1914-1918 et de la guerre 1939-1945, de la médaille d'honneur des services de santé des armées et de la médaille des évadés ; une citation à l'ordre de l'armée.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 597



HORIZONTALEMENT

I. Utile pour la toilette des fillettes. — II. Utile quand on veut se mettre à pondre. — III. Comme le cœur quand il n'y a plus d'équivoque ; Mer (épelé) ; Négation d'insulaires. — IV. Est bouclée naturellement ; Le mot de celui qui adhère. — V. Donner un coup en vache. — VI. Pacha ; Souvent pendu au bras des dames. — VII. Chien et loup, par exemple. — VIII. Précieux pour celui qui veut relancer la balle ; Rendue au dernier instant. — IX. D'un auxiliaire ; N'est donc pas inutile. — X. Peut évoquer un navire ; Vulgaire depuis qu'elle est chrétienne. — XI. Ne laissera pas passer.

VERTICALEMENT

1. Mauvais quand il y a un grand étalage ; Gros quand il a été brisé. — 2. Nom qu'on donne à une très grande nappe ; Qui a donc beaucoup marché. — 3. Susceptible de provoquer le feu ; Un bon sujet. — 4. Dans un alphabet étranger ; S'arrête dès qu'on est à bout de souffle. — 5. Ordre de départ ; Mauvais pli ; Abréviation sur une enveloppe. — 6. Mont au Canada. — 7. Mesure ; N'arrive jamais les mains vides. — 8. Enguirlandera, par exemple ; Regarda comme un œuf. — 9. Se met ordinairement dans un tube ; Un endroit tout indiqué pour une conférence au sommet.

Solution du problème nº 2 596

Horizontalement

I. Fromager. — II. Débiles. — III. Lionne ; BA. — IV. Morue ; Soc. — V. RP. — VI. Nife ; Oeta. — VII. Anecdotes. — VIII. Teruel ; Us. — IX. Ira ; Are. — X. Omnibus. — XI. Net ; Ysaye.

Verticalement

1. Fulmination. — 2. Io ; Inerme. — 3. Odoriférant. — 4. Menu ; Ecu. — 5. Abner ; Derby. — 6. Glé ; Pool ; Us. — 7. El ; Et ; Ase. — 8. Rebouteur. — 9. Sac ; Assène.

GUY BROUTY.

« SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Se défendre contre le bruit

Les règlements destinés à combattre les nuisances dues au bruit ne manquent pas (« le Monde » du 30 janvier). Ils couvrent plusieurs centaines de pages. Le seul malheur, c'est qu'ils sont le plus souvent ignorés, peu contraignants et non appliqués. En l'absence d'une loi claire et que chacun pourrait invoquer, devant l'indifférence des pouvoirs publics à faire appliquer la réglementation existante, il appartient aux citoyens de se livrer pour leur propre compte à la chasse au tapage. Voici comment ils peuvent le faire.

• A PARIS

Bruit de voisinage : *téléphoner, s'adresser ou se rendre au bureau des nuisances de la préfecture de police, 12, quai de Gesvres, 75004 Paris, tél. : 354-32-66 ou 260-33-22.*

Le bureau envoie sur place l'un de ses douze techniciens contrôleurs, qui mesure la nuisance au sonomètre, rédige son rapport et invite l'auteur du trouble à prendre des dispositions pour le faire cesser. Si à la troisième injonction (environ quatre mois) aucune amélioration n'est constatée, l'affaire est transmise à la police, qui dresse procès-verbal et renvoie à la justice.

Bruit d'une usine : *le bureau des nuisances fait appel au service des installations classées, au laboratoire de la préfecture, à un architecte ou aux sapeurs-pompiers pour déterminer les travaux d'insonorisation à effectuer.*

Ces démarches administratives n'empêchent pas de réclamer à l'auteur du bruit des dommages et intérêts devant le tribunal d'instance.

Bruit de la rue : *pour les bruits de circulation et les tapages nocturnes s'adresser au commissariat du quartier. La police peut retirer leur carte grise aux conducteurs bruyants jusqu'à ce qu'ils aient fait réparer leur silencieux (mille cinq cents véhicules ont été ainsi contrôlés à Paris en 1978).*

• EN PROVINCE

Bruits de voisinage : *s'adresser au commissaire du quartier, aux gendarmes ou au maire qui, s'ils le veulent bien, peuvent effectuer une démarche « amiable » pour faire cesser la nuisance ; faire faire un constat par huissier et porter plainte auprès du tribunal d'instance.*

Bruits sur la voie publique : *la police, la gendarmerie ou le maire sont habilités à constater la nuisance et à dresser procès-verbal.*

Bruits d'une installation industrielle ou artisanale : *s'adresser à la préfecture soit au chargé de mission pour l'environnement, soit au service des nuisances, soit au bureau de l'environnement qui mèneront l'enquête et feront prendre les dispositions nécessaires.*

★ Pour tous renseignements complémentaires demander au ministère de l'environnement, 14, avenue du Général-Leclerc, 95251 Neuilly, la brochure *Trop de bruit : vos droits, vos devoirs, vos possibilités.*

PRESSE

RELANCE DES NÉGOCIATIONS SUR L'INDEMNITÉ DE FIN DE CARRIÈRE DES JOURNALISTES

De nouvelles négociations entre les syndicats de journalistes et les organisations patronales pour déterminer les critères qui permettront d'évaluer l'indemnité de fin de carrière du journaliste partant à la retraite s'ouvrent ce mercredi 30 janvier.

En effet, dans l'article 47 de la convention collective nationale de travail des journalistes (étendue par un arrêté du 24 octobre 1979, paru au *Journal officiel* du 1er décembre 1979), a été supprimé le paragraphe faisant référence à la « *survenance du terme* » pour justifier que l'expiration du contrat de travail à soixante-cinq ans ne pouvait « *être considéré comme étant le fait de l'employeur ni du salarié* » et ne prévoit, par conséquent, aucune indemnité.

Dorénavant, cet article — contrairement à ce qui a été indiqué dans un précédent numéro (*le Monde* du 6 décembre) — se limite à : « *Les parties rappellent qu'il existe différents régimes de retraite* » (...), puis « *Les parties sont convenues de se prévenir de leurs intentions au moins trois mois avant l'expiration du contrat de travail, telle qu'elle est prévue ci-dessus.* »

Ce nouveau libellé relance les débats sur l'interprétation du départ à la retraite : démission volontaire du salarié ou licenciement décidé par l'employeur, et ses incidences financières pour le journaliste.

En l'occurrence, les seules indemnités de départ à la retraite prévues figurent dans la loi du 19 janvier 1978, qui précisent : un demi-mois de salaire après dix ans d'ancienneté, un mois après quinze ans, un mois et demi après vingt ans et deux mois après trente ans.

Il y a là un vide conventionnel que ces négociations devraient rapidement combler. — C. G.

A Madrid

« LE MONDE » AU PALMARÈS DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

(De notre correspondant.)

Madrid. — L'Union des journalistes de Madrid a établi, pour la deuxième années consécutive, un palmarès de la liberté d'expression. Elle a distingué *le Monde* — seul journal étranger cité, — à côté du quotidien *El Pais*, de l'hebdomadaire *Triunfo*, et de quelques professionnels de la presse espagnole. *Le Monde* est présenté comme l' « *exemple d'un journal dû uniquement aux journalistes qui le réalisent, lesquels sont réunis dans la première société de rédacteurs créée en France, ce qui leur permet d'être au-dessus des pressions du pouvoir et de l'argent* ».

L'Union des journalistes de Madrid est une association réunissant environ huit cents professionnels d'inspiration démocratique. Elle est affiliée aux deux fédérations internationales, l'O.I.J. (qui groupe surtout les pays de l'Est) et la F.I.J.

AU « PARISIEN LIBÉRÉ » LA POLÉMIQUE CONTINUE

Mlle Francine Amaury a qualifié de « *dérisoire* » l'accord réalisé entre son frère Philippe Amaury et M. Jean-Claude Aaron (*le Monde* du 30 janvier). Dans un communiqué, elle y voit une « *ultime tentative pour essayer de priver de ses effets le jugement rendu par le tribunal de commerce de Paris du 5 novembre 1979* ».

Rappelant les volontés de son père, fondateur du *Parisien libéré*, exprimées dans son testament — « *La gestion et la propriété de mes actions de journaux et d'agences de publicité appartiendront par priorité à Francine...* », — Mlle Amaury affirme que c'est « *dans l'intérêt du groupe* » qu'elle a « *déployé tous les efforts pour trouver un accord avec* [son] *frère (Philippe) et rétablir dans la société du* Parisien libéré *le strict respect de la légalité* ».

● *Au Parisien libéré*, c'est M. Pierre Leboucher — et non M. Jacques Piot, président du tribunal de commerce, comme indiqué par erreur (*le Monde* du 30 janvier) — qui a été désigné, le 24 janvier, comme mandataire de justice chargé de convoquer les assemblées générales.

SPORTS

FOOTBALL

Règlements de comptes

Le temps des règlements de comptes en tout genre semble revenu dans le « milieu » des deux grands clubs de football professionnel de la côte méditerranéenne : l'Olympique de Marseille (O.M.) et l'Olympique Gymnaste Club de Nice (O.G.C.N.). Ancien joueur vedette puis directeur sportif de l'O.M., « remercié » le 13 décembre 1978, le Yougoslave Josip Skoblar, a fait bloquer les comptes du club phocéen. Le fisc lui réclame quelque 550 000 francs d'arriérés d'impôts. Or il posséderait un document dans lequel l'O.M. s'engageait à payer ces impôts.

A peine élu président de l'O.M., le 7 décembre 1979, M. Christian Carlini, a, d'autre part, reçu de l'administration des finances une lettre le sommant de régler sans retard 4 830 000 francs représentant des arriérés d'impôts sur les sociétés remontant à 1970, et des taxes sur les salaires pour 1972, 1976 et 1977. Dernier du classement de première division, délaissé par son public et traînant un déficit de gestion supérieur à 6 millions de francs, l'O.M. n'est bien sûr pas en état de faire face à ces échéances. Après avoir craint de devoir déposer immédiatement le bilan du club si le fisc maintenait ses exigences, M. Christian Carlini a toutefois pu obtenir le 29 janvier du directeur de l'administration des impôts de Marseille un recours gracieux. Une commission du contentieux devrait statuer sur ce redressement fiscal dans trois mois ce qui laisserait à l'O.M. le temps de terminer au moins le présent championnat.

Dans son numéro daté du 23 janvier, *le Canard enchaîné* publiait un document occulte, signé par Nenad Bjekovic, l'avant-centre de l'O.G.C.N., dans lequel le club se serait engagé à verser à son joueur 100 000 dollars (400 000 francs), bien sûr exonérés d'impôts, en quatre traites. Les deux premières de 30 000 dollars lui auraient déjà été versées le 30 juillet 1978 et le 30 juillet 1979. Les deux autres, de 30 000 et 10 000 dollars, le seraient respectivement le 30 juillet 1980 et le 30 janvier 1981.

Au club niçois, on parle, bien sûr, de faux. Cette semaine, l'hebdomadaire satirique publie un reçu signé du même Nenad Bjekovic. Réuni le 27 janvier, le comité directeur du club n'a pas voulu porter l'affaire devant les tribunaux. De là à accréditer la rumeur d'une fuite de la part d'un ancien dirigeant écarté à la fin de la saison dernière pour d'autres pratiques illicites...

GÉRARD ALBOUY.

SKI

LES SÉLECTIONS FRANÇAISES POUR LAKE PLACID

La seconde défaite d'Honoré Bonnet

Le conseiller du ski alpin de la Fédération française de ski (F.F.S.), M. Honoré Bonnet, aurait été battu, dimanche 27 janvier, par les « durs » des comités alpins, qui voulaient envoyer une forte délégation de skieurs aux Jeux olympiques d'hiver en dépit des critères de sélection. Il aurait accepté une liste de sept athlètes (*le Monde* du 30 janvier).

Mardi soir 29 janvier, la commission du sport de haut niveau a fait une coupe claire dans ses propositions : deux skieurs — des descendeurs — seulement ont été retenus : Jean-Marc Muffat et Philippe Pugnat.

C'est donc la seconde défaite en quelques jours du « *sorcier* » du ski français, défaites qui risquent d'avoir de lourdes conséquences sur le ski masculin qu'on entendait sortir de l'ornière. Comment, en effet, vont réagir les entraîneurs, Jean Béranger en tête, qui se trouvent déjugés ? Comment vont réagir les cinq skieurs — Hardy, Mougel, Vion, Lamotte et Rambaud — auxquels on avait bien imprudemment fait espérer une sélection ? Comment, enfin, vont réagir les dirigeants de la Fédération, qui n'auraient pas tous vu d'un bon œil le retour d'Honoré Bonnet ?

Dès à présent, le président de la commission sportive, M. Roger Cote, tête de file des « durs », a déclaré : « *Je suis très déçu que le ski français ne soit pas représenté dans les disciplines techniques. Ce n'est pas admissible pour Philippe Hardy, qui avait mérité son billet, en terminant seizième dimanche du Khandahar.* »

Finalement, la sélection française pour les Jeux d'hiver se composera de :

● SKI ALPIN. — *Hommes* : Muffat et Pugnat. *Dames* : Attia, Pelen, Serrat, Rey, Laurençon, Waldemeier.

● SKI DE FOND. — Pierrat, Fargeix, Thierry, Poirot, Durand-Poudret, Locatelli.

● SAUT. — Mouillier, Colin.

● BIATHLON. — Mougel, Veorjon, Fabrez, Poirot, Sandona, Blondeau.

● PATINAGE. — Simond (artistique), Michon (vitesse).

● *L'équipe de France de rugby* qui rencontrera l'Angleterre, le 2 février, au Parc des Princes, à Paris, aura la composition suivante : Aguirre ; Bustaffa, Bertranne, Codorniou, Averous ; Caussade, Gallion ; Joinel, Carpentier, Rives (cap.) ; Duhart, Maleig ; Paparemborde, Dintrans, Salas.

ATHLÉTISME. — *L'ancien grand champion américain Jesse Owens, qui remporta quatre médailles d'or en 1936 aux Jeux olympiques de Berlin, vient d'être hospitalisé à Tucson (Arizona) pour suivre un traitement contre le cancer du poumon.*

D'autre part, en couvrant la distance en 4 minutes 21 secondes et 7 dixièmes, l'Américaine Mary Decker a amélioré, samedi 26 janvier, à Auckland (Nouvelle-Zélande), le record du monde féminin du mile. L'ancien record appartenait à la Roumaine Natalia Marasescu, en 4 minutes 22 secondes et 1 dixième.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

chemist or chemical engineer
(male or female)

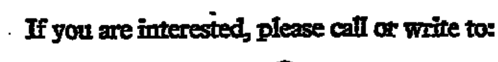
YOUR FUTURE WITH DOW

Dow Chemical Europe S.A. is the European organisation of one of the leading International Chemical Companies manufacturing and selling bulk and speciality chemicals and plastics. All over Europe, Africa and the Middle-East we operate 45 sales offices and 23 manufacturing sites.

To support the rapid growth of the Polyurethane chemicals business, our European Technical Centre in Horgen is looking for a Chemist or Chemical Engineer who would deal with flexible slabstock. This position will be located in Terneuzen, Holland, but functionally report to our Technical Centre in Horgen, Switzerland.

We require from you:
- University Degree/equivalent to a Master's Degree.
- Good knowledge of English and French, other languages would be an asset.
- Maximum age 35.
- Willingness to travel extensively to the Middle-East/Africa.
- Experience in Polyurethane industry or applications.

We offer successful applicants:
- Career opportunities based on your performance.
- Progressive employment conditions.
- Stimulating working environment in a young team.



If you are interested, please call or write to:



DOW CHEMICAL (NEDERLAND) B.V.,
Postbox 48, 4530 AA Terneuzen, The Netherlands,
Mrs. E. Löchter - Employee Relations Department.
Tel. 01150-18920, ext. 2980.

DT111-70

THE CLEM CORPORATION

recherche pour

INDUSTRIE PETROLIERE EN AFRIQUE DU NORD

Ingénieurs Diplômés et Personnel Spécialisé (minimum 5 ans d'expérience)

PIPE LINE ET TRAVAUX PETROLIERS

INGENIEURS DE PIPE-LINE
INFORMATICIEN UNIVERSITAIRE
INGENIEUR CHEF DE SERVICE FORMATION
INSTRUCTEURS SERVICE FORMATION
INGENIEUR MECANICIEN TURBINES
INGENIEUR PROTECTION CATHODIQUE
INGENIEUR ORGANISATION
INGENIEUR TRANSPORT (parc véhicules et engins)

RAFFINAGE ET PETROCHIMIE

COORDINATEUR-CHEF MAGASINIER RAFFINERIE
INGENIEUR PROCEDE - Traitement des eaux, dessalinisation - Traitement pétrole brut et gaz naturel
INGENIEUR INSTRUMENTATION
INGENIEUR TELECOMMUNICATION
INGENIEUR MECANICIEN ENTRETIEN (machines tournantes)
INGENIEUR SECURITE
TECHNICIENS FABRICATION ET LABORATOIRE (résines thermodurcissables)
CONTREMAITRE ET MECANICIENS D'ENTRETIEN

Envoyer C.V. détaillé à : THE CLEM CORPORATION, BEDFORD HOUSE, 3, BEDFORD STREET, LONDON WC2.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES

RECHERCHE POUR UN POSTE DE

CADRE A DOUALA

universitaire de nationalité camerounaise éventuellement titulaire diplôme assurances.

Ecrire avec curriculum vitae sous no 829.165 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Importante Société recherche pour AFRIQUE NOIRE

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

diplômé E.N.S.C. option industrielle, pour futur poste de responsabilité de production dans huileries-savonneries. Formation assurée. Célibataire ou marié sans enfant.

Adr. C.V. réf. 1040/CJ. Lettre manuscrite avec C.V. Copie diplômes et Certificats de travail, photo à C.F.D.T., 13, rue de Monceau, 75008 PARIS

Importante librairie papeterie DAKAR recherche

DIRECTEUR

Libraire de métier, connaiss. en gestion, catholique, engagement sous contrat expatrié. Envoyer C.V., photo et prétentions à

PROCURE ARCHIDIOCESE
B.P. 3.155 - DAKAR - Sénégal.

Importante Société recherche pour AFRIQUE NOIRE

INGÉNIEUR A. et M. ou CHIMISTE INDUSTRIEL

pour assurer responsabilité complète de la Direction (Gestion technique et administrative) d'une importante usine Agro-alimentaire (corps gras) en cours de construction. Expér. professionnelle dans poste de responsabilité similaire min. 5 ans. Connaissance Afrique souhaitée. Minimum 40 ans. Célibataire ou Marié sans enfant à charge.

Adr. sous réf. 1041/CJ lettre manuscrite avec C.V. Copie diplômes et certificats de travail, photo et prét. à

C.F.D.T., 13, rue de Monceau, 75008 PARIS.



emplois régionaux

emplois régionaux

D'abord Chef des Services Comptabilité Gestion.... Franche Comté

120/150.000 F an

Nous sommes un solide groupe alimentaire en forte expansion (prévision CA 80: 600 M.F.). Le Nº 2 de notre entreprise couvre l'ensemble des fonctions administratives et financières; notre développement doit entrainer à relativement court terme un élargissement de ses fonctions. Nous souhaitons donc rencontrer un Chef des Services Comptabilité-Gestion (H. ou F.) à fort potentiel d'évolution. Il a probablement plus de 30 ans, une solide formation de gestionnaire et une grande ouverture d'esprit. Le poste couvrira au départ : les comptabilités générale et analytique - les bilans - la trésorerie - le contrôle de gestion des nombreuses filiales - les relations avec les banques. Sérieuse évolution de carrière sous 2-3 ans.

Envoyez votre CV sous réf. M 779 CD aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Case France S. A., filiale de J.I. CASE



(Matériels de travaux publics, chiffre d'affaires 400 MF)

recherche

UN RESPONSABLE DE CREDIT

Au sein du Service Finances il assistera activement le réseau commercial en France et à l'étranger sur le plan des moyens de financement en assurant à notre entreprise une position de leader dans ce domaine. Il garantira la sécurité des ventes (détermination de lignes de crédit - analyses de bilan - prises de nantissement etc.).

Nous nous adressons à des candidats ayant une bonne connaissance du Droit Commercial et Cambial et de la langue anglaise. Une expérience de financement dans le milieu bancaire ou des biens d'équipement est nécessaire à la réussite dans un poste appelé à déboucher sur une évolution de carrière intéressante.

Ce poste est à pourvoir à VIERZON (Cher).

Ecrire à :
Département du Personnel
CASE FRANCE SA
10, rue P. Sémard
18100 VIERZON



FORTES PERSONNALITES

FAISANT CARRIERE DANS LE SECTEUR D'ACTIVITES

ENTREPRISES GENERALES D'ELECTRICITE

Notre développement rapide - nos effectifs, 5500 personnes, ont augmenté en 5 ans de 35 % - nous amène à recruter

PLUSIEURS PRINCIPAUX RESPONSABLES EN FRANCE

- INGENIEURS D'AFFAIRES CONFIRMES (un pour activités THT)
- *CHEFS DE GROUPE D'AFFAIRES* (un *HYDRAULIQUE* et *POMPAGE*)
- RESPONSABLES DE CENTRE DE TRAVAUX
- DIRECTEUR D'UNE AGENCE REGIONALE (plusieurs centres de travaux)

Nous pratiquons en permanence une politique de promotion interne par la mobilité de fonction. La localisation géographique de la première affectation n'est pas précisée car la mobilité interne pourra, selon les caractéristiques des nouveaux, satisfaire des postes actuels tout en ouvrant d'autres possibilités ailleurs.

Aussi, dans la lettre de candidature à adresser sous No 43.257 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, vous voudrez bien nous indiquer, en plus de vos desiderata et de vos points forts professionnels et caractériels, la ou les régions qui ne vous conviendraient pas actuellement pour une première affectation.



BISCUITERIE NANTAISE
Leader de son marché pour plusieurs de ses produits
Recherche pour son Unité de Compiègne (60)
(Outil de production en grande série très moderne)

SON FUTUR

DIRECTEUR D'USINE

Rattaché hiérarchiquement au Directeur Production Développement et en liaisons fonctionnelles avec les autres Directions et Services du Siège.

Profil du Poste : Ingénieur ENSAM-ENSIA ou équivalent. Plusieurs années expérience fabrication (avec ses supports) pas nécessairement dans la même branche d'activité.

Qualités Personnelles : Dynamisme, Esprit de méthode, Sens pratique, Tempérament d'animateur.

Envoyer Candidature à la:
Direction des Relations Humaines
BN - Place François II - 44200 NANTES

MOTOROLA

RECRUTE

- **INGENIEURS PHYSIQUE DU SOLIDE. Réf. W8**
  - Grandes écoles ou 3e cycle
  - Spécialisés depuis quelques années dans la métallurgie du silicium, pour travailler dans le centre de fabrication des circuits intégrés linéaires.

  Poste à pourvoir en :
  - Epitaxie, photolithogravure, diffusion, implantation ionique, métallisation, évaporation, anglais apprécié.
- **INGENIEURS ELECTRONICIENS DEBUTANTS. Réf. G8 OPTION PHYSIQUE DU SOLIDE**

  Pour le centre de fabrication des circuits intégrés linéaires.

  Ayant effectué un stage dans un centre de traitement du silicium (Université ou Industrie).
  - Anglais nécessaire.
  - Possibilité de stage complémentaire en Arizona (Etats-Unis).

Adresser C.V. + photo à :
E. BENIFLAH
avec référence du poste



Assoc. 1901 Auvergne cherche : DIRECTEUR (TRICE) pr camps adolescents - APSPA, 17, pl. La Fayette, 43100 Brioude

CENTRE DE DIAGNOSTIC CCAS-EDF MANOSQUE 04100 rech. urgent RADIOLOGUE chef de service temps plein. Sal. de début : 160.000 F + primes. Adres. candidatures au no 7.453 « le Monde » Publicité 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09 qui transmettra.

SOCIÉTÉ ESSO de Recherches et d'Exploitation Pétrolières recherche

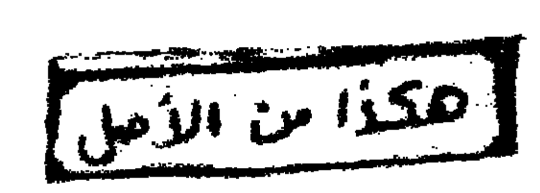
FOREUR

pour conduite chantier de forage en FRANCE
- Baccalauréat et DUT (ou équivalent) nécess.
- Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ecr. avec C.V. détaillé au Service Relations Sociales, ESSO REP B.P. no 150 - 33321 BEGLES







هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05





emplois régionaux



PROCTER & GAMBLE

Un des premiers groupes de l'Industrie Chimique Mondiale (ARIEL, DASH, BONUX, LENOR, MR. PROPRE, CAMAY, MONSAVON, PAMPERS)

dans le cadre du développement de ses activités

recherche

des INGENIEURS DIPLOME(E)S

DEBUTANT(E)S ou en début de PREMIERE EXPERIENCE

(CENTRALE, MINES, A. & M., ECOLES SUPERIEURES DE CHIMIE ou équivalent)

pour postes PRODUCTION, ENTRETIEN et TRAVAUX NEUFS, INGENIERIE, ORGANISATION INDUSTRIELLE.

POUR SES USINES D'AMIENS ET DE MARSEILLE

- ENTRETIEN : maintenance des équipements de production à haut rendement
- TRAVAUX NEUFS : amélioration des unités existantes, études, réalisation et démarrage d'installations nouvelles
- ORGANISATION INDUSTRIELLE : optimisation des moyens de production (équipement, matières, budgets, énergie).
- PRODUCTION : fabrication et conditionnement des produits

POUR SON CENTRE TECHNIQUE EUROPEEN DE BRUXELLES

- INGENIERIE : développement de nouveaux procédés, installation de nouvelles usines, optimisation et adaptation des installations dans les pays du Marché Commun.

La PROMOTION est strictement INTERNE.

Ecrivez-nous : PROCTER & GAMBLE FRANCE
Département du Personnel (Recrutement des Cadres)
96, avenue Charles de Gaulle - B.P. 107 - 92201 NEUILLY S/SEINE Cedex.

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

85/95.000 F

Un groupe industriel français, leader européen sur son marché, recherche un ingénieur en organisation.

Rattaché au responsable méthodes, il concevra et mettra en place la gestion industrielle. De formation supérieure, il sera impérativement ingénieur (E.N.I., I.N.S.A. ou équivalent). Il aura une expérience de 2 ans en milieu industriel.

Connaissances appréciées : implantation, planning, ordonnancement.
Poste évolutif situé dans une ville à 200 kilomètres Est de Paris.

Envoyer lettre manuscrite, curric. vitae et photo n° 40.137 sur enveloppe à :
J.R.P. 30, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

Ingénierie d'équipements de mesures...

Un ingénieur expérimenté

Implantés à LYON, nous concevons et réalisons des équipements de très haute technologie pour l'industrie électro-nucléaire. L'ingénieur que nous recherchons dirigera une équipe de dix cadres et techniciens chargés de l'ingénierie de machines spéciales : études de base, montage, essais et mise en service de dispositifs d'examens non destructifs, et autres équipements spéciaux (systèmes de manutention, cellules de ressuage, etc...).

Mécanicien de formation, l'ingénieur recherché a aussi de bonnes compétences en électronique de mesures, automatismes et contrôle commande. Il est agé d'environ 35 ans et peut justifier d'une expérience réussie dans la réalisation d'équipements électromécaniques complexes.

Enfin, il a nécessairement l'expérience du commandement d'équipes de travail.

Notre appartenance à un important groupe industriel français ainsi que notre croissance soutenue, confèrent à ce poste de réelles opportunités de carrière.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 1930 à : rscg carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 PARIS, qui transmettra.

Société Internationale de la Chimie

filiale d'un des plus puissants groupes pétrochimiques mondiaux, recherche pour le Service du Personnel de son usine en

région NORD

UN INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

DIPLOME A.-M. ou GÉNIE CHIMIQUE fortement intéressé par les problèmes humains.

Après une période de formation complète de l'ordre de 6 mois, il sera chargé de la FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE dans tous ses aspects :

- analyses des besoins ;
- établissement du plan annuel ;
- conception et animation des programmes ;
- gestion administrative.

Agé de 30 ans minim., le candidat retenu devra avoir une BONNE EXPERIENCE DE LA PRODUCTION OU DE L'ENTRETIEN EN MILIEU INDUSTRIEL, être motivé par le développement du potentiel des hommes, être parfaitement à l'aise dans les contacts inter-personnels.

LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.
Rémunération motivante fonction de la valeur du candidat mais non inférieure à 100.000 F/an.

Env. lettre man., C.V. et photo réc. ss le n° 43.801 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

POUR :
LILLE, RENNES, NANCY, LIMOGES
DIJON, LYON, CLERMONT-FERRAND
BORDEAUX ET PAU

NOUS RECHERCHONS IMMEDIATEMENT

10 INGÉNIEURS ou D.U.T.

Dynamiques, acceptant déplacements et contacts multiples pour activité d'animation :
ECONOMIES D'ENERGIE ET ENERGIES NOUVELLES.

Formation interne éventuelle assurée.

Adresser C.V., photo, prétent. et ville choisie à n° T 17.848 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES
(aménagement, bâtiment, infrastructure)
recherche

CHEF D'AGENCE COTE D'AZUR

Diplômé d'une grande école d'ingénieur, il aura une expérience de haut niveau en Bureau d'Etudes.

Il saura animer une équipe pluridisciplinaire, la gérer, et développer son implantation commerciale.

Une expérience du bâtiment et la connaissance du marché local serait également appréciées.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à : REGIE-PRESSE, n° T 17.960 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

offres d'emploi

Responsable de Clientèle
Département International
Paris

GRAS SAVOYE S.A., l'un des tous premiers courtiers d'assurances français (700 personnes - 12 bureaux), souhaite renforcer l'équipe de son département international (25 personnes) pour répondre au développement important de ses activités.

Ce service, qui travaille en liaison avec les autres départements de la société a pour rôle : - De suivre, en France, les opérations d'assurances des clients que lui confient ses correspondants et bureaux à l'étranger.
- D'organiser et de gérer les affaires à l'étranger de ses clients français en animant et en coordonnant l'action de ses bureaux ou correspondants.
Au sein de ce département, nous souhaitons confier à deux nouveaux collaborateurs la responsabilité complète d'une clientèle en France et à l'étranger avec notamment pour mission :
- De la conseiller sur les garanties nécessaires et de lui proposer des modifications de contrat.
- De suivre son dossier auprès des services internes, des bureaux ou des correspondants.
Nous recherchons des candidats connaissant les diverses branches d'assurances et en particulier les risques industriels, bilingue français-anglais, ayant un bon contact, de l'aisance dans les relations commerciales et le sens de la communication.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 1106 M (à mentionner sur l'enveloppe) à René CAROUANA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

CRÉDITS COMMERCIAUX

Société leader mondial dans sa branche recherche

JEUNES DIPLOMÉS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

dynamiques, pragmatiques, aimant les contacts et les responsabilités.

CREDITMEN

pour l'appréciation des risques et l'étude de la solvabilité des entreprises (province et Paris - quartier Etoile).

GESTIONNAIRES

de dossiers de recouvrements de créances (Paris - quartier Etoile).

COMPTABLES

probatoire, D.E.C.S. (Paris - quartier Etoile).

Adr. lettre man., C.V. dét., prét. et photo récente sous le n° 42 709 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

responsable des ventes

Notre société (400 personnes - C.A. 80 MF) spécialisée dans la réalisation de circuits imprimés, crée le poste de responsable des ventes pour le secteur militaire et aéronautique.

Il aura pour mission :
- le développement de ce secteur,
- études et connaissance du marché,
- prospection et négociation,
- suivi des contrats.

Le candidat alliera expérience commerciale et formation technique (niveau ingénieur).
La connaissance du domaine d'activité et une pratique de la vente de biens intermédiaires pour l'électronique seront appréciées.
Anglais souhaité.

La rémunération comprendra un fixe en rapport avec l'expérience acquise et des primes d'objectif motivantes.
Voiture de société possible.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo au Service du Personnel route de Marcoussis 91470 Limours

COMELIM
MATRA Composants

média-system

Organisme bancaire
recherche

Cadre Comptable Qualifié

Si possible DECS, pour assurer la responsabilité de plusieurs comptabilités d'entreprises financières.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant quelques années d'expérience ainsi que de bonnes connaissances en matière juridique et fiscale.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 3161 à
MEDIA BA. 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

Direction Générale des Télécommunications
Direction des Affaires Commerciales et Télématiques,
recherche

un cadre

pour prendre en compte les aspects économiques et commerciaux du développement de la télécopie.
- Formation HEC - ESSEC - SUP de CO.
- Expérience professionnelle de 4 à 5 ans.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6631 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Impte Société électroméconique recherche pour son service électronique à :
MASSY-PALAISEAU

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

CONFIRMÉS ou DÉBUTANTS
Formation E.S.E. ou E.N.S.I.

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

CONFIRMÉS ou DÉBUTANTS
Formation niveau B.T.S.

Pour études et réalisation dispositifs électroniques de puissance (thyristors et transistors) commandés par régulations à bas niveau, destinés à des transmissions électriques entraînant des moteurs à courant continu et alternatif.

Adr. curriculum vitae et prétentions n° 43462
CONTESSE PUBLICITÉ
20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

TRANSPORTEUR AERIEN

DIRECTEUR DU SERVICE FRET

responsable de l'import-export

Il sera amené à faire progresser et développer le potentiel cargo déjà implanté en France.

Le candidat choisi devra présenter un exposé des problèmes et possibilités actuels du marché du fret en Europe, orienté sur des échanges avec les pays d'Asie et du Sud-Est Pacifique.

Plusieurs années d'expérience professionnelle analogue, anglais parlé et écrit couramment sont indispensables.

Un salaire en rapport avec l'expérience et les qualifications sera proposé au candidat élu.

Adresser lettre et C.V. impérativement en langue anglaise à S.I.A., 35, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Les interviews auront lieu la 1re semaine de mars 1980. Date limite d'envoi des C.V. le 15 février.



Vous connaissez le domaine téléinformatique pour avoir occupé, pendant un an au moins, une fonction technique ou technico-commerciale sur des systèmes ou réseaux de télétraitement. Ce domaine est en profonde mutation. Ses techniques évoluent à un rythme rapide, ses applications pénètrent tous les secteurs d'activité.
TRANSPAC utilise les techniques les plus avancées et met la téléinformatique à la portée de toutes les entreprises.
Pour diffuser ce nouveau service, nous avons besoin d'ingénieurs technico-commerciaux dynamiques, de ceux qui veulent vivre la téléinformatique d'aujourd'hui et de demain.

Lieu de travail : Paris. Adressez votre C.V. détaillé à la Direction commerciale.

transpac Réseau national de transmission de données par paquets.

TOUR MAINE-MONTPARNASSE - TÉL. : 538.52.21 - B.P. 145 - 75755 PARIS CEDEX 15

GROUPE BANCAIRE PRIVÉ PARIS 8e

recherche pour ses SICOMI

Jeune Gestionnaire

Niveau Grade

Diplômes : I.U.T. GESTION — INSTITUT TECHNIQUE DE BANQUE ou ÉQUIVALENT.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 10432 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS q.tr.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	61,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

COMELIM
Matra Composants
recrute pour le département technologie de son usine de Limours 91

ingénieur électronicien

Il participera à la recherche et à la promotion de nouveaux produits et technologie.
Le candidat aura une expérience industrielle *de 5 ans et sera disponible pour des déplacements* en France et à l'étranger.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo au Service du Personnel, route de Marcoussis 91470 Limours



média-system

Mobil Oil Française
recherche

JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMÉS
FORMATION MÉCANIQUE et MOTEURS
(A.M. ou équivalent)

Libérés du service national, aimant vie active

Pour postes
TECHNICO-COMMERCIAUX
(RÉSIDENCE PROVINCE OU PARIS)
SUIVANT BESOINS DU SERVICE

— Fonction comportant nombreux déplacements ;
— Formation complémentaire assurée ;
— *Possibilité développement carrière en fonction aptitudes ;*
— Expérience et anglais appréciés.

Adresser C.V. et photo sous n° 43.647 à CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

SFENA



recherche

pour son Service
Gestion de Commandes et Ordonnancement Clients

Domaine Aéronautique Civile

RESPONSABLE D'ORDONNANCEMENT

BTS Gestion ou équivalent

Anglais parlé

Adresser C.V., photo et Prétentions
Service du Personnel
S.F.E.N.A. - B.P. 59
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. DI-902

BANQUE PRIVÉE PARIS
filiale groupe important
recherche

SON CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Agé de 30 ans minimum, le candidat devra :
- avoir une expérience bancaire de plusieurs années,
- avoir une compétence prouvée pour prendre en charge, au niveau informatique, la refonte complète du système existant en vue d'un traitement en temps réel,
- être capable d'assumer la direction d'une petite équipe à constituer, tant sur le plan des études que de l'exploitation.

Le candidat retenu aura à s'intégrer dans une équipe de cadres dynamiques et hautement qualifiés. Des connaissances en Anglais ou en Allemand seraient appréciées.

Adr. C.V. détaillé, photo et prét. ss réf. 900 à
CREATIONS DAUPHINE
41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transm.

SECODIP
(Société d'Etudes de la Consommation, Distribution et Publicité.)
recherche pour ses départements PANELS et enquêtes ad-hoc

CHARGES d'ETUDES

débutants ou ayant quelques années d'expérience en études de marché, diplômés de l'enseignement supérieur (H.E.C. - ESSEC - I.E.P. - SC.ECO, ou équivalent...)

Adresser C.V. détaillé et photo à DIRECTION DU PERSONNEL - SECODIP 2, rue F. Pédron - 78241 CHAMBOURCY.

---

offres d'emploi

BECKMAN INSTRUMENTS FRANCE

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour vente de nos réactifs en région parisienne

De formation biochimiste-biologiste, niveau Maîtrise, le candidat aura si possible une expérience de la vente dans ce domaine.

Le poste basé à Gagny (93) comporte des déplacements fréquents de courte durée.

Voiture fournie.

Adr. C.V. man., photo et prétentions de salaire à
BECKMAN — Mme Nicot
52-54, Chemin des Bourdons, 93320 GAGNY.

NF AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche

un ingénieur
généraliste spécialité mécanique

Pour gérer des travaux de normalisation française et internationale dans le domaine
ASCENSEURS — MONTE CHARGES
Escaliers mécaniques - trottoirs roulants

La mission comporte des liaisons constantes avec les professions et les instances ministérielles compétentes, l'organisation de groupes de travail et un suivi administratif rigoureux.
Anglais indispensable - Allemand souhaité.

Adresser c.v., rémunération actuelle et photo sous référence 4310 à AFNOR - Direction du Personnel - TourEurope - Cedex 07 - 92080 Paris La Défense.

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE
Dans le cadre d'un développement important de son activité, recherche

RESPONSABLE DES VENTES
de haut niveau

35 ans minimum, formation commerciale supérieure et/ou ayant acquis une solide expérience dans la distribution d'articles identiques ou de haut standing.
Aptitudes d'organisateur, de coordonnateur des ventes, de négociateur et d'animateur de l'équipe de vente.
Lieu de travail : région parisienne.

C.V. et prét. à n° 42.241 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

MEKTRON France
recherche
dans le cadre de son expansion

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

ayant plusieurs années d'expérience en laboratoire ou bureau d'études, une bonne connaissance du câblage électronique et de l'étude des circuits imprimés.

Envoyer CV et photo
à Mme JOYON
9, allée des Jachères
94263 FRESNES

Sté MAISONS INDIVIDUELLES récente

recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Expérience mini 5 ans dans ce secteur particulier. Maîtrise des problèmes fonciers, de construction et organisation commerciale.

Fixe élevé à débattre, plus participation aux bénéfices.

Ecrire SOGEFINA, 51, rue de Ponthieu, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE

RECHERCHE

DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT

JEUNE CADRE
RESPONSABLE DE PROGRAMME

ayant une formation supérieure
(H.E.C. - ESSEC - SCIENCES PO.)

Adr. C.V. et prétentions, sous la réf. 12/177, à:
AGENCE MAXIME-L. DUFOUR,
6, rue de Lisbonne - 75008 PARIS,
qui transmettra.

---

offres d'emploi

Banque Paris 2ème,
recherche

Titulaire DUT
Gestion des entreprises et des administrations

Option :
- Administration,
- Finance-Comptabilité, ou
- Personnel.

25 ans minimum. Intéressé par l'administration du Personnel dans ses aspects administratifs et comptables.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 3262 à

MEDIA PA. 9, Bd des Italiens. 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

Banque d'Affaires de 1er ordre
recherche

COLLABORATEUR de haut niveau

possédant :
- *une solide formation bancaire ;*
- une spécialisation en analyse financière ;
- l'habitude des contacts auprès des Directions Financières d'Entreprises ;
- une expérience de plusieurs années acquise dans une équipe d'analystes d'entreprises ;
- âge requis 37 ans minimum.

Prière adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à N. 5670
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

SOCIETE D'INSTRUMENTATION
Près Versailles
Groupe AIR LIQUIDE
recherche d'urgence

1 AGENT TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

Formation scientifique DUT Physique ou Chimie Industrielle ou équivalent.

Anglais indispensable - Allemand souhaité.
Actif et dynamique
Nombreux déplacements France et étranger.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à
T.B.T. - Boîte Postale 158
78350 LES LOGES EN JOSAS.

GRANDE ENTREPRISE
INTERNATIONALE B.T.P.
recherche pour son SIEGE PARIS

un Chargé de Recrutement
FRANCE et ETRANGER.

— Diplômé de l'Enseignement Supérieur.
— Expérience des chantiers souhaitée.
— Bilingue Anglais.

- Définition des postes à pourvoir (ETAM et *Cadres - expatriés*).
- Recherche et sélection des candidats - entretiens.
- Relations constantes avec les Directions et Responsables des chantiers.

Un élargissement des tâches vers d'autres aspects de la fonction «Personnel» est envisageable.

Adresser CV, photo et prétentions
sous référence 9688 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

---

responsable études informatiques
170/180 000 Frs

C'est un poste clef dans notre organisation.

Pour réussir dans ce poste, il faudra tout d'abord bien vous imprégner de nos structures et parvenir le plus rapidement possible à une parfaite connaissance de notre entreprise. Ensuite, il vous faudra savoir vendre vos idées et les faire adopter sans les imposer. Enfin, vous avez déjà fait la preuve de vos qualités d'animateur et de meneur d'hommes (le service représente une quinzaine de personnes).

Bien sûr, vous êtes diplômé d'une grande école et vous bénéficiez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un service études de taille à peu près similaire ou dans une SSCI.

Qui sommes-nous ? Nous appartenons à l'un des tout premiers groupes français.

Nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir et progresser rapidement dans nos structures.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4421 à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

media-system

---

offres d'emploi

LE GROUPE BERNARD KRIEF

recherche

pr remplacer SA COMPTABLE (congés de maternité : de février à septembre 1980)

UN (E) COMPTABLE CONFIRME (E)

FONCTION :
Prise en charge complète de la comptabilité générale et analytique du Groupe (Traitement par C.C.M.C.), Déclarations sociales et fiscal.

PROFIL :
Autonomie et solide expér. acquise de préférence en P.M.E.

Ec. à M. Jacques SCAR INOFF sous la référence 8077/M, à BERNARD KRIEF Consultants
1, rue Danton
75006 PARIS

Importante Sté recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
PL 1. Libre de suite.
Tél. : 292-86-77 (Poste 18)

Direction Départementale de l'Equipement de Seine-et-Marne
recherche
UN PROGRAMMEUR
DEBUTANT
Niveau DUT pour maintenance des programmes de gestion et développement de ses applications informatiques.

Pour tous renseignements, prendre rendez-vous en téléphonant au 437-91-42, Poste 363 ou env. C.V. et prétentions à l'Ingénieur d'Arrondissement Fonctionnel, 288, av. Georges-Clemenceau, MELUN - VAUX-LE-PENIL 77005 MELUN CEDEX.

GESTION 2000
Pour Déplacements étranger
INGÉNIEUR
TRAITEMENT D'EAU
OSMOSE INVERSEE
Tél. : 246-42-01

Importante société rech.
PROGRAMMEUR
COBOL - CICS - DL1
confirmé. - 292-06-77 P. 18

VILLE DE SAINT-OUEN 93406
recherche
pour ses centres médicaux
INFIRMIÈRES D.E.
Tél. 257-14-60 poste 377
cand. av. C.V. et cop. diplôm. à adr. Maire de St-Ouen 93406 ced.

URGENT : TRES BON
AT 3 ou ATP
(Ingénieur) Basic, Fortran PL.1 préembauche rés. Micral-Solar ou ingénieur connaissant PDP 11 région Sud Paris.
E.T.T. - 355-37-37

Important groupe bancaire
recherche
PROGRAMMEUR
COBOL - WARNIER
Poste stable. Tél. 292-06-77
Poste 10

IMPORTANTE SOCIETE
(Quartier La Défense)
recherche pour son
INFORMATIQUE
JEUNES GENS
Libérés O.M.
TITULAIRES BAC
FORMATION ASSUREE PAR L'ENTREPRISE
Ecrire : M. CHARPENTIER
Boîte Postale 97
92405 Courbevoie Cedex

Société de conseils d'entreprises offre *situation intéressante* à
FISCALISTE
COMPETENT
Poste à pourvoir en région parisienne et en province.
Débutant s'abstenir.
Ec. ss réf. 2.897 M, P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Cherche TITULAIRE MAITRISE MECANIQUE
ou
INGENIEUR DEBUTANT
pour Recherche
en MECANIQUE des FLUIDES.
Env. C.V. à M. Martinon, école des mines, centre réacteurs et processus, 60, bd Saint-Michel, 75006 Paris

---

CENTRE de DOCUMENTATION
rech. VACATAIRES :
JEUNES INGENIEURS
(nationalité française)
Rég. Paris, lisant angl., all. ou *russe* pour *travx signalétiques* en électroniques, mécaniques, constructions navales aérospatiales.
Envoyer C.V. au n° 23.484, Centrale d'Annonces
121, rue Réaumur, 75002 PARIS

INGENIEUR ANALYSTE
(Ecole d'ingénieurs ou équival.)
pour participer à l'analyse et à la mise en place d'applications d'informatique documentaire mettant en jeu un gros système I.B.M. (ultérieurement C.I.I.) et plusieurs *mini*-ordinateurs expérience mini-ordinateur *et télétraitement* souhaitée.
Poste pouvant convenir à un jeune ingénieur libéré des obligations militaires.
Envoyer C.V. et prétentions : Centre de Documentation de l'Armement, 26, bd Victor, 75996 PARIS ARMÉES

Association recherche
ANIMATEUR DIPLOME
avec expér. pour club quartier. Tél. jeudi ou vendredi matin : 626-20-85, ou écr. : Association Maison Famil. du Bas-Meudon, 35, av. Gallieni, 92190 Meudon

---

Centre René-Huguenin
5, rue Gaston-Latouche
92211 Saint-Cloud rech.
MANIPULATRICE RADIO
DIPLOMEE TEMPORAIRE
en radiothérapie
en radiodiagnostic
Salaire début brut 4.650 F. pour 40 h. semaine. Possib. reprise ancienneté.
Tél. pour R.-V. 602-70-50 p. 315

FERODO

recherche pour sa
DIVISION SOFICA
leader européen du Chauffage Automobile
(effectif 2.800 personnes)

ÉLECTRONICIEN

Au sein d'une petite équipe d'informatique industrielle, il sera chargé du développement des activités électroniques et micro-informatique auprès des services techniques de la division. Cette fonction pourrait convenir à un candidat dynamique d'un excellent niveau technique et disposant d'une expérience de 3 à 5 ans dans les domaines des chaînes de mesures automatismes sequentiels asservissements pour machines spéciale...

Connaissance de l'anglais souh.

Nombreux avantages sociaux
Restaurant d'entreprise

Adr. C.V., prétentions, photo,
SOFICA
Service du Personnel
8, rue Louis-Lormand
78320 LA VERRIERE

BURROUGHS
CERGY-PONTOISE
recherche
CANDIDATE
IUT ou BTS
OPTION FINANCE COMPTAB.
Ecr. av. C.V. et prét. à :
BURROUGHS - M. BELLOCQ
Boîte postale *no* 50
92231 GENNEVILLIERS

Centre René Huguenin
5, rue Gaston-Latouche
92211 St-Cloud - rech.
ASSISTANTE SOCIALE D.E.
— Quelques années d'expér. ;
— Poste à pourvoir rapidement.
Env. C.V. et lettre manuscrite ou prendre rdez-vous : 602-70-50 poste 315.

---

secrétaires

Important groupe textile
recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
BILINGUE
Français, Anglais confirmés.
Bonne présentation.
Excellent contact humain.
Grande disponibilité horaire.
Vivacité d'esprit et *d'exécution.*

Tél. 277-15-20
Demander *Mme* JOURNO.

capitaux ou proposit. com.

Sté de Services en Informatique disposant potentiel humain *recherche* accords très privilégiés avec Société industrielle désirant s'informatiser.
Ecr. n° 85.924 M BLEU
17, rue Lebel,
94300 VINCENNES

cours et leçons

Prof. Américaine exp. tous niveaux, donne cours particulier d'Anglais. Tél. 84-47-08

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

PEUGEOT 304 S - Coupé 73
Teinte or métall. - Bon état
64.000 km - Prix 6.000 F
Tél. : 843-78-03

PEUGEOT 104 coupé ZS 1977
56 000 km. Prem. main. 15 800 F
Tél. : 785-09-89.

8 à 11 C.V.

Part. vend 1308 GT - Mai 78
Bronze - 35.000 km - 23.900 F
Tél. : 781-69-69

A vendre R 20 TS - 60.000 km
Avril 78 - 1re main - Dir. assist.
Carb. neuf. Bon état. - 920-97-99.

divers

LANCIA
AUTOBIANCHI
NOUVELLE VERSION A 112
JUNIOR-ELITE-ABARTH
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

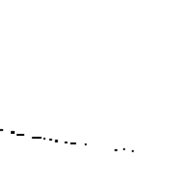
B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 323 - 520 - 525 - 728
79-80 - Peu roulé - Garanties
Auto Paris XV - 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris-15e.

location

104/FIESTA - 57 F pr jr + km
505 GR/SR - 94 F pr jr + km

EXPRESS ASSISTANCE
504-01-50





هكذا من الأصل

مكرر من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

demandes d'emploi demandes d'emploi

PATRON

Vous avez besoin aide, conseils ou discussions hors cadre de votre entreprise.

Ancien P.D.G.

Hautes références, expériences variées, dynamique, excellent contact, vous consacrera temps nécessaire.

Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, réf. 61.465.

JE SAIS ÉCRIRE

Journaliste économique, 33 ans, expérience internationale et commerciale, désirant se reconvertir dans Communication Industrielle, cherche poste dans entreprise ambitieuse pour création ou développement de House-Organ, J.E., Relations Publiques ou Presse.
Toute modalité de collaboration envisagée.
Réalise immédiatement tous travaux de rédaction.

Ecrire N° 1.900, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CADRE SUPÉRIEUR
37 ans

ESPAGNOL, anglais, connaissant allemand, italien, Droit, Sciences PO.

Recherche direction filiale d'un groupe étranger à PARIS ou direction filiale ou direction générale adjointe en ESPAGNE.

Ecrire n° 6.170, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CADRE commercial marketing, direction magasin, expér. et conn. sér. arts librairie jouets, recherche POSTE IMMEDIAT. Ecr. n° 6.169 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ARCHITECTE D.P.L.G.
DOCTEUR EN URBANISME
40 ans, 15 ans d'exp., ch. poste chargé de mission Fce-étrang., définition ds programmes, cons., contrôle de stés nat. ou multin. Ecr. n° T 017782 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F. 32 ans, niveau BTS, rech. place secrétaire, parfait. bilingue italien, notions anglais, import/export. Ec. Mme Gasporeni, 6, r. Larrey, 75005 Paris.

You are my Boss!
... But you don't know me why not write to me or call me ?
I am immediately at your disposal.
Well educated in management with good experience.
I am 38...
to hear from you very soon.
RICHARD Yves
23, rue des Trois-Tonneaux
37100 ST-CYR-SUR-LOIRE
Tél. (16-47) 41-09-43

Expert compt. (sc. po (éco-fi)), anglais courant, 8 ans d'expér. AUDIT - COMPTA - BANQUE. Ecr. n° 7.451 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.H. 34 a., Aide-Comptab. dact. parf. bil. angl.-fr. Ecr. Dunn, 30, r. St-Germ.-l'Auxerrois 75001.

J.F. 22 a., ch. empl. Hôtesse-Réceptionniste, connais. graphologiques - Région 94 de préfér. Tél. à part. de 17 h. : 881-85-35.

Jeune femme, 30 ans, vivant av. deux enfants de 12 et 10 ans,
SECRETAIRE
INFIRMIERE D.E.
permis de conduire av. voiture, contact agréable et conscienc., recherche emploi intéressant contre bon salaire et logement en pavillon.
Tél. : 16 (37) 46-64-16

JOURNALISTE
(39 ans)
15 ans dans presse quotidienne, expérience presse entreprise et audiovisuelle, rédacteur en chef hebdomadaire régional, familier relations extérieures, homme terrain et organisation, libre de suite, cherche responsabilité. Ecr. n° 7434 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

ATTACHE DE PRESSE
ds ingenierie spatiale, sérieuses réf., 29 ans, étudie toute prop. ds presse, industrie, commerce, France ou étranger. Ec. n° 7.435 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

TRADUCTEUR ESIT
FRANÇAIS, ARABE, ANGLAIS
étudie ttes propos.
Ecr. n° T 017923 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ivoirien, 26 ans, études supér., expér. commerciale tourisme, ch. situat. de commerce import-export av. Côte-d'Ivoire, Congo, jouissant de relat. ds ces pays. Etudierait toute proposition. Ec. ss n° 829.228 à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre supérieur pétrolier
58 ans, licencié raisons économiques, 30 ans expérience ravitaillement ds groupe internation., bonne connaissance de l'anglais, ch. situation, préférence Paris. Ecr. n° 1.896 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F., 26 ans, lic. droit + sociol. dipl. Institut droit des assuranc. 2 ans expér. ds cabin. de courtage, ét. ttes propos. intéress. Ecr. n° T 17913 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GESTION IMMOBILIERE
cadre, 33 ans, autodidacte
10 ans, expérience baux cciaux I.G.H., libre sous 3 mois, ch. emploi Paris ou proche banl. Ecr. n° 1910 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

SCULPTEUR, rech. empl. dans atelier, 20 ans d'expérience technique de moulage, conn. du bronze, soudure des métaux. Ecr. ou tél. Gillet, 5, rue J.-J.-Rousseau, Paris-1er. 508-14-89

Infirmière D.E. trilingue
rech. garde à demeure.
Tél. (21) 21-32-35

JEUNE FILLE 22 ans
MAITRISE DROIT PRIVÉ
ch. empl. ds entrep. ou autre
SUD DE LA FRANCE
Mlle Saleix, 38, rue Corderant, 16000 Angoulême. T. (45) 95-62-37

Jne Fme, 26 a., 3 ans expér.
AGENT DE MAITRISE CRÉMERIE
rech emploi stable
Tél. 665-06-63 après 18 heures

Psychanalyste F. (10 ans exp. enfants et adultes) souhaiterait travailler sur Paris et éventuellement travail avec groupe.
Ecr. n° T 017922 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., BTS tour lic. Espagnol, lic. hist. art. exp. tour ch. emploi presse, édition, tour. Ecrire Mme Nickles, 322, rue Saint-Jacques, 75005 PARIS

Homme jeune, formation
JOURNALISTE (C.F.J.)
longue expérience presse hebdomadaire et mensuelle. Spécialisation « Spectacle » (musique, cinéma). Expérience radio (producteur France-Musique et France-Culture). Directeur artistique pendant plusieurs mois très important lieu de concerts. Cherche poste à responsabilité dans une de ces trois branches.
Tél. 277-64-98
Ecr. n° 6174 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PR. HALLES, PALAIS-ROYAL élégant appt tout équipé, 3 P., 85 m2 + cave + studio 12 m2, ensemble ou séparés, 2 lignes tél., imm. rénové, caract., très calme, 980.000 F à débattre. Sur place, ce jour, 14 à 20 h., 14, r. J.-J.-Rousseau (1er). - 236-85-61.

3e arrdt.

MARAIS
Bel Hôtel du XVIIIe restauré du 2 au 6 pièces
SFPGI (Groupe Suez)
Tél. 272-53-40 / 271-72-80

4e arrdt.

SFPGI (GROUPE SUEZ) VEND PLACE DES VOSGES, dans un immeuble 17e, superbes appartements du 3 au 6 Pièces, grand confort, parking en sous-sol. Téléphone : 271-72-80 - 272-53-40.

ILE DE LA CITE
duplex, 7 Pièces, tt cft, 220 m2. MICHEL et REYL : 265-90-05.

MARAIS, immeuble 17e siècle, 43 m2, tout confort, 1er étage, hauteur plafond 3,60 mètres, splendides poutres et parquets. 410.000 F. Téléphone : 548-76-25.

BEAUBOURG à 100 m
Studio 34 m2 dont cuis. 10 m2, bains, 1er ét., calme, chff. cent. individuel - 331-89-46.

5e arrdt.

SFPGI (GROUPE SUEZ) vend, dans très belle restauration : DU STUDIO AU 6 PIECES. Téléphone : 271-72-80 - 325-32-77.

PL. Panthéon, imm. XVIIe, soleil, calme, duplex origin. 96 m2 env. Tt cft, prix justifié. 325-41-04.

6e arrdt.

QUARTIER LATIN
Face Collège de France, particulier vd très bel appt d'angle, 3e étage (sans asc.), 3-4 Pces, cuis., S. de B., chff. indiv. gaz + chambre de bonne + cave : 750.000 F. Téléphone, matin : 373-01-42, soir : 326-24-45.

6e, bd Raspail, living dble, bns, cuis., chauff. central, ascens., 51 m2. Prix 495.000 F. ETUDE RIVE GAUCHE. Tél. 222-70-63.

Entre PANTHEON et CONTRESCARPE
9, RUE DE L'ESTRAPADE
Hôtel particulier classé
STUDIO, 2 et 3 PIECES en duplex. Livraison avril 1980. Sur place jeudi, vendredi, samedi, 14 h à 17 h 30.
BEGI - 267-48-81

QUAI RIVE GAUCHE **SUR SEINE**
Prox. PONT NEUF. Bel appt de charme et de caractère. Serge KAYSER - 329-60-60

CŒUR SAINT-GERMAIN
106 m2
Pour non-traditionnaliste
BEAUCOUP DE CHARME
Gd living + chbre confort
MEL - Tél. 325-60-80

7e arrdt.

AVENUE DUQUESNE
Sté PROPRIET. VD STUDIO et 2 PCES, occupés. - 555-91-00.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
magnifique séjour double, S. à M., 3 chambres, 2 bains, 175 m2, chambre de service.
GARBI : 567-22-88.

ECOLE-MILITAIRE
société propriétaire vend dans bel immeuble pierre de taille : APPARTEM. OCCUPE - 97 M2, exposé Sud. - Tél. : 555-91-00.

STDG, 2 apparatem. de 6 Pièces, immeuble début du siècle : 1.400.000 F. Téléphone 548-76-25.

EXCEPTIONNEL Plein Sud
225 m2 6 P., sur **CHAMP-de-MARS**
Exclusivité FRANK ARTHUR 766-01-69

11e arrdt.

PARTICULIER VEND
12, rue de Lancry, Mo République, immeuble P. de T., côté cour, calme, 1er étage, 2 Pièces, cuisine, salle d'eau, entrée, petit débarras, cave, remis à neuf. — Pour renseignements, Téléphone : 781-16-18.

12e arrdt.

BASTILLE - GARE DE LYON
2 P., entrée, cuis., s. d'eau, wc, 160.000 F. Calme. - 336-17-36.

13e arrdt.

GOBELINS - 354-95-10
STUDIO, tout confort, soleil, à saisir. — Prix : 150.000 francs.

14e arrdt.

14e STUDIO Kitchenette S. d'eau
Prix 79.000 F — 222-70-63

15e arrdt.

MONTPARNASSE
magnifique atelier peintre
2 chambres, 112 m2.
GARBI : 567-22-88.

CONVENTION
salon, S. à M., 3 chambres, classique, immeuble bourgeois : 760.000 F. RARE. Tél. 328-99-80.

15e Près Mo La Motte-Picquet Joli studio de caractère Cuis., bains. 220.000. 577-74-38.

PRES CONVENTION PART. VEND
r.-de-ch., imm. récent, superbe 3 p. 78 m2, tt cft, clair, soleil. Luxueuse s. de bns. 580.000 F. Tél. le matin : 828-78-62.

153-155, R. DE LOURMEL
Encore un très beau 3-4 pièces avec loggia. Livrable immédiatement, cuisine équipée, double exposition, entrée et salle de bains éclairées.
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h à 19 h.
Téléphone : 557-43-90

Mo VAUGIRARD
Immeuble récent - Séjour + 2 chambres, entrée, cuisine, w.-c., salle de bains, 70 m2, balcon, 3e étage, parking. Prix 640.000 F. - Tél. 566-00-75.

16e arrdt.

XVIe 10, rue PERGOLESE
180 m2 à rénover
Prof. libér. possible - 4e étage
Bel imm. - Sur place 14-18 h., mercredi, jeudi, vendredi.

RECENT, TRES BEAU 5 P., vue dégagée SUR LA SEINE : 1.600.000 F. Téléphone 548-76-25.

TROCADERO, bel immeuble P. de T., ascenseur. 110 m2. A moderniser : 850.000 F. 705-31-13.

EXELMANS
2 PCES TOUT CONFORT Tapis escalier
Prix 249.000 F. — Tél. 325-75-42.

MUETTE GRAND STANDING
Living + 2 chambres + 2 bains, terrasse, rénovation luxueuse. 1.380.000 F. Discutable. Tél. 553-14-14

PLEIN SOLEIL
SANS VIS-A-VIS SUR SEINE
240 M² PASSY
EXCLUSIVITE **S.I.I.F.**
550-34-00

17e arrdt.

17e, SOLEIL, vue dégag., excel. état, superbe 175 m2, 3 CHBR., 2 bs, cuis. équ. 544-50-46 matin.

17e, RESIDENTIEL, bel imm. P. de T., liv. + 3 chbres, cuis., S. de B., wc, balcons, chbre de service, 105 m2. Tél. 574-75-88.

19e arrdt.

Propriét. vd maison particul., PROCHE BUTTES-CHAUMONT, 11 Pces, 254 m2 habit., s/3 nivx + jard. et cave : 1.800.000 F. Téléphone : 208-22-31.

20e arrdt.

Av. Gambetta, bel imm. anc., 6e étage, ascens., 2 P., cuisine, cabinet toil. avec dches, confort, impeccable, très calme, 50 m2, 300.000 F. Téléphone : 363-16-74.

78 - Yvelines

MARLY - MONTVAL
Part. vd appt 81 m2, 2 chbres, balcon Sud-Ouest, garage, près gare. Prix : 350.000 avec C.F. Téléphone : 584-47-08.

A vendre, Rochefort-en-Yvelines 8 appartements en duplex, tout confort, bâtiments de caractère, rénovés, de 336.000 F pour 78 m2 environ à 286.000 F pour 57 m2 environ. - SODICOB : 041-88-24.

VERSAILLES SAINT-LOUIS 4 p. Duplex
95 m2, caractère. - 550.000 F
Carrés St-Louis - 950-48-99

VERSAILLES Tr. gd stand. sur **PARC** grand salon, gde salle à manger, 4 chambres, 200 m2, box, parking. Visite ce jour de 14 h à 19 h : 7, rue de l'ERMITAGE ou « TAC » - 329-33-38.

92 Hauts-de-Seine

VILLE-D'AVRAY, dans belle résidence, grand appartement de standing, calme, verdure, soleil, double living, trois chambres, trois bains, chambre personnel, grand parking. Tél. : 705-24-10.

BOIS-COLOMBES Près gare
Dble séj., 1 chbre, cuis., bains, w.-c., cave, chff. imm. s/cour, 3e ét. sans asc. Bel immeuble. Prix 270.000 F. — 526-33-11.

DÉFENSE
Part. vend 5 P., 104 m2, lux. amén., 2 bains, 2 park., 9e ét. Vue sur tout Paris. - 775-14-65; téléphoner entre 17 h et 18 h.

94 Val-de-Marne

SAINT-MAUR, CRETEIL, RER dans imm. stdg, BEAU 2 PCES, cuis., bains, 53 m2, vue dégag., parking. Téléphone : 359-42-20.

CACHAN
LE SIGNAL DE LA PLAINE
Quartier neuf dans 7.800m2 de verdure, appartements du 2 au 5 pièces entièrement terminés, livrables immédiatement.
Prix fermes et définitifs.
Prêts conventionnés.
Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-04-11 ou au siège au 387-52-11

Province Province

Au cœur de
l'Auvergne
à **SUPER LIORAN**
(Cantal)
Trains directs pour la station.
Hiver et été
Dans un site privilégié,
nombreuses remontées mécaniques. Patinoire.
La 2e tranche du Village du Haut Lioran démarre.
Réservez studio ou duplex
Crédit maximum
SIFIF - 9, av. Marceau - 75116 Paris - **723.43.06**
AGENCE PRADEL - 15000 Aurillac
48, rue du Buis, **(71) 48.01.54**

A MARSEILLE
Très beau F4, Gd Balcon dans petit immeuble tt cft, bordure plage le Prophète. Site magnifique.
550.000 F.
Tél. (91) 76-45-45
poste 250, heures bureau.

PROVENCE
EYGUIERES près SALON, ST-REMY, LES BAUX
4 appts dans Hôtel particulier classé 18e S., av. ptres appar., studio, Type 4, Triplex à rénover et Duplex équipé. Px de 50.000 à 150.000 F. CATRY, jeudi tél. (91) 54-92-93 ; jours suivants : (42) 26-73-61, heures repas.

La Toussuire - 1800 (Savoie)
PARTICULIER VEND : F 1, aménagé pour 4 personnes, état neuf, pied des pistes. - Téléphone (16-79) 84-61-94 apr. 19 h.

PROVENCE
près GORDES - 20 mn autoroute
Dans petite copropriété au milieu de la nature, reste 1 seul studio avec terrain privatif 1.000 m2 équipé et meublé, séjour + wc + dche. Prix av. minimum 40.000 F cpt + 160.000 F. Crédit possible.
CATRY, tél. jeudi (91) 54-92-93
Jrs suiv. : (42) 26-73-61 h. repas

appartem. achat

PR VENDRE VOTRE APPART. RIVE GAUCHE OU BOULOGNE adressez vous à un spécialiste. COTIMO : 783-62-74.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-0075, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 2 à 4 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE, 873-23-55, toute la journée, même le soir.

URGENT, ach. appts 2 à 4 P., paiement compt. chez notaire, Paris 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e, et NEUILLY. Téléphone 261-39-78, Mme Leuller, et 900-84-25, le soir.

URGENT - RECHERCHE
5-7 PIECES, tout confort, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

RECH. APPARTS bon stand.
TTI - 766-32-11

constructions neuves

INVESTISSEZ
Dans la pierre, PARIS Ve
PANTHEON - Imm. NEUF
LIVRAISON MARS 1980
M2 moyen : 10.800 à 11.500 F.
707-20-29 13 h à 19 h (sf samedi)
65, RUE LHOMOND

locations non meublées Offre

Paris

3 PCES PRES MOUFFETARD Part. - Immeuble neuf
Tél. Park. 3.350 F net. Jeudi, 13-17 h. : 6 bis, r. de Valence.

17e arrdt ds bel imm. moderne sur jard. 6e ét. 2 asc. Vue dégagée, soleil, calme appt. 48 m2 2 p., s. de bns, cuis., cave, park. sous-sol, chff. individuel, loyer 2.080 F ch. comp. reprise dem. pour meubles, séj. + installat. cuis., tél. 10 à 15 h. : 267-48-17

13, RUE DUVIVIER
STUDIO, cuisine équipée
s. de bains, tél., 1.700 F net, sur place jeudi à 16 h. 45

24, RUE HAMELIN
double liv. kitchen. équipée, s. de bains, tél. 2.800 F net sur place jeudi à 14 h. 30.

158, RUE DE LA POMPE
double liv. kitchen. équipé, s. de bains, interphone, 2.500 net sur place jeudi à 15 h. 30.

Pte SAINT-CLOUD, vue panoramique sur square, 6/7 pces récent 728 m2. 5.500 F + charges. - Tél. 548-76-25

PANTHÉON
Superbe duplex 160 m2
90 m2 rez-de-chaussée sur jardin - 70 m2, cave classée, aménagée.
Gd standing. Parking.
Bail 3 ans.
7.000 F/mois + charges.
Tél. 278-29-20

Région parisienne

Mo HOCHE, ravissant 2 Pces, tt cft, asc., tél. A neuf. 1.050 F + ch. jeudi, 14 h. à 19 h. 5, av. Edouard-Vaillant, PANTIN TEL. 585-41-20

Vincennes, 13, rue A.-France, près bois, 4-5 P., luxe, 2 bains, loggia, tél., 3.500 F + ch. S/pl., 31 et 1er de 14 à 16 h. 328-06-78.

MARLY-LE-ROI, proxim. lycée international, propriété XIXe s. comprenant : entrée, salle à manger, salon, 4-5 chbres, gd jardin, loyer 6.000 F per mois. Agence de la Forêt. — L'Etang-la-Ville. — Téléphone : 916-30-05.

locations non meublées Demande

Paris

Rech. appt, maison ou atelier, ou 2 appts contig. 4 à 6 Pces, 5e, 6e, 7e, 14e, de préf. calme, si poss. anc., pas ennemi pittor. Ecr. n° T 017926 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
recherche appartements de standing pour Diplomates et Cadres EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

STE rech. beaux appts
LOYERS GARANTIS
pour ses cadres - 500-54-90

pavillons

CLAMART - Réception + 3 ch. tt confl. Garage. Terrain 250m². Prix : 700.000 F - 534-57-40.

fonds de commerce

MONTMARTRE
Mo Abbesses, charmant magasin 30 m2, petit loyer, bien situé passage touristes.
Bail renouv. en 1978. A CEDER
Tél. 10 h. 30 à 19 h. : 606-74-02

locaux commerciaux

NICE Centre - Loc. tous comm. 500 m2. Fac. vitr. 12 m. Loy. mens. 6.000 F + droit au bail. Tél. : (1) 225-13-96

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
ASPAC : 281.18.18

Ppiaire loue bail 3, 6, 9
BASTILLE 1.600 m2 Impeccables
Climatisés - Libres - 563-83-33

8e - PROPRIETAIRE
loue bureaux dans immeuble refait neuf - 563-17-27

MONTEZ VOTRE PROPRE
ENTREPRISE
nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les démarches, domiciliation de votre siège social ou location bureau meublé avec téléphone, télex, secrétar. ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris. — Tél. : 272-67-38.

immeubles

Recherchons tous immeubles commerciaux et locatifs. Solutions rapides - 563-83-33

ACHETE imm. de tte import. même avec travx. M. MOHR, 137, bd Koenig, Neuilly-s/Seine.

viagers

+ de revenus — d'impôts mettez votre patrimoine en viager, expertise discrète, indexation. Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 355-61-58

NICE - STUDIO libre.
Rente mens. 750 + petit compt.
Tél. : (1) 359-79-20

Sté spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties
Etude gratuite, discrète

villas

NOGENT BOIS et R.E.R.
VILLA STYLE MANSARD
triple living, 6 chambres, 2 salles de bains, sous-sol, gar., sur 970 m2 jardin clos.
Prix élevé justifié.
Etude BEL AIR - 349-72-86.

18 km OUEST
MAISON ancienne fin 18e siècle, caractère, récept. 60 m2, 6 ch., 3 bains, tt confl, poss. division. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

maisons de campagne

DROME
15 MINUTES EST VALENCE :
GRANDE MAISON PIERRE
en partie aménagée, 5 Pièces habitables de suite + grandes dépendances, eau, électricité, jardin, potager, proximité ski. Prix 295.000 F.. Crédit possible. CATRY, Tél. 16 (91) 54-92-93.

terrains

MORBIHAN - Terrain viabilisé, presqu'île océan. Environnement très except. Bastard, Manoir Lanoëdic, 56370 SARZEAU.

3 EMPLACEMENTS 825 M2 viabilisés, petite ville en limite de l'Indre et du Cher, rivière, gare sur grandes lignes. Ecr. à M. DELHOMME, La Perrière, 18120 Limeux - T. : (48) 51-70-16

16620 MONTBOYER
A vendre terrain à bâtir, Sud de la Charente, bien situé sur coteau, 25.000 m2, certificat d'urbanisme, viabilité, 21 F le m2, à 40 km. Sud d'Angoulême, 90 km. au Nord de Bordeaux. Ecr. n° 6.172, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

propriétés

300 M LYCEE ENGHIEN
500 m gare. SUPERBE VILLA de caractère, 220 m2 habitables, sur jardin 1.400 m2.
1.400.000 F - 989-31-74.

GARCHES PROCHE GARE
BELLE PROPRIETE **270 M²**
environ, jardin clos murs.
1.870.000 F. Exclusivité
Carrés Saint-Louis - 950-48-99.

STRASBOURG
IMPORTANTE PROPRIÉTÉ HISTORIQUE
A VENDRE
situation exceptionnelle dans parc aménagé proche du centre conviendrait particulièrement à collège ou institution.
Ecrire sous n° 698,
AGENCE HAVAS
21, Haute-Montée
67081 STRASBOURG CEDEX.

domaines

TOURAINE
pr. Montrichard, plaisant Corps FERME, anc., 7 P., vastes communs s/35 ha. libr., jolie vue, chasse s/75 ha, conviend. hippisme, etc. T. 16 (47) 29-91-29.

l'agenda du Monde

Artisans

ENTREPRISE GENERALE
exécute rapidement tous travaux peinture et décoration. Devis gratuit. Tél. : 885-14-38.

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84 - 893-30-02.

ALLO ! EUROCHAUFFAGE
Tél. : 357-31-68
spécialiste du chauffage toutes énergies
DEVIS GRATUIT
CRÉDIT TOTAL
1re mensualité à la commande. Remise 10 % jusqu'au 29-2-1980. 104-106, rue Oberkampf, 75011 PARIS.
Documentation gratuite.
Magnifique surprise.

Bijoux

ACHAT AU COMPTANT
bijoux, brillants, argenterie, or, or cassé. 136, r. Legendre-17e. Mo Brochant. Ouv. lundi à vend.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

Carrelages

DIRECT USINES
GRAND CHOIX
NOMBREUX LOTS
BOCAREL,
8, rue La-Tour-d'Auvergne, Paris-9e. Métro Cadet.
526-45-48 - 526-13-36.

Cours

Pers. de langue maternelle américaine ayant l'expér. de l'enseign. donn. cours anglais tous niveaux. Tél. : 354-46-48.

APPRENEZ LE VIOLONCELLE par professeur-concertiste. Diplômé du conservatoire nat. sup. de Paris, méthode facile et rapide, du débutant jusqu'au concours du conservatoire nat. sup. de Paris. Rens. T. 982-53-53.

Ecole secondaire de CHATOU 5 minutes du R.E.R. organ. les mercredis rattrapage MATHS PHYSIQUE tous nivx FRANÇAIS 1er cycle. Séances intensives p. groupe de 2 à 4 p. T. 952-57-39/361-47-55 14 à 20 h.

Débarras

DÉBARRAS INTÉGRAL
Cave, grenier, appartement.
Tous locaux. 606-60-06.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Importation directe.
150 F le rouleau.
PAPCO. 720-18-89, l'après-midi.

Fourrures

Claire BOUTIQUE
FOURRURES D'OCCASION
Dépôt - Vente
Réparation - Transformation
6, rue Merlin, Paris-11e - Tél. : 372-80-76
CRÉDIT GRATUIT - 5 % d'escompte

Rencontres

A. RUCKEBUSCH
MARIAGES DE L'ÉLITE
par ses rencontres et prestations hors du commun
5, rue du Cirque, 75008 PARIS - TÉL. 720.02.78/02.97
Entre Rond-Point Champs-Elysées et rue du fg Saint-Honoré

Instruments de musique

Vds harpe celtique Aoyaux, 34 cordes, sur pieds vissés. Excell. état, peu utilisée. Prix : 3.000 F. Tél. 811-65-00.

A SAISIR
AVANT DEMENAGEMENT
ATELIERS ET MAGASINS
en l'état de stock.
Occasions pianos droits et à queue récents, ou anciens expertisés.
Prix très intéressants.
DANIEL MAGNE,
50, rue de Rome,
75008 Paris.
TEL. : 522-30-90.

Vêtements

« **LA CHICARDE** »
DEPOT-VENTE VETEMENTS.
Accessoires griffés 2e main.
Féminin, masculin, enfants.
18, r. Baudin, 92300 Levallois-Perret. Tél. : 759-96-69.
Métro Pont-Levallois.

Relations

Isolés dans milieu professionnel rencontrerions autres couples néo-parisiens, décennie 40. Ecr. n° 6.171 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Moquette

GROS RABAIS MOQUETTE
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2.
757-19-19.

Meubles

VERITABLE
Table Bistro à partir 550 F
marbres ttes dimensions, tous coloris. DEPOMOB, 15, rue Ernest-Savart, Montreuil. 287-44-54. Mo Croix-de-Chavaux.

Pêche

CAP-VERT DAKAR
PÊCHE SPORTIVE
AU TOUT GROS
Bateaux parfaitement équipés.
Ecrire LEPINAY
Centre de pêche
Hôtel Méridien, DAKAR.

Pour les jeunes

VACANCES SPORTIVES : Angleterre, Irlande, jeunes et adultes. 354-01-73.

Philosophie

La Centre
Gurdjieff-Ouspensky
est ouvert. Tél. : 436-61-69.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

NICE 4 P. meublées tt cft, près Promenade. Tél. : 288-17-77
de 8 h. à 10 h. et hres repas.

SUPER-BESSE, chalet à louer 5-6 pers., cft., libre 9-16 février et ttes saisons. T. (49) 74-14-86.

FLAINE (74). Part. loue 2 et 3 pces sur piste, 6-8 personnes. Tél. (80) 36-73-50 et 36-70-06.

VACANCES DE FEVRIER
ALPES DU SUD
Location stud. T 2 sur pistes, station PRALOU-LE SAUZE. Diffusion immobilier, av. des Frères-Arnaud, 04400 Barcelonnette. T. (92) 81-15-96.

SKI EN HTE-SAVOIE, 10-17 fév. ASS. 1901. JEUNES-ADULTES. Tt compris 1.100 F. T. 493-16-60.

LES SAISIES
Savoie (1.650-2.000).
2 et 3 pièces près commerces et remontées. Ensoleillé.
A partir de 1.000 F/semaine. Sogestimmo. (1) 772-67-39.

ACHETEZ A VIE VOTRE SEMAINE DE VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS
A TIGNES
particulier vend 1 studio 4 personnes (4e semaine de mars et 3 premières d'avril) ds magnif. résid. avec pisc. et sauna au VAL-CLARET. Tél. : 973-57-85.

AUBERGE DE LA VEZERE
Pêche. Bon air. Repos.
Tél. : 16 (55) 73-15-60.
19450 Chamboulives.

PAYS DE GALLES : Villas particulières ou hôtels en proximité des montagnes, lacs ou de la mer. Snowdonia Tourist Services, 42 High Street, BALA, Pays de Galles.
Tél. : Bala (0 678) 520419 à toute heure.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LA SITUATION DES COMPAGNIES AÉRIENNES

BAISSE DE TRAFIC A AIR AFRIQUE

La compagnie multinationale Air Afrique (1) à fait, en 1979, un déficit d'exploitation de l'ordre de 700 millions de francs C.F.A. (14 millions de francs français). C'est la première fois depuis sa création en 1961 qu'Air Afrique connaît une situation déficitaire. Elle avait réalisé, en 1978, un bénéfice net de 843 millions de francs C.F.A. L'an dernier, l'augmentation des coûts d'exploitation n'a pas été compensée par celle des recettes en raison d'une baisse du trafic.

Cette baisse du trafic a été notamment due aux événements du Tchad, qui ont provoqué sur le secteur de l'Afrique centrale une baisse de 11 % du trafic passagers et de 19 % du trafic fret par rapport à 1978. Pour enrayer cette situation, les responsables d'Air Afrique préconisent plus de rigueur dans la gestion, des coupes claires sur certains investissements, notamment immobiliers et une action vigoureuse menée auprès des pays membres pour obtenir de leur part le règlement des impayés qui se montent, à ce jour, à 11 milliards de francs C.F.A. — *(Reuter.)*

(1) Dix Etats font partie d'Air Afrique : Bénin, Haute-Volta, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Tchad, Togo, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine.

Bénéfices à Air Inter

Air Inter a réalisé, l'an dernier, un bénéfice après impôts d'environ 42 millions de francs au lieu de 33,5 millions en 1978. La compagnie intérieure a transporté, au cours de cet exercice, 6 350 000 passagers payants et 27 100 tonnes de fret. Son chiffre d'affaires a été de l'ordre de 2,226 milliards de francs et sa capacité d'autofinancement de l'ordre de 272 millions. Ses responsables envisagent d'introduire, « dans un certain délai », son titre en Bourse.

« Sans la « grève des décollages » organisée par les aiguilleurs du ciel du 25 octobre au 9 décembre dernier, nos résultats eussent été exceptionnels : nous aurions franchi le cap des 100 millions de bénéfice net », assure M. Robert Vergnaud, président d'Air Inter. Le conflit de la navigation aérienne s'est, en effet, soldé pour la compagnie intérieure par une perte de 380 000 passagers et un manque à gagner de 90 millions de francs.

Malgré tout, d'une année sur l'autre, Air Inter aura augmenté son trafic de passagers de 7,5 % et son trafic de fret de 8,3 %. Le taux de ponctualité de ses avions au décollage, calculé au quart d'heure près, aura tout de même été de 86,50 %, alors que la plus « performante » des compagnies américaines en ce domaine — United Air Lines — affiche un coefficient de 70,28 %.

Air Inter qui exploite déjà cinq Airbus A 300 B-2 en mettra deux autres exemplaires en service en 1980. D'autre part, deux Super-Caravelle-XII d'occasion, achetées à la compagnie danoise Sterling Airways, viendront compléter, cette année, les cinq appareils de ce genre actuellement en ligne. La compagnie intérieure compte transporter 7 500 000 passagers en 1980. La dernière année tranquille avant que n'entre partiellement en circulation, entre Paris et Lyon, le train à grande vitesse (T.G.V.).

Les tarifs d'Air Inter, qui ont été majorés de 8,5 % en moyenne le 1er janvier dernier, avaient été relevés de 6 % le 1er janvier 1979. *« Ils sont restés stables pendant toute l'année en dépit de l'augmentation des prix du carburant (+ 77,71 %) et de la hausse générale des prix (11,8 %) »*, a indiqué M. Vergnaud. *« Notre objectif est le même pour 1980, mais si le coût des produits pétroliers continue de s'élever au rythme actuel, nous serons contraints de le répercuter sur nos barèmes »*, a-t-il précisé.

Au demeurant, la compagnie intérieure a mis en vigueur un plan d'action commerciale en ajoutant d'autres tarifs réduits à ceux qui existaient déjà (*le Monde* du 11 octobre 1979). *« 43 % des passagers ont bénéficié d'une réduction de barème en 1979 »*, a noté M. Vergnaud. Désormais, Air Inter propose, pour chaque ligne, trois tarifs : le tarif normal, le *tarif A* applicable à la clientèle qui bénéficiait antérieurement d'une réduction de 25 % sur les vols blancs et le *tarif B* applicable à la clientèle qui bénéficiait antérieurement d'une réduction de 50 % sur les vols bleus. Ces barèmes sont donc exprimés en francs et non plus en taux, ce qui permet aux voyageurs de comparer directement entre eux les prix des différents modes de transport.

A partir du dimanche 6 avril, Air Inter introduira, en liaison avec Air France, un nouveau produit « Avion pour tous » au départ de Paris sur les lignes exploitées en Airbus (Bordeaux, Lyon, Marseille, Nice et Toulouse) et sur certaines liaisons vers la Corse. Il s'agira d'un vol quotidien offert à tous les passagers et vendu à petit prix à condition de s'appliquer à un séjour compris entre sept et trente-cinq jours et de ne faire l'objet d'aucune modification de date. — J.-J. B.

Estimant « suspect » son naufrage au large du Sénégal

DES ASSUREURS LONDONIENS REFUSENT DE PAYER LA PRIME DU SUPERPÉTROLIER LIBÉRIEN « SALEM »

Londres (A.F.P.). — Des assureurs londoniens, estimant « suspect » le naufrage du superpétrolier libérien « Salem » il y a onze jours, dans l'Atlantique, au large des côtes du Sénégal, ont refusé d'indemniser les propriétaires du navire avant la fin des enquêtes en cours, apprenait-on le 28 janvier à Londres.

Le navire de 215 000 tonnes et sa cargaison de 193 000 tonnes de brut étaient assurés presque entièrement sur le marché londonien pour une somme de 84 millions de dollars. Son naufrage constitue l'une des plus grosses pertes de annales de l'assurance maritime.

Mais le bruit court que le navire était vide au moment du naufrage. La cargaison, assurée pour 69 millions de dollars, aurait été déchargée frauduleusement en Afrique du Sud. Embarquée à Mena-Al-Ahmadi (Koweït), elle avait été achetée en cours de voyage par la Shell et devait être débarquée en Italie.

En outre, les soupçons des assureurs ont été éveillés par plusieurs faits étranges : le naufrage n'a pas, semble-t-il, causé de marée noire. Ni le capitaine ni le chef mécanicien n'ont pu préciser la cause de l'explosion à l'origine du naufrage. Enfin, il n'y a eu aucune victime parmi l'équipage. Le premier S.O.S. a été lancé seulement vingt-six minutes avant le naufrage et la valeur assurée du navire a été augmentée deux ou trois jours seulement avant le début du dernier voyage du navire.

Shell a annoncé qu'elle envisageait d'entamer des poursuites judiciaires pour obtenir le remboursement de la cargaison du pétrolier.

LA RÉGION AQUITAINE VA LANCER UN EMPRUNT DE 82 MILLIONS DE FRANCS

Bordeaux. — Le conseil régional d'Aquitaine a voté, le 29 janvier, son budget primitif pour 1980, qui s'élève à 230 261 000 francs. Les recettes obtenues sans modification des taux d'imposition sont de 147 644 646,70 francs, ce qui correspond à une fiscalité régionale par habitant de 51,18 francs. Un emprunt de 82 717 000 francs devra être lancé pour équilibrer recettes et dépenses.

Le budget n'a pu être adopté qu'avec les voix des socialistes et des radicaux de gauche, alors que le groupe des démocrates d'Aquitaine rassemblé autour de M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux (R.P.R.), président de l'Assemblée nationale, s'abstenait, et que les communistes votaient contre. En fait, alors qu'en 1979 la nouvelle majorité P.S. - M.R.G. n'avait pu qu'infléchir légèrement les orientations budgétaires, elle a tenu cette fois à marquer plus profondément son empreinte sur l'exercice 1980 ; ce qui a provoqué de vifs débats, notamment au sujet de la politique routière.

A noter enfin que, pour ce qui concerne le schéma régional de transports collectifs, l'assemblée, à l'unanimité, a rejeté purement et simplement le rapport de l'administration qui suggérait à la région de prendre à son compte l'exploitation de lignes S.N.C.F. déficitaires (*le Monde* du 30 janvier). En revanche, le conseil régional a adopté un amendement proposé par son président, M. André Labarrère (P.S.), refusant la fermeture des lignes Sarlat - Saint-Denis près Martel (Dordogne) et Oléron - Bedous (Pyrénées-Atlantiques).

CORRESPONDANCE

Des chasseurs de primes à Toulon ?

Après l'article intitulé « Les mésaventures d'un chasseur de primes : bris de verre à Toulon » (le Monde du 16 janvier), Mme N. Iung, P.-D.G. des Verreries varoises S.A., nous écrit :

Nous ne sommes pas un chasseur de primes puisqu'il ne s'agit pas de prime à l'investissement mais à l'embauche (minimisée en outre, d'après la concurrence, puisque, traditionnellement, une unité de notre importance devrait employer deux cent cinquante et non cent cinquante personnes, comme nous le préconisons). D'autre part, peut-on soutenir aujourd'hui que le dossier présente bien des imperfections après huit mois d'études (2 janvier 1979-24 août 1979) ? On nous demande un plan de financement satisfaisant du programme, ce que nous essayons de faire depuis quatre mois malgré les innombrables malveillances et blocages dirigés. Enfin, pourquoi cette insinuation à l'égard de l'entreprise Sud-Acier, qui, à notre connaissance, n'avait jamais rien demandé ni obtenu de l'Etat et qui n'a rien à voir avec notre unité verrière ?

Je voudrais simplement souligner la mauvaise foi évidente concernant notre industrie. La technologie de pointe que nous préconisons pour obtenir un produit compétitif et commercialement rentable sur le marché « européen » par rapport aux usines anciennes se traduit par trois économies fondamentales :

— Masse salariale réduite (mieux vaut moins d'emplois mais des emplois durables) ;
— Economie d'énergie ;
— Economie de transports.

UN CHANGEMENT DANS LES HABITUDES DES USAGERS

L'autobus premier bénéficiaire de la crise de l'énergie

Une aggravation de la crise de l'énergie pourrait-elle conduire l'Etat à modifier de fond en comble sa politique des transports et contraindre les usagers à changer du tout au tout leur manière d'aller et venir ? La commission des transports du VIIIe Plan devra apporter sa réponse. Mais le gouvernement est conscient de l'importance de l'enjeu.

Il n'est pas de spécialiste qui n'ait sa « petite idée » sur la question. La plupart écartent comme irréaliste un scénario de crise absolue de l'énergie qui aboutirait, par exemple, à priver la France de 30 %, voire de la moitié de ses approvisionnements en pétrole. *« Il s'agirait alors d'un état de guerre économique*, disent certains. *La riposte ne nous appartiendrait plus, il faudrait la penser en termes politiques. »*

Les responsables du ministère des transports placent leurs réflexions dans le cadre d'une situation moins dramatique, celle qui obligerait la France à maintenir à niveau constant sa consommation du pétrole, faute de pouvoir s'en procurer suffisamment, ou à bon prix. Cela dit, ils continuent de souscrire aux conclusions du récent rapport Guillaumat sur l'avenir des transports terrestres. Son auteur voyait dans le développement de la circulation automobile particulière un *fait de civilisation « qu'il ne faut pas s'attendre à voir se modifier autrement qu'à la marge »*.

Les pouvoirs publics reconnaissent volontiers que, en matière de transports, des économies d'énergie significatives ne peuvent être obtenues qu'en bridant le développement de la circulation automobile particulière. Pour autant, il ne s'agit pas de dissuader quiconque de posséder une voiture individuelle, voire de s'en débarrasser puisque, pour le plus grand nombre, celle-ci est un élément de la personnalité et l'expression de la liberté. L'objectif doit être d'inciter chacun à en améliorer l'usage.

Certains seraient tentés d'apporter à la crise de l'énergie des réponses-choc : restriction de circulation des camions, interdiction pour les banlieusards d'utiliser leur voiture pour gagner le centre-ville, transfert de trafic autoritairement de la route vers le rail. *« Il faut se méfier de ces réactions primaires qui ont parfois des effets seconds assez pervers »*, affirment les experts. L'amélioration de la desserte par autobus peut, par exemple, inciter un cadre à laisser sa voiture au garage, mais son épouse, si aucune contrainte ne lui est imposée, ne manquera pas d'utiliser l'automobile pour vaquer à ses occupations. D'où un gaspillage d'énergie.

Obtenir des constructeurs d'automobiles qu'ils conçoivent dorénavant des véhicules dont la consommation de carburant aux 100 kilomètres ne dépasse pas 7,3 litres ne servirait à rien si les adeptes du volant en profitaient pour multiplier leurs déplacements. Aussi admet-on qu'il est nécessaire de maintenir une pression permanente sur les prix de l'essence afin *« que les comportements naturels des consommateurs soient orientés vers une utilisation plus rationnelle de l'énergie »*.

Encore ne faut-il pas s'attendre à de très substantielles économies d'énergie puisqu'un mauvais aménagement du territoire — notamment en milieu urbain — oblige à d'incessants déplacements, et puisque la répartition des lieux de travail et l'organisation du temps de travail laissent grandement à désirer.

Transferts de clientèle

Qu'attendre du « reste », c'est-à-dire des transports collectifs. *« Peu de choses en matière d'économie d'énergie*, indiquent les techniciens. *Toute action en ce domaine, comme la fermeture d'une ligne déficitaire par une compagnie régionale, ne peut avoir que valeur d'exemple. »*

Les responsables de la S.N.C.F. souhaitent que, à la faveur du « combat par l'énergie », une nouvelle répartition du trafic tienne compte des qualités intrinsèques du train par rapport au camion, à l'avion et à la voiture. L'automobile assure 80 % des trajets à longue distance, le chemin de fer, 18 %. Il n'est pas acquis, comme certains cheminots l'imaginent, qu'en cas de crise il y aurait un transfert automatique de clientèle d'un mode de transport sur l'autre. Face aux « rigidités » du rail, beaucoup d'adeptes du volant se résigneraient probablement à restreindre leurs déplacements.

Il n'en demeure pas moins qu'un léger déplacement de clientèle — 2 à 3 % — de la voiture vers le train se traduirait pour la S.N.C.F. par une forte augmentation de la demande, de l'ordre de 10 à 15 %. La Compagnie serait-elle en mesure d'y faire face étant donné que cet afflux de voyageurs aurait tendance à se concentrer sur les périodes de pointe ?

Quant aux transport urbains, *« la réflexion doit se faire avec les maires, qui ont le pouvoir de police »*, dit-on au ministère des transports. On reconnaît que l'autobus est économe en énergie et qu'il n'a certainement pas encore donné le meilleur de lui-même. Il n'est pas nécessaire de prévoir de lourds investissements pour lui faciliter la tâche. Ainsi, la multiplication des couloirs réservés permettrait d'accroître, sans grands frais, sa vitesse de rotation et d'augmenter sa capacité.

Les pouvoirs publics veulent raison garder. A leur avis, il faut s'accommoder de la voiture qui est un bien estimable et non pas *un mal nécessaire, et inciter* les automobilistes à en faire bon usage. Les événements se chargeront, selon eux, de ramener les récalcitrants dans le droit chemin.

JACQUES DE BARRIN.

ENVIRONNEMENT

RÉUNION A BRUXELLES

Paris propose de réutiliser le sel déversé dans le Rhin

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le gouvernement français semble avoir opté pour la valorisation des saumures des mines de potasse d'Alsace. C'est ce qui est apparu nettement au cours de la seconde négociation sur la pollution du Rhin, le 28 janvier, à Bruxelles.

Après que Matignon eut renoncé à présenter au Parlement la convention de Bonn, les pourparlers s'étaient engagés le 13 décembre dernier avec les quatre autres pays signataires. Les délégations de la France, de l'Allemagne fédérale, des Pays-Bas, de la Suisse et du Luxembourg se rencontreront à nouveau, le 9 mai prochain, à Paris. Ce troisième round de négociations au niveau des hauts fonctionnaires doit préparer la conférence ministérielle devant mettre un terme au différend qui oppose la France à ses partenaires européens.

C'est du moins l'espoir que traduit le communiqué adopté, lundi, à Bruxelles par les cinq délégations. La réalité est sans doute différente. En plus de la solution de l'injection de chlorure de sel dans le sous-sol, contenue dans la convention de Bonn, mais abandonnée devant les obstacles politiques, le gouvernement français écarte la technique du remblayage, qui consiste à remettre les déchets dans les galeries désaffectées. La délégation française a fait valoir à ses interlocuteurs que cette solution était dangereuse en raison de la géologie du bassin. Aussi leur a-t-elle demandé d'étudier différentes solutions de valorisation du sel : création d'une saline en Alsace, utilisation de la saumure pour les soudières de Lorraine notamment. Ces deux solutions présentent la même difficulté : elles portent sur des productions déjà excédentaires sur le marché.

En supposant que le gouvernement français parvienne à concilier les intérêts sur son propre territoire national, il lui restera à convaincre les autres pays riverains du Rhin. Car c'est une solution commune que souhaite Paris, avec toutes les implications que cela comporte, y compris financières. Comment imaginer que les quatre partenaires européens contribueront à la réalisation d'un projet visant à produire du sel qui concurrencerait leurs propres productions sur des marchés particulièrement étroits ?

Pour l'instant, ils ont enregistré les solutions avancées par les Français. Répondront-ils favorablement le 9 mai à Paris ? On peut en douter.

MARCEL SC-TTO.

LES ÉCOLOGISTES ENVOIENT A M. D'ORNANO UN RAPPORT SUR UN PROJET DE CENTRALE NUCLÉAIRE DANS LES LANDES.

(De notre correspondante.)

Bayonne. — La section Pays basque de la Société pour l'étude et la protection de la nature dans le Sud-Ouest (SEPANSO) a adressé à M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, un rapport examinant l'opportunité de construire une centrale nucléaire sur le site du Bec-des-Gaves à Port-de-Lanne (Landes), à l'endroit où les gaves de Pau et d'Oloron réunis se jettent dans l'Adour.

Dans ce rapport, la SEPANSO juge illogique de donner corps à ce projet *« car il n'apparaît ni utile ni rentable de créer une nouvelle source d'énergie nucléaire en Aquitaine »*, celle de Braud-et-Saint-Louis, près de Bordeaux, paraissant amplement suffisante.

Le document indique qu'une telle installation ferait disparaître les saumons de l'Adour et du gave d'Oloron, notamment en raison du réchauffement de la température des eaux. De plus, l'Adour n'ayant pas un gros débit, il faudrait créer des étangs artificiels pour alimenter les tours de refroidissement, ce qui entraînerait une détérioration certaine des espèces animales aquatiques et contrarierait à coup sûr la vocation touristique de la région.

INSONORISATION A CHARENTON

Le préfet de la région Ile-de-France vient de donner son accord pour que les travaux d'insonorisation de certains immeubles de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne) puissent commencer. Cette décision fait suite à une récente visite de M. Lucien Lanier dans cette commune pour constater sur le terrain l'ampleur des nuisances causées par le bruit de l'autoroute A 4.

L'Etat participera pour 75 % au financement des travaux d'insonorisation des façades exposées au bruit provenant de l'A 4. Le bruit existant déjà avant la mise en service de cette autoroute, cet accord de l'Etat est subordonné à la prise en charge d'une participation de 15 % par l'établissement public régional et de 10 % par les propriétaires des appartements. — *(Corresp.)*

● *Un second canal de Panama ?* — M. Shigeo Nagano, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Japon, a annoncé, le 26 janvier, qu'il se rendrait à Panama, accompagné du sénateur américain Mike Gravel de l'Alaska. Les deux hommes rencontreront le président Aristides Royo afin d'obtenir son appui pour le creusement d'un second canal au Panama. Cette voie permettrait de faire passer d'un océan à l'autre des bateaux de 300 000 et même de 500 000 tonnes. Elle faciliterait les importations japonaises de pétrole en provenance du Mexique et du Venezuela ainsi que le passage vers la côte est des Etats-Unis des pétroliers venant de l'Alaska. — *(A.F.P.)*

PARIS SOUS SURVEILLANCE

Le réseau automatique de surveillance de la pollution atmosphérique en cours d'installaion dans l'agglomération parisienne, sera opérationnel à la fin de l'année 1980, a annoncé le 29 janvier M. Gérard Jourdan, directeur interdépartemental de l'industrie d'Ile-de-France.

Ce réseau, dont le poste central sera situé dans le douzième arrondissement, est composé de trente-sept stations (seize dans la capitale et vingt et une en banlieue) qui assureront la surveillance du niveau général de pollution, de ses variations géographiques et de son évolution dans le temps. Si besoin est, des mesures d'alerte pourront être déclenchées, qui *« prévoient, en particulier, l'obligation, pour les plus gros consommateurs de fuel lourd de la région, de réduire immédiatement et très fortement leurs émissions en utilisant momentanément un combustible à très basse teneur en soufre »*.

Selon la direction interdépartementale de l'industrie, la pollution due aux automobiles a diminué en moyenne de 36 % dans Paris et de 52 % en banlieue entre 1972 et 1976. *« Toutefois, précise-t-on, une certaine constance de cette pollution est enregistrée depuis 1976. »* Pour ce qui est du chauffage domestique et urbain, les observations effectuées de 1963 à 1978 font apparaître une diminution de 37 % des niveaux moyens de la pollution.

Le Monde

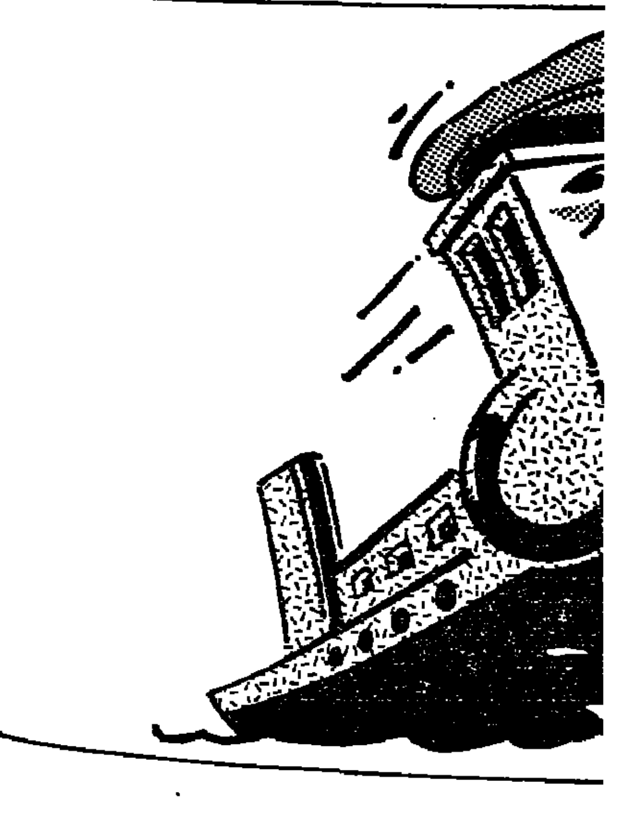
SOCIAL

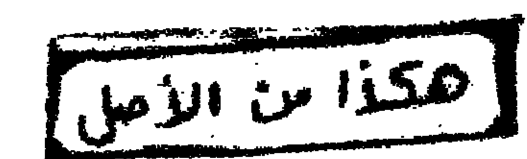
ÉCHEC DE LA RENCON…

Les … politiques se son… sur les objectifs et les…

Grève modérément suiv… dans les Houillères du N…

De notre correspondant





Le Monde

économie

SOCIAL

ÉCHEC DE LA RENCONTRE C.G.T.-C.F.D.T.

Les oppositions politiques se sont ajoutées aux divergences sur les objectifs et les méthodes d'action

L'ombre de Kaboul, les miasmes des suspicions réciproques, ont trop lourdement pesé sur le rendez-vous maintenu contre vents et marées par MM. Séguy et Maire. Le renouvellement de l'accord unitaire s'est révélé impossible, le 29 janvier, après quatre heures de négociations dont plus de la moitié, il est vrai, avait été occupé par des suspensions de séance durant lesquelles chacune des délégations discutait des contre-propositions de l'autre.

A la dureté de leur affrontement, les dirigeants syndicaux *mesuraient* la déception que ressentiraient les travailleurs si la façade de l'unité s'effondrait. Ils voulurent donc éviter le pire : l'éclat d'une rupture.

Faute de communiqué commun, MM. Maire et Séguy, à l'issue de la réunion, ont déclaré qu'ils avaient constaté que *« les divergences actuelles ne permettaient pas d'expri- des travailleurs et permette des* poursuivront leurs réflexions *« avec la volonté partagée de parvenir à une entente qui réponde à l'attente des travailleurs et permettent des résultats clairs et nets »*. Aucune date n'a été envisagée pour une autre rencontre.

Chaque côté affirme qu'il faut travailler patiemment à renouer les fils ténus du dialogue brisé. Quand le tissu sera suffisamment reconstitué, on pourra tenter une nouvelle fois de redonner vie à une alliance qui, on le reconnaît, n'a jamais cessé d'être grosse de conflits. Un petit groupe mixte pourrait s'y employer et s'efforcer de surmonter le scepticisme que ne dissimulent pas quelques cédétistes et cégétistes, bien que tous se soient refusés à un quelconque commentaire.

Que s'était-il passé ?

S'efforçant de sonder les intentions réelles de l'interlocuteur, on mit d'abord prudemment entre parenthèses les discussions, les polémiques de ces derniers mois. M. Séguy, la rencontre ayant lieu au siège de sa centrale, prit le premier la parole pour présenter son projet. Pour l'essentiel, il proposait des initiatives d'actions diversifiées dans leurs formes et leurs objectifs, axées sur la seconde quinzaine de février. Mais, surtout, le texte comportait l'affirmation que le syndicat avait pour mission de défendre les intérêts professionnels des travailleurs et que rien ne remettrait en cause l'action unitaire.

Cette clause, pour les cédétistes, était inacceptable. Impossible, constatèrent-ils durant la suspension de séance qu'ils avaient demandée, d'accepter que le rôle du syndicat s'arrête à la *« lutte pour le pain »* et passe sous silence les intérêts moraux, les perspectives de transformation de la société. Impossible de passer sous silence les prises de position politiques. En bref, M. Maire et ses amis se retrouvaient à peu près dans la même situation qu'en septembre.

La C.G.T. avait alors accusé la C.F.D.T. de fuir l'action et voulut lui faire proclamer qu'elle répudiait le consensus social recherché par le gouvernement. La C.F.D.T., elle, considérait que la C.G.T., inspirée par le P.C.F., se livrait à une manœuvre pour semer la division parmi les travailleurs. Néanmoins, après trois jours de réflexions, un accord avait finalement été conclu le 17 septembre. Il était si fragile qu'il ne résista pas lorsque chaque partenaire se remit à jouer les sycophantes, s'accusant réciproquement de trahir le contrat.

Mais, en cette fin de janvier, après l'accumulation des réquisitoires réciproques, la sensibilisation étant exacerbée par l'intervention soviétique en Afghanistan, le replâtrage était exclu.

Chaque délégation était venue soupçonnant l'autre de vouloir faire rejeter sur le partenaire la responsabilité d'une rupture. Le débat montrait une réelle volonté unitaire... Mais avec des objectifs inconciliables.

La C.G.T., estiment la plupart des cédétistes, souhaite l'unité, mais en se libérant des contraintes de l'accord du 17 septembre. C'est-à-dire : objectifs limités (bas salaires, emploi, expression des travailleurs) et constat de la progression de l'action avant d'envisager des mouvements d'envergure.

Devant la faiblesse de la combativité des salariés (exception faite d'initiatives ponctuelles parfois puissantes et rentables), la C.G.T. considère que le syndicat doit se montrer

NOUS ACHOPPONS SUR LA RÉDACTION DU TRAITÉ DE NON-INGÉRENCE DANS LES AFFAIRES INTÉRIEURES DE CHAQUE CENTRALE...

(Dessin de CHENEZ.)

très *« volontariste »*, élargir les revendications, mener des démonstrations aussi spectaculaires que possible, même si les résultats sont faibles ou nuls.

La C.F.D.T. estime qu'un tel comportement, stérile, lasse les travailleurs. Il ne peut que prêter aux déviations politiques. Or si la C.F.D.T. ne dissocie pas les perspectives politiques de l'action syndicale, elle veut que ce soit dans la clarté. Et M. Maire se flatte d'amener la C.G.T. à ses vues.

Débat sur les principes, arguties, tactique politique, faux-semblants pour masquer une stratégie qui, elle aussi, doit tenir compte de l'élection présidentielle de 1981 ?

Sur les lieux de travail, ceux qui se poseront ces questions n'y trouveront guère d'éléments pour dynamiser leur action et combattre avec plus d'efficacité les contraintes qu'imposent le gouvernement et le patronat.

Devant les difficultés de mener l'action, les états-majors de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ne se réfugient-ils pas dans une fuite en avant ?

JOANINE ROY.

Grève modérément suivie dans les Houillères du Nord

De notre correspondant

Lille. — Plusieurs centaines de personnes ont manifesté, mardi 29 janvier, à Raismes, près de Valenciennes (Nord), à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., pour protester contre l'arrêt d'exploitation en avril du puits Sabatier, où sont employés quatre cent cinquante-huit mineurs. L'occupation du puits se poursuit depuis le 23 janvier.

Quant à l'appel à la grève des mineurs, mardi, dans tout le bassin du Nord-Pas-de-Calais, il a été modérément suivi. Au poste du matin, on a constaté pour l'ensemble des puits, que 30 % de mineurs du fond avaient cessé le travail. Dans le Valenciennois, où se trouve le puits Sabatier, le pourcentage de grévistes, au fond, était de 60 % environ.

Les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais ont indiqué à propos de la fermeture de ce puits que l'exploitation avait débuté à partir de deux puits en 1910 et en 1912 ; à partir de 1955, les puits ont été approfondis et successivement accrochés aux étages 400, 480, 568 et 728 mètres. Cette dernière opération a été effectuée en 1975. En raison de la configuration géologique particulière de cette région, le siège Sabatier est confronté à d'importants apports d'eau ; le volume des eaux d'infiltration est de l'ordre de 2 700 mètres cubes par jour. Lors de son arrêt, la production cumulée de ce siège aura été d'environ 200 millions de tonnes ; en 1958, année de pleine production, l'extraction a atteint près de 813 000 tonnes ; à partir de 1961, la production a décru pour n'être plus que de 229 000 tonnes en 1979. Les effectifs du fond étaient d'environ 2 000 en 1957 et ne dépassaient guère 500 en 1973 ; pendant le même temps, les effectifs du jour passaient de 200 à 90. A l'arrêt de l'exploitation en avril ou mai, le personnel sera soit mis à la retraite anticipée, soit reclassé dans les autres établissements du secteur Est, les sièges Ledoux et d'Aremberg pour les ouvriers du fond, et Rousseau et aux chemins de fer d'Anzin pour les ouvriers du jour. Selon les Houillères, après le démantèlement et le remblayage du puits, les terrains disponibles pourraient être offerts à des industries nouvelles. — G. S.

« LES RÉGIMES DE RETRAITE NE SONT PAS MENACÉS » affirme M. Jacques Barrot

M. Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, s'est employé mardi 29 janvier à *« rassurer »* et *« dissiper les malentendus »* nés à propos des régimes de retraites. Il a, devant la presse, souligné que le rapport entre les personnes en âge d'activité et les retraités était *« relativement favorable »* (trois pour un) et qu'il n'existait pas de risques démographiques majeurs pour les régimes de retraites au cours des vingt prochaines années. En ce qui concerne les exercices 1980 et 1981, l'équilibre sera pratiquement réalisé entre les recettes (cotisations) et les retraites versées.

Le ministre a d'autre part manifesté sa volonté de simplifier au maximum les procédures administratives que doivent affronter les personnes âgées en clarifiant et en généralisant l'information. Un *Guide des retraités* vient d'être édité à 65 000 exemplaires à l'intention des organismes sociaux et des particuliers.

ÉNERGIE

La France va commencer à recevoir du gaz soviétique

De notre correspondant

Nancy. — Située à une quinzaine de kilomètres à l'est de Nancy, Velaine-Cerville est l'une des sept réserves souterraines françaises de gaz avec une capacité de stockage de l'ordre de 1,2 milliard de mètres cubes. Mais c'est en tant que station de recompression du gaz soviétique que de nombreux journalistes ont visité, dans l'après-midi du 29 janvier, les installations lorraines de G.D.F.

Pour l'heure, le gaz russe est... allemand. En effet, la station allemande de Wildenranadd, à la suite de problèmes techniques, n'a pas pu encore faire fonctionner ses recompresseurs. Le gaz russe livré sur la frontière austro-tchécoslovaque, à Bratislava, chemine en effet à la vitesse de 12 kilomètres-heure dans 3 000 kilomètres de tuyaux à travers l'Autriche et la République fédérale d'Allemagne avant d'atteindre la frontière française, à Erching, puis la station de recompression de Velaine. Ainsi, c'est plus sûrement le 15 février que le gaz russe arrivera effectivement en Lorraine. Grâce à quatre moteurs compresseurs de 4 000 kW, ce gaz sera expédié une centaine de kilomètres plus loin jusqu'à la station de Voisine, près de Langres, et sera ensuite dirigé vers la région lyonnaise et la région parisienne.

Pour l'instant, seules quatre villes seront alimentées par le gaz russe : Nogent-en-Bassigny et Morhange (Haute-Marne), Bar-sur-Aube (Aube) et Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), la France restant alimentée principalement (pour 40 %) par le gaz hollandais de Groninge. Ainsi, selon les dirigeants de G.D.F., l'arrivée en France du gaz naturel soviétique s'intègre dans le schéma de la politique de diversification des approvisionnements. L'U.R.S.S. dispose en effet de réserves considérables de gaz estimées à fin 1979 à plus de 27 000 milliards de mètres cubes représentant 40 % des réserves mondiales. Le rythme de croisière d'environ 4 milliards de mètres cubes par an sera atteint cette année, le gaz soviétique devant représenter environ 14 % des approvisionnements français en gaz naturel en 1980. Primitivement, la station de Velaine devait assurer la recompression de 7 milliards de mètres cubes, dont 3 milliards devaient être fournis par l'Iran à échéance 1981.

JEAN-LOUIS BEMER.

PÊCHE

Grâce à l'attitude conciliante de Londres

Les Neuf se mettent d'accord sur la limitation des captures dans les eaux communautaires

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de la C.E.E. responsables de la pêche ont arrêté, le 29 janvier, à Bruxelles, le chiffre total des captures (de poissons) autorisées (TAC) dans les eaux communautaires pour l'année 1980. D'autre part, les Neuf ont décidé d'effectuer un contrôle des quantités pêchées par les flottes des Etats membres. Il leur reste maintenant à répartir les TAC par espèces entre flottes nationales. Ce sera là le test décisif de la volonté des gouvernements nationaux de mettre en place une politique commune de la pêche.

« Le Marché commun de la pêche a plus progressé en une journée qu'en deux ans », commentait un haut fonctionnaire européen à l'issue du conseil. L'attitude de la Grande-Bretagne jusqu'à maintenant empêchait toute amorce d'une politique commune des Neuf dans ce secteur. Les Britanniques, qui détiennent au large de leurs côtes 60 % des ressources en poissons de la zone communautaire des 200 milles, n'ont jamais accepté les propositions de la Commission européenne et de leurs partenaires sur la répartition des prises.

Il devenait urgent de mettre de l'ordre dans la zone de pêche de la C.E.E. si on voulait préserver les stocks de poisson. D'autant qu'un accord entre les Neuf sur la limitation de leur effort de pêche doit permettre à la C.E.E. d'imposer plus facilement aux flottes des pays tiers une réduction sensible de leurs prises dans les eaux communautaires.

Les TAC adoptées par les Neuf, mardi 29 janvier, sont largement inférieures aux quantités prises au cours de ces dernières années. Les Neuf ont adopté les propositions de la Commission déjà inférieures de 10 % à 30 % selon les espèces, aux chiffres avancés pour 1979 mais qui n'avaient pas été retenus à cause, précisément, de l'opposition de Londres. Sous réserve de l'avis du Conseil international de l'exploitation des mers (C.I.E.M.), M. Joël Le Theule, ministre français des transports, a obtenu des Britanniques que les possibilités de pêche en mer du Nord soient légèrement augmentées pour le cabillau (de 200 000 à 215 000 tonnes) et le lieu noir (de 129 000 à 145 000 tonnes). La délégation néerlandaise a aussi obtenu des Anglais, toujours sous réserve de l'accord du C.I.E.M., la réouverture de la pêche au hareng en mer du Nord.

Le changement d'attitude de M. Peter Walker, ministre britannique de l'agriculture, amorce-t-il une amélioration des relations entre le Royaume-Uni et ses partenaires ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer. Mais cette inflexion va permettre la signature des accords conclus par la commission avec la Guinée-Bissau et l'Espagne. Londres accepte maintenant de signer l'accord entre la C.E.E. et ce pays africain, qui doit prendre le relais de l'arrangement franco-guinéen, qui donne, au large des côtes guinéennes, des droits de pêche aux thoniers français. L'accord cadre entre la C.E.E. et l'Espagne permet, lui, aux Français d'évacuer, au plan communautaire, le différend qui les oppose à Madrid à propos des « droits historiques » des pêcheurs espagnols dans le golfe de Gascogne.

MARCEL SCOTTO.

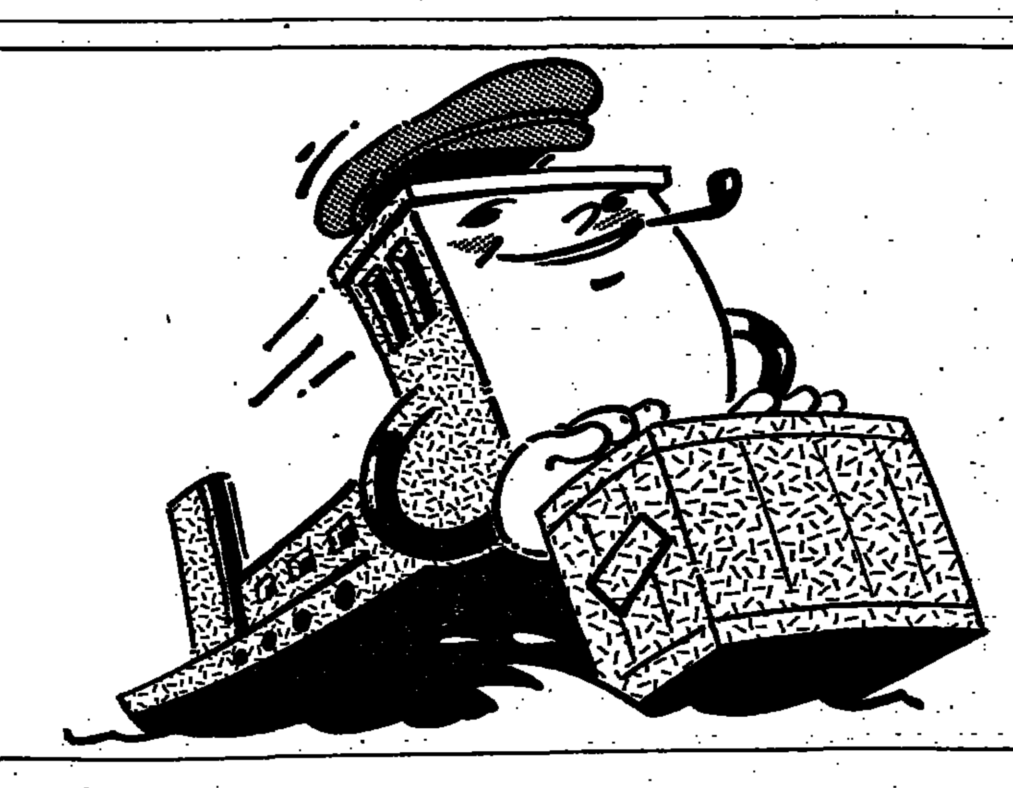
LE PRIX DU LITRE D'ESSENCE POURRAIT ÊTRE MAJORÉ DE PLUS DE 5 CENTIMES DÉBUT FÉVRIER

Les prix des produits pétroliers vont être prochainement relevés en France. C'est la conséquence des mouvements de prix imposés par les pays producteurs ces jours derniers, les hausses de 2 dollars par baril annoncées par l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, le Koweït, le Qatar et l'Irak — avec effet rétroactif au 1er janvier — touchant près de 65 % des approvisionnements de la France.

A cela doivent s'ajouter les augmentations intervenues depuis le 1er janvier (pétroles soviétiques, algérien, gabonais), qui n'avaient pas été prises en compte lors du renchérissement des produits pétroliers du 4 janvier. La nouvelle hausse pourrait donc dépasser 5 centimes par litre des produits dont le prix est fixé par le gouvernement (carburants, fuel domestique, gazole).

Jusqu'à présent, les pouvoirs publics avaient retenu, pour répercuter les hausses des prix pétroliers à la production, un délai de quarante-cinq jours qui correspondait tout à la fois au temps moyen mis par les bateaux pour venir du Golfe et aux délais de crédit. Ces derniers ayant été réduits de quarante-cinq à trente jours, il est vraisemblable que le gouvernement restreindra le délai de répercussion, la hausse des produits intervenant soit le 2 février, soit au plus tard le 9 février.

● *La commission exécutive de F.O.*, réunie le mardi 29 janvier, a demandé une relance de la négociation sur la durée du travail, *« mais qui ne saurait conduire à la mise en cause de la législation sur le travail hebdomadaire »*. Elle a mandaté son bureau pour obtenir la cinquième semaine de congés payés et, *« d'une manière générale, pour empêcher l'enlisement des discussions contractuelles, quelle qu'en soit la nature »*.





OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

AFFAIRES

Organisme de collecte de l'épargne locale

PARTICIPEX A PRIS SES DEUX PREMIÈRES PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES MOYENNES DU NORD

Participex (Institut de participation régional pour le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie) — un organisme qui collecte l'épargne locale pour aider au développement d'entreprises moyennes — vient de prendre ses deux premières participations, à savoir 5 % dans le capital de la société brassicole Pelforth, et 1,5 million de francs dans celui du groupe Liné-P.S.M. (machines-outils).

Dans le cas de Pelforth, qui emploie mille personnes et a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires proche de 300 millions de francs, il s'agissait de racheter la participation qu'avait prise l'Institut de développement industriel (IDI) *pour une durée de sept ans*, dans cette affaire familiale à l'occasion d'une augmentation de capital.

Il fallait éviter, à l'échéance, que cette participation (10 % au total) dans Pelforth, troisième producteur français de bière avec 1,65 million d'hectolitres, 7 % du marché national et 30 % du marché régional, tombe entre les mains de groupes étrangers, toujours à l'affût, leur dernière acquisition ayant été celle des brasseries Motte-Cordonnier par le groupe belge Stella. L'opération a été menée par Participex, en commun avec la Banque Scalbert-Dupont, du groupe du C.I.C., et la Banexi, banque d'affaires de la B.N.P.

La seconde opération a consisté à racheter une partie de la participation de la S.D.R. de Picardie dans le groupe Liné-P.S.M., dont le siège social est à Albert, dans la Somme, et qui a réussi, non seulement à prospérer dans un secteur difficile (la machine-outil), mais à regrouper et à prendre le contrôle d'une série d'entreprises : Gendron, Gambin, et l'usine de Saint-Etienne de la société Ernault-Somua, du groupe Empain-Schneider. Liné-P.S.M. occupe désormais le premier rang en France pour la production de fraiseuses, rectifieuses, aléseuses, gros tours, perceuses, avec deux mille personnes et 450 millions de chiffre d'affaires consolidé. Le capital de Participex (47,5 millions de francs) est réparti entre des investisseurs institutionnels (40 %), des banques (40 %) et des entreprises (20 %), la part « *régionale* » de ce capital atteignant 60 %.

● *La société Weber, filiale du constructeur italien Fiat*, et spécialisée dans la fabrication de carburateurs automobiles, a décidé de s'installer aux Etats-Unis et d'y créer une nouvelle entreprise en association avec le groupe américain ACF, chacun des partenaires détenant 50 % de son capital. Cette nouvelle société portera le nom de Carter Weber Corporation. Elle produira un million de carburateurs à simple et double corps par an dont la fabrication sera assurée dans les usines de la division Carter d'ACF à Hickory et à Stanford (Caroline du Nord).

La société Weber occupe une position mondiale de tout premier plan dans la fabrication de carburateurs pour moteurs transversaux de dimensions moyennes. Son chiffre d'affaires s'élève à 812 millions de francs environ, et elle emploie six mille personnes dans ses usines européennes et d'Amérique du Sud.

LA FONDERIE ARDENNAISE EATON-MANIL A DÉPOSÉ SON BILAN

La fonderie ardennais Eaton-Manil, qui emploie cinq cent soixante personnes à Vivier-Aucourt, près de Charleville-Mézières, a déposé son bilan. Elle avait été placée sous le régime de l'administration judiciaire *au début du mois* à la suite d'un déficit de 40 millions de francs. Spécialisée dans la fabrication de fonte grise selon un procédé particulier, la société disposait d'un quasi-monopole dans ce domaine, alimentant l'industrie automobile pour le système de freinage élaboré dans les usines du groupe D.B.A. (Ducellier-Bendix).

Fondée au dix-huitième siècle et vendue en 1972 au groupe multinational américain Eaton, la société avait connu de nombreux conflits sociaux avec des grèves longues et répétées, qui avaient même contraint le groupe D. B. A. a mettre en chômage technique son usine de Beauvais, employant huit cents personnes. La situation de monopole où se trouvait Eaton-Manil a incité ses clients à diversifier leurs approvisionnements, d'autant plus que le brevet couvrant la fabrication de la fonte grise spéciale est tombé dans le domaine public en 1977 et que deux usines concurrentes se sont ouvertes à La Rochelle et à Redon, le groupe Citroën ayant même installé une importante fonderie aux Ayvelles, près de Charleville, pour couvrir ses besoins.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0530	4,0560	— 45	— 30	— 125	— 90	— 440	— 350
$ can. ...	3,4940	3,4980	— 48	— 20	— 100	— 60	— 240	— 155
Yen (100).	1,6930	1,6960	+ 70	+ 90	+ 115	+ 145	+ 305	+ 365
DM	2,3385	2,3420	+ 65	+ 90	+ 130	+ 165	+ 415	+ 500
Florin ...	21180	2,1215	+ 10	+ 26	+ 25	+ 50	+ 85	+ 145
F.B. (100).	14,3965	14,4130	— 295	— 180	— 535	— 380	—1395	— 965
F.S.	2,5135	2,5180	+ 140	+ 163	+ 255	+ 295	+ 780	+ 875
L. (1 000).	5,0245	5,0305	— 505	— 435	— 965	— 860	—2360	—2160
£	9,1715	9,1830	— 465	— 405	— 860	— 770	—1915	—1720

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 3/4	7 1/8	8 1/8	8 1/2	8 1/4	8 5/8	8 5/16	8 11/16
$ E.-U. ..	39 3/4	40 1/8	13 1/8	13 1/2	13 3/4	14 1/8	14 7/16	14 13/16
Florin ...	10 1/2	11 1/4	10 3/4	11 1/2	11	11 3/4	11	11 3/4
F.B. (100).	12 3/4	14 1/2	14	14 5/8	14 1/16	14 13/16	14	14 3/4
F.S.	55	60	4 7/8	5 3/8	5 1/8	5 5/8	5 1/2	6
L. (1 000).	45	48	19 3/4	23 1/4	19 3/4	22 1/4	19 3/4	22 1/4
£	17 1/2	18 1/2	17 5/8	18 3/8	17 1/2	18 1/4	16 5/8	17 3/8
Fr. franç..	11 1/2	12	11 7/8	12 3/8	12 1/8	12 5/8	13 1/4	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

L'OR A NOUVEAU AU-DESSUS DE 700 DOLLARS L'ONCE

Le cours de l'once d'or (31,1 g), qui était passé mardi 29 janvier de 624 à 678 dollars, a poursuivi sa remontée mercredi 30 janvier, s'élevant un peu au-dessus de 700 dollars. Comme la veille, c'est l'annonce d'une majoration de 2 dollars par baril de pétrole, décidée par l'Arabie Saoudite, puis par Abou-Dhabi, le Koweït et l'Irak, qui a provoqué cette nouvelle tension sur le marché du métal : les opérateurs supposent que les pays bénéficiaires de cette manne supplémentaire en investiront une partie en métaux précieux.

Le dollar, qui avait fléchi mardi sur l'annonce d'un important déficit de la balance commerciale des Etats-Unis en décembre 1979, s'est redressé dans un marché très calme.

AGRICULTURE

COCA-COLA JOUE LE MAÏS CONTRE LA CANNE

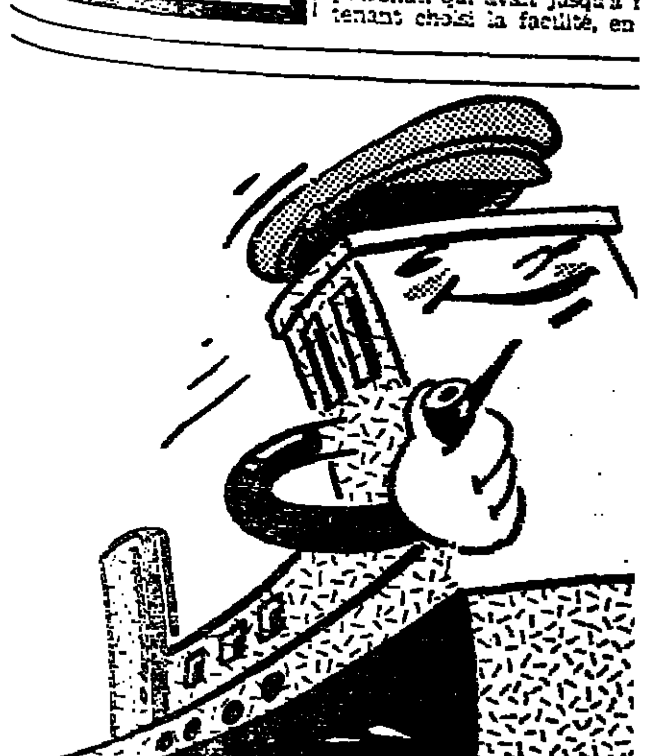
La firme Coca-Cola a été autorisée à remplacer pour ses fabrications le sucre de canne par de l'isoglucose ou sucre de maïs. Ce changement ne devrait affecter en rien le goût de la célèbre boisson, mais permettra à la société de réaliser des économies. La décision de Coca-Cola est due à la très forte hausse du sucre, qui a atteint des niveaux inégalés depuis quatre ans et demi, rendant, de ce fait, l'isoglucose compétitif. Les marchés ont immédiatement réagi à la décision prise par Coca-Cola, qui si elle était suivie par l'ensemble des fabricants de boissons gazeuses représenterait une réduction de la consommation de sucre, aux Etats-Unis, de 750 000 à 900 000 tonnes (soit 1 % de la production mondiale). A Londres, en deux jours, le brut a perdu douze livres à 197 livres la tonne (contre 100 livres environ en 1978). Le sucre blanc a baissé de 14 livres à 200 livres la tonne.

La décision de Coca-Cola pourrait également toucher les centres de production des autres pays développés (Canada, Japon et Europe). Mais on note que la mesure n'a pas un caractère irréversible. Elle permet seulement aux utilisateurs de produits sucrés de diversifier leurs sources de production en fonction des cours. En France, la production d'isoglucose a été, en 1979, d'environ 20 000 tonnes. Ce produit est surtout utilisé dans les boissons gazeuses, en pâtisserie, confiserie et dans les confitures.

L'économie turque prend un

Les classes moyennes pénalisées

E.P.E.C. FORMATION



هكذا من الأصل

AVEC L'ASSENTIMENT DU F.M.I. ET DES MILIEUX PATRONAUX

L'économie turque prend un virage nettement libéral

De notre correspondant

Ankara. — Le choc de la nouvelle dévaluation de 33 % de la livre turque (1), accompagnée d'une série de majorations des prix (de 30 % à 200 %) pratiqués par les entreprises d'État (sucre, ciment, tabac, charbon, produits sidérurgiques, électricité, transports publics et hydrocarbures) aura surtout des conséquences sur le pouvoir d'achat des Turcs, déjà victimes d'une hausse ayant dépassé quelque 180 % au cours de ces deux dernières années. M. Demirel, premier ministre, a encore une fois, le 27 juin, justifié ces mesures « *impopulaires, mais courageuses* » par la nécessité de « *rendre l'économie plus saine* ».

Insistant sur le fait que son gouvernement avait opté pour ce remède radical, qui n'est pas électoralement payant, « *dans l'unique souci de rendre service au pays* », M. Demirel a défié ses adversaires de présenter une autre solution. Il n'y a pas d'autre voie selon lui pour combattre « *le flot d'inflation qui risque de mener à la catastrophe la Turquie, celle-ci ne pouvant supporter un taux d'inflation de l'ordre de 8 à 10 % par mois.* »

Après avoir dressé un sombre tableau d'une économie presque totalement paralysée en 1979, le premier ministre a demandé aux citoyens d'« *avaler ce médicament amer* », mais dont les effets salutaires, a-t-il promis, seront ressentis à la longue. S'adressant à nouveau à ses adversaires, M. Demirel leur a demandé de ne pas céder à la tentation de la démagogie, ce qui risquerait d'aggraver l'enlisement du pays.

Annonçant d'autre part, mais sans en révéler l'origine, que des « *crédits étrangers de soutien* » seront mis à la disposition de la Tuquie dès cette semaine, M. Demirel a assuré que son gouvernement s'apprêterait à déposer un projet de « *justice fiscale* » qui prévoirait, entre autres, la détaxation des revenus les plus bas et l'introduction de l'échelle mobile pour les salariés, principales victimes de l'inflation.

Malgré ces promesses, les Turcs, qui ont vu se dévaluer constamment au cours des dix dernières années leur monnaie (en 1970 1 dollar valait 9 livres ; il en vaut maintenant 70), demeurent sceptiques quant aux chances d'une amélioration de leur économie si n'est pas entreprise une réforme de grande envergure. En outre, l'expérience démontre qu'aucun gouvernement n'a survécu à une opération de forte dévaluation volontaire. D'ores et déjà, plusieurs des amis de M. Ecevit, chef du parti républicain du peuple (social-démocrate), la principale formation de l'opposition, ont affirmé que les nouvelles mesures ne manqueront pas de « *dynamiter le pouvoir d'achat des particuliers* », au grand dam des consommateurs à revenus modérés ou fixes.

De son côté, M. Basturk, président de la centrale ouvrière progressiste turque (DISK), profitant d'une réunion de la « *lutte pour la démocratie* » organisée le 26 janvier à Izmir — à laquelle participaient de nombreux mouvements de gauche, — a déclaré que, « *par la nouvelle dévaluation, les masses laborieuses seront poussées dans les bras de la faim et de la misère* ». La Turquie, a-t-il dit, est soumise à « *l'hypothèque de l'impérialisme* ». Dénonçant les mesures prises par le pouvoir, qui sont en conformité avec les souhaits d'organismes comme le F.M.I. et l'O.C.D.E., le responsable syndicaliste a affirmé qu' « *il n'existe aucun pays qui ait réussi à sortir de la crise avec les recettes du Fonds monétaire* ».

Les milieux gouvernementaux, conscients du « *pari engagé* », indiquent que les nouvelles majorations des prix et des tarifs des entreprises d'État, dont le déficit a atteint quelque 100 milliards de livres turques, soit 5,9 milliards de francs environ (2) l'an dernier, ne font que ramener ces prix à leur juste niveau. Faute d'une offre suffisante, le marché noir se fait à des tarifs encore plus élevés. En éliminant les subventions accordées à ces entreprises et en autorisant la liberté des prix pour les produits du secteur privé, l'économie se pliera aux lois du marché, souligne-t-on à Ankara.

Les experts du Fonds monétaire étaient déjà fermes sur ces orientations depuis bien des mois. Tel est aussi l'avis de M. Muezzinoglu, ancien ministre des finances de M. Ecevit, pour lequel une « *dangereuse expérimentation a pris fin, l'économie turque étant désormais assujettie aux règles strictes de la loi du marché* ». Outre la réduction de 25 % à 1 % de l'impôt payé par les importateurs turcs, il faut signaler le nouveau régime des capitaux étrangers, rédigé dans un sens plus libéral. Autant d'indices qui marquent un net virage libéral, dénoncé par les milieux progressistes.

Les classes moyennes pénalisées

Quel que soit le bien-fondé des mesures d'assainissement, une chose paraît certaine : la population urbaine, et surtout les classes moyennes qui avaient émergé au cours de ces quinze dernières années, profitant de la prospérité relative de la Turquie, seront les premières à pâtir de la nouvelle politique. Leur part dans la production nationale va diminuer. Et on fait remarquer que les recettes du Fonds monétaire, « *le banquier à l'esprit froid* », risquent d'être contrariées par les pesanteurs sociologiques de la société turque, en pleine transformation. La montée en flèche du terrorisme, bien que réprouvée par la quasi-majorité des Turcs, ne traduit-elle pas, notamment, le mécontentement des masses sans travail (le taux de chômage dépassant 20 % de la population active), surtout des jeunes récemment émigrés en ville ?

Si le gouvernement ne parvenait pas à juguler l'inflation, une explosion sociale serait difficile à éviter. L'éditorialiste d'*Hurriyet* (indépendant) insiste sur la nécessité de faire partager équitablement les sacrifices demandés à toutes les couches sociales. Sinon, estime-t-il, ce seront toujours les fonctionnaires, les ouvriers et les retraités qui paieront le prix de ce « *tremblement économique* ».

Les responsables du secteur privé sont, malgré tout, optimistes. Selon le nouveau président de l'Association des industriels et hommes d'affaires turcs, M. Koçman, les faiblesses de l'économie viennent de l'inflation, de l'insuffisance des exportations et de la facture pétrolière. Pour les milieux d'affaires, les remèdes consistent à freiner la croissance de la masse monétaire, à contrôler les dépenses publiques, à réduire le déficit des entreprises d'État. Les milieux d'affaires ajoutent qu'il faut encourager la production, décourager la bureaucratie et freiner l'inflation.

Cependant, certaines personnalités des affaires pensent que le patronat, qui avait jusqu'à maintenant choisi la facilité, en donnant la priorité à la consommation sur l'investissement, devrait faire son *mea culpa*. Ce ne sont pas, selon elles, les salariés, qui ne reçoivent que 32 % du produit intérieur brut, qui pourraient être tenus pour responsables d'une consommation excessive, mais ceux qu'on appelle ici les « rentiers », c'est-à-dire ceux qui disposent de l'« argent noir » gagné dans des activités très lucratives et sans aucun investissement industriel. Il s'agit des revenus obtenus par la contrebande, les ventes sans factures, le marché noir, le trafic de devises et la corruption. Ces sommes, illicitement gagnées, et qui ne sont pas déclarées au fisc, sont notamment consacrées à l'achat de biens immobiliers et surtout à la consommation des produits de luxe. D'où la nécessité d'une réforme fiscale qui empêcherait l'accumulation des fortunes basées sur cet « argent noir ».

ARTUN UNSAL.

(1) Lorsque des changements de parités monétaires se produisent dans un pays, deux modes de calcul peuvent être utilisés suivant que l'on se place à l'intérieur ou à l'extérieur de ce pays. Fixer une nouvelle parité de 70 livres turques pour 1 dollar a deux conséquences : pour le résident en Turquie, cela signifie qu'avec 1 livre turque il n'obtiendra plus que 0,014 dollar au lieu de 0,021 dollar, soit une diminution de 33 %, et une dévaluation de la livre du même montant ; pour l'étranger qui achète des livres turques, il obtiendra pour 1 dollar 70 livres au lieu de 47,10 livres, soit 48 % de plus. Le dollar se trouve donc réévalué de ce pourcentage par rapport à la monnaie turque.

(2) 1 franc = 17 livres turques.

A LA CONFÉRENCE DE L'ONUDI

Les pays en développement sont divisés sur la rédaction de la déclaration finale

New-Delhi (*A.F.P.*). — Des tensions au sein du groupe des « 77 » ont marqué les travaux, le 29 janvier, de la troisième conférence générale de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel), ce qui a conduit à la nomination de deux médiateurs. Le Pérou et l'Inde ont été désignés pour jouer ce rôle d'apaisement en la personne de M. Gustavo Silva, ancien président du groupe des « 77 », et de M. K.R.P. Singh, ancien président du groupe asiatique au sein des « 77 ».

Le groupe des « 77 » s'est à nouveau trouvé divisé — il l'avait été sur les questions de l'énergie lors de la Ve CNUCED en mai 1979 à Manille — à l'occasion surtout de la rédaction de la « déclaration de Delhi », profession de foi rendue publique mardi. Plusieurs pays membres du groupe s'étaient déclarés contre ce document, notamment l'Arabie Saoudite qui ne serait d'accord ni sur la forme ni sur le fond, et la Côte-d'Ivoire, qui se réserverait de faire connaître sa position ultérieurement.

De son côté, tout en s'efforçant de faire disparaître de la déclaration le soutien au peuple sahraoui, le délégué marocain a estimé que les « déclarations trop générales « *sans contenu concret* » n'étaient pas à même de faire progresser les négociations. La Chine, quant à elle, qui n'appartient pas au groupe des « 77 », mais qui a exprimé son appui à leur plan d'action de 600 milliards de dollars, estimerait que la « déclaration de Delhi » est incomplète et qu'il fallait inclure le problème de l'intervention russe en Afghanistan.

Enfin l'Inde s'est montrée plutôt réservée, le nouveau gouvernement de Mme Gandhi ne tenant pas trop à s'engager.

Dans la « déclaration de Delhi », qui reprend très largement le texte adopté à La Havane, en septembre 1979, lors du sommet des non-alignés, les pays membres du groupe des « 77 » réaffirment leur soutien à la « *lutte héroïque* » des peuples de Namibie, du Zimbabwe, d'Afrique du Sud, de Palestine et du Sahara occidental.

Soulignant la nécessité d'une aide au développement de 300 milliards de dollars pendant la décennie 1980-1990, les « 77 » expriment leur préoccupation devant l'augmentation de l'endettement des pays en développement, le service de la dette atteignant 40 milliards de dollars par an, soit 20 % des recettes annuelles d'exportation de ces pays. Ils constatent aussi avec « *un vif mécontentement* » le manque de volonté politique des pays développés pour mener à bien la restructuration fondamentale du système économique international. Ils demandent donc, reprenant leur plan d'action (*le Monde* daté 27-28 janvier), la création d'un fonds global Nord-Sud pour l'industrialisation de 300 milliards de dollars, financé principalement par les pays développés et géré par les pays en développement. Enfin, ils souhaitent que la décennie 80 soit proclamée décennie pour l'industrialisation de l'Afrique.

Cependant, alors que les commissions ont commencé leurs travaux avec un certain retard, lié au manque de préparation de certaines délégations, M. Ghezal, ambassadeur tunisien, qui parlait au nom de la présidence des « 77 », a indiqué, le 29 janvier, que les revendications présentées par le groupe, notamment le fonds global, étaient très réalistes au regard des besoins en financement du tiers-monde. A propos de la contribution des pays pétroliers au financement de ce fonds, il a estimé que la conférence n'était pas le lieu pour traiter de cette question, qui relève de la coopération entre pays en développement. Il a indiqué à ce sujet que les pays du groupe des « 77 » réfléchissaient à la création d'un instrument du dialogue Sud-Sud.

SINGAPOUR

● *La hausse des prix à Singapour* a été de 4 % en 1979. Elle avait été de 4,8 % en 1978 et de 3,2 % en 1977. En décembre 1979 cependant la hausse du prix a été forte (+ 0,7 % en un mois) à cause notamment des prix des produits alimentaires qui ont augmente de 1,4 %. — (*U.P.I.*)

INDONESIE

● *L'Indonésie prévoit d'importer 2,7 millions de tonnes de riz* en 1980, soit 600 000 tonnes de plus qu'en 1979, afin de faire à une éventuelle crise alimentaire. Les principaux fournisseurs de l'Indonésie sont la Thaïlande, les Etats-Unis et la Birmanie.

ÉTRANGER

LE CONFLIT DANS LA SIDÉRURGIE BRITANNIQUE

L'ordre de grève lancé au secteur privé est annulé

Londres. — Après une longue discussion, le syndicat des ouvriers de la sidérurgie, se rangeant à l'opinion de son président, M. Sirs, a décidé d'obéir aux injonctions de la cour d'appel de Londres (*le Monde* du 29 janvier). L'ordre de grève adressé aux quinze mille travailleurs du secteur privé de la sidérurgie a été annulé, et les membres du syndicat ont reçu pour instruction de suspendre les piquets de grève. « *Nous avons toujours respecté la lettre et l'esprit des lois sans lesquelles l'anarchie régnerait* », a dit M. Sirs, tout en protestant vigoureusement contre la décision prise par la cour d'appel, soupçonnée d'avoir cédé aux pressions du gouvernement.

Le retrait du syndicat est essentiellement tactique. La reprise du travail dans le secteur privé, compte tenu des délais de communication entre la centrale syndicale et les organisations locales, prendra environ quarante-huit heures. D'ici là, la Chambre des lords, siégeant en cour suprême de justice, aura statué sur la recevabilité de l'appel présenté par le syndicat et prononcera probablement son arrêt à la fin de cette semaine. Si la décision des lords infirme celle de la cour d'appel (ce qui est très vraisemblable), la grève reprendra immédiatement. Entre-temps, les organisations syndicales locales, notamment dans le Pays

De notre correspondant

de Galles, semblent déterminées à ignorer les injonctions de la cour et les instructions de la centrale. De nombreux incidents ont opposé les piquets de grève à la police, entraînant une quarantaine d'arrestations (*le Monde* du 30 janvier). Dans le Pays de Galles le climat social s'est aggravé, et les dirigeants syndicaux ont du mal à résister aux pressions de la base, favorable à une grève générale.

D'autre part, les deux principaux syndicats de la sidérurgie, représentant environ cent mille ouvriers, refusent toujours de participer aux négociations engagées entre la British Steel Corporation et les autres syndicats de cadres et ouvriers spécialisés (soixante-dix mille travailleurs), négociations qui ont marqué quelques progrès. Les grands syndicats estiment que les propositions améliorées de l'entreprise nationalisée ne sont pas encore suffisantes.

35 livres par semaine

Enfin, le gouvernement semble prêt à céder aux pressions des éléments de droite du parti conservateur, s'indignant que les contribuables aient à payer environ 1 million de livres en allocations de la sécurité sociale versées aux familles des grévistes. Dans son programme électoral, le parti conservateur envisageait, en effet, d'obliger les syndicats à augmenter leur contribution au fonds de grève et de soumettre à l'impôt les prestations sociales.

Le syndicat de la sidérurgie, relativement riche, a procédé à des investissements pour 9 millions de livres (81 millions de francs environ), qui lui assurent un revenu annuel de 900 000 livres (8,1 millions de francs), consacré aux frais d'entretien et de fonctionnement du syndicat. Pendant la durée de la grève, les *dirigeants*, par *solidarité*, ne touchent plus leur traitement. Mais le syndicat ne verse aucune allocation spéciale aux grévistes, qui bénéficient seulement des prestations de la Sécurité sociale pour leur femme et leurs enfants. Un gréviste marié ayant deux enfants reçoit ainsi environ 35 livres par semaine (au lieu de 130 livres). Néanmoins, d'autres syndicats font des donations à celui de la sidérurgie, et certains assurent à leurs membres des allocations spéciales de grève. Ainsi, les membres des syndicats des ouvriers du transport, des travailleurs municipaux et des métallurgistes reçoivent respectivement une allocation hebdomadaire de 6, 10 et 9 livres.

HENRI PIERRE.

Aux Etats-Unis

LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE A DIMINUÉ EN 1979

Washington (A.F.P.). — La balance commerciale des Etats-Unis a enregistré en 1979 un déficit de 24,7 milliards de dollars contre 28,4 milliards pour 1978 (— 26,5 milliards en 1977). Les importations se sont élevées à 206,3 milliards de dollars, en hausse de 20 %, ce qui reflète la hausse des prix des achats pétroliers. Les exportations ont atteint 181,6 milliards, en augmentation de 26, 5 %.

En décembre, une forte aggravation du déficit commercial a été enregistrée du fait d'un gonflement important de la facture pétrolière. Ce déficit s'est chiffré à 3,1 milliards contre 1,4 milliard seulement en novembre. Les importations ont totalisé 19,9 milliards et les exportations 16,8 milliards.

Pour l'ensemble de 1979, les importations américaines de produits pétroliers ont augmenté de 43,5 %, s'élevant à 56,7 milliards de dollars contre 39,5 milliards en 1978. Les seuls achats de brut ont représenté 46,1 milliards de dollars contre 32,1 milliards en 1978 (+ 43,6 %). En volume, les importations pétrolières n'ont augmenté que de 2,1 %, atteignant 3 039 millions de barils contre 2 969 millions l'année précédente. Les seuls achats de brut se sont élevés à 2 467 millionsde barils contre 2 392 millions (+ 3,1 %).

UNE ENQUÊTE DU CENTRE D'ÉTUDES PROSPECTIVES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES (CEPII)

Le Japon paraît le pays le mieux placé pour faire face à la « troisième révolution industrielle »

La décennie qui vient de s'achever a été marquée au plan économique par de profonds bouleversements dont les plus spectaculaires furent incontestablement le quadruplement des prix du pétrole, intervenu en novembre 1973, et l'abandon de l'étalon or qui l'avait précédé. Celle qui commence sous le signe de la montée en puissance de l'électronique et de la multiplication de ses applications verra *sans doute l'avènement de la troisième* révolution industrielle.

Comment les industries des cinq grands pays occidentaux (Allemagne fédérale, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon) ont-elles réagi à ces bouleversements ? Comment se sont-elles préparées aux mutations technologiques qui s'annoncent ? Le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) répond à ces questions dans le premier numéro de sa revue trimestrielle « Economie prospective internationale » dans une étude intitulée : « Spécialisations et *Adaptation face à la crise* ».

Ce document de plus de cent pages, qui comporte quatre chapitres dont nous analysons les deux premiers aujourd'hui, met en évidence l'exceptionnelle performance de l'industrie japonaise qui, entre 1970 et 1977, a su non seulement s'adapter aux mutations de la demande mondiale, mais encore et surtout prendre de solides positions dans les secteurs « moteurs » des dix années à venir. Dans cette partie serrée, la France tire honorablement son épingle du jeu alors que l'Allemagne *fédérale semble quelque* peu stagner dans le même temps où la Grande-Bretagne, et à un moindre titre les Etats-Unis, perdent des plumes.

D'entrée de jeu, Gérard Lafay, l'auteur des deux premiers chapitres de l'étude, bouscule les idées reçues : ce que l'on appelle la « crise » n'a pas été provoqué par le choc pétrolier de 1973. Celui-ci n'a fait qu'accentuer les tendances de l'économie mondiale. La demande mondiale a décéléré dès la fin des années 60, et en 1969, une césure apparaît nettement pour les produits sidérurgiques et électro-mécaniques. Seule l'industrie électronique échappe au sort commun des industries de la filière métallique et poursuit sa croissance rapide.

Comment expliquer ce phénomène ?

« *La mutation de la demande, décelée depuis 1970, s'inscrit dans le contexte plus général d'une crise de l'économie mondiale. Parmi les causes de celle-ci, certaines ne sont pas directement liées à des aspects technologiques : on peut y voir la conséquence d'un dys-fonctionnement des relations économiques internationales (perturbations monétaires, déséquilibres commerciaux trouvant leur expression la plus aiguë dans le cas pétrolier), ou bien le reflet d'une crise de régulation dans telle ou telle économie dominante. Il reste que, jusqu'à présent, la composante technologique de la crise semble avoir été largement sous-estimée* », écrit M. Lafay, qui poursuit :

« *Deux interprétations différentes peuvent en effet être données pour expliquer la mutation brusque de la demande mondiale. On peut d'abord analyser celle-ci comme une simple conséquence de la crise : en période de ralentissement, l'accélérateur d'investissement joue en sens inverse et frappe évidemment tout le secteur des biens d'équipement. Ce phénomène explique sans doute, pour une part, l'affaissement de la filière métallique traditionnelle après 1973 ; il ne permet pas de comprendre comment le fléchissement a pu apparaître avant cette date, et encore moins pourquoi l'industrie électronique est restée largement à l'abri de la crise.*

» *Sans contredire la précédente, la seconde interprétation attribue donc un rôle actif, dans le déclenchement même de la crise, à la mutation de la demande mondiale, le mécanisme de l'accélérateur venant ensuite amplifier un mouvement amorcé précédemment. On suppose alors que ce double mouvement — affaissement de la mécanique lourde, émergence de l'électronique — traduit une véritable rupture et amorce la troisième révolution industrielle.*

» *La période actuelle ne serait donc pas l'esquisse d'une croissance durablement ralentie, mais au contraire une phase de transition vers une croissance renouvelée (...) Dans cette hypothèse l'électronique est appelée à restructurer en profondeur l'ensemble de la filière métallique en jouant un rôle analogue à celui joué jusqu'à présent par la chimie sur la filière agro-chimique.* »

La redistribution des cartes

Dans quelle mesure les industries allemande, américaine, française, britannique et japonaise se sont-elles adaptées à cette évolution de la demande ? Pour être en mesure d'établir une hiérarchie, le CEPII a mis au point un « *indicateur synthétique de spécialisation* » prenant en compte l'évolution des parts du marché mondial conquises ou abandonnées entre 1970 et 1977, par ces cinq pays, dans les différents secteurs d'activité, eux-mêmes classés en six catégories en fonction de la progression de la demande en valeur. De cette compétition, le Japon sort vainqueur avec un « *indicateur* » de + 24,2, devant la France (+ 16,7), la R.F.A. (+ 5,4), les Etats-Unis (+ 3,8) et la Grande-Bretagne (— 10,1).

Le Japon réalise donc une performance remarquable, et à la vérité, elle l'est encore plus qu'il n'y paraît. Pour s'adapter dans les meilleurs conditions possibles, un pays doit mener une double action : se dégager rapidement des secteurs en régression ou en faible progression ; se « placer » à l'inverse sur les activités en expansion. C'est la somme de ces deux actions qui permet de mesurer sa capacité d'adaptation, et c'est là que la réussite nippone apparaît éclatante. Car non contente de continuer de se dégager des secteurs régressifs ou peu progressifs, l'industrie japonaise a effectué une percée spectaculaire dans les produits dynamiques, les moins touchés par la crise. Son indicateur de spécialisation pour ces seuls produits est en effet de + 50,4, alors qu'il n'est que de + 6,4 pour la R.F.A., + 6,2 pour la France, — 14,2 pour les Etats-Unis et — 14,3 pour la Grande-Bretagne.

Se trouve ainsi confirmé ce que chacun pressent : la « maison Japon » a réussi à mettre en place des pôles de compétitivité dans l'industrie électronique, dont l'excédent global est proche de celui obtenu dans la construction mécanique. Et Gérard Lafay peut écrire : « *Désormais, le Japon est en mesure d'entreprendre une restructuration globale de la filière mécanique, en remplaçant un grand nombre de machines classiques par des robots. L'avance prise dans ce domaine sur les autres pays, et en particulier sur l'Allemagne, est d'ores et déjà très importante.* »

La deuxième place acquise par l'industrie française constitue une heureuse surprise. Cela dit, il faut bien souligner que ce classement flatteur tient beaucoup aux dégagements effectués dans les secteurs régressifs. La chose *n'est guère surprenante* tant il est vrai que la France a mené ces dernières années une politique essentiellement défensive, illustrée de nombreuses faillites et restructurtions. La reconversion de son outil apparaît donc « *dynamique mais fragile* », et, à cet égard, on ne peut qu'être inquiet de constater qu'elle éprouve bien des difficultés à se placer sur les « créneaux » porteurs et que l'automobile constitue son seul atout solide dans les biens de consommation. « *Il convient de remarquer que la position française demeure fragile si l'on s'en réfère aux produits de pointe de l'industrie électronique. Même si l'excédent se renforce dans le matériel de télécommunication, il ne semble pas que la percée y soit suffisante pour exercer un véritable pôle de compétitivité. Or la position française demeure déficitaire dans le matériel informatique et les composants électronique, et le déficit continue à se creuser dans l'électronique grand public. Il faut donc se garder de tout optimisme excessif* », affirme Gérard Lafay. Dont acte.

La troisième place de l'Allemagne surprend. Même s'il est vrai que son outil industriel, parce que remodelé au fil des années, *était sans doute mieux adapté* que celui de la France, sa performance déçoit, surtout si l'on considère l'insuffisance de son redéploiement vers les secteurs les plus dynamiques. Tout se passe comme si les industriels allemands, confrontés à l'évolution de la demande mondiale, avaient choisi de mettre en œuvre la « tactique du béton » consistant à consolider leur position — exceptionnelle, il est vrai — dans les biens d'équipements traditionnels. Pour l'heure, cette stratégie leur a assez bien réussi, si l'on considère l'excédent commercial de la R.F.A. Mais à terme ? « *L'excédent sur les produits de la sous-branche électronique est minime (1 %) et ne s'accroît pas sensiblement jusqu'en 1977 : cette sous-branche ne paraît donc pas en mesure de restructurer en profondeur les industries traditionnelles de la filière métallique. Il est évidemment trop tôt pour savoir si une telle tendance est susceptible d'être renversée par la reprise récente de l'investissement dans ce pays, ou bien si elle constitue au contraire le premier signe d'un déclin de la puissance industrielle allemande* », écrit Gérard Lafay. On peut effectivement s'interroger.

Le jugement porté sur la quatrième place occupée par l'industrie américaine doit être nuancé puisque n'a été prise en considération que l'évolution des firmes installées aux Etats-Unis, à l'exception, donc, des filiales des multinationales installées à l'étranger. Cette nuance faite, on constate que ce qu'il faut bien appeler le « déclin industriel » des Etats-Unis amorcé depuis le début des années 50, pour relatif qu'il soit, n'est pas enrayé ; et, en ce qui concerne l'électronique, c'est bien de dégradation qu'il faut parler, comme le précise Gérard Lafay lorsqu'il écrit : « *Si l'excédent se maintient dans le matériel informatique, il se réduit relativement dans le matériel de télécommunication et, en fin de période, dans les composants électroniques, tandis que le déficit se creuse dans l'électronique grand public. L'industrie implantée sur le territoire des Etats-Unis tend donc à perdre l'avance qu'elle avait acquise antérieurement dans ce domaine.* »

Nul ne s'étonnera enfin de voir la Grande-Bretagne figurer à la dernière place de ce palmarès. L'industrie britannique éprouve les pires difficultés à sortir des secteurs régressifs et à se placer sur les activités porteuses. Une exception cependant : la chimie, « *dont le comportement favorable tranche avec le reste de l'économie* ».

Il n'est besoin d'être grand clerc pour tirer les conclusions de cette étude. Même si les travaux de M. Lafay *s'arrêtent* à 1977, il est évident que le Japon a été le pays le plus dynamique et le plus efficace de la décennie 70, et tout indique qu'il n'entend pas s'endormir sur ses lauriers. Ce n'est pas une révélation dira t-on. Mais il est des vérités bonnes à redire...

PHILIPPE LABARDE.

BRESIL

● *Le déficit de la balance commerciale en 1979* a atteint 2,7 milliards de dollars contre 980 millions en 1978 ; les importations ont atteint 17,9 milliards de dollars, en hausse de 31,3 %, et les exportations 15,2 milliards de dollars, en augmentation de 20,4 %. D'autre part, selon le ministre des finances, M. Galveas, le Brésil devra emprunter à atteindra 55 milliards de dollars, en 1980 ; 7 milliards serviront à financer l'amortissement de la dette extérieure et 5 milliards à couvrir le déficit de la balance des paiements courants. En 1980, le total de la dette extérieure atteondra 55 milliards de dollars, soit 5 milliards de plus qu'à la fin de 1979. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

De Dietrich

Le conseil d'administration, au cours de sa réunion du 29 janvier 1980, a constaté la conversion en 1979 de 12 088 obligations convertibles 7,8 % 1971 et la création de 13 567 actions nouvelles.

Le capital social est ainsi fixé à F. 80 701 750 au 31 décembre 1979.

Des 100 000 obligations convertibles émises en 1971, il ne reste à ce jour que 12 694 obligations à convertir.

En 1979, le chiffre d'affaires h. t. de la société a progressé de 20 % et totalise 1 306,9 millions de francs.

	1979	1978	1977	Variation 1979/1978
Division équipement ménager ..	525.9	422,1	338,2	+ 25 %
Division équipement thermique .	361,5	262,1	208,1	+ 38 %
Division équipement chimique .	113.9	109,2	103.8	+ 4 %
Division ferroviaire et mécanique	301,5	290,7	246,1	+ 4 %
Activités forestières	4.1	3.7	3.6	+ 11 %
	1 306,9	1 087,8	904.8	+ 20 %

Le montant des ventes à l'exportation s'élève à 174.3 millions de francs (+ 18 %).

La progression des résultats d'exploitation sera sensiblement supérieure à celle du chiffre d'affaires et devrait permettre une augmention raisonnable de la distribution.

Le niveau du carnet de commandes nous autorise, pour l'exercice 1980, d'envisager la consolidation du chiffre d'affaires réalisé en 1979 et devrait permettre une progression *d'environ 10 %* selon l'évolution économique générale.

bail investissement

Le conseil d'administration, réuni le 25 janvier 1980, a constaté qu'en 1979 181 853 obligations de l'emprunt 1973 ont été converties en actions, ce qui porte à 634 917 le nombre des obligations converties sur les 820 000 que comportait à l'origine cet emprunt.

En conséquence, le capital de Bail Investissement s'élève à F. 243 491 700, divisé en 2 434 917 actions ayant chacune droit au dividende qui sera versé au titre de l'exercice 1979. Compte tenu des réserves et du report à nouveau les fonds propres de la société atteignent *393 millions de francs*.

La société a connu à nouveau en 1979 un fort développement de son activité puisque les nouveaux engagements *pris se sont* élevés à *près* de 200 millions de francs contre 173 millions de francs en 1978.

Le dividende de l'exercice 1979 devrait marquer une hausse significative par rapport à celui de l'exercice précédent.

LE CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE A BAHREIN

M. J.-M. Lévêque, président du Crédit commercial de France, s'est rendu à Bahrein les 21 et 22 janvier 1980, à l'occasion de l'inauguration du nouveau bureau ouvert par le C.C.F. dans cette place.

Le président Lévêque a profité de son séjour pour rencontrer l'ensemble de la communauté bancaire implantée à Bahrein. Il a été reçu notamment par S.A. Shaikh Isa Bin Sulman Al Khalifa, émir de Bahrein, S.E. Shaikh Khalifa Bin Sulman Al Khalifa, premier ministre, S.E. Ibrahim Abdul Karim, ministre des finances, Abdulla Saif, directeur général de la Bahrain Monetary Agency.

Ce bureau complète la présence du C.C.F. au Moyen-Orient. En effet, celui-ci est déjà implanté à Beyrouth, à travers le Crédit commercial de France (Moyen-Orient), et au Caire, à travers le Crédit international d'Egypte.

Le C.C.F., en créant ce point d'appui dans le Golfe, entend compléter les services mis à la disposition de sa clientèle industrielle et financière. Le représentant à Bahrein du C.C.F. est : M. Alain Field, Crédit commercial de France, Manama Center, P.O. Box 26514, Manama (State of Bahrain).

COMPAGNIE OPTORG

Le conseil d'administration, réuni le 23 janvier 1980, a pris connaissance des premières indications disponibles sur les éléments constitutifs du compte d'exploitation, ainsi que sur les mouvements probables des provisions : malgré une perte importante enregistrée au Gabon dans le secteur bois, le bénéfice de l'exercice 1979 devrait, comme prévu, atteindre environ 19 millions de francs (contre 18 015 000 F en 1978), et permettre au moins le maintien *du dividende global de 18,20 F par* action distribué au titre de 1978.

FERODO

Dans sa récente lettre aux actionnaires, le président, M. André Boisson, a notamment déclaré :

ACTIVITÉ GÉNÉRALE

Le chiffre d'affaires consolidé atteindra 6 milliards de francs, en augmentation de 25 % par rapport à 1978 (et de 15 % à structure identique).

AUTOMOBILE

Les ventes aux constructeurs pour le premier équipement ont augmenté de 7 % en volume alors que la production automobile européenne est restée pratiquement stationnaire. Les ventes de pièces de rechange pour le réseau des concessionnaires sont elles aussi en augmentation (*près de 5 %*), *tandis que celles* destinées aux grossistes sont restées stables.

HORS AUTOMOBILE

1979 aura été une étape importante du redéploiement des activités hors automobiles dont le chiffre d'affaires a atteint 1 milliard de francs, soit 16 % des ventes consolidées du groupe.

EXPLOITATION ET RÉSULTATS

Groupe : grâce à l'importance des investissements industriels, les amortissements se maintiennent à un niveau élevé (5 % du chiffre d'affaires) et la M.B.A. *sera* supérieure à 500 millions de francs.

SOCIÉTÉ DU FERODO

Le chiffre d'affaires dépassera 1,9 milliard de francs, en progression de 9,5 % par rapport à 1978.

Les résultats nets seront, en pourcentage, plus élevés que ceux de l'exercice précédent.

Il est prévu de proposer une augmentation du dividende supérieure au taux de l'inflation.

PERSPECTIVES

Si les tensions internationales ne viennent pas perturber gravement notre économie, des prévisions raisonnables permettent d'espérer un chiffre d'affaires consolidé d'environ 7 milliards de francs en 1980.

MAISON PHÉNIX DECIDE D'ACQUERIR 15,6 % *du capital de* U.S. HOME

La société Maison Phénix annonce aujourd'hui que, à la suite de son O.P.A. sur les actions de la société américaine U.S. Home, qui expirait le 24 janvier, elle a décidé d'acheter 1 650 000 actions, soit le maximum qu'elle s'était réservé le droit d'acquérir dans son offre.

Maison Phénix a ainsi atteint son objectif, c'est-à-dire devenir le premier actionnaire du plus grand constructeur américain de maisons individuelles.

Cette intervention, qui s'inscrit dans le cadre de sa politique de développement, conduira la société à devenir un actionnaire actif de U.S. Home.

Dans cette perspective, des discussions s'engageront prochaine*ment entre les directions des deux* groupes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

De Dietrich

bail investissement

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 JANVIER

Nouvelle hausse

La décision de l'Arabie Saoudite, imitée par les Emirats du golfe Persique et le Koweït, de majorer le prix de son pétrole brut, n'a pas, mardi, affecté la Bourse de Paris.

Toujours bien orienté, malgré la persistance d'une assez forte irrégularité, le marché a poursuivi son avance, et en clôture l'indicateur instantané enregistrait une hausse un peu supérieure à 1 %.

Les valeurs pétrolières se sont, bien entendu, détachées (Esso, Française des pétroles, Elf-Aquitaine, B.P., C.F.R.). Mais à côté, nombre de titres rattachés à la consommation (grands magasins, alimentation) ont eux aussi retenu l'attention des opérateurs.

De toute évidence, la Bourse avait déjà anticipé la mesure prise par l'Arabie Saoudite, principal fournisseur de la France, qui ne pouvait plus faire très longtemps cavalier seul. Du moins était-ce l'avis formulé par certains professionnels. Il convient cependant de remarquer que l'activité, malgré les apparences, n'a pas été très forte. Pour l'essentiel, le mouvement de hausse a surtout résulté de la diminution sensible des ordres de vente, les investisseurs apparaissant peu pressés de se dégager devant les bonnes dispositions affichées par Wall Street, que les marchés étrangers suivent assez fidèlement dans ses évolutions.

L'or a beaucoup moins monté à Paris qu'à Londres, le lingot ne gagnant que 1 810 F (+ 2,1 %), à 84 810 F, alors que l'once de métal, outre-Manche, avait progressé de 9 % environ, à midi. Le napoléon a même baissé, revenant de 700 F à 691 F (après 890 F).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 1	30 1
Or (ouverture) (dollars)	239 40	239 ..

LONDRES

Les mines sud-africaines tiennent la vedette, en liaison avec la nouvelle hausse de l'or. Les industrielles poursuivent leur avance, encouragé en cela par la décision des syndicats d'annuler l'ordre de grève lancée dans la sidérurgie privée.

Progrès des fonds d'Etat. Les pétroles, en revanche, sont éprouvés par des ventes bénéficiaires.

Or (ouverture) (dollars) 703 50 contre 674 25

VALEURS	CLOTURE 29 1	COURS 30 1
Beecham	134 ..	138 ...
British Petroleum	362 ...	384 ...
Courtaulds	77 ...	77 ...
*De Beers	18 1/2	18 3/4
Imperial Chemical	382 ..	391 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	416 ..	416 ...
Shell	364 ...	365 ...
Vickers	138 ..	141 ...
War Loan 3 1/2 %	33 1/2	33 1/4
*West Driefontein	33 1/2	35 ...
*Western Holdings	52 ...	56 1/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

HOECHST. — La société allemande, numéro un mondial de la chimie, a décidé, pour la première fois depuis trois ans, de majorer son dividende pour l'exercice 1979, dont le montant passera de 6 DM à 7 DM.

Une augmentation du capital va d'autre part avoir lieu par émission à 90 DM d'une action de 50 DM pour douze, créée jouissance au 1er janvier 1980. Son produit, soit 316,8 millions de deutschemarks au total, sera employé à financer une partie du programme d'investissement (1,8 milliard de deutschemarks) fixé pour 1980 à l'échelle mondiale.

FERODO. — Comme prévu, le chiffre d'affaires consolidé pour 1979 atteindra environ 6 milliards de francs, sa progression de 25 % provenant de la prise en compte des résultats des entreprises dont le groupe a pris le contrôle. La marge brute sera supérieure aux estimations et dépassera 500 millions de francs (contre 423 millions). Le dividende global sera, dans ces conditions, majoré d'un taux supérieur à celui de l'inflation (31,05 F pour 1978). Pour 1980, un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs environ est attendu.

CEDIS. — De bons résultats sont attendus pour 1979. Le dividende global sera majoré : 34,50 F contre 30 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 5/8 %

NEW-YORK

Repli

La hausse de l'or et l'augmentation du déficit commercial en décembre ont déclenché mardi une vague de ventes bénéficiaires à Wall Street, et les cours ont fortement baissé. En fin de séance, toutefois, un mouvement de reprise s'est amorcé, qui a permis de réduire les pertes initiales, l'indice des industrielles s'inscrivant en clôture à 874,40, soit à 4,10 points en dessous de son précédent niveau. Au plus bas de la journée, il était tombé à 864,59. L'activité est restée forte avec 55,46 millions de titres échangés contre 59,72 millions.

La réduction du déficit commercial pour 1979 n'a eu, en définitive, aucun effet sur le marché, qui n'a retenu des chiffres publiés que ceux relatifs à décembre (voir d'autre part), fortement obérés d'un mois sur l'autre par l'accroissement des importations de pétrole en valeur (+ 43,5 %). Du coup, la hausse de l'or, consécutive à la décision de l'Arabie Saoudite de relever de 2 dollars le prix de son brut, a pris une singulière résonance autour du Big Board.

Sur 1 906 valeurs traitées, 1 031 ont baissé, 514 ont monté et 361 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 28/1	COURS 29/1
Alcoa	62 1/4	61 5/8
A.T.T.	51 1/8	58 7/8
Boeing	67 7/8	67 ...
Chase Manhattan Bank	41 5/8	41 1/4
Du Pont de Nemours	41 5/8	41 ...
Eastman Kodak	59 5/8	49 1/8
Exxon	59 1/2	58 1/2
Ford	33 3/8	33 1/8
General Electric	55 2/8	54 3/8
General Foods	23 3/4	29 ...
General Motors	54 1/8	54 1/4
Goodyear	13 3/4	18 7/8
I.B.M.	71 1/4	78 3/8
I.T.T.	27 1/2	27 1/2
Kennecott	38 6/8	39 1/2
Mobil Oil	57 5/8	56 7/8
Pfizer	37 5/8	37 1/2
Schlumberger	102 2/2	101 7/8
Texaco	38 3/4	36 3/8
U.A.L. Inc.	23 3/4	24 1/4
Union Carbide	45 1/4	44 7/8
U.S. Steel	18 1/2	18 1/2
Westinghouse	24 3/8	24 1/8
Xerox	67 1/8	65 3/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	28 janv.	29 janv.
Valeurs françaises	106,4	107
Valeurs étrangères	106	107

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,4	109

BOURSE DE PARIS - 29 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/1	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 060	4 060	3 950	4 150
Allemagne (100 DM)	233 950	233 350	227 ...	239
Belgique (100 F)	14 401	14 400	13 900	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 900	211 750	204	215
Danemark (100 krd)	74 9?0	74 940	72 500	77 500
Norvège (100 k)	82 840	82 810	79 ...	84
Grande-Bretagne (£ 1)	9 134	9 143	8 850	9 350
Italie (1 000 lires)	5 025	5 027	4 800	4 950
Suisse (100 fr.)	251 350	251 210	245	258
Suède (100 krs)	97 630	97 450	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 575	32 570	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 126	6 12?	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 105	8 105	7 ...	7 800
Canada ($ can. 1)	3 401	3 424	3 300	3 530
Japon (100 yens)	1 681	1 697	1 630	1 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/1
Or fin (kilo en barre)	82000	85750
Or fin (en lingot)	83000	84810
Pièce française (20 fr.)	700	691
Pièce française (10 fr.)	410	415
Pièce suisse (20 fr.)	582	600 50
Union latine (20 fr.)	579	570
Souverain	700 10	701 10
Pièce de 20 dollars	2522	2942
Pièce de 10 dollars	1500	1400 ..
Pièce de 5 dollars	1000 50	.... ..
Pièce de 50 pesos	3390 50	3361 ..
Pièce de 10 florins	570 ..	581 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Au Nicaragua

LES ÉTATS-UNIS ENVISAGENT D'ACCORDER A MANAGUA UN PRÊT DE 75 MILLIONS DE DOLLARS

Managua *(A.F.P.)*. — Le Congrès des Etats-Unis a invité le chef de l'Eglise catholique nicaraguayenne, Mgr Miguel Obando, et trois représentants du secteur privé nicaraguayen, à venir témoigner de la situation politique au Nicaragua avant de procéder au vote d'un prêt de 75 millions de dollars à ce pays, a-t-on appris, le mercredi 30 janvier à Managua.

D'autre part, le gouvernement sandiniste a indiqué, mardi 29 janvier, qu'une nouvelle rencontre aurait lieu à Managua, à une date non précisée, avec les représentants de soixante-seize banques étrangères qui réclament le paiement de prêts accordés au Nicaragua avant la chute du régime somoziste. « *Les banques observent une attitude cordiale mais font pression sur le gouvernement nicaraguayen pour qu'il expose son plan de négociations* », a déclaré le ministre du Fonds international de reconstruction, M. Alfredo Cesar.

Le gouvernement sandiniste, qui a hérité du régime somoziste une dette d'environ 1 600 millions de dollars, en a demandé le détail, ce qui confirme les observateurs dans leur impression que le Nicaragua refusera de rembourser les sommes empruntées hors des circuits et des normes traditionnelles des banques, notamment dans les derniers jours du régime somoziste.

LE CHILI CONSTRUIRA DES NAVIRES DE GUERRE SOUS LICENCE FRANÇAISE

Valparaiso *(A.F.P.)*. — La marine de guerre chilienne a passé un accord pour construire, sous licence française, des navires de transport rapides de 2 000 tonnes de déplacement, a-t-on appris mardi 29 janvier à Valparaiso.

Cette nouvelle a été annoncée par le commandant du navire-école français, le porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc*, le capitaine de vaisseau Jean-Pierre Fourquet, dont le bâtiment est arrivé lundi à Valparaiso pour une escale officielle d'une semaine, accompagné de l'escorteur *Forbin*.

Le commandant Fourquet a déclaré que cet accord indiquait l'excellence des relations existant entre les marines chiliennes et française.

[La marine de guerre chilienne a déjà reçu des hélicoptères Alouette, destinés à l'aéronavale, et des missiles anti-navires Exocet pour ses bateaux de surface. Le Chili vient aussi d'acquérir des avions de combat Mirage et des pilotes chiliens sont actuellement en formation en France.]

MORT DU CHANTEUR ET COMIQUE AMÉRICAIN JIMMY DURANTE

Le chanteur et comique américain Jimmy Durante est mort mardi 29 janvier à Santa-Monica (Californie). Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

[Né le 10 février 1893 à New-York, Jimmy Durante commença une carrière de musicien-chanteur et interpréta divers rôles au théâtre avant de connaître, surtout aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, une grande popularité d'acteur comique et de chanteur fantaisiste en tournant à Hollywood à partir de 1929 une série de comédies musicales : *Speak easily*, — où il chantait, vingt ans avant Gene Kelly, *Singin' in the rain*, — *Broadway to Hollywood*, *Two Girls and a Sailor* (Deux filles et un marin), réalisé par Richard Thorpe en 1944, *Two Sisters from Boston* (Du burlesque à l'Opéra), en 1946, *It Happened in Brooklyn* (Tout le monde chante), en 1947, *Un monde fou, fou, fou*, en 1963.

Jimmy Durante, qui pratiquait un comique à gros traits, se produisait encore au début des années 70 dans les cabarets américains et dans des shows télévisés. — C. F.]

Le numéro du « Monde » daté 30 janvier 1980 a été tiré à 594 028 exemplaires.

Le groupe Bidermann installe une usine à Hanoï

Le groupe Bidermann, premier fabricant français de vêtements masculins, a conclu un accord avec le gouvernement vietnamien pour implanter, dans la banlieue de Hanoï, une usine de chemises. Cet accord, le premier de ce type conclu par un industriel français avec le gouvernement de Hanoï, a fait l'objet de plusieurs mois de négociations. L'usine, qui emploiera environ quatre cents personnes et commencera à fonctionner dès mars 1980, a été mise à la disposition du groupe français par le Vietnam.

Elle devrait fabriquer à terme environ cinq cent mille pièces par an, soit la moitié de la production de chemises du groupe Bidermann, le reste étant confectionné dans deux usines de l'ouest de la France. Cette opération permettra au groupe de distribuer ses chemises à un prix extrêmement compétitif — de 80 F à 100 F au détail, — compte tenu du niveau de qualité atteint, grâce à une péréquation entre les prix de revient français et vietnamiens — ces derniers étant, selon la direction, inférieurs à ceux obtenus dans les autres pays du Sud-Est asiatique. La totalité des chemises fabriquées au Vietnam sera exportée vers la France, l'importation faisant l'objet d'un quota, actuellement négocié avec les pouvoirs publics français.

L'élection présidentielle

M. HERNU : le candidat socialiste doit être désigné le plus tard possible.

M. Charles Hernu, député (P.S.) et maire de Villeurbanne, a estimé, le mardi 29 janvier, « *que le candidat socialiste aux élections présidentielles doit être désigné le plus tard possible* ».

M. Hernu a précisé : « *Il n'est pas bon que le socialiste qui sera candidat à la présidence de la République réagisse face aux événements graves non pas en représentant du parti, mais en candidat* ». Pour le maire de Villeurbanne, cette désignation ne devrait pas intervenir « *avant la fin de 1980 et même en janvier 1981* ».

En ce qui concerne les événements d'Afghanistan, M. Hernu ne pense pas que « *M. Brejnev soit un homme de guerre* », mais celui-ci a subi l'influence des « *faucons du Politburo, où se prépare la prochaine équipe dirigeante* ». Aux yeux de M. Hernu, M. Georges Marchais « *qui apparait comme un dur en France, n'est peut-être plus du tout l'homme de Brejnev, mais déjà celui des futurs dirigeants de l'U.R.S.S.* ».

Quant à la coexistence pacifique, elle « *n'a jamais existé* », a ajouté M. Charles Hernu, il y a une « *coexistence conflictuelle* », bien que « *complice* », entre les deux grands. « *Pour la France, et demain peut-être l'Europe*, a-t-il ajouté, *nous ne pouvons, entre les deux blocs, qu'être indépendants ; si les socialistes et les communistes ont été d'accord sur ce point, aujourd'hui M. Marchais choisit délibérément l'un des deux grands* ».

« L'HUMANITÉ - DIMANCHE » CHANGE DE FORMULE

M. Roland Leroy, directeur de « l'Humanité », a présenté à la presse, le mardi 29 janvier, la nouvelle formule de « l'Humanité-Dimanche », qui doit voir le jour le 1er février. La décision de transformer l'hebdomadaire, qui a le plus fort tirage de la presse communiste (380 000 exemplaires) et qui est appelé à devenir, après la disparition de « France nouvelle », l'organe du comité central du P.C.F., avait été prise par ce dernier lors de sa réunion du 11 décembre. Elle s'accompagnera d'un effort particulier du parti communiste pour accroître la diffusion de sa presse, en s'appuyant essentiellement sur les comités de diffusion de « l'Humanité » (C.D.H.), dont les statuts du P.C.F., adoptés par le congrès de mai dernier prévoient la création d'un poste dans chaque cellule.

« L'Humanité-Dimanche » se présentera désormais comme un quotidien (son format sera celui de « France-Soir ») et comprendra deux éditions, mises en vente le vendredi et le dimanche. La seconde édition sera diffusée dans la région parisienne et dans dix-sept autres départements, le transport étant assuré par une organisation mise en place par « l'Humanité » et le P.C.F. Plusieurs pages seront modifiées d'une édition à l'autre, celle du dimanche comportant un éditorial de M. Leroy.

Les responsables du journal espèrent atteindre une diffusion de 500 000 exemplaires, le prix de « l'Humanité-Dimanche » passant de 6 francs à 4,50 francs. Ils prévoient de réaliser, cette semaine, grâce à la mobilisation des militants et à la participation des dirigeants du parti, une vente de 600 000 exemplaires.

L'hebdomadaire « Révolution », qui doit remplacer « France nouvelle » et le mensuel « la Nouvelle Critique », doit faire paraître son premier numéro le 8 mars.

CINQ MINISTRES EUROPÉENS DE L'INTÉRIEUR SE SONT RÉUNIS SECRÈTEMENT EN FRANCE

Bien que la plus grande discrétion ait entouré leur rencontre, on a appris, mardi 29 janvier, que cinq ministres européens de l'intérieur s'étaient réunis « quelque part en France » le même jour pour procéder à un échange de vues sur certains problèmes communs à leurs départements.

Outre M. Christian Bonnet pour la France, étaient présents à cette séance de travail, qui a eu lieu à Melun (Seine-et-Marne), MM. Gerhardt-Rudolf Baum (Allemagne fédérale), Erwin Lanc (Autriche), Virginio Rognoni (Italie), et Kurt Furgler, chef du département de la justice et de la police de la Confédération helvétique.

Un bref communiqué du ministère français de l'intérieur a seulement indiqué que « cette réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres qu'ont régulièrement ces ministres », mais n'a pas fait état de la nature des sujets inscrits à l'ordre du jour.

M. Christian Bonnet devait, d'autre part, participer, ce mercredi, de 19 h. 10 à 20 heures, à l'émission « Face au public », diffusée sur France-Inter.

Adjoint au maire de Reims

M. RENÉ TYS EST MORT

M. René Tys, conseiller général (P.C.) de la Marne, adjoint au maire de Reims, ancien député, est mort, dans la nuit du lundi 28 au mardi 29 janvier, à Reims. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

[Né le 7 décembre 1920 à Reims, ajusteur, René Tys, alors secrétaire de la fédération du P.C.F. de la Marne, est élu conseiller municipal de Reims en avril 1953, député en janvier 1956. Battu par le candidat de l'U.N.R. lors des élections législatives de novembre 1958, il quitte, aux élections municipales de mars 1959, le conseil municipal, dont tous les sièges reviendront à la majorité. Elu conseiller général du troisième canton de Reims en mars 1964, réélu en mars 1970, puis en mars 1976 dans le septième canton, il revient au conseil municipal en mars 1977 sur la liste que dirige M. Claude Lamblin (P.C.).]

● *Le président Giscard d'Estaing* est arrivé, mardi 29 janvier, à 22 h. 10, à Roissy venant de Bombay. Il a été accueilli par M. Barre.

● *M. Kissinger*, ancien secrétaire d'Etat américain, a été reçu, le mardi 29 janvier, par le chancelier Schmidt, au château de Gymnich, près de Bonn.

LE BOYCOTTAGE DES JEUX DE MOSCOU

Le Comité national olympique français évoque la « clause de conscience » des athlètes

Le président du Comité national olympique et sportif français, M. Claude Collard, interrogé mercredi 30 janvier par Ivan Levaï à Europe 1, a évoqué le droit des athlètes à utiliser la « clause de conscience » pour les Jeux de Moscou. « *Les athlètes sont des hommes libres*, a-t-il dit. *Nous comprendrions qu'à titre individuel des athlètes ne veuillent pas y participer, compte tenu de l'évolution de la situation politique. Mais le C.N.O.S.F. fera tout ce qu'il faut pour aider ceux qui veulent participer. Personne ne leur en tiendra rigueur.* »

» *Le 22 janvier*, a-t-il poursuivi, *nous avons précisé que nous irions aux Jeux olympiques, qu'ils aient lieu à Moscou ou à Lake Placid. Nous avons voulu dépasser le problème politique. (...) Nous essayons de sauver les Jeux et de soutenir le C.I.O. (...) Si le gouvernement français change d'avis, nous pourrions nous opposer. Mais nous ne le souhaitons pas. (...) Nous avons pris une position de principe mais nous avons jusqu'au 19 mai pour répondre à l'invitation des Soviétiques.* »

Plusieurs sportifs de haut niveau avaient été conviés à TF 1 Actualités par Yves Mourousi, pour exprimer leur point de vue à ce sujet. La plupart d'entre eux ont rappelé qu'ils se préparaient depuis plusieurs années. « *On ne laisse pas tomber à la veille des examens* », estime le judoka Jean-Luc Rougé. « *En tant que sportif, je veux aller aux Jeux ; en tant que citoyen, cela ne regarde que moi* », a dit son compère Thierry Rey.

« *En tant que sportif*, a indiqué l'athlète José Marajo, *cela fait six ans que je pense aux Jeux de 1980. En tant qu'homme, je me dis qu'il y a certaines choses qui se passent qui n'ont rien à faire avec le sport. Puisqu'on parle de liberté, on devrait laisser à chacun le droit de prendre sa décision. Que les hommes politiques et les Etats ne s'érigent pas en censeurs et laissent les sportifs décider eux-mêmes. Nous sommes des hommes et nous sommes assez grands pour savoir si nous avons envie ou pas d'aller à Moscou.* »

Cette prise de position était complétée par un autre athlète, Bernard Lamitié : « *Le sport est politique. Je crois absurde de s'en rendre compte tous les quatre ans. En tant qu'hommes, nous sommes assez grands pour réfléchir à certaines situations sans être aidés par certains messieurs qui s'intéressent aux Jeux tous les quatre ans. En tant que sportifs, il est regrettable de se retrouver assis entre deux chaises.* »

NOUVELLES BRÈVES

● *Le général Douglas McArthur*, héros de la seconde guerre mondiale dans le Pacifique, avait reçu un demi-million de dollars du gouvernement philippin en reconnaissance des « *services exceptionnels* » rendus à ce pays pendant la guerre. C'est ce que révèlent des documents découverts dans les archives nationales des Etats-Unis par un historien, le professeur Carol Petillo, de l'université de Boston. Cette « libéralité », contraire aux règlements militaires américains, avait été décidée par le président philippin d'alors, Manuel Quezon. — *(Reuter.)*

● *M. Aimé Paquet*, qui exerce depuis le 21 juin 1974 les fonctions de médiateur entre l'administration et les administrés, a été reçu, le mardi 29 janvier, à l'hôtel Matignon par M. Raymond Barre, auquel il a soumis plusieurs dossiers. Sa mission venant à terme au mois de juin, M. Paquet a demandé au premier ministre que son successeur bénéficie de moyens financiers plus importants.

En 1979, le médiateur a traité près de quatre mille cinq cents dossiers, dont 10 % ont été déclarés irrecevables et 40 % ont reçu une solution partielle ou totale. M. Barre doit participer, le 13 mars, à un colloque sur le rôle du médiateur.

● *Citroën va fermer ses usines deux jours en février.* — La société annonce que le « *resserrement du marché (...), combiné à la diminution sensible de l'absentéisme et du* turn-over » l'ont conduit à « *un réajustement de sa production par une pause les 7 et 8 février prochains pour le personnel de fabrication seulement* ».

● *Une réserve en Haute-Savoie.* — Une nouvelle réserve d'une superficie de 45 hectares vient d'être créé dans le delta de la Dranse sur la comune de Publier (Haute-Savoie). Si la chasse et la pêche y sont encore autorisées, en revanche sont interdits toutes les activités industrielles, minières ou commerciales, tous travaux publics ou privés, le camping, la circulation et le stationnement des véhicules.

● *Cent cinquante tonnes de Marijuana* ont été saisies par les autorités militaires colombiennes dans le nord du pays. Vingt-huit personnes soupçonnées de trafic de drogue ont été arrêtées, a annoncé, à Riohacha, le mardi 29 janvier, un porte-parole de l'armée. — *(Reuter.)*